

**UNE ANALYSE DE LA POLYPHONIE LINGUISTIQUE DE LA
NEGATION DANS *UNE JEUNESSE, CATHERINE CERTITUDE*
ET *FLEURS DE RUINE* DE MODIANO**

**Université de Pamukkale
Institut des Sciences Sociales
Thèse de Doctorat
Département de Langue et Littérature Françaises**

Gülden PAMUKCU

Sous la direction de Prof. Dr. Nurten SARICA

**Mai 2022
DENİZLİ**

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer mes remerciements infinis à ma directrice de thèse, Madame la Professeure Nurten SARICA, pour m'avoir toujours soutenu tant sur le plan académique qu'individuel, pour m'avoir montré une proximité telle celle d'un membre de ma famille, pour avoir cru en moi et mes idées. Je lui suis reconnaissante de ne pas m'avoir caché des informations précieuses tout au long de ma formation doctorale et d'avoir été une source d'inspiration pour moi dans ce long cheminement.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à mes chers membres du comité de suivi de thèse, Monsieur Le Maître de Conférence Ertan KUŞÇU, Madame La Maître de Conférence Songül ASLAN KARAKUL, qui m'ont éclairée par leurs précieuses suggestions et commentaires tout au long de la rédaction de ma thèse. Je tiens à remercier tous les membres précieux du département de langue et littérature françaises de l'Université de Pamukkale pour leur contribution à mon niveau académique aujourd'hui.

Je tiens également à remercier le théoricien Henning Nølke, qui m'a aidée dans le contenu de ma thèse, a enrichi mon travail de ses suggestions et commentaires, et a répondu à toutes mes questions avec une grande grâce.

Je voudrais également adresser mes remerciements les plus sincères à ma très chère collègue, Neşe ŞENEL. Elle a toujours été d'un soutien hors normes et m'a également encouragée durant mon cheminement académique.

Ma mère, mon père et ma sœur étaient toujours prêts à m'aider chaque fois que j'en avais besoin, en ne me laissant pas seule dans ce processus comme toujours. Je me sens très chanceuse de les avoir et je leur adresse mes remerciements les plus sincères.

Je tiens également à remercier mon cher époux Mehmet PAMUKCU de m'avoir fait confiance, de m'avoir supportée et de m'avoir motivée dans mes moments les plus difficiles.

Enfin, je voudrais m'adresser à mon fils Atlas PAMUKCU, qui est l'être le plus précieux, le plus beau et le plus important de ma vie. Je voudrais lui exprimer mes remerciements les plus fiers pour m'avoir donné l'énergie vitale de par son existence et pour m'avoir permis de réaliser beaucoup de choses, y compris cette thèse.

ÖZET
MODIANO'NUN *BİR GENÇLİK, BABAM VE BEN* VE *YIKINTI ÇİÇEKLERİ*
ESERLERİNDEKİ DİLBİLİMSEL ÇOKSESLİLİKTE OLUMSUZLUK
ÜZERİNE BİR İNCELEME

PAMUKCU, Gülden
 Doktora Tezi
 Fransız Dili ve Edebiyatı ABD
 Fransız Dili ve Edebiyatı Doktora Programı
 Tez Yöneticisi: Prof. Dr. Nurten SARICA

Mayıs, 2022 IX+239 sayfa

Çok seslilik kavramı, son yirmi yılda dilbilimsel araştırmaların çoğunun odak noktası haline gelmiştir. Bu kavram müzikal bir benzetmedir; Tek bir ifadeye birkaç farklı sesin uyumlu bir şekilde bir arada bulunmasını temsil eder. Bu terim, 20. yüzyılın en etkili edebiyat eleştirmenlerinden biri olan ve söyleşimcilik kuramını öne süren ve bir sanat eserinin kendi kendine yeterli bir bütün olmadığını savunan Rus kuramcı Mihail Mihailoviç Bakhtin'in çalışmalarından türetilmiştir. Özellikle Dostoyevski'nin romanlarını çokseslilik açısından çok zengin olarak nitelendiren Bakhtin bu romanlarda yazarınkinden farklı olarak çok yönlü bakış açısını yansıtan birçok farklı sesin olduğunu öne sürer. Bu seslerin her biri romanda kendi bakış açısını ve düşüncesini aktarır. Böylece metin, farklı bakış açılarının kesişme noktası haline gelir. Buradan hareketle dilbilimsel çokseslilik, sözcelerin tek bir konuşmacının sesini içermediğini ve tek bir sözceden yola çıkarak birden fazla konuşmacıya ulaşabileceğini ortaya koyar. Bu çalışmadaki amacımız, çokseslilik kuramının çıkış noktası olarak kabul edilen Rus kuramcı Mihail Bakhtin'in yaklaşımını ve bu kuramın dilbilimi nasıl etkilediğini tartıştıktan sonra derlem olarak seçtiğimiz Modiano'nun üç farklı eserinden olumsuzluk içeren tüm sözceleri alıp Oswald Ducrot ve Henning Nölke'nin çokseslilik kuram ve yaklaşımlarına göre incelemek ve daha sonra bunları polemik, betimleyici ve üstdilbilimsel olarak sınıflandırmaktır. Bu, anlamın bağlama dayalı olarak ortaya çıktığı pragmatik-semantik bir çalışmadır.

Anahtar Kelimeler: Çokseslilik kuramı, dilbilimsel çokseslilik, Oswald Ducrot, ScaPoLine, çokseslilikte olumsuzlama, olumsuzlama türleri, bağlamsal metin inceleme

ABSTRACT**AN ANALYSIS OF LINGUISTIC POLYPHONY IN NEGATION IN
MODIANO'S NOVELS: *YOUTH ONCE*, *CATHERINE CERTITUDE* AND
*FLOWERS OF RUIN***

PAMUKCU, Gulden

PhD Thesis

Department of French Language and Literature

French Language and Literature PhD Program

Thesis Supervisor: Prof. Dr. Nurten SARICA

May 2022, IX +239 pages

The concept of polyphony has become the focus of most linguistic research over the past two decades. This concept is a musical analogy; it represents the harmonious coexistence of several different sounds in a single utterance. The term is derived from the work of Mikhail Mikhailovich Bakhtin, one of the most influential literary critics of the 20th century, who proposed the theory of dialogism and argued that a work of art is not a self-sufficient whole. Bakhtin, who describes Dostoevsky's novels as very rich in terms of polyphony, argues that there are many different voices in these novels that reflect the multi-dimensional perspective of the author, different from that of the author. Each of these voices conveys their own point of view and ideology in the novel. Thus, the text becomes the intersection point of different points of view. Starting from this, linguistic polyphony reveals that utterances do not contain the voice of a single speaker and that more than one speaker can be reached based on a single utterance. After discussing the approach of the Russian theorist Mikhail Bakhtin, who is accepted as the starting point of the polyphony theory, and how this theory affects linguistics, our aim in this study is to take all negative utterances from three different works of Modiano, which we have chosen as a corpus, and examine them according to the polyphony theory and approaches of Oswald Ducrot and Henning Nølke, and then classify them as polemical, descriptive and metalinguistic. It is a pragmatic-semantic study in which meaning emerges based on context.

Keywords: Polyphony theory, linguistic polyphony, Oswald Ducrot, ScaPoLine, negation in polyphony, types of negation, contextual text analysis

TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------|------|
| REMERCIEMENTS | i |
| ÖZET | ii |
| ABSTRACT..... | iv |
| TABLE DES MATIERES | v |
| INDEX DES TABLEAUX | viii |
| INDEX DES ABRÉVIATIONS | ix |
| INTRODUCTION..... | 1 |

PREMIER CHAPITRE

LA NAISSANCE DE LA POLYPHONIE LINGUISTIQUE

| | |
|---|----|
| 1.1 La notion de polyphonie..... | 7 |
| 1.2 La polyphonie littéraire | 8 |
| 1.2.1 La polyphonie chez Bakhtine | 8 |
| 1.3 Le dialogisme et la polyphonie | 10 |
| 1.4 La polyphonie linguistique..... | 12 |
| 1.4.1 La polyphonie linguistique chez Ducrot..... | 14 |
| 1.4.2 La polyphonie de Nølke et La ScaPoLine..... | 30 |
| 1.4.3 La voix ou le point de vue | 37 |

DEUXIEME CHAPITRE

LA POLYPHONIE DE LA NEGATION

| | |
|---|----|
| 2.1 L'utilisation de la négation dans la polyphonie | 39 |
| 2.2 La classification de la négation selon la polyphonie linguistique | 43 |
| 2.2.1 La négation polémique | 46 |
| 2.2.2 La négation métalinguistique | 51 |
| 2.2.3 La négation descriptive..... | 58 |

TROISIEME CHAPITRE

LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

| | |
|---|----|
| 3.1 L'objectif..... | 62 |
| 3.2 L'organisation du corpus..... | 63 |
| 3.3 La présentation de corpus..... | 63 |
| 3.3.1 <i>Catherine Certitude</i> (1988) | 64 |
| 3.3.2 <i>Une jeunesse</i> (1981) | 64 |
| 3.3.3 <i>Fleurs de ruines</i> (1991) | 65 |
| 3.4 Le répertoire des données..... | 66 |
| 3.5 La méthode d'analyse..... | 67 |

| | |
|-----------------------------------|----|
| 3.6 Le contrainte de l'étude..... | 67 |
|-----------------------------------|----|

QUATRIEME CHAPITRE

ANALYSE CONTEXTUELLE

| | |
|---|-----|
| 4.1 L'importance du contexte dans la polyphonie | 69 |
| 4.2 Les contextes bloqueurs | 72 |
| 4.2.1 Le clivage avec la négation | 76 |
| 4.2.2 La concession | 77 |
| 4.2.2.1 Le connecteur mais | 79 |
| 4.2.3 Le conditionnel / <i>si</i> hypothétique | 87 |
| 4.2.4 Les verbes modaux | 89 |
| 4.2.4.1 Pouvoir..... | 89 |
| 4.2.4.2 Devoir | 97 |
| 4.2.4.3 Falloir..... | 100 |
| 4.2.5 Les verbes semi-auxiliaires modaux | 103 |
| 4.2.5.1 Vouloir | 103 |
| 4.2.5.2 Savoir | 106 |
| 4.2.6 La structure de cause | 107 |
| 4.2.7 La négation restrictive | 111 |
| 4.2.8 <i>Comme</i> un élément comparatif..... | 113 |
| 4.2.9 L'impératif..... | 117 |
| 4.2.10 L'interro-négation..... | 120 |
| 4.2.11 La proposition subordonnée complétive interrogative indirecte (La conjonction de subordination <i>si</i>)..... | 131 |
| 4.3 Les contextes déclencheurs | 132 |
| 4.3.1 La négation lexicalisée | 137 |
| 4.3.2 Depuis..... | 143 |
| 4.3.3 Les propositions subordonnées..... | 144 |
| 4.3.3.1 La proposition subordonnée relative | 144 |
| 4.3.3.2 Que..... | 144 |
| 4.3.3.3 Qui | 145 |
| 4.3.3.4 Dont | 146 |
| 4.3.3.5 Où | 147 |
| 4.3.3.6 Les relatifs composés..... | 147 |
| 4.3.3.7 La proposition subordonnée complétive..... | 147 |
| 4.3.3.8 La proposition subordonnée circonstancielle du temps « Quand »..... | 149 |
| 4.3.4 Les énoncés <i>scalaires</i> | 150 |
| 4.3.4.1 Très | 156 |
| 4.3.4.2 Longtemps | 160 |
| 4.3.4.3 Beaucoup | 161 |
| 4.3.5 La double négation | 162 |
| 4.3.6 <i>Pas</i> elliptique | 164 |
| 4.3.7 Sembler/paraître/ avoir l'air de..... | 171 |

| | |
|---|-----|
| 4.4 Les énoncés performatifs | 174 |
| 4.5 La voix collective <i>on</i> | 176 |
| 4.6 L'analyse des énoncés polémiques | 180 |
| 4.7 L'analyse des énoncés descriptifs | 190 |
| 4.8 L'analyse de la négation métalinguistique | 195 |
| CONCLUSION | 198 |
| GLOSSAIRE..... | 213 |
| ANNEXES | 217 |
| BIBLIOGRAPHIE | 234 |
| CURRICULUM VITAE..... | 238 |

INDEX DES TABLEAUX

| | |
|---|-----|
| Tableau 1. Les occurrences de la négation <i>ne...pas</i> selon les livres utilisés comme corpus | 75 |
| Tableau 2. La répartition de types de négations selon trois livres de Patrick Modiano | 218 |

INDEX DES ABRÉVIATIONS

| | |
|---|-----|
| A₁ Acte | 50 |
| ALLOC Allocutaire | 44 |
| CB Contextes bloqueurs | 82 |
| CD Contextes déclencheurs | 82 |
| E Enonciateur | 60 |
| ê-d Etre discursif | 43 |
| L Locuteur | 134 |
| LOC Locuteur-en-tant-que-constructeur | 40 |
| Pdv Point de vue | 11 |
| ScaPoLine Théorie Scandinave de la polyphonie linguistique | 40 |
| λ Locuteur en-tant-qu'être du monde | 2 |

INTRODUCTION

Le concept de polyphonie est devenu le centre de nombreuses recherches linguistiques au cours des deux dernières décennies. Ce concept est une analogie musicale ; il représente la coexistence harmonieuse de plusieurs voix différentes dans un seul énoncé.

Ce terme est dérivé des études du théoricien russe Mikhaïl Mihailovic Bakhtine, l'un des critiques littéraires les plus influents du XX^e siècle qui propose la théorie du dialogisme et affirme qu'une œuvre d'art n'est pas un tout autosuffisant. Il développe le concept de polyphonie dans ses *Problèmes de la Poétique de Dostoïevski* (2001). Il mentionne clairement dans ses textes le rejet de la thèse de l'unicité du sujet parlant. Il a notamment décrit les romans de Dostoïevski comme très riches en termes de polyphonie et a déclaré qu'il y avait de nombreuses voix distinctes dans ces romans, différentes de celles de l'auteur, reflétant de multiples perspectives. Chacune de ces voix véhicule son propre point de vue et son idéologie dans le roman. Le texte devient ainsi le point d'intersection de différents points de vue. La position de l'auteur subit un changement fondamental, puisqu'il n'est plus le seul maître de la fonction de signifier. Ce qui semble révolutionnaire chez Dostoïevski, c'est que l'auteur devrait pouvoir renoncer au statut global qu'il occupe dans la plupart des dissertations narratologiques. Comme on le sait, dans le roman classique, le narrateur a une perspective illimitée. Il a la possibilité de connaître tous les personnages et de les décrire tous en même temps. Connaît mieux leur passé et avenir. Réfléchissons à un narrateur omniscient qui renonce à sa toute-puissance, à son omniscience.

Le dialogisme, un terme dérivé de Bakhtine, comprend également plus d'une voix ou d'un point de vue. C'est la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Détrie et al, 2001 :83). Ce qui est important, c'est que la notion de dialogisme conceptualise nécessairement les voix ou les discours dans une relation d'interaction, plutôt que dans une relation de superposition ou de juxtaposition. Selon Bakhtine (1984b) : « Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier. » (355)

Le travail dialogique interagit constamment avec d'autres œuvres et voix, celles-ci l'informent et cherchent à le modifier. Un discours dialogique a la particularité d'être une

réponse à un autre discours qui a été dit avant lui. Et de même, il demande une réponse aux discours futurs.

Un discours dialogique produit continuellement une réponse. On peut dire pour cela qu'il fait polémique. Le concept de dialogue inclut l'idée que des points de vue complètement différents ont une valeur égale. Par exemple, supposons qu'il y ait un conflit. Selon l'opinion générale, en cas de désaccord, nous nous attendons à ce qu'une personne ait raison et l'autre tort. Bakhtine ne soutient pas ce point de vue. Selon lui, les points de vue sont nombreux. Par conséquent, la vérité peut différer pour tout le monde. Cela ne veut pas dire que quelqu'un qui ne pense pas de la même manière qu'une autre a tort. Pour cette raison, il est très difficile de parler d'un monde où tout le monde est uni par la même idée. Ainsi, l'unicité de point de vue est rejetée tout comme l'unicité du sujet parlant.

A partir de là, la pensée mise en avant dans la polyphonie linguistique retient que les énoncés ne contiennent pas la voix d'un seul locuteur, et qu'on peut atteindre plus d'un énonciateur à partir d'un seul énoncé. Il s'agit d'une opposition de l'unicité du sujet parlant. (Ducrot, 1984a). L'essence de la théorie de la polyphonie linguistique est la suivante : chaque énoncé a le potentiel de contenir de nombreux discours entrelacés. Les points de vue du locuteur et de l'interlocuteur peuvent être véhiculés par un seul énoncé. En voici un exemple :

→ « Ce mur n'est pas blanc » (Ducrot, 1972 :38).

Cet exemple canonique de la négation polémique de Ducrot reflète deux perspectives. D'un premier point de vue, le mur est blanc. Or, un deuxième point de vue rejetterait alors le premier, à savoir que le mur n'est pas blanc. Cela révélerait alors que l'on peut discerner deux idées contraires à partir d'un seul et même énoncé. On notera que la théorie de la polyphonie de Ducrot porte sur de telles observations. La polyphonie est la capacité d'entrevoir la réalité de multiples voix, ou avis, dans un seul et même énoncé.

Le linguiste Oswald Ducrot a été le premier à considérer la polyphonie comme une notion linguistique. Malgré que le théoricien russe, Bakhtine semblait l'avoir influencé, c'est plutôt le travail de Gérard Genette (1972) qui a été pour lui une grande source d'inspiration. Genette définit également plusieurs voix traduisant différents rôles pour l'auteur, le narrateur et les personnages. Il les différencie en fonction de leurs rôles dans le texte. Ducrot (1984), de même, divise les sujets parlants en trois rôles principaux: *le producteur empirique*, *le locuteur* et *l'énonciateur*. Le producteur empirique représente l'auteur ; il produit le texte. Le locuteur représente le narrateur du texte. Il raconte

l'histoire, c'est-à-dire, il énonce le récit. Enfin, le personnage agit comme une représentation de l'énonciateur. Il représente le véhicule de ces voix et points de vue divergents.

En 1999, c'est en Scandinavie qu'une nouvelle théorie sur la polyphonie entend voir le jour grâce à un groupe d'écrivains. Henning Nølke et ses partenaires fondent alors la ScaPoLine. Ils se présentent ainsi : « Nous avons développé une théorie linguistique de la polyphonie que nous avons baptisée la théorie SCAndinave de la POLyphonie LINguistiquE, abrégée en ScaPoLine » (Nølke, Fløttum & Norén, 2004 : 17).

La théorie scandinave de la polyphonie linguistique est fondamentalement parallèle à la théorie de la polyphonie de Ducrot. Cependant, leurs intentions sont de développer et de rendre plus évidente cette théorie en introduisant des définitions plus claires. Nølke entend par cela que Ducrot n'a pas entièrement défini la théorie de la polyphonie. La ScaPoLine vise à compléter ces définitions imprécises. Leur définition de la polyphonie sera alors que : « Si la phrase véhicule plus d'un pdv (point de vue), on la qualifiera de polyphonique » (Nølke et al, 2004 : 52).

Il est évident que dans le domaine de la polyphonie, la négation a une place très importante. Elle se situe au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. La négation est illustrée dans l'introduction à la théorie et constitue un élément polyphonique clé. Ducrot (1984) a vu la négation comme un signe polyphonique important, et l'a divisée en trois catégories, à savoir leur capacité à contenir de multiples voix, ou point de vue, dans un seul et même énoncé. (217). Au cœur de cette approche de la polyphonie de la négation se trouve l'idée de s'opposer en disant le contraire. Ainsi, lorsqu'un individu dit quelque chose, on peut s'imaginer immédiatement qu'il y a un locuteur adverse qui pense le contraire. A l'instar de Ducrot (1984), Nølke (1993) parle de trois types de négations : polémique, descriptive et métalinguistique. Alors que les énoncés négatifs sont interprétés polyphoniquement, leur contexte est essentiel afin de les classer adéquatement. Les circonstances dans lesquelles l'acte d'énonciation se déroule, comme le lieu, le temps, les sujets parlants ou leurs intentions, constituent la situation d'énonciation. Cette dernière est d'une grande importance pour l'interprétation correcte d'un énoncé. Son interprétation peut différer radicalement selon l'entourage textuel. Prenons l'exemple canonique de Ducrot (1972 :38), « il n'y a pas un nuage au ciel », qui est un bon exemple de la négation descriptive. Cela ne contient aucune opposition. L'acte de refus est alors caduc. C'est simplement une affirmation qui a été utilisée afin de décrire l'état de l'air comme une autre

façon de dire qu'il fait beau ou que le ciel est bleu. Abordé de cette manière, c'est un énoncé descriptif. Un contexte altéré de cette affirmation donnerait l'énoncé suivant:

→ Contrairement à ce que rapporte la météorologie, il n'y a pas un nuage au ciel.

Dans ce cas, l'énoncé ci-dessus est devenu complètement polémique. « Il n'y a pas un nuage au ciel » s'est transformé en un point de vue qui s'oppose au rapport météorologique. Dans ce cas, on peut dire que sans contexte, les interprétations polyphoniques sont largement floues. « Isolées de leur contexte, les phrases négatives simples sont ambiguës, mais cela ne signifie pas que le langage ne dispose d'aucun marqueur de négation polémique » (Perrin, 2009 : 74). Il faut bien connaître le micro-contexte, composé d'un ensemble d'éléments linguistiques qui précèdent ou suivent la phrase, et le macro-contexte, considéré comme l'entourage textuel. Dans l'exemple suivant, le morphème « uniquement » est responsable de la polyphonie de la phrase : « Paul n'a pas mangé uniquement une pomme ». Cet énoncé peut être interprété de la manière suivante : « Paul a mangé autre chose » ou « Paul a mangé plusieurs pommes ».

Un autre exemple :

« Tous les turcs ne sont pas bruns » peut être interprété comme « certains d'eux sont bruns ». Comme « uniquement », le morphème « tous » est responsable de la polyphonie de l'énoncé. On peut souvent rencontrer ce type d'éléments comme « tout, uniquement, seulement, souvent, toujours etc. » qui contiennent les différentes voix dans un seul énoncé.

A la lumière de toutes ces explications, nous avons l'intention d'effectuer la présente recherche sur le sujet de la polyphonie linguistique de la négation dans *Une Jeunesse*, *Catherine Certitude* et *Fleurs de Ruine* de Jean-Patrick Modiano. Nous nous sommes tournés vers ce thème à la suite de nos recherches dans les domaines de la linguistique et de la littérature. Nous avons analysé la possibilité d'atteindre plus d'un point de vue ou d'une voix au départ d'un énoncé négatif. Cela nous a alors conduits à la question de savoir : La négation est-elle source de polyphonie ?

Notre objectif dans cette étude sera de prendre tous les énoncés contenant le morphème « ne...pas » dans trois œuvres de Modiano sélectionnées comme corpus, et de les analyser polyphoniquement selon les théories et les approches de Ducrot et de Nølke et ensuite de les catégoriser alors comme polémiques, descriptives et métalinguistiques. Ce faisant, nous viserons également à nous appuyer sur les approches de linguistes tels que Perrin, Moeschler, Forest et Martin afin d'ajouter une autre dimension à la langue en examinant sa structure profonde. Nous chercherons à répondre aux questions suivantes :

1. Est-il possible d'obtenir différentes voix/points de vue à partir d'un seul énoncé ?
2. Peut-on parler de l'existence d'un sujet parlant autre que le locuteur dans un seul énoncé ?
3. Quel est le rôle de la négation dans la polyphonie linguistique ?
4. Quel est le rôle du contexte dans l'analyse polyphonique des énoncés négatifs ?
5. Quelle méthode est utilisée pour classer les énoncés négatifs ?
6. Quels sont les marqueurs polyphoniques ?

Dans cette étude, le morphème « ne ... pas » sera examiné comme un signe de polyphonie dans les livres choisis. Cette notion qui soutient qu'il y a plus d'une voix ou point de vue dans un énoncé, se manifeste avec de nombreux marqueurs polyphoniques différents. La négation en fait partie. L'un des principaux objectifs de cette analyse sera de déterminer dans quelle mesure la négation affecte la polyphonie. En tant que recherche linguistique, la polyphonie a fait l'objet de très peu d'études. La négation, en revanche, a fait l'objet de recherches théoriques, mais celles appliquées dans ce domaine ne suffisent pas. En raison du manque d'études travaillant communes sur ces deux thèmes de recherche linguistique, à savoir la polyphonie et la négation, nous avons l'intention de mener une étude, à la fois théorique et appliquée, qui rapproche ces deux phénomènes. De cette façon, nous visons à approfondir la théorie de la polyphonie, à y contribuer si possible, et à être une ressource pour les études ultérieures dans ce domaine.

La recherche se composera de quatre chapitres : La naissance de la polyphonie, la polyphonie de la négation, la méthodologie de la recherche et l'analyse contextuelle.

Dans le premier chapitre, nous discuterons de l'approche du théoricien russe Mikhaïl Bakhtine, acceptée comme le point de départ de la théorie de la polyphonie. Puis nous examinerons comment cette théorie, apparue dans la littérature, a bouleversé la linguistique. À ce stade, nous rencontrerons Oswald Ducrot, qui a utilisé pour la première fois la polyphonie comme un terme linguistique. Cependant, il ne l'aura pas assez précisément définie, et aura laissé de nombreuses zones d'ombres. À ce stade, la ScaPoLine (*La théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique*), verra le jour afin de compléter ce que Ducrot aura laissé inachevé. Un nom particulièrement important de ce groupe sera Henning Nølke. La ScaPoLine restera fondamentalement fidèle à la théorie de la polyphonie de Ducrot, mais introduira de nouvelles définitions afin de l'améliorer. Ces sujets seront traités dans le premier chapitre de la thèse.

Dans le deuxième chapitre, nous parcourrons la question de savoir comment la négation affecte la polyphonie. Nous essayerons de montrer l'utilisation de la négation dans la polyphonie à partir de Ducrot et Nølke, mais en s'appuyant sur les approches d'autres théoriciens comme Klima et Jackendoff. Nous examinerons en détail les types de négation dans la polyphonie linguistique. À ce stade, outre Ducrot et Nølke, nous bénéficierons des approches de linguistes tels que Moeschler, Perrin, Forest et Martin.

Dans le troisième chapitre, nous expliquerons notre méthode de recherche, son objectif et les résultats que nous visons à atteindre à la fin de la recherche. Nous présenterons notre corpus et indiquerons comment effectuer notre analyse.

Dans le dernier chapitre, fondé sur les concepts de « contextes bloqueurs » et de « contextes déclencheurs » que Nølke déterminera pour classer les énoncés négatifs, nous analyserons tous les énoncés négatifs contenant le morphème « ne...pas », tirés de trois livres différents de Modiano, dans leur contexte textuel. Elle sera une étude pragmatico-sémantique ; une interprétation des données recueillies du corpus qui peuvent être effectivement exécutées en reconnaissant leur contexte.

PREMIER CHAPITRE

LA NAISSANCE DE LA POLYPHONIE LINGUISTIQUE

1.1 La notion de polyphonie

Les premières théories sur la polyphonie sont apparues vers la fin des années 1970. Dès lors, le concept d'unicité du locuteur a été à la base de nombreuses théories linguistiques contemporaines, tandis que la théorie de la polyphonie accepte tout texte comme la base de nombreuses voix.

Le concept de polyphonie remplace une analogie musicale. Les études polyphoniques pensent qu'un discours ou un énoncé ne contient pas une seule signification, que de nombreux points de vue ou voix différentes peuvent être intégrées dans un seul énoncé, de sorte qu'il appartienne à la personne qui l'interprète de déchiffrer ce qui est censé être dit. Partant des critiques littéraires de Mikhaïl Bakhtine basées sur les romans de Dostoïevski, où la voix du narrateur était en général cachée sous les personnages du roman, une grande partie du travail polyphonique en France a émergé dans le domaine de la linguistique au cours des deux dernières décennies. Les énoncés interagissent non seulement avec d'autres voix et points de vue avec la devise « tout a déjà été dit » et entrent ainsi dans une dimension intertextuelle ; mais en utilisant aussi les mêmes mots ou sujets. Ils montrent également le sens de l'interprétation et expriment les réponses potentielles d'un récepteur qu'il soit réel ou non.

Vers la fin des années 70, les arguments de Bakhtine trouvent leur place en France, notamment dans les domaines de la linguistique et de l'analyse du discours. Entre 1982-1984, Oswald Ducrot a été le premier linguiste à examiner la polyphonie en termes de sens des énoncés. Selon Ducrot (1984a) : « Mais cette théorie de Bakhtine, à ma connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués » (171).

Pour Oswald Ducrot, la polyphonie signifie avoir plus d'une voix ou plus d'un énonciateur dans un seul énoncé, mais cela ne veut pas dire que le sens est moins important.

Le fait que les textes véhiculent souvent une variété de points de vue est un phénomène bien connu. En effet, il est normal que de nombreuses voix soient entendues dans le même texte. Les textes sont polyphoniques. C'est probablement plus évident dans

les textes littéraires. Depuis Bakhtine, le concept de polyphonie s'est développé indépendamment dans la recherche linguistique et littéraire, et aujourd'hui on peut parler de deux concepts bien différents : la polyphonie littéraire et la polyphonie linguistique.

1.2 La polyphonie littéraire

La notion de polyphonie trouve son origine dans les études littéraires où Bakhtine a été l'une des personnes centrales, notamment en raison de ses études sur l'œuvre de Dostoïevski (Bakhtine, 1970). Bakhtine soutient dans ce travail que l'auteur est égal aux autres personnages du roman. Selon lui, toutes les voix d'un roman sont égales et indépendantes. Ici, nous pouvons parler d'une approche plus philosophique. Sa compréhension de la polyphonie est que plus d'une voix, c'est-à-dire plus d'un point de vue, existe dans un texte. Selon lui, le roman est le genre le plus parfait dans lequel la polyphonie peut exister. Étant donné que le discours ou le dialogue dans le roman se réfère en quelque sorte à ce qui a été dit auparavant, il est intertextuel. Le but artistique de la polyphonie est de montrer la coexistence, l'interaction et l'interdépendance de plusieurs consciences différentes, relativement autonomes, qui expriment simultanément les différents contenus du monde, dans l'unité d'une même œuvre. La notion bakhtinienne de dialogue est donc cruciale afin de différencier le récit non polyphonique ou monologique du récit polyphonique. Le premier peut être décrit comme un récit qui exploite l'unification de plusieurs consciences, à travers l'interaction hiérarchisée de leur relation, par le biais d'une seule et unique conscience. Le récit polyphonique, à l'inverse, implique que l'unité de plusieurs consciences est constituée du fait de leur interaction interdépendante les unes des autres. Chacune d'elles, dans leur autonomie relative par rapport au tout, montre que la diversification consécutive représente une totalité unificatrice.

1.2.1 La polyphonie chez Bakhtine

Mikhaïl Mihailovic Bakhtine est l'un des critiques littéraires les plus influents du XX^e siècle, qui propose la théorie du dialogue linguistique et affirme qu'une œuvre d'art n'est pas un tout autosuffisant.

Le terme polyphonie n'était pas inconnu après la Première Guerre mondiale. Il apparaît, par exemple, dans le livre d'A. Steinberg sur Dostoïevski en 1923. Cela dit, c'est dans la littérature russe et grâce au célèbre livre du linguiste Bakhtine de 1929 *Problèmes de poésie de Dostoïevski* que le concept de polyphonie évolue vers le dialogue. Dans cette œuvre (1970), le concept de dialogue se développe principalement dans le contexte

des relations entre l'auteur et les personnages qu'il crée. Dans cette étude, Bakhtine analyse la relation réciproque entre l'auteur et le héros dans l'œuvre de Dostoïevski, et il y donne une brève description du concept de polyphonie. Bakhtine l'a développée et fourni des approches pour un traitement ultérieur. Des linguistes comme Oswald Ducrot et Henning Nølke ont pu baser leurs propres travaux de recherches sur son travail original. Bakhtine a également contribué à une définition du genre roman comme un non-genre. Aussi, cette approche n'est pas originale en soi, mais Bakhtine montre comment le genre peut incorporer le langage d'autres genres en lui-même. Ce qui semble révolutionnaire chez Dostoïevski, c'est que l'auteur devrait pouvoir renoncer au statut global qu'il occupe dans la plupart des dissertations narratologiques. Comme on le sait, dans le roman classique, le narrateur a une perspective illimitée. Il a la possibilité de connaître toutes les personnages et de les décrire tous en même temps. Tout est présenté au lecteur prêt, le narrateur raconte ce qui se passe sans aucun obstacle. Connaît mieux le passé et l'avenir des personnages qu'eux.

Quel est ce narrateur omniscient, omniprésent, qui se place partout en même temps, qui voit en même temps l'endroit et l'envers des choses, qui suit en même temps les mouvements du visage et ceux de la conscience, qui connaît à la fois le présent, le passé et l'avenir de toute aventure ? (Robbe-Grillet, 1963 : 149.)

Réfléchissons à un écrivain omniscient qui renonce à sa toute-puissance, à son omniscience. Ce n'est pas du tout la façon dont nous devrions l'imaginer.

Bakhtine dit que chaque énoncé vocal est polyphonique parce qu'il existe également dans différentes langues et résonnent avec plusieurs voix. L'hétéroglossie qui signifie autre langue, et la polyphonie qui implique plusieurs voix, sont les conditions de base régissant l'opération (Bakhtine, 1970). Pour lui, l'autre langue ne signifie pas seulement les langues nationales. Plus généralement, l'hétéroglossie fait référence aux langues qui existent dans chaque langue et utilisées par chaque classe sociale, âge ou profession.

Selon Bakhtine, il y a toujours une relation entre deux voix. Par exemple, nous citons la parole de quelqu'un et il se manifeste alors un dialogue avec sa parole. Lorsqu'on pense ainsi, selon lui, la polyphonie est présente dans tous les mots. Chaque mot est le reflet d'une classe sociale ou d'un contexte, et est plein d'intentions (Ibid., 1970: 293).

Pour Bakhtine, cette superposition de voix dans une seule et même voix n'est plus évidente que dans le roman. Le mode épique du roman permet à l'écrivain d'intégrer des voix dans des voix, par exemple, des discours de personnages dans des discours du narrateur, des discours du narrateur dans un discours de l'auteur, etc. et d'orchestrer un dialogue entre eux.

Selon Bakhtine, le succès de Dostoïevski en tant que romancier est dû au fait que ses romans ont été établis comme des dialogues polyphoniques. Chacun des héros de Dostoïevski est un idéologue ; c'est-à-dire que chacun a une vision unique du monde, de la vie et une position qui lui permet d'interpréter et d'évaluer lui-même la réalité extérieure. Le génie créateur de Dostoïevski n'a aucun lien avec le fait qu'il n'exprime pas ses vues conservatrices sur la religion, la culture et la politique ; il ne fait rien de tout cela, mais il crée une atmosphère polyphonique de liberté. Il combine soigneusement la voix du narrateur et la voix des héros sur le même plan, ne permettant à aucun d'eux de posséder une autorité supérieure et en évitant une structure narrative qui atteint un niveau plus élevé de synthèse des perspectives opposées exprimées dans le roman.

1.3 Le dialogisme et la polyphonie

Les textes de Bakhtine ne nous donnent en effet pas de définition de concept de dialogisme, qui est un principe général dirigeant la constitution de tout discours, et consiste en une mise en relation avec d'autres discours (Anscombe, 2009). Selon Bakhtine (1984b) : « Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier » (355).

Dans *Problèmes de la Poétique de Dostoïevski* (1970), Bakhtine a développé le concept de « polyphonie ». Il mentionne clairement dans ses textes le rejet de la thèse de l'unicité du sujet parlant. Néanmoins, il ne fait pas une description explicite du terme de polyphonie :

Bakhtine n'emploie le terme de *polyphonie* que dans cet ouvrage, en l'associant systématiquement au domaine de l'écriture romanesque de Dostoïevski, et sans l'articuler explicitement à la notion de *dialogisme*, dont il use par ailleurs dans ce même texte. L'étude fait apparaître que les deux notions reposent fortement sur l'idée d'un dialogue, d'une interaction entre deux ou plusieurs *discours*, *voix* ou *énoncés* ; que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine, alors que la polyphonie consiste en l'utilisation littéraire artistique du dialogisme de l'énoncé quotidien (Bres&Nowakowska, 2006: 2).

Bien que les termes *dialogisme* et *polyphonie* soient censés être produits par Bakhtine, Bakhtine a en effet introduit un certain nombre de termes russes, dont la racine est dérivée du mot dialogue- et polifonija- :

Si l'on revient au texte russe, il apparaît que Bakhtine forge la problématique du dialogisme principalement à partir du réseau des six termes suivants dérivés de *dialog'* ('dialogue') : les quatre adjectifs existants dans la langue russe : *dialogicheskij*, *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant),

dialogizovanyj ('dialogisé'); les deux noms qu'il crée : *dialogichnost'* ('dialogisme'), *dialogizatzija* ('dialogisation'). Les quatre adjectifs produisent en langue russe l'acception de 'sous forme dialoguée', nous dirions aujourd'hui *dialogal*; et c'est parfois dans ce sens que Bakhtine les utilise, notamment pour les distinguer de *monologicheskij*, 'sous forme monologuée' (nous dirions aujourd'hui *monologal*) (Bres&Nowakowska, 2006 : 2).

La polyphonie signifie littéralement plusieurs voix. Selon Bakhtine, les œuvres de Dostoïevski contiennent de nombreuses voix différentes. Cela ne tient pas à un seul point de vue. Chacune de ces voix reflète une autre perspective. Toutes ont leur propre style et leur propre idée. L'auteur, comme dans le roman classique, ne domine pas le livre et permet à ses personnages de se faire leur propre voix. Pour cette raison, on a le sentiment que de nombreux personnages ont écrit les œuvres de Dostoïevski.

La notion de polyphonie a été utilisée par Bakhtine pour qualifier une catégorie de romans, ceux de Dostoïevski p. ex., où coexistent une pluralité de modes narratifs différents, et qui donnent au lecteur l'impression que plusieurs narrateurs s'adressent à la fois à lui (Ducrot, 1984b : 3).

L'œuvre ne reflète pas seulement la réalité de l'auteur. En revanche, nous pouvons parler de la propre conscience de la réalité de chaque personnage. Par conséquent, au lieu d'un seul monde objectif présenté au lecteur par l'auteur comme dans le roman classique, nous voyons la propre réalité de chaque personnage. Nous entendons désormais la voix de l'auteur à travers les personnages.

Le dialogisme comprend également plus d'une voix ou d'un point de vue. On parle aussi de « double voix » ou de « multi-voix ». Le dialogisme est la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur₁, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Détrie et al, 2001 :83). Ce qui est important, c'est que la notion de dialogisme conceptualise nécessairement les voix ou les discours dans une relation d'interaction, plutôt que dans une relation de superposition ou de juxtaposition. Un travail dialogique est en interaction constante avec d'autres œuvres et voix, et en est informé, et cherche à le modifier. Un discours dialogique a la particularité d'être une réponse à un autre discours qui a déjà été dit auparavant. De même, il requiert une réponse aux discours futurs.

Le sens assimilable à une réponse. [...] Le sens ne s'actualise pas tout seul, il procède de deux sens qui se rencontrent et entrent en contact. Il n'y a pas un « sens en soi ». Le sens n'existe que pour un autre sens, avec lequel il existe conjointement. Le sens n'existe pas seul (Bakhtine, 1984b : 366).

Un discours dialogique produit continuellement une réponse. On peut dire que c'est polémique pour cela. Le concept de dialogue inclut l'idée que des points de vue

complètement différents ont une valeur égale. Par exemple, supposons qu'il y ait un conflit. Selon l'opinion générale, en cas de désaccord, nous nous attendons à ce qu'une personne ait raison et l'autre tort. Bakhtine ne soutient pas ce point de vue. Selon lui, les points de vue sont nombreux. Par conséquent, la vérité peut différer selon chaque personne. Cela ne veut pas dire que quelqu'un qui ne pense pas de la même manière qu'une autre a tort. Pour cette raison, il est très difficile de parler d'un monde où tout le monde soit d'accord.

Le point de départ de Mikhaïl Bakhtine est que le langage est le produit de la fusion de tous les discours qu'il a provoqués. Cette compréhension, qui défend que les discours soient liés à d'autres discours, fait apparaître le concept de multilinguisme dans le roman. Le roman n'est plus un monologue exclusif à son auteur mais devient un moyen où de nombreuses voix se rencontrent. Le concept de dialogue n'est plus seulement une communication entre les deux parties, il acquiert un sens plus large et exprime le multilinguisme. De même, un seul énoncé incarne de nombreux actes d'énonciation. « L'énoncé n'est pas une unité conventionnelle mais une unité réelle, strictement limitée par l'alternance des sujets parlants (...) » (Bakhtine, 1984a : 277).

Un locuteur ordinaire ou narrateur dans un roman crée un environnement dialogique dans lequel le locuteur ou le narrateur s'engage avec d'autres locuteurs. Considérant chaque mot comme dit précédemment, cette compréhension du dialogue crée des approches sémantiques et polyphoniques littérales. Les mots sont toujours les mots des autres parce qu'ils ont été déjà prononcés.

On a vu que les termes polyphonie et dialogisme sont tous les deux utilisés par Bakhtine pour référer à une pluralité de voix, mais qu'ils ne désignent pas le même concept chez lui : la polyphonie est la multiplicité de voix dans le texte ; le dialogisme la multiplicité des voix dans l'énoncé (Dendale & Coltier, 2006 : 287).

De ce point de vue, en linguistique, les approches dites polyphoniques cherchent à montrer que le sens des énoncés et des discours, loin de consister simplement à exprimer la pensée d'un sujet parlant empirique, consiste avant tout à mettre en scène une pluralité de voix énonciatives abstraites. Il s'agit d'une opposition de l'unicité du sujet parlant (Ducrot, 1984a).

1.4 La polyphonie linguistique

La polyphonie a fait l'objet de nombreuses études linguistiques au cours des deux dernières décennies. La notion de polyphonie représente une métaphore musicale. Elle symbolise un ensemble de sons harmonisés dans le langage.

D'où la fameuse analogie avec le chef d'orchestre, qui délivre son interprétation d'une œuvre musicale au travers de la direction d'un ensemble d'instruments dont il règle l'intervention. Dans le cas de la polyphonie linguistique, ce chef d'orchestre reçoit le nom de *sujet parlant* ou de *locuteur* (Anscombe, 2009 : 4).

Ducrot (1984a) a été influencé par les études de Bakhtine sur la polyphonie en littérature et a voulu apporter une perspective linguistique à ces idées. La théorie de la polyphonie est importante car elle réfute l'idée jusque-là dominante ; l'unicité du sujet parlant. Avec son apparition, cette pensée perd de son effet. La polyphonie est une théorie qui soutient que les énoncés ne sont pas seulement les points de vue d'un seul locuteur. Au cœur de cette théorie se trouve la pensée suivante : tout énoncé est susceptible de contenir plusieurs discours « encastrés » (Nølke, 1993 : 219). La voix de deux locuteurs différents – celle du récepteur et de l'émetteur - peuvent être entendues dans un même énoncé. Ainsi, dans l'exemple :

→ « Ce mur n'est pas blanc » (Ducrot, 1972 :38).

Cet exemple canonique de la négation polémique de Ducrot reflète deux perspectives. D'un premier abord, le mur est blanc. Selon le deuxième point de vue, c'est-à-dire ce que dit le locuteur, le premier point de vue est faux, c'est-à-dire que le mur n'est pas blanc. On observe ici comment on peut arriver à deux points de vue différents à partir d'un seul énoncé. Ce sont des observations comme celles-ci qui ont façonné la théorie de la polyphonie de Ducrot. La polyphonie est la capacité de voir la présence de multiples points de vue ou voix a partir d'un seul énoncé.

Selon Ducrot, fondamentalement, s'il y a plus d'une voix dans un énoncé, il y a de la polyphonie. Il soutient qu'on peut parler de la polyphonie, s'il existe, dans un énoncé ;

- plusieurs voix
- deux êtres discursifs
- deux locuteurs
- deux énonciateurs
- la multiplicité de point de vue qui « se juxtaposent, se superposent ou se répondent » (Ducrot, 1986 : 26).

Selon Nølke et la ScaPoLine, la présence de polyphonie est directement liée à l'existence de points de vue différents dans une phrase. Chaque point de vue fait référence

à une source. Toutes ces questions seront examinées en détail dans les sous-chapitres suivants.

1.4.1 La polyphonie linguistique chez Ducrot

Le linguiste Oswald Ducrot a été le premier à considérer la polyphonie comme une notion linguistique. Bien que le théoricien russe Bakhtine semble l'avoir influencé, c'est le travail de Gérard Genette qui aura véritablement été source d'inspiration. « Inspiré par les travaux de Gérard Genette (par exemple 1972), qui fait la distinction entre celui qui parle et celui qui voit, Ducrot a introduit une distinction semblable entre le locuteur et les énonciateurs » (Nølke, Fløttum & Norén, 2004 : 18). La polyphonie de Ducrot n'a pas été seulement influencée par Bakhtine et Genette, mais certaines des idées de Bally ont également été très influentes dans la formation de la polyphonie de Ducrot. « C'est en lisant Bally, et spécialement le début de la linguistique générale et la linguistique française (1^{er} repartie, 1^{re} section), que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie » (Ducrot, 1986 : 37). Même si son article intitulé *La notion de sujet parlant* en 1982 a d'abord donné quelques indices sur la polyphonie, cet article a été développé dans le chapitre VIII de son livre *Le dire et le dit*, qu'il a publié en 1984, et existe encore aujourd'hui comme un ouvrage de référence pour ceux qui souhaitent étudier la polyphonie de Ducrot.

La théorie de la polyphonie de Ducrot a une place très importante dans le domaine de la sémantique en France. Cependant, on ne peut pas dire qu'il a constitué une certaine théorie polyphonique. La première chose qui ressort lorsqu'on lit Ducrot (1984a) est qu'il n'y a pas de définition claire de la polyphonie dans le livre. La meilleure citation qui peut être considérée comme une définition de la polyphonie dans le livre est la suivante : « c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (Ibid., 1984a : 183).

On voit que la polyphonie a à voir avec une superposition de voix, donc avec une pluralité de voix. La nature de ces voix n'est pas clairement indiquée par l'auteur. Examinons de plus près le concept de la « voix ». Le terme *voix* apparaît une douzaine de fois dans le chapitre 8 de Ducrot. Dans son texte, on peut en distinguer au moins deux utilisations, illustrées respectivement ainsi :

- a. « plusieurs voix parlent simultanément » (Ibid., 1984a : 171).

- b. « Quant à l'énonciateur E₁, celui selon qui Pierre fumait autrefois, il est assimilé à un certain ON, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur est lui-même rangé » (231).

Dans ces deux citations, le terme « voix » semble être employé afin de désigner l'énonciateur. Le terme correspond à ce que l'on appelle la source énonciative chez ScaPoLine. Reprenons maintenant la citation suivante: « D'où l'idée que le sens de l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de l'énonciation, peut y faire apparaître des voix qui ne sont pas celles d'un locuteur » (204). Dans cette phrase, la voix semble indiquer un contenu propositionnel, quelque chose qui est dit ou avancé par un énonciateur. Dans ces phrases, le terme de voix correspondrait au terme de *point de vue* de la ScaPoLine. Dans ce cas, le terme *voix* à plusieurs sens, ce qui fait que la polyphonie linguistique a au moins deux définitions possibles :

1. On peut dire qu'un énoncé est polyphonique s'il y a une superposition ou une pluralité d'instances énonciatives.
2. On peut dire que l'énoncé est polyphonique s'il y a une superposition ou une pluralité de points de vue.

Chez Ducrot, nous ne trouvons pas de position claire quant à laquelle des deux définitions sera finalement préférée. Examinons maintenant les principaux éléments du cadre de Ducrot. Ce dernier (1984) divise les sujets parlant en trois titres principaux : le producteur empirique, le locuteur et l'énonciateur.

1. Le locuteur est celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'acte d'énonciation. C'est aussi celui qui met en scène l'énonciateur. C'est une personne physique qui fait la situation d'énonciation, qui utilise les marqueurs de la première personne comme « je », « me » etc., autrement dit, les pronoms ou adjectifs possessifs. Le locuteur est la personne qui exécute l'énonciation. Au sein du locuteur, Ducrot fait la distinction entre deux sous-types :

- a. Le **locuteur-en-tant-que-tel** : il est pris dans sa seule activité d'être responsable de l'énoncé.
- b. Le **locuteur-en-tant-qu'être-du-monde** : il est le locuteur pris comme une personne à part entière, avec toutes ses caractéristiques, y compris celle de la responsabilité de l'acte d'énonciation (1984a : 199).

Ducrot divise le concept de locuteur en deux sous-titres. Si le locuteur en tant que personne d'un discours est différent du sujet parlant, Ducrot les considère sous deux

concepts différents comme le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde.

Une fois que le locuteur (être de discours) a été distingué du sujet parlant (être empirique), je proposerai encore de distinguer, à l'intérieur même de la notion de locuteur, le « locuteur en tant que tel » (par abréviation « L ») et le locuteur en tant qu'être du monde (« λ »). L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne « complète », qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé (Ducrot, 1984a : 200).

Le locuteur en tant que tel est donné comme la source de l'énonciation. Sa seule fonction dans l'énonciation est son activité énonciative. C'est un concept qui existe directement avec l'émergence d'un énoncé quelconque. Il est « celui que l'énoncé désigne comme son auteur » (Anscombe, 1985a : 7). Si le locuteur est l'auteur de l'énonciation, c'est alors là que le locuteur en tant que tel est l'acteur de cette énonciation..

Quant au locuteur en tant qu'être du monde, si le locuteur parle de lui-même comme le sujet de l'énonciation, on y parle de l'existence du locuteur en tant qu'être du monde. C'est la personne qui s'exprime en tant que sujet parlant. Par conséquent, il utilise le pronom personnel « je ». La propriété de ce locuteur est qu'il est l'objet de l'énoncé. Autrement dit, si la personne qui exécute l'acte de l'énonciation parle de lui-même en utilisant le pronom personnel « je » ; si l'acte ou la chose mentionnée comme l'objet de l'énoncé appartient au sujet parlant, alors le locuteur en tant qu'être du monde est celui qui est responsable de l'énonciation. Le locuteur en tant qu'être du monde est la personne impliquée dans ce qui est transmis par énoncé. Quoi qu'un énoncé décrit, le locuteur en tant qu'être du monde l'accomplit. C'est le locuteur en tant qu'être du monde, qui exprime des émotions diverses, au cours de l'énonciation, et les incarne.

En fait, le locuteur est l'être dont l'énoncé dit qu'il est le sujet parlant, il s'agit donc du locuteur en tant qu'être du monde. Il convient de le distinguer du locuteur en tant que tel : si le locuteur est l'auteur désigné de l'énonciation, le locuteur en tant que tel en est le responsable (Anscombe, 2005 : 76).

Afin de présenter la différence entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde, Ducrot attire l'attention sur le langage et le caractère de l'orateur afin de persuader et influencer l'auditeur depuis Aristote. Mis à part le contenu du discours, Il définit l'attitude, l'apparence, l'éloquence de l'orateur comme ethos.

Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en

revanche λ , l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle (la distance entre ces deux aspects du locuteur est particulièrement sensible lorsque L gagne la faveur de son public par la façon même dont il humilie λ : vertu de l'autocritique) (Ducrot, 1984a : 201).

Afin de mieux comprendre la différence entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde, il serait plus judicieux d'évoquer quelques exemples d'œuvres choisies comme corpus :

→ « C'était la première fois -d'après les journaux d'avril 1933- que le jeune couple entraînait dans un établissement nocturne de Montparnasse » (Modiano, 1991 : 17).

Le locuteur en tant que tel n'est que le responsable de l'énonciation. C'est-à-dire que c'est la source d'un énoncé. Il faut le considérer uniquement comme le locuteur responsable de l'énonciation. Dans l'exemple ci-dessus, la personne qui parle ne parle pas de soi-même. Il n'est pas considéré comme le sujet de cette énonciation. Il n'est que le personnage responsable de cet énoncé. Le locuteur de cet énoncé est donc le locuteur en tant que tel. En revanche, le locuteur en tant qu'être du monde est le personnage qui constitue l'objet de l'énonciation. Voyons l'exemple ci-dessous :

→ « Je me souviens de mon premier cours de danse » (Modiano, 1998 : 43).

Le locuteur en tant qu'être du monde est la personne exprimée par le locuteur. Sa particularité est d'être l'objet de l'énoncé. Il est la personne qui, à la fois réalise l'acte d'énonciation, et ce qui en est directement affectée. De plus, l'action qu'il accomplit se déroule à cet instant de l'énonciation. Dans l'exemple ci-dessus, quelqu'un dit qu'il / elle se souvient de son premier cours de danse. Une personne qui le dit accomplit l'acte de se souvenir exactement quand il / elle exécute cette énonciation. Le locuteur de cet énoncé vit l'action qu'il décrit. C'est lui qui accomplit cet acte de se souvenir et en est directement affecté. La personne qui prononce cet énoncé est le locuteur en tant qu'être du monde. En voici un nouvel exemple :

→ « Je suis vraiment contente que tu sois venue... » (Ibid., 62).

Dans l'exemple ci-dessus, le locuteur, la personne qui exécute la situation d'énonciation, exprime évidemment sa joie suite à l'arrivée d'une personne attendue. Cette joie se ressent au moment où le locuteur l'exprime. En d'autres termes, lorsque ce locuteur dit qu'elle est contente, le sentiment qu'elle ressent est la joie. Dans ce cas, le locuteur - une fois encore- est la personne qui entreprend l'action qu'il exprime. Le locuteur de cet énoncé est le locuteur en tant qu'être du monde.

Ducrot (1984a) fait référence à la différence entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde, tout en se référant également à la relation entre ces deux types de locuteurs et les énoncés performatifs. « La distinction de L et de λ me permettra de préciser ma position sur le problème des 'performatifs explicits' (...) » (201).

En parlant brièvement des énoncés performatifs, on peut résumer ainsi : Austin (1962) divise les phrases affirmatives en deux groupes ; l'un sert à décrire le monde, tandis que l'autre sert à accomplir une action. Le premier groupe qui sert à décrire s'appelle **constatifs** et l'autre qui sert à accomplir une action s'appelle **performatifs**. Observons les exemples :

→ « Le Café des Sports est éteint » (Modiano, 1981 : 102).

→ « Je te remercie de m'avoir invité » (Modiano, 1988 :69).

Dans le premier exemple, le sujet parlant dit que Le Café des Sports est éteint. C'est-à-dire que le locuteur fait une description. Il donne l'information sur le café en impliquant qu'il est fermé à ce moment-là. Cet énoncé est donc constatif. Mais dans le deuxième exemple, le locuteur présente et accomplit un acte de remerciement. Cette action se déroule là-bas, au moment de l'énonciation. Cet énoncé est donc performatif. Les énoncés performatifs reflètent l'action du moment où l'énonciation a été exécutée par le locuteur. Ils doivent donc se produire à la première personne du singulier et à l'indicatif présent comme vu dans l'exemple ci-dessus. À cet égard, il semble être similaire au locuteur en tant qu'être du monde. On peut dire que s'il y a un performatif dans un énoncé, il est réalisé par le locuteur en tant qu'être du monde. Par exemple :

→ « Je vous conseille de garder vos insignes sur vous » (Modiano, 1981 : 131).

Le détenteur de cet énoncé ci-dessus est le locuteur en tant qu'être du monde. Ce dernier exécute l'acte de donner conseil. Le personnage effectuant cette action est le locuteur lui-même. Alors, on peut facilement dire que c'est le locuteur en tant qu'être du monde. Cet énoncé est également performatif car l'acte de conseiller est exécuté pendant l'énonciation. Le locuteur décrit l'action qu'il réalise et l'accomplit au cours de l'énonciation. On voit qu'une action est accomplie par le locuteur pendant l'énonciation. Aussi, lorsque nous nous approchons des deux angles, nous voyons que le pronom personnel « *je* » ou « nous » doit être utilisé. Il est donc possible d'établir une relation entre le performatif et le locuteur en tant qu'être du monde. Prenons autre exemple :

→ « Le Café des Sports est éteint » (Modiano, 1981 : 102).

Lorsqu'on observe cet énoncé, on aperçoit qu'il consiste en un locuteur qui décrit une situation. Il n'y a pas d'élément ici, comme l'accomplissement d'une action ou l'inclusion du locuteur dans quoi que ce soit, contrairement au performatif / le locuteur en tant qu'être du monde. Cet énoncé est constatatif. Et, le détenteur de cet énoncé est le locuteur en tant que tel. On peut donc parler d'une relation de similitude entre le locuteur en tant que tel et les énoncés constatatifs.

Dans l'exemple ci-dessous, Anscombe (2005) tente de montrer la différence entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde à travers un énoncé performatif :

C'est ce qui fait en particulier la différence entre une énonciation performative comme :

(1) *Je te souhaite une bonne année.*

Et une énonciation non performative comme :

(2) *Je crois que l'année qui vient va être une bonne année pour toi.*

(2) informe des croyances de son auteur, mais ces croyances n'ont pas pour origine l'énonciation. Le *je* de (2) n'est qu'un locuteur en quelque sorte ordinaire. (1) en revanche non seulement informe des désirs de son auteur, mais attribue l'origine de ces désirs à l'énonciation elle-même. *Je* y est cette fois un locuteur en tant que tel (76).

Le performatif est également divisé en deux catégories : **performatif implicite** et le **performatif explicite** (Austin, 1962). Nous pouvons l'expliquer à travers deux exemples :

→ je te promets de travailler

→ je travaillerai

Dans le premier exemple, nous voyons que le locuteur promet explicitement de travailler en utilisant le verbe *promettre*. Dans le deuxième exemple, il dit qu'il travaillera. En effet, cela peut être considéré implicitement, dans certains contextes, comme une promesse de travailler faite par le locuteur. Afin d'approfondir notre exemple, nous pouvons créer un tel contexte basé sur un dialogue entre un père et son fils. Supposons qu'il y ait deux situations :

➤ **situation 1**

Papa : Peux-tu me promettre que tu travailleras ?

Fils : Je te promets de travailler

➤ **situation 2**

Papa : Peux-tu me promettre que tu travailleras ?

Fils : Je travaillerai

Dans la première situation, son fils dit qu'il a promis explicitement à son père qu'il travaillerait. C'est le performatif explicite. Dans la seconde situation, on voit que le garçon a promis de travailler sans même employer le verbe *promettre*. C'est le performatif implicite. Mais si nous l'évaluons hors contexte, l'énoncé *je travaillerai* est en effet un énoncé constatif. Austin (1962), cependant, ne différenciera pas assez les constatifs et les performatifs, et apporte alors à son étude une nouvelle classification composée de trois catégories :

- **Les actes locutoires**
- **Les actes illocutoires**
- **Les actes perlocutoires**

Voici les deux premières catégories qui nous permettront de mieux comprendre la différence entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde. Nous pouvons les expliquer ainsi : Lorsque un locuteur construit une phrase pour dire quelque chose, il effectue **l'acte locutoire**. Ce que le locuteur implique par cet énoncé, et le sens qu'il évoque dans le récepteur détermine la valeur de cette phrase. Cette valeur est **l'acte illocutoire**. Cette valeur varie en fonction du contexte. L'effet de cet énoncé sur l'interlocuteur et sa réaction contre cet effet est **l'acte perlocutoire**. En voici un exemple :

Imaginons que quelqu'un rende visite à un ami. Lorsqu'il demande, « Y a-t-il de l'eau ? », ce qu'il veut dire n'est pas de savoir s'il y a vraiment de l'eau dans la maison. Cette question signifie en fait qu'il a soif et qu'il veut boire de l'eau. Mais son ami comprend ce qu'il veut dire et lui apporte immédiatement un verre d'eau.

Dans cet exemple « Y a-t-il de l'eau ? » est l'acte locutoire. Ce que signifie cette phrase et le sens qu'elle évoque chez l'interlocuteur, c'est qu'il a soif, pas s'il y a de l'eau dans la maison. C'est l'acte illocutoire. Et le fait que son ami lui apporte de l'eau, c'est l'acte perlocutoire.

L'acte locutoire est le sens commun compris à partir d'un énoncé. Alors, *y a-t-il de l'eau ?* C'est supposer qu'on se demande vraiment s'il y a de l'eau. Mais de comprendre à partir de cette question que le locuteur demande de l'eau, c'est l'acte illocutoire. Un autre exemple :

Un homme avec un petit bateau amarre sur une rivière. Deux femmes viennent et l'une d'elles demande à l'homme : « Ce bateau peut-il soutenir deux personnes supplémentaires ? ». Ensuite, l'homme se lève et tend la main afin d'aider les femmes à monter sur le bateau.

Comme on le voit dans cet exemple, lorsque les femmes ont demandé si ce bateau transportait deux personnes supplémentaires, elles voulaient dire en fait qu'elles voulaient monter sur le bateau. Le batelier l'a immédiatement compris et a agi en conséquence.

La question de la femme, « Ce bateau peut-il soutenir deux personnes supplémentaires ? » est l'acte locutoire. Ce qu'elle évoquait, implicitement, était le fait de monter sur le bateau, qui est donc l'acte illocutoire. Enfin, c'est l'acte perlocutoire est alors le batelier comprenant l'intention de la femme, qui lui tend la main afin de monter.

L appartient au commentaire de l'énonciation fait globalement par le sens, λ appartient à la description du monde faite par les assertions intérieures à ce sens. Ce qui est caractéristique des performatifs dits « explicites », c'est que des assertions sur λ y sont utilisées pour montrer les modalités selon lesquelles l'énonciation est prise en charge par L (Ducrot, 1984a : 203).

Suite à tous ces exemples, on peut dire que le locuteur en tant que tel exécute l'acte locutoire. Cela signifie qu'il accomplit l'acte d'énonciation. C'est la personne qui prononce, dont les mots émanent, qui accomplit l'acte de parler et décide des mots qu'il va employer afin de se faire. Mais le locuteur en tant qu'être du monde entre en jeu au niveau du sens. Il est responsable de l'acte illocutoire. Si un locuteur en tant que tel exécute l'acte illocutoire, s'il est responsable de ce qu'il dit, on l'appelle alors le locuteur en tant qu'être du monde.

Si l'on m'accorde en effet que le verbe souhaiter de la formule « Je souhaite... » est utilisé d'abord pour une assertion d'ordre psychologique, il faut dire que son sujet, le pronom je, renvoie à λ : ce n'est pas en tant que locuteur qu'on éprouve le désir, mais en tant qu'être du monde, et indépendamment de l'assertion qu'on en fait. En revanche, l'acte de souhait, qui n'existe que dans la parole où il se réalise, appartient typiquement à L : L fait l'acte de souhait en assertant que λ désire (Ducrot, 1984a : 202).

Afin de résumer, le locuteur en tant que tel est la personne qui existe avec l'émergence de tout énoncé, qui est responsable de l'énonciation, et dont l'énoncé est jugé par le sens global donné par les mots. Ainsi, par exemple, lorsqu'on affirme *le chat est sur l'arbre*, le locuteur ne parle pas de lui-même, il n'y a pas d'émotion dans cet énoncé. Aucune action n'est entreprise ou accomplie. Il s'agit de la description d'un état du monde. C'est un énoncé constatif. Le détenteur de cet énoncé est le locuteur en tant que tel.

Le locuteur en tant qu'être du monde se révèle lorsque le locuteur parle de lui-même, accomplit une action au cours de l'énonciation, utilise « je » et est affecté par l'action qu'il exécute pendant l'acte de parler. L'énoncé performatif en est l'exemple parfait. Par exemple, lorsqu'on dit « je vous invite pour fêter cette étrange coïncidence à boire un

alcool de prune » (Modiano, 1981 : 178), on voit que l'acte d'invitation se réalise pendant l'énonciation. Le locuteur utilise le pronom personnel « *je* » à l'indicatif présent, accomplissant une action. Ici, on observe le locuteur en tant qu'être du monde.

2. L'énonciateur est l'instance à qui sont attribués les points de vue exprimés dans la phrase. Les énonciateurs sont des points de vue ou des voix véhiculés à travers l'énoncé produit par le locuteur. Ils se cachent dans l'énoncé où le locuteur s'exprime.

3. Le producteur empirique est l'instance qui est matériellement responsable de la production de l'acte d'énonciation. Il n'a pas d'importance linguistique dans la perspective de Ducrot.

Quelles sont les propriétés de ce sujet ? D'abord il est chargé de toute l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé. Ainsi, dire qu'un certain X sujet de l'énoncé « Il fait beau » prononcé à tel instant en tel lieu, c'est attribuer à X le travail musculaire qui a permis de rendre audibles les mots Il fait beau ; et c'est lui attribuer aussi l'activité intellectuelle sous-jacente formation d'un jugement, choix des mots, mise en œuvre de règles grammaticales. Deuxième attribut du sujet : être l'auteur, l'origine, des actes illocutoires accomplis dans la production de l'énoncé (actes du type de l'ordre, de la demande, de l'assertion, etc.) (Ducrot, 1984a : 189).

De même que Genette (1972 : 226), sous le terme de voix, a défini différents rôles pour l'auteur, le narrateur et les personnages, et les a différenciés en fonction de leurs rôles dans le texte. Ducrot divise le sujet parlant en trois titres principaux : le producteur empirique, le locuteur et l'énonciateur. Le producteur empirique représente l'auteur ; il produit le texte. Le locuteur représente le narrateur du texte. Il raconte l'histoire, c'est-à-dire qu'il exécute l'énonciation du récit. Enfin, le personnage représente les énonciateurs comme des éléments qui véhiculent des voix et des points de vue différents.

La personne affirmant être le locuteur d'un énoncé et son producteur empirique peuvent représenter différentes personnes. C'est là que réside la différence entre le locuteur et le producteur empirique. Prenons, par exemple, un contrat à signer entre une personne qui signe un contrat de travail avec le directeur de l'entreprise. Un tel contrat contient brièvement un texte d'accord et la signature de l'employé. Ce contrat a deux sujets parlants ; l'un est l'employeur qui a produit le texte et l'autre est l'employé qui est le propriétaire de cette signature. À partir de cet exemple, on peut dire que l'employé est le locuteur et que l'auteur du contrat est le producteur empirique.

Prenons l'exemple que vous soyez allé solliciter les services d'un avocat. Vous lui avez demandé de vous préparer un texte de défense sur un sujet quelconque. L'avocat a rédigé le texte en votre nom. Vous l'avez également lu et signé. Dans ce contexte, l'avocat est le producteur empirique et vous devenez le locuteur. Même si le texte de défense est

produit du fait de vos mots, c'est l'avocat qui produit le texte. C'est-à-dire qu'il en devient le producteur empirique. Vous devenez le locuteur, la personne citée dans le texte que vous avez signé. Analysons l'exemple d'Anscombe (2005) :

Bien entendu, il peut se faire que l'auteur empirique de l'énoncé soit différent de l'être dont l'énoncé dit qu'il est le sujet parlant, de l'être à qui l'énoncé attribue sa propre énonciation, et qui est le locuteur. La différence apparaît dans un contrat d'achat, par exemple. Un tel contrat comporte, en simplifiant, un texte notarié, et la signature de l'acheteur. On peut remarquer qu'un tel « énoncé » comporte deux sujets parlants, à savoir le notaire (auteur de l'acte notarié), et le firmataire (auteur de la signature), et un seul locuteur, à savoir le firmataire. (76)

Ducrot utilise les analogies du théâtre et du roman afin de mieux comprendre, en admission que les définitions sont complexes tant dans leur expression que dans leur compréhension :

Incapable pour l'instant de surmonter ces difficultés dans le cadre d'une construction théorique, je me contenterai de comparaisons, avec le théâtre d'abord, puis avec le roman. Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. L'auteur met en scène des personnages qui, dans ce que j'ai appelé au § 3, d'après Anne Reboul, une première parole », exercent une action linguistique et extralinguistique, action qui n'est pas prise en charge par l'auteur lui-même. Mais celui-ci peut, dans une « seconde parole », s'adresser au public à travers les personnages : soit qu'il s'assimile à tel ou tel dont il semble faire son représentant (lorsque le théâtre est directement didactique), soit qu'apparaisse significatif le fait même que les personnages parlent et se comportent de telle ou telle façon. D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au gue, moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes (205).

Cette distinction entre les concepts de locuteur et d'énonciateur est l'un des aspects les plus originaux de Ducrot, connu comme le fondateur des études de la polyphonie linguistique. Selon lui, le locuteur est la personne qui exécute l'énonciation. Mais il peut y avoir plus d'un énonciateur prônant des idées différentes au sein d'un énoncé. Ces énonciateurs peuvent être des personnes physiques ou éventuellement des personnes abstraites. Pour lui, les énonciateurs sont des personnes virtuelles avec des idées et des points de vue potentiels mais non prononcés. Ces discours potentiels constituent le contenu d'un énoncé. Dans ce cas, le locuteur est la personne qui articule les différentes idées et représentations des énonciateurs.

D'où l'idée que le sens de l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de l'énonciation, peut y faire apparaître des voix qui ne sont pas celles d'un locuteur. J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur

position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot, 1984a : 204).

Pour une meilleure compréhension, essayons d'expliquer la différence parmi le producteur empirique, le locuteur et l'énonciateur à travers quelques exemples d'œuvres choisies comme corpus :

→ « Vous ne m'écoutez pas » (Modiano, 1998 : 18).

Dans l'énoncé ci-dessus, il est possible de voir qu'il y a plus d'une voix. Tout d'abord, on remarque qu'au moins deux personnages parlent. La présence du locuteur et d'un individu qui ne l'écoute pas est évidente. En voici un autre exemple :

→ « Lui, il ne m'a pas reconnu » (Modiano, 1991 : 42).

Ici, l'énonciateur caché « Moi, je l'ai reconnu » mais « Lui, il ne m'a pas reconnu ».

Le contraste entre ces deux pdv rend cet énoncé polyphonique.

J'ai pensé à elle, hier après-midi, en croisant devant les grilles du Luxembourg un homme vêtu d'un pull-over de shetland usé, et dont les cheveux bruns et le nez en bec d'aigle **me rappelaient quelqu'un. Mais oui, je le rencontrais souvent dans le café ou cette amie me donnait rendez-vous.** Un certain François, surnommée 'le Philosophe', sans doute parce qu'il était professeur de philosophie dans un cours privé. **Lui, il ne m'a pas reconnu** (Ibid., 1991 : 42).

Lorsque l'on analyse le contexte textuel ci-dessus dans cet énoncé, on apprend que le locuteur connaissait cet homme nommé François, et le rencontrait fréquemment dans le café qu'il fréquentait à la suite de ces rencontres, le locuteur l'a reconnu. Et, elle pensait alors qu'il la reconnaîtrait également. Mais ce ne fut pas le cas. Il était probable que François l'ait reconnu. Mais cette possibilité annulée crée le pdv₁, qui est un énonciateur.

Pdv₁ → Je l'ai reconnu. Lui, il m'a reconnu, aussi.

Pdv₂ → pdv₁ est faux → Lui, il ne m'a pas reconnu.

On en conclut qu'à travers ces exemples, un seul et même énoncé peut accueillir plus d'une voix ou d'un point de vue, et qu'il n'est pas possible de parler de l'unicité du sujet parlant. En ce sens, si l'on examine ces énoncés comme les sujets parlants de Ducrot, quel en serait alors le résultat ? En voici la réponse :

➤ Le premier exemple évoque que la personne physique, qui effectue la situation d'énonciation, à savoir qui dit « Vous ne m'écoutez pas » est la personne responsable de l'énonciation et donc, il est le locuteur. Le locuteur est la personne qui exécute l'énonciation. De plus, des marques telles que « moi », appartenant à la première personne du singulier confortent la définition de locuteur selon Ducrot. Quant au second exemple

précédemment évoqué, la personne qui exécute l'acte d'énonciation est la personne qui possède l'énoncé « Lui, il ne m'a pas reconnu ». En ce sens, il est donc le locuteur.

➤ Les énonciateurs, en revanche, sont des personnes censées exprimer leur point de vue ou leur voix à travers l'énoncé produit par le locuteur. Leurs paroles, leur point de vue se cachent dans l'énoncé que le locuteur s'exprime. Ainsi, dans l'énoncé (1), si le locuteur implique que l'interlocuteur ne l'écoute pas, cela signifie qu'il attend une réponse, mais l'interlocuteur ne lui répond pas. Afin de comprendre cela, des faits doivent faire transparaître que le locuteur n'est pas écouté. Par exemple, on peut supposer que la personne n'a pas répondu à une question qu'il a posée. De même, il se peut qu'il fit autre chose au moment du discours du locuteur. il s'occupait d'une autre chose lorsque le locuteur parlait. Toutes ces idées potentielles appartiennent à l'énonciateur. On ne les voit pas toujours clairement, en revanche, on n'effectue ces inférences qu'en considérant l'énoncé du locuteur. Prenons un tout autre exemple afin de pousser notre raisonnement un peu plus loin :

→ « Ainsi, cet homme que j'avais côtoyé pendant des mois **ne** s'appelait **pas** Philippe de Pacheco » (Modiano, 1991 : 83).

Lorsque cette phrase est analysée polyphoniquement, il est possible de mentionner l'existence de deux points de vue opposés dans un seul énoncé. Les deux pdv sont liés au même locuteur. Le premier pdv est que le locuteur estimait que le nom de cet homme qu'il avait côtoyé pendant des mois s'appelait Philippe de Pacheco. Le deuxième représente le fait qu'il ne s'appelait pas Philippe de Pacheco.

Pdv₁ → Cet homme que j'avais côtoyé pendant des mois s'appelait Philippe de Pacheco.

Pdv₂ → C'est faux. Cet homme que j'avais côtoyé pendant des mois **ne** s'appelait **pas** Philippe de Pacheco.

Ces deux pdv opposés rendent cet énoncé polyphonique. Comme dans cet exemple, il est possible de parler de l'existence de nombreux points de vue à partir d'un seul énoncé. Maintenant, lorsqu'on aborde ces énonciateurs potentiels avec une approche Ducrotienne comme les sujets parlants, on obtient les conclusions suivantes :

➤ La personne physique qui effectue la situation d'énonciation, c'est-à-dire qui dit « Cet homme que j'avais côtoyé pendant des mois **ne** s'appelait **pas** Philippe de Pacheco » est la personne responsable de la situation d'énonciation et il est donc le locuteur. Le locuteur est celui qui exécute l'énonciation.

➤ Les énonciateurs, en revanche, sont des personnes censées exprimer leur point de vue ou leur voix à travers l'énoncé produit par le locuteur. Leurs paroles, leur point de vue se cachent dans l'énoncé que le locuteur s'exprime. Le fait que locuteur pensait que le nom de l'homme qu'il avait côtoyé des mois était Philippe de Pacheco est un pdv positif antérieur de locuteur, et elle assume la tâche d'un énonciateur. Pdv₁ est l'énonciateur. Pdv₂ est le locuteur. Celui qui a produit cette énonciation, autrement dit, Patrick Modiano, est le producteur empirique.

Si l'on analyse les exemples de polyphonie donnés par Ducrot (1984a), on peut distinguer quatre types de polyphonie au sein de sa théorie, selon les types d'instances mobilisées :

1. Polyphonie avec deux énonciateurs. C'est le cas de la négation polémique, « ce mur n'est pas blanc » : Selon Ducrot (1984a), le locuteur met en scène deux énonciateurs défendant des points de vue contraires. L'un des deux est assimilé au locuteur et l'autre à l'énonciateur.

Pdv₁ → Ce mur est blanc

Pdv₂ → pdv₁ est faux → Ce mur n'est pas blanc

Dans l'exemple canonique de Ducrot « *Ce mur n'est pas blanc* », deux points de vue sont présentés, l'un affirmant que « *Ce mur est blanc* » et l'autre, à l'inverse, affirmant que « *C'est faux* ». Pdv₂ est le locuteur qui exécute l'acte d'énonciation. Pdv₁ est un autre point de vue potentiel d'un autre locuteur. C'est un sens que l'on peut déduire de cet énoncé. Il est donc énonciateur. C'est un point de vue potentiel qui pourrait prétendre que le mur est blanc. Dans la négation polémique, il s'agit d'un refus à une affirmation positive antérieure, comme on peut le déduire par l'exemple ci-dessus. C'est pourquoi, le pdv₂ est attribué au locuteur, étant donné que le locuteur s'oppose à un autre point de vue positif antérieur (pdv₁).

Prenons un exemple du corpus :

→ « **Celui de maintenant ne porte pas** de culotte de cheval, dit Odile. » (Modiano, 1981 : 86)

Cet énoncé est polémique car il contient deux pdv opposés. On parle ici du patron de la boîte de nuit où travaille Odile comme chanteuse. Considérons le contexte textuel : « Je connaissais **le patron de cette boîte**, mais ça ne doit plus être le même, dit Bejardy. Tu sais, Jean-Claude... **un type qui était toujours en culotte de cheval...** — **Celui de maintenant ne porte pas de culotte de cheval**, dit Odile » (Ibid., 1981 : 86). Il y a un dialogue entre les protagonistes du livre, Odile et Bejardy. Dans cet exemple, l'énoncé

négatif possède un pdv positif antérieur. Odile s'oppose à l'idée que son patron porte toujours une culotte de cheval. Elle implique également que le patron précédent portait toujours de culotte de cheval :

Pdv₁ → Le patron de cette boîte porte toujours de culotte de cheval.

Pdv₂ → Celui de maintenant ne porte pas de culotte de cheval

Même si on ne reprend pas le contexte textuel dans cet énoncé, le point de vue positif est évident. Le responsable de cette évidence est « *celui de maintenant* ». Cela implique : *Le précédent portait de culotte de cheval. Mais, celui de maintenant ne porte pas de culotte de cheval.* Ils'agit d'une concession, d'une comparaison entre deux patrons (le précédent et celui de maintenant) de la boîte en question, ce qui constitue une opposition entre deux pdv. Cet énoncé est polémique.

2. Polyphonie avec deux locuteurs. C'est le cas du discours direct rapporté. Il existe deux locuteurs : le locuteur principal et le locuteur secondaire. Ducrot (1984a) dit ainsi :

Si Pierre dit « Jean m'a dit : Je viendrai » comment analyser, en ce qui concerne le locuteur, le discours de Pierre pris dans sa totalité ? On y trouve deux marques de première personne qui renvoient à deux êtres différents. Or on ne peut pas y voir deux énoncés successifs, le segment *Jean m'a dit* ne pouvant pas satisfaire l'exigence d'indépendance contenue dans ma définition de l'énoncé : il ne saurait être présenté comme « choisi pour lui-même ». Je suis donc obligé de dire qu'un énoncé unique présent ici deux locuteurs différents, le locuteur premier étant assimilé à Pierre et le second à Jean. (196)

Il serait plus judicieux de le soutenir à travers des exemples, afin de mieux le comprendre : « La dernière fois que nous sommes allés au cours de danse, papa m'a dit : Catherine, c'est drôle...j'ai connu dans le temps ton professeur, Madame Dismaïlova... » (Modiano, 1988 : 77).

En se basant sur les exemples ci-dessus, on aperçoit qu'il y a deux locuteurs différents. Le premier est Catherine, le locuteur principal, qui a cité les paroles de son père. L'autre est le père dont les paroles sont citées, le locuteur secondaire. Il s'agit ici d'une double énonciation. De tels énoncés ont à la fois deux locuteurs, et deux énonciations différentes. Le moment et le lieu d'exécution de ces deux énonciations sont complètement différents. Autrement dit, la situation d'énonciation de ces énoncés est distincte. La responsabilité de l'énoncé cité appartient donc au deuxième locuteur, le papa, tandis que c'est Catherine, le sujet parlant de cet énoncé, qui est responsable de l'énonciation de celui-ci "l'énoncé".

3. Polyphonie avec un seul énonciateur indiqué pour désigner une personne différente du locuteur.

C'est le cas avec l'ironie, selon Ducrot.

Nous pouvons définir l'ironie comme impliquer le contraire de ce qui est dit. C'est-à-dire, quand nous mettons en pratique l'ironie, nous impliquons le contraire de ce que nous faisons paraître. Elle représente une certaine moquerie de la personne ou de l'événement, en se référant au contraire. En abrégé, l'ironie serait l'expression dans laquelle on entend le contraire de ce qui est dit. En d'autres termes, l'action dite ou accomplie vise à attirer la rumeur ou l'action opposée au point de contradiction sous son apparence sérieuse.

L'ironie souligne indirectement ce que l'on entend dire par des gestes, des mimiques et des intonations. Si l'on se réfère à la pertinence de l'ironie pour la polyphonie, logiquement, afin de pouvoir faire de l'ironie, il faut qu'il y ait un événement ou un énonciateur qui pousse le locuteur à le faire. Une jeune femme qu'un petit ami laisse attendre dit alors à son arrivée : « Tu es tellement ponctuel ! Je ne t'ai quasiment pas attendu ». Elle souhaite ainsi pointer du doigt le retard de son petit ami en étant ironique. Dans cet énoncé, la jeune femme est alors le locuteur. Elle effectue l'énonciation. Le fait que le petit ami de la jeune femme soit en retard, est dissimulé dans l'énoncé ironique du locuteur, est en vérité un énonciateur. C'est en analysant cela qu'on aperçoit que les expressions ironiques sont polyphoniques. Considérons l'exemple de Ducrot (1984a) : « Z a prétendu qu'il pourrait achever son article à temps, N a déclaré cela impossible. Ayant fini l'article dans les délais, Z, en le présentant à N, commente ironiquement : Tu vois, je n'ai pas achevé l'article à temps » (222).

Lorsque on examine cet exemple, c'est N, qui dit qu'il est impossible pour Z de terminer l'article à temps. Z qui termine l'article à temps et dit « Tu vois, je n'ai pas achevé l'article à temps » est le locuteur. On peut entrevoir les choses ainsi :

Pd_{v1} (celui de N) → C'est impossible pour toi d'achever ton article à temps.

Pd_{v2} (celui de Z) → Tu vois, je n'ai pas achevé l'article à temps

Pd_{v1} qui dit à Z qu'il est impossible de terminer l'article à temps n'est autre qu'un autre locuteur qui dit le contraire de ce que dit le locuteur (Z). C'est donc un énonciateur. Z parlant en réponse est le locuteur en tant que détenteur de l'énonciation.

Dire le contraire de ce que l'on veut dire, qui est la base de l'ironie, se manifeste en polyphonie comme dire le contraire de ce qu'un locuteur potentiel. Il conviendrait de terminer ce sous-chapitre par une citation très appropriée et explicative.

Oswald illustre avec l'exemple suivant : si quelqu'un me dit un jour qu'il va pleuvoir demain et je vois cette personne le lendemain par une journée ensoleillée, je peux lui dire, "Tu vois, il pleut." Mon énoncé ironique (qui dit le contraire de ce qui est le cas) est la mise en scène de moi-même en tant que locuteur (je suis le responsable empirique de l'énoncé), mais l'énoncé est en même temps la mise en scène d'un énonciateur qui serait la personne qui m'avait dit qu'il allait pleuvoir. Je ne fais que répéter ce qu'il a dit avec l'effet de l'ironie (et probablement de moquerie) (Clive, 2006).

Ce que nous constatons dans tous ces exemples, c'est que les énoncés ironiques, qui disent le contraire de ce que l'on veut dire, sont en fait polyphoniques.

4. Polyphonie du locuteur en tant qu'être du monde différent du locuteur-*en-tant-que-tel*. C'est le cas de l'auto-ironie. C'est une forme d'ironie dirigée contre soi-même.

La capacité de rire de vous-même est l'une des meilleures définitions pour ce terme. Puisque vous êtes la personne qui rit et la personne dont vous vous moquez, il y a deux locuteurs en tant qu'être du monde. Illustrons cela avec un exemple concret : vous êtes dans un café avec vos amis. Vous avez raconté quelques histoires drôles mais personne n'a ri. Alors vous ne parlez plus. Un de vos amis a demandé :

Ami : « Pourquoi tu ne parles pas ? »

Vous : « J'ai peur que si je parle, allez-vous fendre la poire parce que je suis si drôle ».

Il y a une auto-ironie dans cet exemple. Ce que l'on veut dire ici, c'est : « J'ai peur de vous ennuyer si je parle parce que je ne suis pas drôle du tout. » Il peut être analysé polyphoniquement ainsi :

Pdv₁ → J'ai peur de vous ennuyer si je parle parce que je ne suis pas drôle du tout.

Pdv₂ → J'ai peur que si je parle, allez-vous fendre la poire parce que je suis si drôle.

Tous les deux énoncés représentent le locuteur en tant qu'être du monde. Ce qu'il veut dire, c'est pdv₁. Mais ce qu'il dit en exécutant l'acte de l'énonciation est pdv₂. Pdv₁ est énonciateur. Dans ce cas, le locuteur en tant qu'être du monde est à la fois l'énonciateur et le locuteur. On ne peut pas parler de l'existence de deux locuteurs différents. Cependant, il y a deux énonciateurs différents qui sont les mêmes personnes. Celui qui parle, dans chacun de deux points de vue, parle de lui-même. Seulement, ce qu'il dit et ce qu'il veut dire est différent. Puisqu'il y a plus d'un point de vue dans l'auto-ironie, on peut parler de la présence de polyphonie.

La question est de savoir si, selon Ducrot, ce dernier cas est un type ou un sous-type du troisième. Ce que Ducrot a appelé le locuteur en tant qu'être du monde est en fait

une entité dont la principale caractéristique est de présenter un point de vue. En ce sens, il n'est rien d'autre qu'un énonciateur. La ScaPoLine distinguerait les types trois et quatre car le type quatre est un cas de polyphonie interne. Le type trois, quant à lui, est un cas de polyphonie externe (Nølke et al 2004 : 52-53). Les phrases polyphoniques sont structurellement divisées en deux : la polyphonie externe et la polyphonie interne. Ceux-ci sont différenciés selon qu'il y ait un autre être discursif que le locuteur dans un énoncé. La polyphonie externe est évidente si l'on peut parler de l'existence d'au moins un être discursif autre que le locuteur. « Exemples de polyphonie externe : le pdv introduit par 'puisque', par 'il paraît que', le discours rapporté, la diaphonie, la négation métalinguistique » (Dendale&Coltier, 2006 : 289). « Exemples de polyphonie interne : les constructions avec présupposition, les pdv introduits par 'il me semble que, je me demande si, le subjonctif' » (Ibid., 2006 : 289). La base de cette typologie est la source des points de vue dans l'énoncé. En voici un exemple :

« Je me suis demandé **si ce n'était pas le propriétaire du café** » (Modiano, 1991 : 124).

Dans cet exemple, nous voyons une présupposition introduite par *je me demande si*. Cette structure est considérée comme un marqueur polyphonique puisqu'elle contient toujours deux possibilités opposées.

Pdv₁ → c'était le propriétaire du café

Pdv₂ → ce n'était pas le propriétaire du café

Elle indique une indécision entre les deux possibilités. Il y a deux énonciateurs opposés liés au même locuteur. Dans ce cas, il s'agit d'une polyphonie interne.

« Elle m'a dit : 'Tu vas faire une promenade, mon petit vieux... Reviens dans une heure...Ce soir, je t'invite au restaurant et après on ira au cinéma'... » (Ibid., 1991 : 118).

Dans cet exemple, l'existence de deux êtres discursifs avec des points de vue différents est clairement visible. En ce sens, cela représente un bon exemple de polyphonie externe.

Cette petite classification montre que la polyphonie peut être considérée comme la coprésence d'au moins deux entités discursives, deux entités qui ne partagent pas le même point de vue et / ou qui ne représentent pas la même personne.

1.4.2 La polyphonie de Nølke et La ScaPoLine

Un groupe de linguistes et littéraires scandinaves, dont faisait partie Henning Nølke, décidèrent d'effectuer des recherches sur la polyphonie. En 1999, ils fondent alors la

ScaPoLine. Ils ont tous eu pour inspiration première Bakhtine. Ils réalisèrent qu'il y avait un manque de théorisation dans ce domaine, conduisant à de nombreux malentendus et ils décidèrent avant tout de faire une distinction entre polyphonie linguistique et polyphonie littéraire. Le groupe de linguistes décida alors de créer une théorie de la polyphonie entièrement basée sur des faits linguistiques et fonda la ScaPoLine. Ils se présentèrent ainsi : « Nous avons développé une théorie linguistique de la polyphonie que nous avons baptisée la théorie SCandinave de la POLyphonie LINguistiquE, abrégée en ScaPoLine » (Nølke, Fløttum & Norén, 2004 : 17).

La théorie scandinave de la polyphonie linguistique est fondamentalement parallèle à la théorie de la polyphonie de Ducrot. Les linguistes scandinaves ont alors l'intention de la développer et de la rendre plus évidente en introduisant des définitions de plus en plus claires. Cependant, les polyphonistes scandinaves n'ont pas l'intention de mener leurs études de polyphonie au niveau de la langue, en se basant uniquement sur la langue comme Ducrot et nombre de ses disciples. Ils visent en même temps, à faire des analyses textuelles au niveau de la parole, à l'aide des littéraires de leurs groupes. Ils affirment alors :

Si notre source d'inspiration essentielle a été l'approche Ducrotienne, nos visées et nos ambitions divergent donc radicalement de celles de Ducrot. Alors que le but avoué de Ducrot est de fournir une description sémantique de la langue, en principe en complète indépendance de la parole, notre objectif est de développer un appareil opérationnel d'analyses textuelles (Ibid., 2004 : 21)

Nølke affirme que Ducrot n'a pas complètement défini la théorie de la polyphonie. La ScaPoLine vise alors à compléter ces définitions manquantes. Leur définition de la polyphonie est que : « Si la phrase véhicule plus d'un pdv (point de vue), on la qualifiera de polyphonique » (Nølke et al, 2004 : 52). Le *point de vue* doit être souligné ici, car le terme de point de vue passe au premier plan dans l'école scandinave, différemment des définitions de Ducrot. Tandis qu'il utilise plutôt le terme *voix*, la ScaPoLine préfère l'interpréter comme un point de vue.

En principe, la ScaPoLine adopte une approche polyphonique fidèle à la conception polyphonique de Ducrot. Les deux écoles ont la même origine et source d'inspiration, Bakhtine.

La ScaPoLine souhaite présenter une théorisation dans le cadre descriptif. Elle vise à découvrir les distinctions implicites chez Ducrot et à leur apporter de nouveaux termes. On vise ici à présenter l'approche de Ducrot et la ScaPoLine de manière comparative et à démontrer les innovations introduites par la ScaPoLine.

Tout d'abord, il y a une configuration dans la ScaPoLine. Cette configuration est mise en place par le locuteur. Nous parlons de quatre éléments : l'un est le locuteur lui-même, et les trois autres sont des éléments créés par le locuteur :

1. Le **locuteur-en-tant-que-constructeur** (abrégé en **LOC**) prend la responsabilité de l'énonciation. Il construit les éléments dont se compose la configuration polyphonique (Nølke et al., 2004 :30).

Quant au locuteur, si on se souvient un peu, selon le cadre de Ducrot, la définition qu'il donne au locuteur et de la façon dont il le met en œuvre lui donne les statuts ci-dessous.

Le locuteur selon Ducrot (1984a) est :

- celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'acte d'énonciation
- celui qui est indiqué dans l'énoncé par les marques de la première personne telles que les pronoms ou les adjectifs possessifs
- celui qui met les énonciateurs en scène, il est comme un producteur ou un réalisateur.

Ce qui est vraiment nouveau dans la ScaPoLine, c'est qu'il redistribue les différentes fonctions et caractéristiques du locuteur sur différentes instances, dont certaines nouvellement créées. L'une d'eux est LOC, le locuteur en tant que constructeur. Les caractéristiques de cette entité sont les suivantes :

- LOC assume la responsabilité de l'acte d'énonciation. C'est aussi ce que fait le locuteur de Ducrot.
- LOC construit les éléments composant la configuration polyphonique. Il met en scène les êtres discursifs comme des images de personnes linguistiques. C'est aussi ce que fait le locuteur de Ducrot.
- Selon Nølke, LOC, non seulement crée des images des autres et de lui-même, mais est lui-même une image, une image non pas du locuteur bien sûr, mais du *speaker*, où le mot *speaker* est pris par Nølke dans un sens non-technique, afin de se référer à un individu de la première personne grammaticale.
- LOC est toujours présent dans l'énoncé. Ce n'est pas le cas du locuteur de Ducrot (1984a), qui peut être absent, notamment dans des propos historiques. c'est parce que le locuteur de Ducrot parle dans le temps réel de l'énonciation. Mais LOC de la ScaPoLine, en tant que constructeur du sens, peut parler à tous les temps.

Il met les êtres discursifs, les images des participants au discours, en scène. Lui-même n'y entre jamais. À cet égard, bien que cela rappelle l'élément *le producteur empirique* de Ducrot, ce n'est pas exactement son équivalent. En cela, on peut dire que LOC représente un mélange des sujets parlants de Ducrot. LOC est le producteur empirique parce qu'il prépare toutes sortes de supports pour la formation du sens d'énoncé, même s'il n'exprime pas sa propre opinion. Tout comme un chef d'orchestre qui n'est pas lui-même un créateur de musique mais qui organise tout pour la création de son art. Il est donc considéré comme le responsable de la musique interprétée par les musiciens au sein de l'orchestre bien qu'il ne soit pas musicien. C'est un locuteur. Car il exécute l'acte de l'énonciation. C'est l'énonciateur parce qu'il véhicule un point de vue le cas échéant.

Pour employer une fois de plus la métaphore théâtrale bien connue, on peut dire que chaque énoncé est un drame dont LOC est à la fois l'auteur et le metteur en scène. LOC communique donc à travers des acteurs qu'il met en scène. Il n'entre jamais lui-même en scène, mais il peut faire parler un acteur en son nom (Nølke et al., 2004 :31).

Comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, lorsque l'on considère une œuvre théâtrale, si on l'évalue selon la classification de Ducrot, on pourrait dire que l'auteur de cette œuvre est le producteur empirique, le narrateur est le locuteur et enfin, les acteurs sont des énonciateurs reflétant les points de vue de l'auteur. « LOC est à la fois l'auteur et le metteur en scène » (Ibid., 2004 : 31). Cela veut dire que LOC est à la fois le producteur empirique et le locuteur selon la classification de Ducrot. « LOC communique donc à travers des acteurs qu'il met en scène » (31). Selon cette citation, on peut dire qu'il véhicule ses points de vue à travers les acteurs. Les acteurs qu'il a produits sont les énonciateurs de ses points de vue. La ScaPoLine semble avoir rassemblé les sujets parlants de Ducrot sous un seul concept et l'a équipé de toutes ces tâches.

2. Les **points de vue** (abrégés en **pdv**) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv (Nølke et al., 2004 :30).

La ScaPoLine déclare explicitement qu'elle a supprimé le terme d'énonciateur utilisé par Ducrot (Ibid., 30). La notion d'énonciateur de Ducrot est cependant conservée sous la forme de deux autres notions ;

1. Source d'un point de vue
2. Être discursif

Pour la ScaPoLine, les sources des points de vue sont des variables, au même titre que les énonciateurs pour Ducrot. Ils sont instanciés par l'un des différents êtres discursifs

autre que le locuteur. Contrairement à Nølke et la ScaPoLine, Ducrot ne parle pas d'instanciation de son énonciateur par une entité discursive spécifique, mais il parle d'assimilation. Dans son analyse canonique de la négation polémique, le locuteur L s'assimile à l'énonciateur E₂, qui défend le pdv négatif :

« Ce mur n'est pas blanc » (Ducrot, 1972 : 38).

Polyphoniquement, on analyse ainsi :

Pdv₁ → Ce mur est blanc.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. C'est-à-dire, ce mur n'est pas blanc.

On a nettement l'impression que deux points de vue (incompatibles) cohabitent :

(2') pdv₁ : 'ce mur est blanc'

Pdv₂ : 'pdv₁ est injustifié'

Si l'émetteur s'est servi de la négation, c'est parce que quelqu'un pense (ou aurait pu penser) que le mur est blanc (pdv₁), ce qui est contraire à l'opinion de l'émetteur (pdv₂) (Nølke et al., 2004 : 27).

Celui qui dit *ce mur n'est pas blanc* est donc le locuteur qui est responsable de l'acte de l'énonciation. La personne qui possède le pdv₂ s'assimile à l'énonciateur à qui sont attribués les points de vue exprimés dans la phrase.

Selon la ScaPoLine, dans un énoncé, il y a au moins un point de vue responsable du sens. Autrement dit, contrairement à d'autres unités, le terme *point de vue* est indispensable pour une phrase polyphonique. « Contrairement aux autres entités construites, il y a toujours au moins un pdv qui est marqué dans la signification d'une phrase. En ce sens, les pdv constituent l'ossature de la structure polyphonique » (Ibid., 31). C'est donc en fait la définition de base de la polyphonie pour la ScaPoLine. Si un énoncé a plus d'un point de vue, il est polyphonique. Si une phrase ne contient pas d'autres points de vue, s'il n'y a qu'un seul point de vue attaché à un locuteur, alors nous appellerons cette phrase monophonique. Pour la ScaPoLine, donc, l'existence de la polyphonie dépend de la richesse des points de vue dans un énoncé. Chaque discours contient un autre discours. Toute phrase est prononcée en réponse à un point de vue qui a déjà été dit ou qui le sera probablement à l'avenir. Quand on considère cette optique, tous les discours sont polyphoniques.

3. Les **êtres discursifs sources des pdv** (abrévés en **ê-d**) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources. « Formellement, construits par LOC, ce sont des entités susceptibles de saturer la variable 'être la source d'un pdv', ce qui est leur propriété constitutive. » (Ibid., 37).

Le LOC crée les êtres discursifs comme des images des personnes linguistiques dans un discours. Ces personnes sont représentées dans le cadre de l'énoncé par des noms propres ou des pronoms personnels. Dans la terminologie de Ducrot, l'énonciateur s'est chargé de cette tâche. La ScaPoLine, quant à elle, les appelle les êtres discursifs comme la source des points de vue différents et multiples au sein d'un énoncé.

LOC construit les êtres discursifs (désormais abrégé en ê-d) comme des *images* de différentes 'personnes linguistiques' présentes dans le discours (le texte), une personne linguistique étant une entité de l'univers de discours, c'est-à-dire une entité à laquelle on peut établir un lien de référence linguistique. Il s'ensuit que ces personnes linguistiques peuvent être représentées linguistiquement par des syntagmes nominaux, des noms propres ou des pronoms personnels, etc. Si c'est le cas, les ê-d construits comme leurs images sont dits être marqués dans la signification par ces éléments morphosyntaxiques ou lexicaux (Ibid., 37).

Les êtres discursifs sont des images des participants au discours, du locuteur et de l'auditeur, ou d'autres êtres mentionnés dans le discours. Les êtres discursifs sont donc eux-mêmes, d'un certain sens, des variables pour les différentes personnes linguistiques, au même titre que les énonciateurs de Ducrot. Les sources des pdv et les êtres discursifs sont équivalents, dans la ScaPoLine, à la notion d'énonciateur de Ducrot. Ils sont instanciés dans les textes par des êtres plus concrets. Les êtres discursifs sont à la fois les sources des points de vue et leurs responsables dans un énoncé. En ce sens, ils constituent la source des points de vue. Reprenons l'exemple que nous avons employé précédemment :

« Vous ne m'écoutez pas » (Modiano, 1998 : 18).

Dans cet énoncé, nous avons dit qu'il est possible de voir plus d'une voix ; celle du locuteur et d'une autre personne qui ne l'écoute pas, autrement dit, celle de l'auditeur. Selon les sujets parlants de Ducrot, la personne physique qui réalise la situation d'énonciation c'est-à-dire qui dit « *Vous ne m'écoutez pas* » est le personnage responsable de l'énonciation, et donc le locuteur. Les énonciateurs, en revanche, sont des personnes censées exprimer leur point de vue, ou leur voix, à travers l'énoncé produit par le locuteur. Si un locuteur commence une phrase en disant « *Vous* », il y a aussi la présence d'un auditeur dans cette phrase. « *Vous* » représente ici un allocataire. Autrement dit, nous percevons l'existence de deux personnes concrètes à travers un seul énoncé. Selon Ducrot, cet auditeur représente un énonciateur, tandis que pour la ScaPoLine c'est un être discursif. La ScaPoLine (2004) appelle cet auditeur dans un énoncé comme allocataire, abrégé en ALLOC. Selon lui, allocataire est un être discursif :

L'allocataire, ALLOC, est celui à qui l'énonciation est destinée, toujours selon la sémantique de l'énoncé. LOC, qui est celui qui distribue et qui gère les différentes

voix dans l'énoncé, peut imposer un lien énonciatif entre l'allocutaire et un pdv évoqué. Comme pour le locuteur, il faut distinguer l'allocutaire, être abstrait dans la théorie de la polyphonie, de l'auditeur, individu physique et réel dans l'interaction. Le premier est un élément constitutif de la situation énonciative et souvent inscrit au niveau sémantique du mot ou de l'énoncé, tandis que le deuxième est un être empirique tout comme le sujet parlant. (38)

4. Les **liens énonciatifs** (abrégés en **liens**) relient les ê-d aux pdv (Nølke et al., 2004 : 30).

Un autre nouveau concept introduit par la ScaPoLine se produit par les liens énonciatifs. Ils sont destinés à rendre explicite la relation entre un être discursif et un pdv. « Un ê-d est responsable de pdv si et seulement si cet ê-d est la source de pdv » (Ibid., 2004 : 44). Ducrot n'utilise pas le terme lien énonciatif. Lorsqu'il parle de la relation entre un être discursif et un pdv, il ne parle pas de la source ou de la responsabilité d'un pdv.

Les **liens énonciatifs** (liens)
 Les liens relient les ê-d aux pdv.
 Ils se divisent en deux types principaux :
 - le lien de responsabilité
 - le lien de non-responsabilité (Ibid., 2004 : 43).

Le lien de responsabilité est défini par la notion de source. Un être discursif considéré comme la source d'un pdv en est déclaré responsable par la ScaPoLine. Celui qui n'est pas considéré comme la source d'un pdv en est déclaré non responsable.

Au sein de la ScaPoLine, nous distinguons entre deux types de liens fondamentaux : le **lien de responsabilité** et le **lien de non-responsabilité**. Le lien de responsabilité est de loin le plus important pour l'analyse polyphonique. La justification de ce postulat réside dans le fait que pour chaque pdv on doit se poser la question *qui en est responsable ?* La détermination des liens fait partie des principes généraux qui dirigent le processus d'interprétation. La notion 'être responsable de', (pour laquelle nous utilisons également des expressions comme *prendre en charge* et *s'associer à*), signifie 'être la source de' (Ibid., 44).

On peut comprendre qu'être source d'un pdv, c'est simplement avoir le pdv. Partons d'un énoncé comme ci-dessous, qui contient un simple pdv c'est vrai :

a. Sa perspective est très compliquée

Pdv₁ = C'est vrai

b. 1_o¹ est responsable de pdv₁ = 1_o est la source du pdv₁

¹ Le locuteur de l'énoncé

On voit que la source est utilisée comme critère pour la définition du lien de responsabilité. On parle alors de la source d'un pdv, c'est-à-dire celui qui a le pdv.

Ce qui caractérise les liens de non-responsabilité, c'est qu'il n'y a pas nécessairement de coréférence entre les deux entités discursives implicites. Pour illustrer cela, prenons comme exemple le lien de non-responsabilité de la réfutation, présent dans la négation polémique :

a. Ce mur n'est pas blanc

b. 1_o réfute le pdv₁ (Le mur est blanc) = 1_o n'est pas la source du pdv₁

La ScaPoLine est toujours restée fidèle à la polyphonie de Ducrot en principe, même s'il existe des différences entre elles. En fait, il n'est peut-être pas tout à fait exact de dire qu'il existe des différences entre elles. La ScaPoLine n'a vu que quelques manques dans le cadre théorique, qui pourraient provoquer des malentendus, et il visait à apporter des définitions plus claires et précises à la polyphonie linguistique pour qu'ils puissent les éliminer. Ducrot et Nølke se sont retrouvés à Paris en 2001, afin d'échanger des idées théoriques, et Ducrot a exprimé ses vœux pour une terminologie commune.

1.4.3 La voix ou le point de vue

La différence entre la voix et le point de vue s'explique principalement par la forme et le contenu. La voix prend la fonction de l'acte locutoire, qui sert à énoncer des mots, des phrases. « La voix est un rôle énonciatif dévolu au locuteur en tant que responsable de l'énonciation des mots et des phrases » (Perrin, 2007 : 80). Le point de vue, quant à lui, traite de ce que ces voix véhiculent, de ce que ces mots et phrases dits veulent dire, à savoir le contenu. Pour Perrin (2009) :

La voix tient à l'acte locutoire consistant à énoncer les mots et les phrases, tandis que le point de vue tient au fait d'assumer ce qui est dit, les contenus qui s'y rapportent. Le point de vue n'est en fait qu'une projection plus abstraite de la subjectivité énonciative, qui s'ajoute et se combine à celle de la voix, une projection fondée sur ce qui est dit, plutôt que directement sur les mots et les phrases (62).

Selon Ducrot (1984a), le responsable de l'acte d'énonciation est le locuteur. La voix prend vie grâce au locuteur et ne doit pas être confondue avec l'énonciateur. L'énonciateur est une instance qui parle par l'énonciation, incorporant ses idées, sa perspective à travers l'énonciation. C'est-à-dire que l'énonciateur est le détenteur de ce que les mots, les phrases véhiculées par la voix - le locuteur - signifient, en d'autres termes, le contenu. Ils sont porteurs des points de vue construits dans l'énoncé. Les points de vue s'expriment à

travers les énonciateurs. Dans ce cas, on peut dire que le point de vue est égal au concept d'énonciateur de Ducrot.²

Ducrot et Carel (2009) parlent de deux types de conception de la polyphonie. Le premier est attitudinal et l'autre est musical. La polyphonie est en fait un phénomène qui doit être évalué en deux dimensions. Le mot polyphonie évoque automatiquement le sens d'avoir plus d'une voix dans un seul énoncé. Cela signifie également qu'il y a plus d'un contenu sémantique. L'approche attitudinale soutient que le locuteur contient plus d'un contenu dans un énoncé et développe des attitudes différentes à l'égard de chacun d'eux. « La première, interprétation que nous appelons, de façon arbitraire, « attitudinale », consiste à soutenir que le locuteur, dans la plupart des énoncés, présente plusieurs contenus et prend vis-à-vis d'eux des attitudes diverses » (Ducrot et Carel, 2009 : 34).

L'autre conception, qui est musicale, traite de la coexistence de plus d'une parole dans un seul énoncé. « Cette deuxième conception, « musicale », de la polyphonie considère ainsi qu'un énoncé est polyphonique s'il « fait entendre » différents discours attribués à des sources différentes (qui peuvent être d'ailleurs déterminées ou non) » (Ibid., 2009 : 35). Dans la conception musicale, on voit que seuls les discours qui se superposent, sont au premier plan au fur et à mesure que le locuteur perd de son importance. Sur la base de ces deux concepts de Ducrot et Carel, on peut dire que la conception attitudinale renvoie au concept de point de vue, tandis que la conception musicale renvoie au concept de voix, comme son nom l'indique

Bien que le point de vue et la voix semblent être des concepts différents, ce sont en fait deux concepts bien intrinsèques. De même que nous ne pouvons pas transmettre des points de vue sans la voix, cette dernière n'a pas de sens sans contenu, c'est-à-dire le point de vue véhiculé par l'énoncé. Les deux sont complémentaires. Les textes contiennent de nombreuses voix et chacune d'elles reflète un point de vue différent.

² Pour Ducrot, le terme « énonciateur » représente les points de vue qu'un énoncé contient, et non la personne qui exécute l'énonciation : « On m'a souvent fait remarquer, et à juste titre, que le mot " énonciateur " était très mal choisi, puisqu'il évoque, par sa construction morphologique, l'idée d'un fabricant de l'énoncé - alors qu'il est destiné à désigner, dans l'énoncé, une forme de subjectivité qui n'est justement pas celle du producteur de cet énoncé. » (2001 : 19).

DEUXIEME CHAPITRE

LA POLYPHONIE DE LA NEGATION

2.1 L'utilisation de la négation dans la polyphonie

La négation est un concept très riche qui se manifeste dans de nombreux domaines scientifiques et est ouvert à l'évaluation dans de nombreuses perspectives. La perspective à travers laquelle ce concept est abordé joue ici un rôle déterminant. Nølke (1993) fournit un résumé très pertinent sur ce sujet :

Qu'est-ce que la négation, au fond ? Comment la définir ? Tout dépend de l'optique choisie. Pour les philosophes c'est la non-existence, pour les pragmaticiens un acte de langage (de dénégation), pour les psychologues un comportement (de rejet ou de refus), pour les logiciens un opérateur vériconditionnel, pour les sémanticiens un trait sémantique (un sème), pour les syntacticiens une catégorie lexicale ou un morphème. Quel est le dénominateur commun ? Quelle que soit l'approche adoptée, Il semble que ne...pas, ou son emploi, réponde à toutes les définitions proposées (215).

Les philosophes du langage soutiennent que l'énoncé négatif reflète une psychologie différente de l'énoncé positif. Selon cette pensée, « une énonciation négative se présente en effet très fréquemment comme s'opposant à une affirmation préalable - que celle-ci ait été effectivement émise par le destinataire, ou qu'on la lui prête, ou qu'on le soupçonne d'y souscrire » (Ducrot et Barbault, 1973 : 100). Pour donner un exemple, il semble peu probable que quiconque dise *Paul n'est pas le mari de Léa* à moins qu'il n'y ait quelqu'un qui l'ait déjà supposé ou dit qu'il l'était. Quant aux linguistes comme Klima (1964) et Jackendoff (1969), ils évoquent deux types de négation ; la négation de phrase et la négation de constituant. Alors que Klima montre une approche syntaxique, Jackendoff adopte une perspective purement sémantique pour leur distinction. Prenons d'abord l'approche sémantique : « Soit A un énoncé, comportant notamment une expression négative x. Appelons A' l'énoncé obtenu en extrayant x de A. On dira que x est une négation de phrase si A signifie que A' est faux. » (Ducrot et Barbault, 1973 : 101). Illustrons cet exemple, phrase A : *Jean n'est pas allé à l'école*. L'énoncé qui comporte l'expression négative x *ne ... pas*, c'est *Jean n'est pas allé à l'école*. Si nous soustrayons x, l'expression négative, de A, la phrase sera comme ceci = *Jean est allé à l'école*. Dans ce cas A' = Jean est allé à l'école. Si A, *Jean n'est pas allé à l'école*, signifie que A', *Jean est allé à l'école*, est faux, c'est une négation de la phrase.

A → Jean n'est pas allé à l'école.

x → ne...pas

On extraie x de A, on obtient A' ;

A' → Jean est allé à l'école.

Si A désigne → A' est faux, *Il est faux que Jean est allé à l'école*, c'est la négation de la phrase.

La négation de la phrase = A → (A' est faux)

S'il n'y a pas d'opposition, pas de réfutation dans un énoncé, alors cela devient la négation de constituant. Par exemple :

« Il y a une place **in**occupée dans le compartiment » (Ducrot et Barbault, 1973 : 101).

Dans cet énoncé x, l'expression comportant la négation est « in- »

A = Il y a une place inoccupée dans le compartiment

x = in-

A' = Il y a une place occupée dans le compartiment

Il ne semble y avoir aucune opposition à cet énoncé, comme on peut l'apercevoir. Il est donc inexact de dire *il est faux qu'il y a une place occupée dans le compartiment*. Ce n'est pas une négation de la phrase, mais une négation du constituant. « Toutes sortes de constituants peuvent être ainsi niés : un verbe (ignorer est la négation de savoir), un substantif (cf. « Les non-spécialistes croient que... »), un adverbe (cf. : « il a agi maladroitement ») ..., etc. » (Ibid., 1973 : 101). Parmi ces négations de constituants, la plus pertinente pour cette étude est la négation de prédicat :

→ Certains étudiants ne sont pas venus en classe.

Rien n'indique ici qu'un énoncé s'oppose à ce que *certaines étudiants sont venus en classe*. En fait, *certaines étudiants sont venus en classe* et *certaines étudiants ne sont pas venus en classe* ont la même signification. Ce que l'on peut remarquer dans cet exemple est expliqué par la suivante : la négation n'affecte pas toute la phrase, seulement le constituant auquel elle se rapporte. C'est-à-dire que lorsqu'on dit que « certains étudiants ne sont pas venus en classe », la négation s'oppose au prédicat « être venu en classe » pour créer un prédicat négatif. Ce prédicat n'affecte que certains étudiants. C'est ce qu'on appelle la négation de constituant.

Il ne serait pas faux de dire que toutes ces classifications sur les énoncés négatifs constituent l'origine de la catégorisation de la négation polyphonique sous deux rubriques principales, polémique et descriptive (les subdivisions seront discutées en détail ci-

dessous). Il est évident que la négation a une place importante dans le domaine de la polyphonie. Elle est au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. Elle est illustrée dans l'introduction à la théorie, et constitue un excellent élément polyphonique. Ducrot (1984) a vu la négation comme un signe polyphonique important et l'a classée selon leur usage, leurs significations et leurs degrés de polyphonie. (217)

Il utilise la différence entre les notions du locuteur et l'énonciateur dans son livre intitulé *Les Mots de Discours*, afin de décrire la négation en polyphonie.

J'ai proposé en effet, dans *Les mots du discours*, décrire un énoncé déclaratif négatif, par exemple 'Pierre n'est pas gentil', comme la présentation de deux actes illocutoires distincts. L'un, A_1 , est une assertion positive relative à la gentillesse de Pierre, l'autre, A_2 , est un refus de A_1 . Or il est clair que A_1 et A_2 ne peuvent pas être imputés au même auteur. Généralement, l'énonciateur de A_2 , est assimilé au locuteur, et celui de A_1 à un personnage différent du locuteur, qui peut être soit l'allocutaire, soit un tiers. Le locuteur L qui prend la responsabilité de l'énoncé 'Pierre n'est pas gentil' met ainsi en scène un énonciateur E_1 , qui soutient que Pierre est gentil, et un autre, E_2 , auquel L s'assimile d'habitude, qui s'oppose à E_1 . (1984 : 215).

Si l'on aborde ce que Ducrot tente d'expliquer ici, on aperçoit qu'il y a deux discours différents dans un énoncé négatif explicatif : l'un représente la voix du locuteur affirmant que Pierre n'est pas gentil, l'autre est celle d'un allocutaire, ou d'une troisième personne affirmant le contraire. Deux énonciateurs sont mentionnés ici. L'un d'eux devient le locuteur, qui prend la responsabilité de l'énonciation, tandis que l'autre reste un point de vue opposant. On peut le formuler ainsi :

Enoncé → Paul n'est pas gentil.

A_1 (ou E_1)³ → Paul est gentil. (Une affirmation positive relative à la gentillesse de Paul)

A_2 (ou E_2) → Paul n'est pas gentil. (Un refus de A_1 ou E_1)

L (Locuteur) → Responsable de l'énoncé « Paul n'est pas gentil » (l'énonciateur de A_2 ou E_2 qui s'oppose à E_1 est assimilé au locuteur)

En analysant ces exemples et explications, nous faisons la découverte d'indices sur le fonctionnement de la négation en polyphonie. On peut ainsi dire que la négation en polyphonie est basée sur l'existence d'idées opposées. L'une de ces idées appartient au L

³ Acte₁ ou énonciateur₁. Ducrot a pris ici deux points de vue différents comme deux actes illocutoires différents et a voulu indiquer concrètement qu'il y a plus d'un locuteur. Mais plus tard, dans son livre *Le Dire et Le Dit*, il soutient qu'il est plus juste de dire que l'énonciateur, porteur de sens, est un point de vue opposé plutôt qu'un acte illocutoire (1984 : 215).

locuteur, qui exécute l'énonciation, et l'autre à un énonciateur E_1 , un point de vue qui s'y oppose.

L'exemple classique de la négation polyphonique donné par Ducrot (1972 : 38) montre ainsi :

Enoncé → Ce mur n'est pas blanc.⁴

Pdv₁ : 'ce mur est blanc'

Pdv₂ : 'pdv₁ est faux'. Ce mur n'est pas blanc.

A partir de cet exemple, il est possible de voir qu'un énoncé reflète deux points de vue : l'un est le pdv₁, qui affirme que ce mur est blanc, et l'autre est le pdv₂, qui affirme que c'est faux, c'est-à-dire que ce mur n'est pas blanc.

Au cœur de cette approche de la polyphonie de la négation se trouve l'idée de s'opposer aux propos qu'une personne exprime, en affirmant le contraire. Ainsi, lorsqu'un individu s'exprime, on peut imaginer immédiatement qu'il y a un locuteur opposé qui pense le contraire. Cette loi peut même s'appliquer aux phrases positives : par exemple, en disant « Marie est intelligente », l'allocutaire a le droit de ne pas y croire et de s'y opposer. Dans ce cas, on peut dire qu'il n'y a aucune raison de supposer que le morphème de la négation ne...pas inclut un énonciateur autre que le locuteur dans l'énoncé négatif. Cependant, la phrase négative indique que la phrase est inversée lorsque le contraire est dit. C'est-à-dire que lorsqu'on dit le contraire d'une phrase négative, le sens s'inverse. Il n'est peut-être pas possible de dire la même chose pour les phrases positives.

Afin de prouver cette thèse, Ducrot (1984) montre qu'il existe une dissymétrie entre les énoncés affirmatifs et négatifs. Par conséquent, il y a des affirmations dans les énoncés négatifs, alors qu'il défend qu'il n'y ait pas de négatifs dans les affirmations.

Après un énoncé négatif « Pierre n'est pas gentil », on peut enchaîner « Au contraire, il est détestable ». A quoi le deuxième énoncé est-il « contraire » ? Non pas au premier pris dans sa totalité, mais au point de vue positif que celui-ci, selon moi, nie et véhicule à la fois. Or cette possibilité d'enchaînement est exclue si le premier énoncé est positif. On n'aura jamais Pierre est gentil. Au contraire, il est adorable. Certes, en disant « Pierre est gentil », je laisse entendre généralement que quelqu'un a cru ou déclaré qu'il ne l'était pas, mais je ne peux pas faire allusion à l'attitude de cet énonciateur virtuel pour s'y opposer au moyen de au contraire. D'où l'on peut conclure qu'un tel énonciateur a une présence et un statut différents dans l'énoncé positif et dans l'énoncé négatif. (216)

À la lumière de ces informations, on peut employer l'énoncé « Marie est intelligente » afin de justifier la thèse de Ducrot. Dans ce cas, ajoutons l'expression « au contraire »

⁴ L'exemple canonique qui s'incite des travaux de Henri Bergson (1957 : 288) abordant au sens large l'exemple « Cette table n'est pas blanche ».

à une affirmation positive : « Marie est intelligente, au contraire, elle est géniale ». Il ne conviendrait pas d'employer cette expression dans un énoncé affirmatif. Rendons également la phrase négative et essayons l'énoncé « Marie n'est pas intelligente » : « Marie n'est pas intelligente, au contraire, elle est complètement idiote. » Comme on peut le voir, c'est un discours beaucoup plus naturel et qui peut être employé. On peut donc conclure que la négation est plus adaptée à employer en polyphonie, que les énoncés positifs.

2.2 La classification de la négation selon la polyphonie linguistique

Ducrot (1984) évoque trois types de négations : polémique, descriptive et métalinguistique. Selon lui, les deux derniers sont des subdivisions du premier. Il exprime ceci : « Aujourd'hui je distingue trois types de négations. Les deux premières correspondent à une subdivision de l'ancienne négation polémique » (217).

La négation métalinguistique est « une négation qui contredit les termes même d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. » (Ducrot, 1984 : 217).

La négation descriptive « sert à représenter un état de chose sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse. » (Ibid., 1984 : 216-217).

La négation polémique se manifeste par l'opposition à un point de vue positif antérieur.

Comme Ducrot, Nølke divise les phrases négatives en trois. Et il met essentiellement un type de négation sur la base de l'analyse polyphonique : la polémique. Selon lui, les négations descriptives et métalinguistiques dérivent de la polémique, qui est le type fondamental.

A l'instar de Oswald Ducrot (1984 : 217), je distinguerai trois emplois de la négation, et je proposerai une analyse polyphonique, selon laquelle l'emploi fondamental de ne...pas est polémique. Les négations métalinguistique et descriptive sont dérivées de cette valeur primaire (Nølke, 1993 : 215).

Nølke (1993 : 216) utilise les exemples suivants tirés par les œuvres de Ducrot pour illustrer les trois types de négation :

(1) « Il n'y a pas un nuage au ciel » (1972 : 38).

(2) « Ce mur n'est pas blanc » (Ibid., 1972 : 38).

(3) « Paul n'a pas cessé de fumer, en fait il n'a jamais fumé » (1984 : 217).

Alors que dans l'énoncé (1) le locuteur ne décrit qu'un état du monde, dans (2), il entend s'opposer à une phrase affirmative antérieure. Dans l'énoncé (3), en revanche, il

s'agit d'un énoncé qui ne peut qu'être employé si un locuteur affirme que Paul a cessé de fumer. (Nølke, 1993 : 216)

Pour résumer, nous pouvons parler de trois utilisations de base de l'expression ne...pas de Nølke :

La négation polémique « qui sert à s'opposer à une pensée susceptible d'être soutenue par un être discursif. Cet emploi a deux variantes : » (Nølke, 1994a : 223).

La négation métalinguistique « où l'être discursif en question est un locuteur adverse (du moins selon l'énoncé) » (Ibid., 1994a : 223). C'est un sous-type de négation polémique. Il y a aussi un rejet à la racine de ceci. Cependant, la présence concrète d'un être discursif autre que le locuteur est requise. De plus, elle ne contient pas de présupposés.

Ex. Paul n'est pas grand, il est géant.

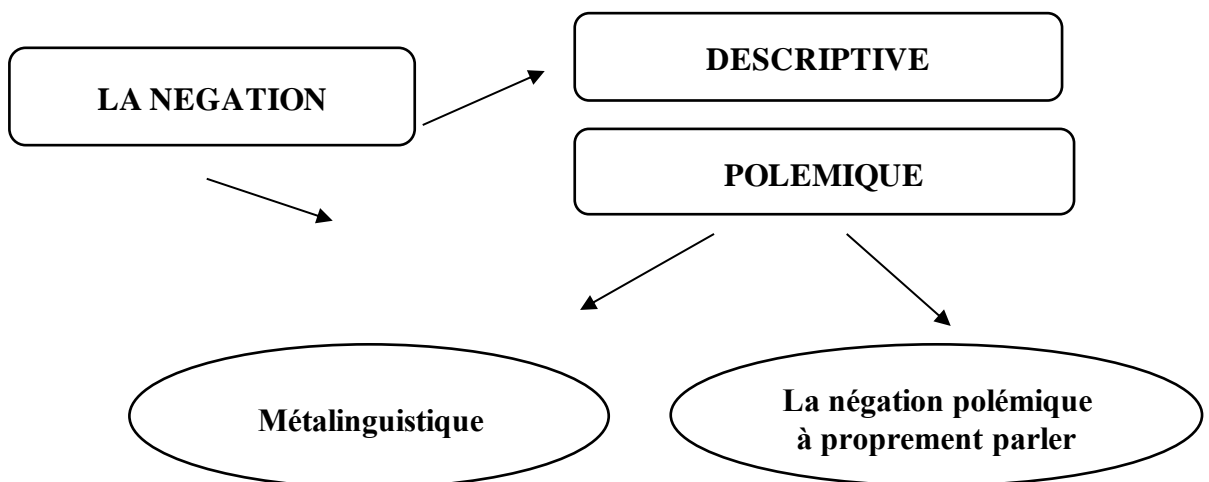
La négation polémique à proprement parler, « où rien n'est spécifié quant à cet être discursif (au niveau de l'énoncé) » (Ibid., 1994a : 223).

Ex. : Ce mur n'est pas blanc.

La négation descriptive : Elle est utilisée afin de décrire un état de monde. Il ne s'agit pas de l'existence d'un locuteur potentiel avec l'opinion contraire (Nølke, 2017 : 98).

Ex. : Il n'y a pas un nuage dans le ciel.

Voici un schéma de la négation pour la conception de Nølke :



Parmi tous les types de négation, la métalinguistique peut être considérée comme la négation la plus facile à discerner. D'une part, car cela nécessite la présence d'un deuxième locuteur qui vient de dire le contraire. Il ne contient pas de présupposés telles

que des négations polémiques et descriptives. D'autre part, la différence entre eux n'est pas si claire. On peut dire qu'un énoncé, que nous supposons descriptif, peut être également polémique sous certaines conditions. Si un énoncé marque l'existence d'un interlocuteur qui dit le contraire du locuteur, alors c'est polémique. Mais s'il n'exprime qu'un état du monde et ne contient pas d'opinion opposée, alors nous pouvons dire qu'il est descriptif.

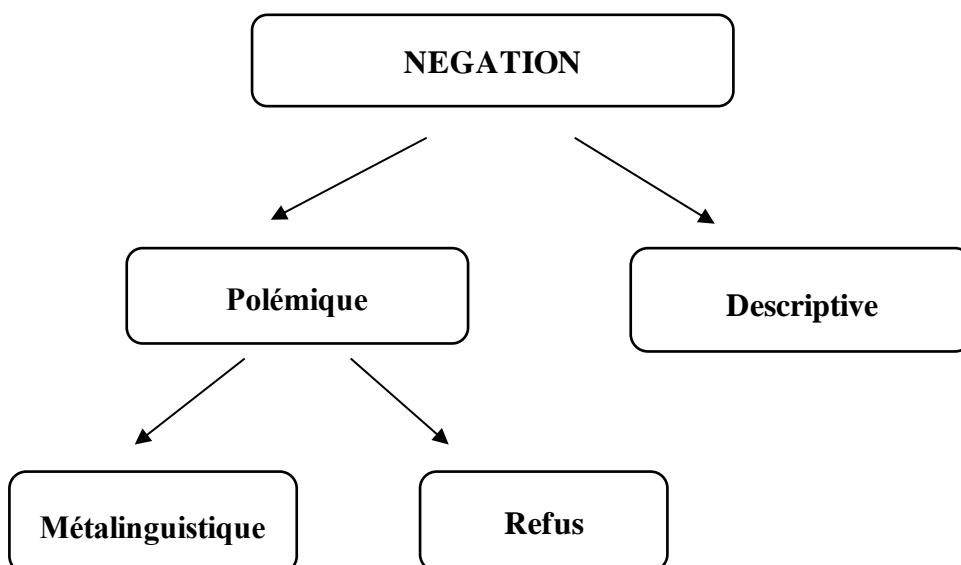
Illustrons ceci à travers l'exemple suivant, afin de mieux comprendre ces informations :

(1) Jean n'est pas impoli.

Est-ce l'énoncé ci-dessus descriptif ou polémique ? Si notre but, en exécutant cet énoncé, est de décrire l'impolitesse de Jean, alors cet énoncé est descriptif. Mais si, pour une raison quelconque, Jean est susceptible d'être impoli, alors (1) est polémique.

De même que Ducrot évoque, dès qu'une phrase négative est présente, l'existence d'un autre locuteur réel ou virtuel qui pense ou dit le contraire du locuteur, alors tous les énoncés négatifs sont potentiellement polémiques. Nølke propose que tous les énoncés contenant l'expression *ne...pas* véhiculent une description. L'exemple même de Ducrot « Ce mur n'est pas blanc » représente indirectement la description du mur. De ce point de vue, tous les énoncés négatifs sont descriptifs. C'est bien sûr une approche qui tend au débat.

Nous pouvons aussi nous référer au schéma suivant afin de différencier les types de négation selon l'école française :



La négation de refus et métalinguistique appartient à la même catégorie, car tous deux sont basés sur la « réfutation ». Ducrot (1972) les décrit comme des *négations polémiques*. La négation descriptive seule n'est pas un type qui réagit. Analysons l'exemple suivant :

Énoncé → Elle n'a pas une fille.

Pd_{v1} : Elle a une fille.

Pd_{v2} : pd_{v1} est faux → Elle n'a pas une fille. (refus) → La négation polémique

Énoncé → Elle n'a pas une fille, elle a des filles.

Pd_{v1} : Elle a une fille.

Pd_{v2} : Elle n'a pas une fille, elle a des filles. (La négation métalinguistique)

Il s'agit d'une réfutation mais l'énoncé de refus contient également le pdv qu'il oppose.

→ Heureusement, elle n'a pas une fille. (La négation descriptive)

Il n'y a aucun autre point de vue ou personne opposée. Il n'existe que la négation employée afin de décrire une situation ou une personne.

Maintenant, élaborons sur ces types de négation de manière plus exhaustive.

2.2.1 La négation polémique

La négation polémique est au cœur de la théorie de la polyphonie linguistique. Ceci constitue le point de départ et la première représentation de cette théorie. L'exemple classique souvent utilisé pour expliquer la théorie de la polyphonie est le premier et le plus connu des exemples de négation polémique :

Énoncé → Ce mur n'est pas blanc.

Pd_{v1} : Ce mur est blanc.

Pd_{v2} : pd_{v1} est faux (ce mur n'est pas blanc)

Au cœur de ce type de négation se trouve toujours la *réfutation*. Le locuteur de l'énoncé négatif s'oppose toujours à un point de vue susceptible d'être défendu par un autre locuteur, implicite ou explicite. En expliquant les types de négation, Nølke (1994b :225) évoque à propos de ce type : « la négation polémique, qui sert à s'opposer à une pensée susceptible d'être soutenue par un être discursif. ».

Selon Ducrot (1984), d'autres types de négation ; métalinguistique et descriptive, dérivent de la négation polémique. De même, Nølke (1993 : 215) parle également de la

même manière, de la négation polémique comme ayant une valeur primaire et il indique que les deux autres types de négation en dérivent.

Selon cette idée qu'ils soutiennent, on peut dire que toutes les négations sont polémiques au préalable. Face à toute affirmation négative, Ducrot (1984) attire immédiatement l'attention sur l'existence de quelqu'un qui défend le contraire par la suivante : « (...) chaque fois que l'on dit quelque chose, on imagine quelqu'un qui penserait le contraire et auquel on s'oppose » (215). Le noyau de la négation est donc polémique. « En effet, la forme d'un énoncé peut faire de l'interprétation descriptive l'interprétation la plus plausible (la lecture par défaut), mais elle ne peut jamais exclure totalement une lecture polémique » (Nølke, 1994b : 248).

Si l'on se réfère aux caractéristiques de la négation polémique, le premier point qui retient l'attention est qu'elle s'oppose toujours à une idée potentielle. Cette idée peut appartenir à un locuteur réel ou virtuel. Elle s'oppose à une affirmation positive antérieure. Le locuteur de l'énoncé négatif s'assimile à l'énonciateur de refus ; Il s'oppose à un énonciateur E_1 . Ducrot l'explique comme ceci :

Je réserve maintenant le terme de polémique à la négation dont j'ai rappelé tout à l'heure l'analyse, et dit qu'elle correspond à la plupart des énoncés négatifs ». Ici, le locuteur de « Pierre n'est pas intelligent », en s'assimilant à l'énonciateur E_2 du refus, s'oppose non pas à un locuteur, mais à un énonciateur E_1 , qu'il met en scène dans son discours même et qui peut d'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif. L'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne au discours dans lequel elle est contestée. Cette négation « polémique » a toujours un effet abaissant, et maintient les présupposés (Ducrot, 1984a : 217).

Avant de passer à ses caractéristiques telles que l'effet d'abaissement et de la présence des présupposés, examinons tout d'abord l'assimilation du locuteur à un énonciateur, à travers l'énoncé « Pierre n'est pas intelligent » :

$E_1 \rightarrow pdv_1 \rightarrow$ Pierre est intelligent.

$E_2 \rightarrow pdv_2 \rightarrow pdv_1$ est faux. (C'est-à-dire, Pierre n'est pas intelligent)

Comme nous l'avons étudié dans le premier chapitre, l'étude des sujets parlant de Ducrot révèlent que le locuteur représente la personne responsable de l'énonciation. Le détenteur de cet énoncé, c'est-à-dire celui qui dit *Pierre n'est pas intelligent*, est donc le locuteur. Lorsque on considère l'analyse ci-dessus, on voit que cela correspond au pdv_2 . Le pdv_2 est alors le locuteur. Si l'on se souvient du concept d'énonciateur de Ducrot, il était l'instance à qui sont attribués les points de vue exprimés dans la phrase. Dans l'énoncé ci-dessus, le locuteur défend le pdv_2 contre le pdv_1 et s'assimile à un second énonciateur de refus en véhiculant un point de vue opposé. C'est-à-dire que dans cet

énoncé il y a deux pdv appartenant à deux énonciateurs différents ; L'un d'eux est celui du locuteur.

Le locuteur de l'énoncé « Pierre n'est pas intelligent » s'oppose, non pas à un autre locuteur, mais à un énonciateur. Il ne serait pas possible de parler de l'existence concrète d'un autre locuteur basé uniquement sur cet énoncé sans avoir le contexte du discours ou du texte. Donc, si l'on doit classer cette phrase négative comme « polémique », ce à quoi il s'oppose peut être un point de vue adverse supposé défendu par un autre locuteur ; donc un énonciateur.

Sans contexte, il serait très difficile de définir un énoncé négatif comme « polémique » ou « descriptif ».

Par exemple, cet homme ne travaille pas peut être une façon assez plate de dire « il est chômeur » ou « il est paresseux », il ne / n'y voit pas, de dire « il est aveugle ». Mais n'y a-t-il pas en filigrane ou en arrière-plan une brasse polémique contre l'idée qu'il est bon, normal, attendu, voire inutile de signaler (cf. les trains qui arrivent à l'heure) le fait que quelqu'un « travaille », « (y) voit », etc. ? (Forest, 1992 :46)

Une autre caractéristique de la négation polémique est l'effet d'abaissement. Dans un énoncé sous forme négative, la signification à déduire est généralement négative. Par exemple, dans la phrase « Pauline n'est pas intelligente », on en déduit que Pauline est bête. Lorsqu'on affirme « Richard n'est pas riche », on comprend que Richard est pauvre. C'est ce qu'on appelle l'effet d'abaissement. Cette fonctionnalité n'est disponible que dans la négation polémique.

Selon Nølke (1994a), la négation polémique comporte deux subdivisions : La négation métalinguistique, et la négation polémique à proprement parler. « Une différence importante entre les deux variantes de la négation polémique est le fait que seule la dernière décèle les deux propriétés normalement accordées à la négation linguistique : elle respecte les présupposés et elle a (toujours) un effet abaissant. » (223) « La négation polémique à proprement parler » représente la négation polémique telle que nous la connaissons. C'est la négation du refus. Quant à la négation métalinguistique, elle est connue pour avoir des emplois très particuliers et elle a des propriétés très différentes bien qu'elle soit une variante de la négation polémique. « Pour schématiser on aura donc : la négation polémique si le pdv₁, est actualisé et dissocié du locuteur-en-tant-que-tel ; - on aura la variante métalinguistique si le pdv₁, est associé à un locuteur (virtuel) autre que le locuteur de l'énoncé négatif (...) » (Nølke, 1994b : 242). Reprenons l'exemple ci-dessous :

Énoncé → Pierre n'est pas grand

Pdv₁ → Pierre est grand

Pdv₂ → pdv₁ est faux (Pierre n'est pas grand)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la négation polémique s'oppose fondamentalement à l'énonciateur qui a le pdv₁, pas à un locuteur concret. De plus, ce pdv₁ est différent de celui du locuteur car il y a une réfutation. Lorsqu'on en arrive à la variante métalinguistique, le pdv₁ appartient à un autre locuteur concret. Ainsi, la négation métalinguistique s'oppose non pas à un énonciateur, mais à un locuteur.

Maintenant, on peut concevoir la négation métalinguistique comme une variante marquée de la négation, dans la mesure où l'être discursif tenu responsable de pdv₁, est dans ce cas toujours un autre locuteur, c'est-à-dire un (autre) être discursif ayant la propriété de pouvoir prendre en charge une énonciation. La négation métalinguistique implique ainsi une lecture de citation (Nølke, 1994b :241).

Nous avons dit plus haut que la négation polémique possède l'effet d'abaissement. Sa variante métalinguistique a l'effet inverse : l'effet majorant. Nous pouvons maintenant expliquer l'effet d'abaissement plus clairement dans une manière comparative. En voici un exemple :

L'effet d'abaissement

(1) Pierre n'est pas millionnaire ; il n'a pas d'argent.

Pdv₁ → Pierre est millionnaire.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. (Pierre n'est pas millionnaire ; il n'a pas d'argent)

L'effet majorant

(2) Pierre n'est pas millionnaire ; il est milliardaire.

Pdv₁ → Pierre est millionnaire.

Pdv₂ → Non, Pierre n'est pas millionnaire ; il est milliardaire.

Dans l'énoncé (1), le locuteur dit que Pierre n'est pas millionnaire. Ici, le locuteur s'oppose à un pdv qui prétend que Pierre est riche, voire millionnaire. Cet énoncé est donc polémique. Lorsqu'on observe la phrase complémentaire « il n'a pas d'argent », on aperçoit qu'elle soutient et confirme le pdv auquel le locuteur s'oppose. De plus, après la phrase négative, le sens de la phrase montre sémantiquement un abaissement comme prévu. Autrement dit, ce que l'on déduit de la phrase « Pierre n'est pas millionnaire », c'est qu'il n'est pas riche, c'est-à-dire qu'il n'a pas d'argent. C'est ce qu'on appelle **l'effet d'abaissement**.

Dans l'énoncé (2), il est à noter qu'il y a encore une réfutation, ce qui explique que la négation métalinguistique est une variante de la négation polémique. Cependant, le parcours sémantique de la phrase est différent ici. Ce que l'on entend ici en disant « Pierre

n'est pas millionnaire », ce n'est pas que Pierre n'a pas d'argent, comme dans la négation polémique. Au contraire, il est encore plus riche : il est milliardaire. Comme on peut le voir, le sens de la phrase a obtenu un **effet majorant**, ce qu'on abordera plus en détail dans la rubrique suivante.

Une autre caractéristique de la négation polémique est qu'elle contient du présupposé. Dans l'énoncé (1), Lorsque on dit que Pierre n'est pas millionnaire, on peut en déduire les présupposés qu'il n'a pas d'argent ou qu'il est pauvre. La négation polémique est donc hypothétique. Prenons un autre exemple :

(3) Paul ne travaille pas.

Il est possible de compléter cet énoncé ainsi :

Paul ne travaille pas *parce qu'il est paresseux*.

Paul ne travaille pas ; *il est au chômage*.

Ce sont tous des présupposés que l'on peut tirer à partir de cet énoncé.

En revanche, quand on considère l'énoncé (2), on voit que les présupposés de l'énoncé (1) selon lesquelles Pierre est pauvre ou n'a pas d'argent disparaissent avec la phrase explicative « il est milliardaire ». La négation métalinguistique ne contient pas de présupposé.

Afin de résumer les caractéristiques de la négation polémique :

1. Il y a toujours une réfutation. Elle s'oppose à un pdv positif antérieur censé être défendu par un autre locuteur potentiel.

Enoncé → Pierre n'est pas bête.

Pdv₁ → Pierre est bête. → Enonciateur (E₁)

Pdv₂ → pdv₁ est faux (Pierre n'est pas bête) → Enonciateur₂ (E₂) s'assimilant au locuteur. Le locuteur qui a le pdv₂ réfute le pdv₁ qui appartient à l'énonciateur (E₁)

2. Elle s'oppose à un énonciateur, pas à un locuteur. L'analyse de l'énoncé ci-dessus « Pierre n'est pas bête » l'explique bien. Ce à quoi le locuteur s'oppose est un point de vue positif antérieur qui est censé être soutenu par un autre locuteur virtuel.

3. Elle a toujours l'effet d'abaissement.

Ex. Marie n'est pas grande. Elle est plutôt petite.

4. Elle maintient les présupposés.

Ex. Il n'est pas le fils de Pierre.

Pdv₁ → Ce petit garçon est le fils de Pierre.

Pdv₂ → pdv₁ est faux → (Il n'est pas le fils de Pierre)

Les présupposés que l'on peut déduire de la phrase « Il n'est pas le fils de Pierre » peuvent être suivants :

- Pierre a un fils.
- Il existe un petit garçon.
- Il est le fils de quelqu'un d'autre.

Comme nous l'avons vu, il est possible d'atteindre de nombreux présupposés sur un énoncé avec la négation polémique.

2.2.2 La négation métalinguistique

Le terme « la négation métalinguistique » provient à l'origine de Ducrot (1972). Elle apparaît comme le type le plus facile à distinguer parmi tous les autres types de négation. Cependant, elle a une valeur particulière car elle a une large gamme d'utilisations et possède différentes fonctions. Puisqu'elle est basée sur la réfutation, elle est considérée comme un sous-type de la négation polémique. Nølke affirme ainsi :

Par souci de simplification, je me servirai désormais des trois étiquettes : négations métalinguistique, polémique, descriptive pour désigner les trois (classes d') emplois. Il ne faut cependant jamais oublier que la négation métalinguistique – quoique assez spéciale dans sa fonction – est au fond une variante de la négation polémique (1994a : 224).

La négation métalinguistique prononce en fait la même parole à laquelle elle s'oppose. Ducrot (1984) affirme : « J'appelle 'métalinguistique' une négation qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. Je dirai que l'énoncé négatif s'en prend alors à un locuteur qui a énoncé son correspondant positif » (217). Il s'agit de l'affirmation d'un autre locuteur concret qui énonce une phrase positive. L'objectif de la négation métalinguistique est « de faire écho à une énonciation que l'énoncé négatif rejette ou récuse » (Larrivée & Perrin., 2010 : 179). Examinons les exemples ci-dessous :

- a.** Jean ne l'aime pas.
- b.** Jean ne l'aime pas, il l'adore.

Lorsque on considère ces deux énoncés, on aperçoit qu'il y a une différence entre les deux. L'analyse de l'énoncé (a) est la suivante :

Pdv₁ → Jean l'aime.

Pdv₂ → pdv₁ est faux → Jean ne l'aime pas.

Comme on peut le voir, c'est la négation polémique qui s'oppose au point de vue positif antérieur potentiellement soutenu par un locuteur réel ou virtuel. Considérons maintenant l'énoncé (b) *Jean ne l'aime pas, il l'adore*. Dans cet énoncé, contrairement au

précédent, il y a la présence d'un autre locuteur qui affirme que Jean l'aime. C'est une négation métalinguistique. Analysons-le par la suivante :

Pdv₁ = Jean l'aime.

Pdv₂ = Non, Jean ne l'aime pas, il l'adore.

La négation métalinguistique contient également la réfutation. On dit donc qu'il est un sous-type de la négation polémique. Cependant, ce type de négation possède une caractéristique différente de la négation polémique. Elle porte la signification de l'énoncé au niveau supérieur ; c'est ce qu'on appelle l'effet majorant. Dans l'exemple ci-dessus, le verbe *adorer* est dans un niveau supérieur qu'*aimer*. Une telle phrase n'aurait pu être prononcée qu'en réponse à quelqu'un qui disait que Jean l'aimait. Ainsi, dans la négation métalinguistique, la présence concrète d'un autre locuteur qui possède un point de vue positif antérieur est inévitable. Selon l'exemple de Ducrot : « On peut dire 'Pierre n'est pas intelligent, il est génial' mais seulement en réponse à un locuteur qui a effectivement qualifié Pierre d'intelligent » (1984 :217).

Il s'agit d'une correction dans la négation métalinguistique. Elle exige « une clause correctrice » (Moeschler, 2013 : 164). Considérons l'exemple :

→ « Pierre n'est pas intelligent, il est génial » (Ducrot,1984 : 217).

L'énoncé ci-dessus se compose de deux phrases qui se succèdent. Le premier est *Pierre n'est pas intelligent*, qui contient la négation, et le deuxième *il est génial*, qui a une fonction correctrice et explicative sur la phrase négative. En ce sens, la deuxième phrase *il est génial* corrige la phrase négative. Une phrase correctrice est donc requise dans la négation métalinguistique. En voici un autre exemple :

→ « Pierre ne l'a pas confirmé, il l'a affirmé » (Nølke, 1994a : 224).

Dans l'énoncé ci-dessus, on voit encore une fois que la phrase négative a un correcteur positif. Nous apercevons ici aussi deux phrases consécutives, comme dans l'exemple précédent ; la deuxième corrige la première. Nous apercevons aussi ici que le locuteur ici est que le locuteur porte le sens de l'énoncé au niveau supérieur en réfutant le locuteur adverse. C'est ce qu'on appelle *la valeur majorante*. « C'est également dans le cadre de la réfutation d'un locuteur adverse que la négation peut avoir, au lieu de son effet habituellement « abaissant », une valeur majorante » (Ducrot,1984a :217).

→ « Paul n'est pas grand : il est immense » (Nølke, op.cit. : 224).

En général, face à une phrase négative, le sens se transforme en un sens négatif. C'est ainsi que lorsque l'on dit « Paul n'est pas grand », on entend que Paul est plutôt petit.

C'est l'*effet d'abaissement*. Mais cette particularité ne se retrouve pas dans la négation métalinguistique comme Nølke l'exprime (Nølke, 1994a : 224). Pour mieux montrer :

L'effet d'abaissement → Paul n'est pas grand : il est petit.

L'effet majorant → Paul n'est pas grand : il est immense.

Une autre caractéristique de la négation métalinguistique est qu'il n'y a pas de présupposé dans ce type de négation. Ducrot explique ainsi :

C'est cette négation « métalinguistique » qui permet par exemple d'annuler les présupposés du positif sous-jacent, comme c'est le cas dans « Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie ». Ce « n'a pas cessé de fumer », qui ne présuppose pas « fumait autrefois », est possible seulement en réponse à un locuteur qui vient de dire que Pierre a cessé de fumer (et, d'autre part, il exige d'explicitier la mise en cause du présupposé annulé, sous la forme par exemple d'un « il n'a jamais fumé de sa vie ») (Ibid., 1984a : 217).

Le présupposé est présent dans d'autres types de négation. Dans le fond, on suppose que dans la polyphonie de la négation, lorsqu'on rencontre un énoncé négatif, il y a un autre locuteur réel ou virtuel qui soutient le contraire. C'est donc une présupposée. De plus, la théorie de la polyphonie linguistique repose sur cette présupposition. C'est le point de départ de cette théorie. Lorsqu'on le considère à cet égard, la négation métalinguistique est nettement différente des autres. Illustrons-le à travers l'exemple qui suit :

→ Cette fille n'est pas l'enfant de Marie, car elle n'est jamais tombée enceinte.

Lorsqu'on prend cet énoncé, l'affirmation « cette fille n'est pas l'enfant de Marie » ne veut pas dire que Marie a un enfant, mais ce n'est pas cette fille. Car l'expression, elle *n'est jamais tombée enceinte* supprime ici le présupposé que Marie a un enfant. De plus, la raison du présupposé supprimé est cachée dans l'énoncé : *car elle n'est jamais tombée enceinte*.

Pour une meilleure compréhension, nous pouvons l'expliquer avec un autre exemple :

→ La femme de Pierre n'est pas malade puisqu'il n'a jamais été marié.

(1) La femme de Pierre est malade.

(2) La femme de Pierre n'est pas malade

(3) La femme de Pierre n'est pas malade puisqu'il n'a jamais été marié.

(1) et (2) ont une présupposition commune (4) :

(4) Pierre est marié.

Dans l'énoncé (3), on aperçoit que cette présupposition est annulée à cause de la clause « *il n'a jamais été marié* ». Un tel effet se retrouve dans la négation métalinguistique.

La négation métalinguistique n'est pas vériconditionnelle, car elle affecte les conditions d'assertabilité, et non celles de vérité de la phrase, telle que la négation descriptive (Moeschler, 2013 : 167), que l'on abordera plus en détail dans la rubrique suivante. Considérons à présent les phrases suivantes de la négation descriptive (5) et métalinguistique (7) :

- (5) a. Marie n'a pas deux sœurs.
 b. Henriette n'est pas jolie.
 c. Julie ne regrette pas de s'être mariée.

Les phrases négatives données en (5) seront affichées comme vraies (V) ou fausses et (F) ci-dessous :

- (6) a. Marie a deux sœurs = F
 b. Henriette est jolie = F
 c. Julie s'est mariée = V

Voyons maintenant quel effet la négation métalinguistique possède dans la portée vériconditionnelle :

- (7) a. Marie n'a pas deux sœurs, elle en a trois.
 b. Henriette n'est pas jolie, elle est très jolie.
 c. Julie ne regrette pas de s'être mariée, puisqu'elle est célibataire.

- (7°) a. Marie a deux sœurs = V
 b. Henriette est jolie = V
 c. Julie s'est mariée = F

Comme on peut le voir, la négation métalinguistique contient des résultats opposés par rapport à la négation descriptive. Dans (7a), le locuteur indique que Marie n'a pas deux, mais trois sœurs. Cependant, il n'est pas faux de dire *Marie a trois sœurs*. La négation métalinguistique n'affecte donc pas les conditions de vérité d'une phrase. Dans (7b) la proposition explicative *elle est très jolie* implique en fait qu'Henriette est jolie. C'est-à-dire que la proposition *Henriette est jolie* dans (7b°) ne peut pas être qualifiée de fausse ; elle est vraie. Pour cette raison, la phrase n'a aucun effet, une fois de plus, sur les conditions de vérité de la phrase. Dans (7c°), la présupposition de la phrase négative *Julie s'est mariée* est supprimé avec l'arrivée de la clause explicative *puisque'elle est célibataire*.

Le fait que Julie s'est mariée devienne est une information fausse. Annuler des présupposés est un trait primordial de la négation métalinguistique.

La négation métalinguistique est un type particulier de négation qui s'emploie de manières diverses comme nous l'avons abordé au préalable.

Nølke (1994a) dit « qu'elle peut porter sur les présuppositions, sur les morphèmes plus petits que le mot, sur le choix de lexèmes et sur la prononciation » (232). La forme des énoncés cités, dans les exemples ci-dessous est désapprouvée d'une manière phonologique et morphosyntaxique. Il s'agit d'« une disqualification de l'énonciation citée, débouchant sur une correction formelle, sur une substitution de la forme correcte, dans l'énonciation effective, à la forme inappropriée de l'énonciation rejetée » (Larrivée et Perrin, 2010 : 179). Analysons les exemples ci-dessous :

(8) « **Tu ne l'as pas acheté à l'aréroport.** Tu l'as acheté à l'aéroport » (Forest, 1992 : 43).

(9) **Pierre n'a pas cessé de fumer** ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie (Ducrot, 1984 : 217).

(10) **Il n'a pas lu quelques livres de Chomsky**, il les a tous lus⁵ (Carston, 1998 : 316).

(11) **Ce n'est pas un toutou**, c'est un chien (Larrivée et Perrin, 2010 : 180).

On distingue que la forme d'énoncé citée dans (8) possède une disqualification. On peut parler ici d'une faute d'orthographe et de prononciation du mot *aréroport*. Une conversation pourrait se traduire ainsi :

Pdv₁ : A. Je l'ai acheté à l'**aréroport**.

Pdv₂ : B. Tu ne l'as pas acheté à l'**aréroport**. Tu l'as acheté à l'aéroport.

Comme nous pouvons le distinguer, la personne B corrige la fausse énonciation de la personne A qui prononce la phrase correctement. Ce faisant, la forme de la phrase qu'il a citée change inévitablement au sens phonologique et morphosyntaxique. La négation métalinguistique est susceptible « de refuser même une séquence de sons et non une proposition » (Forest, 1992 : 43).

En revanche, dans (9), il s'opère une disqualification sémantique dans la forme de la phrase. Dans cet énoncé, la destruction du présupposé annule les significations possibles à retirer à partir de la phrase et lui donne un parcours sémantique différent. Cet énoncé aurait dû être employé ainsi :

⁵ She hasn't read some of Chomsky's books; she's read everything he ever wrote.

Pdv₁ : A. Pierre a cessé de fumer.

Pdv₂ : B. Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie.

Trouvons les présupposés possibles qui peuvent être déduits de ces énoncés :

A. Pierre a cessé de fumer → Pierre fumait.

B. Pierre n'a pas cessé de fumer → Pierre fume.

Cet énoncé acquiert une autre dimension sémantique avec l'arrivée de la phrase explicative *en fait, il n'a jamais fumé de sa vie*. Ainsi, tous les présupposés selon lesquels Pierre avait précédemment fumé ou fume actuellement ont été supprimés et l'énonciation citée a été disqualifiée.

Il existe une implication conversationnelle en (10) ; nous pouvons aussi l'expliquer comme de dire une chose impliquant autre chose. Analysons cet énoncé (10) ainsi :

Pdv₁ : A. Il a lu quelques livres de Chomsky.

Pdv₂ : B. Il n'a pas lu quelques livres de Chomsky, il les a tous lus.

Ici, lorsqu'on dit *Il n'a pas lu quelques livres de Chomsky*, ce que veut dire le locuteur, c'est qu'il n'a pas seulement lu quelques livres de Chomsky. La phrase explicative suivante semble signifier que ce que le locuteur impliquait, c'est qu'il les a tous lus. On peut dire ici qu'il est possible de comprendre le non-dit, à partir de ce qui est dit dans la négation métalinguistique. Cela nous rappelle le concept d'acte illocutoire introduit par Austin que nous avons abordé dans le premier chapitre. (Voir p.15)

Dans (11), il s'agit d'une connotation. Dans la phrase *Ce n'est pas un toutou, c'est un chien*, la relation sémantique entre *toutou* et *chien* est mise en évidence. Cela ne devrait être qu'un dialogue entre un enfant et sa mère :

Pdv₁ : A. Regarde maman, c'est un toutou.

Pdv₂ : B. Ce n'est pas un toutou, c'est un chien.

La différence résultant de l'utilisation de deux mots qui ont le même sens dans une langue enfantine et une langue adulte est ici un exemple de la négation métalinguistique.

Comme on peut le constater, la négation métalinguistique a de nombreux emplois et fonctions. « Tous ces emplois apparaissent cependant avoir une propriété en commun qui rend assez aisé le décèlement de la négation métalinguistique : ils introduisent un autre locuteur dans l'énoncé, ce qui provoque un effet 'échoïque' » (Nølke, 1994a : 232).

Nous pouvons ainsi résumer les caractéristiques de la négation métalinguistique comme ci-dessous ;

1. Elle est désignée par Nølke et Ducrot comme une sous-type de la négation polémique car elle comprend principalement la « **réfutation** ».

Ex. Céline n'a pas porté de robe de mariée, car elle est célibataire.

Pdv₁ → Céline a porté une robe de mariée.

Pdv₂ → **Non**, Céline n'a pas porté une robe de mariée, car elle est célibataire.

2. Elle nécessite la présence d'un locuteur autre que le sujet parlant. « Le point de vue auquel elle s'attaque est présenté (par l'énoncé) comme soutenu d'un locuteur réel » (Nølke, 1994a : 233). C'est peut-être la caractéristique la plus importante en termes de polyphonie.

Ex. Jean *n'a pas trois frères* ; il en a *quatre*.

Pdv₁ → Jean a trois frères.

Pdv₂ → Jean n'a pas trois frères ; il en a quatre.

Cet énoncé (le pdv₂) peut être produit seulement en réponse à quelqu'un qui dit *Jean a trois frères*.

3. Elle est citative.

Ex. Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie

Pdv₁ → Pierre a cessé de fumer.

Pdv₂ → Pierre n'a pas cessé de fumer ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie

Selon Martin (1988) « 'Il a cessé de fumer' ne peut être qu'une citation » (9). Car la négation métalinguistique a une structure qui approuve le pdv auquel elle s'oppose. Pour donner cette approbation, le locuteur cite le pdv qu'il s'oppose.

4. Il y a toujours une phrase explicative qui corrige la phrase négative.

Ex. Julie n'a pas battu son fils *puisqu'elle n'a pas d'enfants*.

5. Elle a l'effet majorant. Le sens de la phrase après l'énoncé négatif gagne une valeur majorante au lieu de l'effet d'abaissement.

Ex. Ce film n'est pas *amusant*, c'est *très amusant*.

6. Elle supprime les présupposés.

Ex. Pierre *ne s'est pas fait couper les cheveux* parce qu'il est *chauve*.

7. Elle effectue des corrections formelles dans le cadre phonologique et morphosyntaxique.

Ex. Tu n'es pas **sportif** ; tu es **sportive**.

8. Elle a une caractéristique connotative.

Ex. Tu n'as pas *fait dodo* ; tu as *dormi*.

2.2.3 La négation descriptive

La négation descriptive, comme son nom l'indique, survient lorsque l'on recourt à la négation afin de décrire un individu ou un état du monde. Dans ce type de négation, il n'y a pas d'opposition à un locuteur implicite ou explicite, ou à un pdv adverse. « La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire » (Nølke, 1992 :49). Le but de l'utilisation de la négation ici n'est de faire qu'une description. De même que la négation polémique contient un refus, la négation descriptive contient une assertion. Elle emploie la négation afin d'indiquer une situation ou un individu. « Si la négation polémique effectue un acte de refus (d'un énoncé explicite ou implicite), la négation descriptive effectue une assertion (d'un contenu formellement négatif) » (Nølke, 1993 : 218). La négation descriptive est donc utilisée dans des situations où la négation est plus appropriée pour telle ou telle raison, afin de décrire quelque chose ou un individu. « Ainsi, dire en réponse à une question comme 'Quel temps fait-il ?' : 'Il n'y a pas un nuage au ciel' n'est qu'une autre manière - peut-être plus courante - de dire que le ciel est tout à fait bleu » (Ibid., 1993 : 218).

Lorsque on n'a pas une définition positive plus adéquate ou plus forte afin d'exprimer ce qu'on souhaite dire, on se réfère à la négation descriptive. Dans certains cas, se référer à la négation peut mettre davantage l'accent sur cette affirmation. Le locuteur, qui dit « il n'y a pas un nuage dans le ciel », recourt à la négation probablement parce qu'il souhaite souligner qu'il n'y a pas *un seul* nuage dans le ciel. Ou, parfois, la négation peut rendre la phrase plus douce à dire. Plutôt que de dire que Pierre est bête, dire que Pierre n'est pas intelligent pourrait être une phrase plus douce.

Le fait que la négation descriptive ne représente qu'une assertion négative et qu'elle ne s'oppose pas à un autre locuteur ou point de vue implicite ou explicite suggère qu'elle est polyphoniquement faible :

La dimension polyphonique de la négation descriptive se réduirait ainsi à la simple mise en cause d'un point de vue positif, dont résulte contextuellement l'assertion de la proposition négative correspondante. Dans un contexte où le point de vue positif reformule un point de vue étranger à l'énonciation effective, la négation est polémique et ses implications sont donc compatibles avec l'acte de réfutation qui s'y rapporte, plutôt qu'avec l'assertion d'une proposition négative associée à un point de vue contraire. Mais dans un contexte où le point de vue positif ne reformule rien, ne fait écho à aucune voix ni à un point de vue étranger, la négation descriptive ne déclencherait alors que certaines implications associant le rejet d'un point de vue par le locuteur à la prise en charge d'un point de vue contraire, plutôt qu'à un acte de réfutation (Larrivée et Perrin, 2010 :195).

La négation descriptive semble n'être qu'une proposition négative. Mais toutes les phrases négatives ne sont pas nécessairement polémiques. De nombreux linguistes soutiennent que dans la négation descriptive il y a des restes de négation polémique. Ducrot (1984a) dit que la négation descriptive est dérivée de la négation polémique. Selon lui, la première tâche de la négation est de s'opposer. La description vient en deuxième :

Comme troisième forme de négation, je reprends mon ancienne idée de négation descriptive, en lui conservant d'ailleurs son appellation. J'ajouterai simplement que je la tiens pour un dérivé délocutif de la négation polémique. Si je peux décrire Pierre en disant « Il n'est pas intelligent », c'est que je lui attribue la propriété qui justifierait la position du locuteur dans le dialogue cristallisé sous-jacent à la négation polémique : dire de quelqu'un qu'il n'est pas intelligent, c'est lui attribuer la (pseudo) propriété qui légitimerait de s'opposer à un énonciateur ayant affirmé qu'il est intelligent (Ducrot, 1984 : 218).

Nølke, semblable à Ducrot, soutient que la négation descriptive est dérivée de la négation polémique. Dans le contenu de cette dérivation, il n'y a pas d'opposition au pdv_1 se trouvant dans l'analyse polyphonique. Au contraire, il y a l'annulation de $énonciateur_1$ (E_1), qui a pdv_1 . Dans ce cas, il ne reste que E_2 , qui s'assimile au locuteur. Ce n'est rien de plus qu'une simple assertion.

Je propose de concevoir la lecture descriptive comme le résultat d'une dérivation descriptive. Il s'agit d'une dérivation qui a lieu au moment de l'interprétation et qui consiste en une sorte d'effacement du point de vue pdv_1 . Seul restera donc le point de vue pdv_2 (par défaut associé au locuteur) qui s'appuiera directement sur le contenu négatif dont on aura de cette manière une affirmation simple. (Nølke, 1992 : 54)

Illustrons ceci avec l'exemple suivant :

Énoncé → Ses yeux ne sont pas grands.

Si l'on fait une analyse polyphonique, on devrait examiner cette phrase ainsi :

Pdv₁ → Ses yeux sont grands.

Pdv₂ → pdv_1 est faux (Ses yeux ne sont pas grands)

Si cet énoncé ne s'oppose pas à un pdv qui fait valoir que ses yeux sont grands, ce qui est très difficile à penser sans contexte, alors le pdv_1 est supprimé dans cette analyse polyphonique, et il ne reste que le pdv_2 , qui affirme que ses yeux ne sont pas grands. Ce n'est rien de plus qu'une simple affirmation. S'ensuit que la négation polémique est primaire, et la négation descriptive en est un dérivé ; il en porte des vestiges. « La négation purement descriptive n'existe pas » (Martin, 1983 : 179).

« L'information véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans un contenu complémentaire du prédicat (positif) » (Nølke, 1993 : 228). A partir de là, dans la négation descriptive, les informations fournies par l'énoncé négatif doivent être

supportées par une phrase complémentaire positive. Par exemple, considérons l'information véhiculée dans l'énoncé « il n'y a pas un nuage au ciel » et identifions un contenu positif complémentaire pour la soutenir :

Énoncé → Il n'y a pas un nuage au ciel.

L'information véhiculée = il est tout bleu.

Il n'y a pas un nuage au ciel ; il est tout bleu.

Ces deux informations signifient la même chose. L'une est sous une forme positive et l'autre négative. C'est-à-dire que la négation descriptive ne contient pas d'opposition, son but est simplement de décrire. Elle inclut l'*assertion* et non le *refus* dans sa structure. Attal (1979 : 153) affirme que pour qu'une phrase négative soit classée comme descriptive, elle doit impliquer un énoncé positif correspondant. En ce sens, la phrase « Marie n'est pas mariée » implique la phrase positive « Marie est célibataire », donc ces deux phrases sont des « couples de contraires ». L'une est positive et l'autre est négative en termes de structure, mais elles signifient la même chose en termes de sens. Par exemple : « il n'est pas en retard » et « il est arrivé à l'heure » sont des couples de contraires. Selon Attal, l'information transmise par la négation descriptive est beaucoup plus claire que la polémique de négation. Par exemple : « Jean n'est pas poli » signifie que Jean est impoli. Mais si nous observons l'exemple classique de la polémique de la négation « Ce mur n'est pas blanc », nous ne pouvons pas avoir la même clarté. Dire que ce mur n'est pas blanc ne donne aucune information sur la couleur de ce mur. Par conséquent, les informations véhiculées dans cette phrase ne sont pas claires. Puisque nous ne connaissons pas la couleur du mur, il n'est pas possible de formuler un énoncé affirmatif correspondant à cette proposition négative.

Lorsque la négation est descriptive, elle ne s'applique pas de la même façon aux deux termes du couple : la négation du terme "favorable" (*bon, intéressant, beau*) est quasi équivalente à l'affirmation du terme "défavorable", l'inverse n'étant pas vrai. Mais il n'en est plus de même dans le cas d'une négation polémique : à ce moment la négation du terme favorable peut conduire simplement dans une zone intermédiaire, comme celle du terme défavorable (Ducrot & Barbault, 1973 : 103 - 104).

Une autre caractéristique que nous pouvons évoquer à propos de la négation descriptive est qu'elle est vériconditionnelle. « La négation descriptive est traditionnellement décrite comme vériconditionnelle : elle affecte les conditions de vérité de la phrase » (Moeschler, 2013 : 166). Par exemple, pour affirmer qu'« Il n'y a pas un nuage au ciel », il ne doit y avoir aucun nuage dans le ciel pour que cette phrase soit vraie. Dans de tels énoncés, une phrase ne dit que ce qu'elle veut exprimer. Par exemple,

l'expression « ce mur n'est pas blanc » (Ducrot, 1972), exemple de la négation polémique, indique la présence d'un pdv qui pense que ce mur est blanc. Cet énoncé n'est vériconditionnel que si ce mur n'est pas blanc. Il est difficile de le dire pour la négation polémique car il y a un pdv₁ qui dit que ce mur est blanc. En revanche, dans la négation descriptive, il n'y a pas un pdv₁ opposé à partir duquel une autre signification peut être déduite. Ainsi ce que l'on veut dire, c'est qu'elle est unique et vériconditionnelle.

Comme on l'a mentionné précédemment, la négation métalinguistique est la plus facile à distinguer parmi tous les types de négation. Il est beaucoup plus facile pour un analyste de le reconnaître et de l'évaluer, grâce à ses caractéristiques uniques. Cependant, bien que la différence entre la négation descriptive et polémique semble sémantiquement claire, il peut être quelque peu difficile d'identifier laquelle est polémique ou descriptive sans contexte. Alors que l'exemple descriptif canonique de Ducrot « il n'y a pas un nuage au ciel » semble qu'il ne s'oppose à aucun pdv ou locuteur adverse et qu'il décrit seulement un état de chose, il peut être qualifié de polémique dans un contexte où il y a une contre-opinion affirmant qu'il est nuageux. De même, il se peut que les prévisions météorologiques indiquent qu'il serait nuageux. En revanche, le locuteur pourrait dire *il n'y a pas un nuage au ciel* (contrairement aux prévisions météorologiques). En dehors de ceux-ci, il existe un certain nombre d'éléments qui soutiennent la lecture polémique ou descriptive d'un énoncé. Dans le quatrième chapitre, à la fois l'importance du contexte et ces éléments déterminants seront examinés.

TROISIEME CHAPITRE

LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 L'objectif

La présente recherche sera une étude théorique et appliquée dans le domaine linguistique. Nous tenterons d'effectuer cette présente recherche sur le sujet de la polyphonie linguistique de la négation dans *Une Jeunesse*, *Catherine Certitude* et *Fleurs de Ruine* de Jean-Patrick Modiano. Nous nous sommes tournés vers ce thème à la suite de nos recherches dans les domaines linguistiques et littéraires et nous avons pu entrevoir la possibilité d'atteindre plus d'un point de vue, ou d'une voix, en partant d'un énoncé négatif.

Cela nous a conduit à rechercher la réponse à la question suivante : La négation est-elle responsable de la polyphonie des énoncés ?

Notre objectif dans cette étude sera de prendre tous les énoncés contenant le morphème « ne...pas » dans trois œuvres de Modiano choisies comme corpus, et de les analyser polyphoniquement selon les théories et les approches de Ducrot et de Nølke. Nous les catégoriserons alors comme polémiques, descriptives ou métalinguistiques. Ce faisant, nous viserons également à nous appuyer sur les approches de linguistes tels que Perrin, Moeschler, Forest et Martin, afin d'ajouter une autre dimension à la langue en examinant sa structure profonde. Nous chercherons à répondre aux questions suivantes :

1. Est-il possible d'obtenir différents points de vues/voix à partir d'un seul énoncé ?
2. Peut-on parler de l'existence d'un sujet parlant autre que le locuteur dans un seul énoncé ?
3. Quel est le rôle de la négation dans la polyphonie linguistique ?
4. Quel est le rôle du contexte dans l'analyse polyphonique des énoncés négatifs ?
5. Quelle méthode est utilisée pour classer les énoncés négatifs ?
6. Quels sont les marqueurs polyphoniques ?

Dans cette étude, le morphème « *ne ... pas* » sera examiné comme signe de polyphonie dans les livres adoptés comme corpus. La notion de polyphonie, qui soutient qu'il y a plus d'une voix ou point de vue dans un énoncé, se manifeste avec de nombreux marqueurs polyphoniques différents ; La négation en fait partie. L'un des principaux objectifs de cette analyse sera de déterminer dans quelle mesure la négation affecte la

polyphonie. En tant que recherche linguistique, la polyphonie a fait l'objet de très peu d'études. La négation, en revanche, a fait l'objet de recherches théoriques, mais les recherches appliquées dans ce domaine ne suffisent pas. En raison du manque d'études travaillant ensemble sur ces deux thèmes de recherche linguistique, à savoir la polyphonie et la négation, nous avons l'intention de mener une étude, à la fois théorique et appliquée, qui rapproche ces deux phénomènes. De cette façon, nous viserons à enrichir la théorie de la polyphonie, à y contribuer si possible, et à fournir une ressource pour les études ultérieures dans ce domaine.

3.2 L'organisation du corpus

En tant que corpus, les énoncés négatifs comportant le morphème de « *ne...pas* » de trois œuvres de Patrick Modiano seront choisis afin de constater la polyphonie dans la négation. Ces énoncés négatifs seront alors catégorisés selon la théorie de Ducrot et Nølke, comme polémiques, descriptifs ou métalinguistiques.

Les données à analyser dans cette étude seront constituées de phrases négatives contenant le morphème « *ne ... pas* », qui seront collectées à partir des trois livres en question. Notre choix aura pour but d'avoir de nombreux exemples variés. L'un des livres sélectionnés *Catherine Certitude* est un livre pour enfants. Celui-ci a été choisi avec la possibilité que les exemples que nous rencontrerons puissent différer des autres. En effet, selon Muller (1991), la négation polémique a été la première à se développer chez l'enfant. Ainsi, il serait utile d'étudier un livre pour enfants afin de tester la validation de la théorie de Muller. *Catherine Certitude* sera étudiée spécifiquement sous cet angle. Nous constaterons la fréquence de la négation polémique dans ce livre.

Quant à savoir pourquoi nous avons choisi les livres de Patrick Modiano comme corpus, Modiano représente à la fois un auteur vivant, contemporain et lauréat du prix Nobel. On peut donc dire qu'il est un auteur d'influence. La polyphonie mise à part, Modiano a fait l'objet de peu de travaux linguistiques. C'est donc pour cela que nous avons choisi ses livres comme corpus.

3.3 La présentation de corpus

Il conviendrait de présenter les livres choisis comme corpus en termes généraux, car le contexte textuel est d'une grande importance sémantique dans l'interprétation des énoncés négatifs.

3.3.1 *Catherine Certitude* (1988)

De manière générale, *Catherine Certitude* raconte l'histoire d'une femme qui travaille comme professeure de danse à New York, évoquant son enfance passée avec son père à Paris. Sa mère, américaine, également professeure de danse, retourna travailler à New York, tandis que Catherine vécut avec son père à Paris. Bien qu'elle ne sache pas exactement ce que fait son père, elle comprend qu'il s'agit des paquets. Il fait des affaires commerciales dont la légalité est de temps en temps incertaine. Catherine porte des lunettes comme son père. Elle s'est construit deux mondes, avec et sans lunettes. Lorsqu'elle met les lunettes, elle est dans le monde réel, mais lorsqu'elle les enlève, tout devient flou et brumeux, ce que Catherine aime beaucoup. Car de cette façon, elle plonge dans le royaume des rêves. Tout au long du livre, on assiste aux souvenirs d'enfance de la petite fille avec son père, des repas qu'ils ont pris ensemble, des voyages qu'ils ont faits, de la fréquentation de Catherine à l'école de danse etc. A la fin du livre, son père et Catherine embarquent sur un bateau et retournent à New York auprès de sa mère.

3.3.2 *Une jeunesse* (1981)

Une jeunesse est un roman sur les aventures de deux jeunes, nommés Odile et Louis, dont les chemins se croisent. Après que Louis a terminé son service militaire, il se rend à Paris avec son ami Brossier. Odile rêve de devenir chanteuse et enregistre un disque avec l'aide de son amie Bellune, propriétaire d'une maison de disques. Au bout d'un moment, Bellune se suicide. Louis fait la connaissance d'Odile par coïncidence grâce à Brossier. Il sera avec elle dans cette période difficile. Au bout d'un moment, ils commencent à vivre ensemble. Louis obtient un emploi de gardien dans un garage appartenant à l'ami de Brossier qui s'appelle Béjardy. Il n'ouvre la porte qu'aux voitures entrant dans le garage. Odile, quant à elle, rencontre Vietti, qui la retrouve dans le travail de chanteuse dans une variété. Cet homme commence à profiter d'Odile en lui demandant du sexe pour l'argent. Louis constate un trafic suspect dans le garage de Béjardy. Louis et Odile se rendent en Angleterre dans le cadre d'un programme d'échange d'étudiants, qu'ils utilisent comme couverture pour transmettre de l'argent appartenant à Béjardy. De retour à Paris, Louis apprend que Béjardy est un assassin. Ses soupçons sont donc fondés. Béjardy ferme le garage et propose à Louis d'aller à Genève pour blanchir de l'argent. Louis accepte cette offre, mais il a un autre plan en tête. Avec cet argent, Odile et Louis partent pour Nice et commencent une nouvelle vie. Ils utilisent cet argent comme capital pour fonder un

orphelinat à la campagne. Ce couple, qui a deux enfants et bientôt 35 ans, ouvre un restaurant. Ainsi se termine leur jeunesse.

3.3.3 *Fleurs de ruines* (1991)

Un jeune couple à la vie très ordonnée, très calme, « réglée » se suicide une nuit après s'être amusé avec deux couples rencontrés par hasard, faisant un tapage pour surprendre leurs voisins une nuit. Le livre raconte l'histoire de Modiano qui se réconcilie avec son propre passé tout en suivant les traces du couple dans les rues de Paris. Bien sûr, cette confrontation, comme nous l'attendions de Modiano, avec des pas calmes et lents ; vécu par des émotions plutôt que par des événements. Le livre commence par l'histoire de deux couples, puis se transforme en récit de la vie de l'auteur et rompt complètement avec le sujet principal. Rien n'est dit sur ce qui a causé l'événement initial ou ce qui s'est passé par la suite. On ne peut trouver de réponse à aucune des questions à la fin du livre.

Il y a toujours certains éléments dans les livres de Modiano. Une ville, un ou plusieurs jeunes dispersés dans cette ville, une figure paternelle en silhouette pour ainsi dire, la mélancolie et l'atmosphère brumeuse qui imprègne tout le livre, pour ainsi dire, qui n'est jamais clairement présentée au lecteur. Modiano met presque tous les lieux qu'il décrit, tous les personnages qu'il crée et même l'histoire derrière un verre embué et ne présente jamais une image claire au lecteur.

L'un des points communs les plus importants entre ces trois romans de Modiano est que les trois racontent le passé. *Une jeunesse* raconte la jeunesse d'Odile et Louis. *Catherine Certitude* raconte l'enfance de Catherine. *Fleurs de Ruine*, quant à lui, revient dans le passé en enquêtant sur l'histoire d'un jeune couple qui s'est suicidé il y a trente ans. De ce point de vue, on peut dire que l'auteur a la nostalgie du passé. Les événements ont toujours lieu à Paris. Les représentations de la ville attirent l'attention. Peut-être l'auteur a-t-il recours à ce style pour satisfaire son aspiration en racontant Paris dans son enfance et sa jeunesse.

Son père est Alberto Modiano, un juif italien qui n'est pas obligé de porter une étoile jaune en raison de ses liens avec la Gestapo et est connu pour son affiliation avec des gangs du crime organisé. Sa mère est une actrice flamande nommée Louisa Colpeyn. Le père de Catherine Certitude fait aussi un travail avec les paquets, parfois illégal, et son nom est Albert Certitude. L'absence de sa mère, qu'elle ne voit pas beaucoup en raison des tournées et son père indifférent semble être traitée chez Catherine Certitude. La mère de Catherine est également en tournée de danse en Amérique. On peut dire que les

disparitions, les morts et les fausses identités, qui sont les thèmes qu'il utilise fréquemment dans ses œuvres, sont les reflets de son enfance. Sa mère inscrit Modiano, qui a vécu ici et là à l'état sauvage jusqu'à l'âge de 11 ans, dans un internat. Dans ce lieu où opère la discipline militaire, il est malheureux. Dans son œuvre *Fleurs de ruine*, le narrateur s'évade de l'internat où se pratique la discipline militaire à l'âge de 14 ans. Tout cela n'est pas accidentel. Modiano traite les thèmes de son passé dans ses livres.

3.4 Le répertoire des données

Dans cette étude, on examinera uniquement le morphème « *ne ... pas* » parmi les éléments qui rapportent de la négation. Si l'on inclut tous les morphèmes négatifs dans l'analyse, cela mènerait la recherche dans des directions opposées, car chaque morphème de négation fait l'objet d'une autre recherche, et poserait des contraintes en termes de limite de recherche. C'est pour cela qu'on la limite au morphème « *ne ... pas* » et n'utilise que les énoncés qui le contiennent.

| Tableau 1. Les occurrences de la négation <i>ne...pas</i> selon les livres utilisés comme corpus | |
|---|-----|
| <i>Une jeunesse</i> | 205 |
| <i>Catherine Certitude</i> | 50 |
| <i>Fleurs de ruine</i> | 111 |
| Le nombre total : | 366 |

Les résultats d'analyse des livres sélectionnés comme corpus ont détecté deux cent cinq énoncés négatifs dans le livre *Une jeunesse*, cinquante dans *Catherine Certitude* et cent onze dans *Fleurs de ruines*, comportant le morphème « *ne...pas* ».

3.5 La méthode d'analyse

Cette étude est à la fois une recherche théorique et appliquée. Dans le cadre théorique, on recourt à Mikhaïl Bakhtine comme source d'inspiration, et dans la partie linguistique, les approches de nombreux linguistes, en particulier la théorie de la polyphonie d'Oswald Ducrot et Henning Nølke de la ScaPoLine, ont été utilisées. Il s'agira d'une recherche empirique de nature qualitative plutôt que quantitative. C'est une étude pragmatico-sémantique ; l'interprétation des données recueillies du corpus peut être exécutée effectivement en reconnaissant le contexte. La contrainte primaire de toute étude interprétative est de rendre compte de l'interaction entre les matériaux linguistiques et les contextes dans lesquels ils se manifestent. Une première tâche sera de préciser le rôle que jouent les différents facteurs pour l'interprétation.

Lors de l'analyse des données négatives, nous allons d'abord créer une structure polyphonique pour examiner les critères et le contexte que nous avons pour les classer comme polémiques, descriptives et métalinguistiques. Ainsi, on pourra voir quel est le marqueur polyphonique qui va nous permettre de faire cette classification dans l'énoncé dont on a affaire.

Nous créerons d'abord un contexte commun en regroupant les énoncés négatifs selon leurs caractéristiques communes ; Ceux qui contiennent des verbes modaux, la structure de cause et ce qui contient le conditionnel. Nous suivrons ensuite les marqueurs de polyphonie dans ces énoncés groupés. En ce sens, les *contextes déclencheurs* et les *contextes bloqueurs* de Nølke (1992) seront référencés. Ce sont des contextes qui favorisent la lecture polémique ou descriptive d'un énoncé. Après avoir construit les contextes, nous les examinerons selon l'analyse polyphonique de Ducrot.

3.6 Le contrainte de l'étude

Faire une analyse en langue écrite est beaucoup plus difficile qu'en langue orale et ses possibilités sont limitées. Alors qu'il existe un certain nombre de facteurs qui facilitent l'interprétation dans la langue orale ; tels que la prosodie, l'intonation, les gestes, l'accentuation, alors que l'analyste en langue écrite ne les possède pas. Ainsi, lors de l'analyse d'un corpus écrit, l'analyste doit porter une attention particulière aux propriétés syntaxiques, aux éléments utilisés et aux structures mises en valeur dans la phrase. Compte tenu de tout cela, il est très difficile de reconnaître pleinement le contexte dans un corpus écrit. Cela ne peut aller au-delà de l'interprétation de ce que veut dire le locuteur

en exécutant l'hypothèse d'une manière ou d'une autre. Ainsi, notre étude sera une étude interprétative.

La langue orale est un domaine beaucoup plus avantageux pour maîtriser l'entourage situationnel car tous les sujets parlants sont directement dans la situation de l'énonciation. Dès le début, ce contexte leur a été donné. Ils connaissent les éléments contextuels qu'il a composé. Ils sont les premiers à être témoins du discours. En tant que l'observateur d'un tel discours oral, il sera beaucoup plus efficace de faire une analyse discursive. Il ne sera pas possible de dire la même chose pour la langue écrite. Un observateur effectuant une analyse textuelle n'a pas ces avantages. Il n'a pas les éléments situationnels extralinguistiques. L'absence d'ensemble de circonstance est un obstacle à surmonter pour cet observateur pour faire l'analyse correcte. Le texte ou le discours qu'il analysera n'est pas produit devant ses yeux. C'est une conversation déjà terminée. Il analyse un discours déjà achevé. Pour cela, l'analyste doit bien évaluer les éléments contextuels du texte et analyser en conséquence. Analyser un corpus écrit peut être la contrainte de cette étude.

QUATRIEME CHAPITRE

ANALYSE CONTEXTUELLE

4.1 L'importance du contexte dans la polyphonie

Les circonstances dans lesquelles l'acte d'énonciation se déroule, comme le lieu, le temps, les sujets parlants et ses intentions, constituent la situation d'énonciation. Cette dernière est d'une grande importance pour l'interprétation correcte d'un énoncé. Ces facteurs qui affectent le statut d'énonciation ne sont pas linguistiques. « Nous entendons par contexte l'environnement extralinguistique de l'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 76). C'est ce qui constitue la situation d'énonciation.

On appelle situation de discours l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation (qu'il soit écrit ou oral). Il faut entendre par là à la fois l'entourage physique et social où cet acte prend place, l'image qu'en ont les interlocuteurs, l'identité de ceux-ci, l'idée que chacun se fait de l'autre (y compris la représentation que chacun possède de ce que l'autre pense de lui), les événements qui ont précédé l'acte d'énonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs, et surtout les échanges de paroles où s'insère l'énonciation) (Ducrot et Todorov, 1972 : 417).

Dans cette présente étude, le « contexte » représente les conditions linguistiques et situationnelles de l'énoncé analysé. Pour Muller (1991 : 45), qui fait confiance à la théorie de Ducrot, la détermination d'un énoncé négatif comme descriptif ou polémique ne peut se produire qu'en fonction du contexte de la négation. Une première tâche sera de préciser le rôle que jouent les différents facteurs pour l'interprétation. Le problème primaire de toute étude interprétative est de rendre compte de l'interaction entre les matériaux linguistiques et les contextes dans lesquels ils se manifestent.

Le micro-contexte représente les éléments qui précèdent et qui suivent, le macro-contexte représente l'entourage textuel. En micro-contexte, on observe dans quelle mesure les éléments et les structures grammaticales dans l'énoncé de refus, c'est-à-dire le pdv_2 , affectent la signification ou l'interprétation polyphonique. En macro-contexte, en revanche, il s'agit du contexte extralinguistique comportant les éléments sur la situation d'énonciation : type ou fonction de texte, les conditions spatiaux-temporelles de l'énonciation ou la relation entre les sujets parlants.

Alors que les énoncés négatifs sont interprétés polyphoniquement, le contexte est essentiel pour les classer comme descriptifs, polémiques ou métalinguistiques. L'interprétation d'un énoncé négatif peut différer radicalement selon l'entourage textuel.

Prenons l'exemple canonique de Ducrot (1972 :38), « il n'y a pas un nuage au ciel », qui est un bon exemple de la négation descriptive. Cela ne contient aucune opposition. L'acte de refus est hors de question. C'est simplement une affirmation qui a été utilisée pour décrire l'état de l'air comme une autre façon de dire qu'il fait beau ou que le ciel est bleu. Abordé de cette manière, c'est un énoncé descriptif. Un contexte altéré de cette affirmation donnerait l'énoncé suivant :

→ Contrairement à ce que rapporte la météorologie, il n'y a pas un nuage au ciel.

Dans ce cas, l'énoncé ci-dessus est devenu complètement polémique. « il n'y a pas un nuage au ciel » s'est transformé en un point de vue qui s'oppose au rapport météorologique. Dans ce cas, on peut dire que sans contexte, les interprétations des énoncés sont largement imprécises. « Isolées de leur contexte, les phrases négatives simples sont ambiguës, mais cela ne signifie pas que le langage ne dispose d'aucun marqueur de négation polémique » (Perrin, 2009 : 74). Dans la vie quotidienne, chaque mot appartient d'une manière ou d'une autre à un contexte. Dans la langue orale, les conditions qui composent la situation d'énonciation sont perçues beaucoup plus efficacement par le locuteur et l'interlocuteur. Étant donné que les conditions, qui constituent le contexte de la conversation, comme la prosodie, l'accentuation, l'intonation ou les gestes, ne sont pas présentes dans la langue écrite, toute indice polyphonique pouvant aider à interpréter un énoncé est d'une grande importance. Malgré toutes ces contraintes, il existe des structures qui permettront à la lecture d'un énoncé comme polémique ou descriptive :

Les formules de réfutation, les prophrases ou modalisateurs comme *non, n'importe quoi, c'est faux, c'est pas vrai, je crois pas (que...), je pense pas (que...), je trouve pas (que...), je prétends pas que..., je me demande (si...), je vois pas pourquoi, on peut pas dire (que...), soi-disant (que...), c'est pas que..., c'est pas parce que...* peuvent être assimilés à des marqueurs de négation polémique (Perrin, 2009 : 74).

Expliquons avec un exemple :

« Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... » (Modiano, 1988 : 80).

Une phrase qui commence par « non » a toujours une valeur polémique parce que de telles phrases contiennent « l'opposition », ou en d'autres termes, la « réfutation », qui est inhérente à la négation polémique. Pour cette raison, cette phrase peut être qualifiée comme un bon exemple de négation polémique. Maintenant, analysons-le polyphoniquement :

Enoncé négatif → Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça...

Pdv₁ → Tu pouvais lui faire ça

Pdv₂ → pdv₁ est faux. (Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça...)

A partir de cet énoncé négatif, Lorsqu'on exécute une analyse polyphonique sans contexte, le pdv₁ doit être une affirmation positive et dire le contraire de « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... ». Dans ce cas, il ne serait pas faux de dire logiquement pdv₁ = *tu pouvais lui faire ça*. Même en parlant des verbes qui contiennent la modalité, on voit que l'opposé du verbe « pouvoir » apparaît généralement comme « devoir ». Dans ce cas, c'est l'un des pdv possibles de dire pour le pdv₁ = *Tu devais lui faire ça*. Pour arriver à une conclusion, nous devons recourir au contexte. Donc, pour comprendre à quoi ou à qui le locuteur s'oppose, on observe les énoncés précédents :

— Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom.

Papa a éclaté de rire.

— Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? (Ibid., 1988 :79).

La présence des marqueurs polyphoniques tels que « mais » et « non » au sein de l'énoncé négatif et leur interprétation représentent une analyse micro-contextuelle. Lorsque nous abordons cet énoncé à un niveau macro-contextuel et l'interprétons en incluant l'entourage textuel, nous pouvons comprendre ce que signifie cet énoncé et quel type de négation il contient. Lorsqu'on observe l'entourage textuel ci-dessus, on aperçoit que cette conversation a lieu entre père et fille. Le père et la petite fille sont à l'école de danse que fréquente la fille. Le père raconte à sa fille ses vieux souvenirs. Madame Dismaïlova, la professeure de ballet de la petite fille, est en fait une amie de Saint-Mandé de son père avec qui elle travaillait dans un music-hall et son nom était Odette. À ce stade, Madame Dismaïlova leur dit au revoir et part. Puis la petite fille dit à son père qu'il aurait dû lui parler et l'appeler par son vrai nom. Mais son père dit : « Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? ». Puis il ajoute lui-même : « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... »

Lorsqu'on observe le contexte textuel, on aperçoit que le père de Catherine Certitude est fondamentalement opposé au pdv de sa fille. En conséquence, nous pouvons le montrer ainsi :

Pdv₁ = Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom.

Pdv₂ = Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? Mais non. **Je ne pouvais pas lui faire ça ...**

Comme il y a deux pdv qui s'opposent, cet énoncé négatif est polyphonique.

Le problème est qu'il n'est jamais possible de connaître pleinement le contexte car il nous est impossible de pénétrer dans le cerveau du locuteur et de connaître ses idées. Même si nous supposons que tout cela est possible et connaissons tout le contexte, il y aura des phrases négatives que nous ne pouvons pas classer. Ce que nous allons faire ici, c'est l'interpréter de la meilleure façon possible et arriver à la conclusion la plus précise. Ce faisant, il serait utile de montrer s'il existe d'autres moyens d'interprétation possibles.

Nølke (1990, 1992) mentionne un certain nombre d'indicateurs qui soutiennent la classification d'un énoncé négatif comme polémique ou descriptive. Celles-ci, contextes bloqueurs, nécessitent la lecture polémique d'un énoncé, contextes déclencheurs, ceux qui permettent une lecture descriptive.

Les « contextes bloqueurs » (dorénavant les CB) sont souvent eux-mêmes polyphoniques, propriété que l'on ne trouve jamais dans les « contextes déclencheurs » (dorénavant les CD). Or, nous verrons qu'il y a encore une différence cruciale entre les CB et les CD les premiers peuvent aller jusqu'à rendre la lecture polémique obligatoire en excluant définitivement une lecture descriptive, alors que les derniers ne font jamais rien d'autre qu'indiquer la lecture descriptive (Nølke, 1990 : 223).

Le fait qu'un énoncé négatif soit polémique signifie qu'il est automatiquement polyphonique, les énoncés négatifs classés comme descriptifs n'incluent pas le pdv_1 car ils ne s'opposent pas à un énonciateur ou un être discursif autre que le locuteur, et le pdv_1 est effacé dans l'analyse polyphonique. Cela les rend non polyphoniques. Pour cette raison, Nølke dit plus haut que les contextes déclencheurs, qui permettent une lecture descriptive, n'ont pas de propriété polyphonique comme les contextes bloqueurs qui fournissent une lecture polémique.

4.2 Les contextes bloqueurs

Comme Ducrot, Nølke soutient que la négation descriptive et métalinguistique sont les dérivations de la négation polémique. Pour ces deux linguistes, cette dernière est primaire. Le noyau de la négation est donc l'opposition. Dans ce cas, chaque énoncé négatif est en fait considéré premièrement comme polémique. Si, pour une raison quelconque, le pdv_1 dans l'analyse polyphonique est supprimé, il devient alors la négation descriptive. En disant « *contextes bloqueurs* », Nølke veut dire « *bloqueurs de dérivation descriptive.* »

Toute situation dans laquelle il y a un énonciateur, reflétant un point de vue positif antérieur, bloque la dérivation descriptive. Le mot-clé ici est le *contraste*. « Tout moyen

linguistique qui introduit une nuance de contraste entrave la dérivation descriptive » (Nølke, 1990 : 224). Témoin les exemples ci-dessous :

« Et le monde de la danse n'était pas la vie réelle, mais un monde où l'on sautait et où l'on faisait des entrechats au lieu de marcher simplement » (Modiano, 1988 : 43).

L'énoncé ci-dessus a un contraste pour montrer la différence entre le monde de la danse et le monde réel. Le locuteur s'oppose à l'idée que le monde de la danse est comme la vraie vie. Ici ce n'est pas un autre locuteur concret auquel il s'oppose, mais un énonciateur qui représente un pdv contraste. En voici le contexte textuel : la petite fille suit des cours de ballet dans une école de danse. Sa professeure lui dit qu'elle devrait être sans lunettes lorsqu'il danse. En plus de cela, la petite fille enviait ses amis qui ne portaient pas de lunettes. Mais puis, elle pense que c'est un avantage car elle a donc deux mondes différents : « Mais, à la réflexion, je me suis dit que j'avais un avantage : vivre dans deux mondes différents, selon que je portais ou non mes lunettes » (Ibid., 1988 :43). C'est la phrase qui précède l'énoncé négatif ci-dessus. Le contexte textuel soutient que deux mondes différents sont contrastés et qu'il n'y a pas de locuteur autre que la petite fille, c'est un énoncé négatif qui est censé s'opposer à un énonciateur qui dit le contraire. Aussi, la proposition « mais un monde où l'on sautait et où l'on faisait des entrechats au lieu de marcher simplement » à la suite de l'énoncé négatif peint comment est le monde de la danse, tout en confirmant que ce n'est pas comme la vraie vie, elle s'oppose au pdv de « le monde de la danse était la vie réelle ».

Pdv₁ → Le monde de la danse était la vie réelle

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Le monde de la danse n'était pas la vie réelle, mais un monde où l'on sautait et où l'on faisait des entrechats au lieu de marcher simplement

Cet énoncé est polémique, car il s'oppose au pdv de « le monde de la danse était la vie réelle. »

Autre exemple :

Eh bien, ma petite Catherine, a-t-il dit d'une voix très basse, presque un chuchotement, elle **ne s'appelait pas** Galina Dismaïlova à cette époque-là, mais tout simplement Odette Marchal... Et elle **n'était pas russe** mais originaire de Saint-Mandé où ses parents, de très braves gens, tenaient un petit café restaurant... (Ibid., 1988 : 78-79)

Dans les énoncés ci-dessus, le contraste porte sur le nom et l'origine de la personne mentionnée comme « elle » ; Galina Dismaïlova / Odette Marchal, russe / française (Saint-Mandé est une commune française). Nous avons mentionné plus haut les discours de la petite fille et de son père à l'école de danse, et le père connaissait la professeure de ballet

de la fille, Madame Dismaïlova. Dans la suite de cet entretien, le père dit que le nom de la professeure de ballet est Odette Marchal, pas Galina Dismaïlova, c'est-à-dire il s'oppose au pdv de « elle s'appelait Galina Dismaïlova ».

Pdv₁ → Elle s'appelait Galina Dismaïlova

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Elle **ne s'appelait pas** Galina Dismaïlova à cette époque-là, mais tout simplement Odette Marchal...

Le père de Catherine dit également qu'elle est de Saint-Mandé, c'est-à-dire française, pas russe.

Pdv₁ → Elle était russe.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Elle **n'était pas russe** mais originaire de Saint-Mandé.

La professeure de ballet s'est présentée comme Galina Dismaïlova, mais le père, c'est-à-dire le locuteur, s'y oppose. Encore une fois, la femme s'est présentée comme russe, mais le locuteur s'y oppose et dit qu'elle est française. Ces énoncés sont polémiques parce qu'ils impliquent l'opposition.

Examinons le paragraphe suivant :

Un cil la gêne au coin de la paupière et elle sort de son sac un poudrier vide dont elle se sert uniquement à cause du petit miroir circulaire. Elle ne parvient pas à ôter le cil et scrute son visage Les minuscules rides à la commissure des lèvres n'existaient pas, mais le reste n'a pas changé, non... Et Louis non plus n'a pas changé (Modiano, 1981 :10).

Énumérons les énoncés négatifs, puisque le paragraphe en contient plus d'une :

(1) « Un cil la gêne au coin de la paupière et elle sort de son sac un poudrier vide dont elle se sert uniquement à cause du petit miroir circulaire. **Elle ne parvient pas à ôter le cil et scrute son visage.** »

Lorsqu'on considère l'exemple (1), Odile, l'une des protagonistes du livre *Une jeunesse*, essaie d'enlever le cil qui lui gêne les yeux. On aperçoit que cet énoncé ne s'oppose à personne ou à un point de vue, mais décrit simplement une situation. Cet énoncé est descriptif car il ne contient pas de comparaison, d'opposition ou de réfutation.

(2) « **Il n'a pas changé.** Elle avait le même visage a vingt ans. » »

Odile qui essaie d'enlever le cil qui lui gêne les yeux se met à examiner son visage dans le miroir, à l'occasion de son trente-cinquième anniversaire. Cet énoncé contient une comparaison. L'auteur parle ici avec la voix intérieure d'Odile et fait une comparaison, entre son visage de 20 ans et celui de 35 ans, et constate qu'il n'a pas changé. Il y a une différence de 15 ans dans cette comparaison. Ce n'est rien de plus que la réfutation d'Odile que son visage a changé en raison du vieillissement.

Pdv₁ → Le visage d'Odile a changé (après 15 ans).

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Il n'a pas changé. Elle avait le même visage à vingt ans.

La comparaison apparaît comme un élément bloqueur de la polyphonie. Cet énoncé est polyphonique.

(3) « Les minuscules rides à la commissure des lèvres n'existaient pas, **mais** le reste n'a pas changé, **non...** » (Modiano, 1981 : 10).

L'énoncé (3) contient deux énoncés négatifs. Le connecteur « *mais* » relie deux propositions de formes négatives. Dans le premier, elle parle d'une petite ride au coin de ses lèvres qui n'existait pas auparavant. Cela veut dire les minuscules rides à la commissure des lèvres étaient absentes. Cela signifie qu'il s'agit d'un petit changement dans son visage. Ce n'est pas une opposition, mais un constat personnel. C'est donc descriptif.

Dans le second chapitre, nous rencontrons l'existence du morphème « non » comme un marqueur de polyphonie. C'est en soi une déclaration de refus. La proposition « le reste n'a pas changé, non... » implique que quelque chose a changé comme nous l'avons dit dans le paragraphe précédent, mais le reste est le même. Elle s'oppose à l'idée d'être complètement changé.

→ Les minuscules rides à la commissure des lèvres n'existaient pas → il s'agit d'un changement. Quelque chose a changé.

→ **Mais** le reste n'a pas changé, **non...**

Pdv₁ → le reste a changé

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Le reste n'a pas changé, non...

Cet énoncé est polémique car il contient une opposition.

(4) « Et Louis non plus n'a pas changé. »

Enfin, l'énoncé (4) dit que tout comme Odile n'a pas changé, Louis non plus. Le temps ne semble pas non plus avoir affecté Louis. Dans ce cas, elle s'oppose aussi à son vieillissement.

Pdv₁ → Et Louis aussi a changé (avec le temps).

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Et Louis non plus n'a pas changé (après 15 ans).

Toutes ces oppositions, réfutations, comparaisons sont les éléments polyphoniques les plus importants et ils apparaissent comme des contextes bloqueurs. Voyons maintenant d'autres bloqueurs.

4.2.1 Le clivage avec la négation

Le clivage permet de se concentrer sur une partie de la phrase. Cela commence le plus souvent par « c'est » suivi de « qui » ou « que ». La forme qui prendra place dans notre recherche est sa combinaison avec la négation. Dans ce cas, il apparaît comme « ce n'est pas ... qui/que ». Les deux propositions sont souvent reliées par une virgule ou le connecteur *mais*. Le clivage combiné à la négation annonce un énoncé positif antérieur qui est rejeté. Le point de vue sous-jacent d'un énoncé comme « Ce n'est pas moi qui ai brûlé la forêt », est que quelqu'un d'autre a brûlé la forêt. De plus, un locuteur dirait « ce n'est pas moi qui... » si l'on pense qu'il est celui qui l'a brûlé. Il s'agit d'une réfutation. Le clivage permet donc de saisir la présence d'un autre énonciateur dans un énoncé « Le clivage est le moyen par excellence dont on se sert pour mettre en relief un constituant de la phrase. La sémantique de cette construction renferme l'idée de contraste et on doit s'attendre à ce que le clivage soit un CB⁶ » (Nølke, 1990 : 225). Notre corpus contient deux exemples de clivages. Examinons-les :

(1) « **Ce n'était pas** une vocation ni un don particuliers **qui** me poussaient à écrire, **mais** tout simplement l'énigme que me posait un homme que je n'avais aucune chance de retrouver, et toutes ces questions qui n'auraient jamais de réponse » (Modiano, 1991 : 86).

Ce que le locuteur s'oppose ici, c'est le pdv que c'était une vocation et un don particuliers qui le poussaient à écrire. Le contexte textuel nous montre que le locuteur a commencé à écrire un livre. La pensée générale est que quelqu'un qui écrit un livre doit avoir une vocation pour l'écriture. Ou un devoir, c'est-à-dire une sorte d'obligation, le pousse à écrire. Contrairement à la pensée générale, le locuteur souligne que ce n'était pas une vocation ou une obligation qui le poussait à écrire.

Pdv₁ → C'était une vocation et un don particuliers qui le poussaient à écrire

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Ce n'était pas une vocation ni un don particuliers qui me poussaient à écrire...

(2) « **Non, ce n'était pas** un hasard **si** Bejardy vivait ici, et le contraste entre les reliures, les moquettes trop lourdes du salon, et les petites maisons tristes de Javel habitait sûrement cet homme » (Modiano, 1981 : 71-72).

⁶ Contextes bloqueurs (du dérivation descriptive) qui favorisent une lecture polémique.

Dans cet exemple, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la structure *ce n'est pas ... qui / que* n'existe pas. Cependant, il existe une version acceptable. Ceci est possible avec une subordonnée conditionnelle. L'utilisation de « si » ici donne à la phrase à la fois le même sens et le même effet de clivage. D'autre part, on avait déjà dit que cet énoncé était polémique simplement parce qu'il commence par « Non », ce qui indique une réfutation.

→ **Non, ce n'était pas** un hasard **si** Bejardy vivait ici

=

→ **Non, ce n'était pas** un hasard **que** Béjardy vivait ici

Le locuteur est dans la maison de Béjardy en cas d'énonciation. Et il saisit des indices sur la raison pour laquelle Bejardy y vit spécifiquement. Ce qui est opposé à partir de cet énoncé, est le pdv que c'était un hasard que Bejardy vivait là.

Pdv₁ → C'était un hasard si Bejardy vivait ici...

Pdv₂ → Non, ce n'était pas un hasard si Bejardy vivait ici...

Comme nous l'avons vu, la structure de clivage constitue un excellent fond pour la polyphonie linguistique avec une lecture polémique.

4.2.2 La concession

Un complément de concession établit une relation d'opposition ou de restriction entre deux propositions au moyen de connecteurs « bien que, même si, malgré, mais » etc. Lorsqu'il y a une situation d'opposition, il est possible de parler de polyphonie. « Nous avons déjà vu que la concession favorise la lecture polémique (...) » (Nølke, 1993 : 228). Prenons l'exemple suivant :

(1) « Ce n'est pas une mauvaise fille, **malgré** les apparences » (Modiano, 1981 : 118).

Dans cet énoncé, la concession s'opère entre l'apparence et le caractère de la fille en question. Observons le contexte textuel :

Nicole Haas se leva brusquement et vint écraser sa cigarette sur le cendrier du bureau de Béjardy.

— Il faut que je parte...

— Tu as besoin de la voiture ? demanda Béjardy.

— Non.

Elle serra les mains d'Odile et de Louis.

— J'espère vous revoir.

Et, **sans prêter la moindre attention à Bejardy, elle se dirigea vers la porte.**

— A ce soir, Coco..., dit Bejardy. Et sois bien sage...

Elle ne se donna même pas la peine de se retourner et ferma la porte derrière elle. Brossier eut un petit rire nerveux. Bejardy s'assit sur le canapé, à côté d'Odile et de Louis, en poussant un soupir.

— **Ce n'est pas une mauvaise fille, malgré les apparences** (Ibid., 1981 : 118).

Le contexte textuel nous montre comment Nicole Haas, dont on dit qu'elle n'est pas une mauvaise fille, fait impression. Apparemment, c'est une fille un peu grossière qui n'a même pas la courtoisie de dire au revoir alors qu'elle quitte l'environnement dans lequel elle se trouve en ce moment. Par conséquent, son apparence indique qu'elle est une mauvaise fille, ce qui correspond au pdv₁ positif antérieur :

Pdv₁ → C'est une mauvaise fille (d'après les apparences)

Pdv₂ → Ce n'est pas une mauvaise fille (malgré les apparences)

Le connecteur concessif « malgré » est responsable de la polyphonie de cet énoncé, puisqu'il relie deux pdv opposés. Cet énoncé est polémique, bien que « mauvais » soit un adjectif scalaire (voir 4.3.4), ce qui atténue sa polémique. Autre exemple :

(2) « **Sauf que** les Magasins généraux de Paris où on l'avait enfermé avec des centaines de gens n'étaient pas l'Armée du Salut » (Modiano, 1991 : 85-86).

En traquant son ami Pacheco, perdu depuis longtemps, le narrateur de *Fleurs de ruine* trouve une lettre de demande d'emploi et une page de magazine dans un portefeuille parmi les vieilles affaires de son ami. En conséquence, il apprend que le nom de son ami n'est pas Pacheco et qu'il fréquentait les refuges de l'Armée du Salut. Cet événement le secoue profondément et il commence à y réfléchir. Peut-être qu'il est toujours dans ces refuges. Il se promène dans la journée, et le soir il rentre au refuge sur la péniche à Austerlitz pour manger et dormir. Le père du narrateur avait également été vu comme un clochard dans ce quartier il y a quelques années. Ici, le narrateur établit un lien entre Pacheco et son père, disant que la nuit tombait sur le quartier où les deux habitaient, mais avec une différence : « Et la nuit tombait sur le quartier où mon père, quelques années auparavant, avait lui aussi l'aspect d'un clochard. **Sauf que** les Magasins généraux de Paris où on l'avait enfermé avec des centaines de gens n'étaient pas l'Armée du Salut » (Ibid., 1991 : 85-86).

Lorsqu'on approfondit un peu le contexte textuel, on s'aperçoit que le père du narrateur a été détenu dans un camp ici auparavant : « Un peu plus loin que le quai d'Austerlitz, vers le pont de Bercy, les Magasins généraux de Paris existent-ils encore ? L'hiver de 1943, mon père avait été interné dans cette annexe du camp de Drancy. »

Pdv₁ → les Magasins généraux de Paris où on l'avait enfermé avec des centaines de gens étaient l'Armée du Salut

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Les Magasins généraux de Paris où on l'avait enfermé avec des centaines de gens n'étaient pas l'Armée du Salut

On voit que le lieu où le père du narrateur était enfermé dans le quai d'Austerlitz était « une annexe du camp de Drancy ». Dans ce cas, le pdv₂ rejette à la fois le pdv₁, car l'Armée du Salut n'est pas le lieu où son père a été emprisonné, mais révèle également la différence entre Pacheco et son père. Le premier reste au refuge de l'Armée du Salut, mais son père est détenu dans un camp. Leur seul point commun est que la nuit tombe sur ce quartier où ils demeurent tous les deux. *Sauf que*, comme une conjonction de concession, est un élément polyphonique.

4.2.2.1 Le connecteur *mais*

Le connecteur « mais » est l'élément de concession que nous avons rencontré le plus fréquemment dans notre corpus. C'est un marqueur de polyphonie par excellence comme il relie deux points de vue opposés. Considérons les exemples suivants :

(1) « Ce n'était pas vraiment un garage **mais** un hangar au flanc duquel s'élevait une construction de teinte ocre, dont la pièce de rez-de-chaussée communiquait avec le hangar par une porte de fer » (Modiano, 1981 : 79).

L'énoncé (1) est un exemple typique de la négation polémique. Car Lorsqu'on affirme « Ce n'était pas vraiment un garage », il s'agit d'une réfutation explicite.

Dans le contexte textuel, il existe de nombreuses phrases qui implique que c'est un garage, ce qui nous amène au pdv₁ :

« Lui, Brossier, travaillait « dans les autos ». Il s'occupait même d'un **garage** à Paris » (Ibid., 1981 : 20).

« Il s'agirait d'un poste de veilleur de nuit dans un **garage**... » (Ibid., 1981 : 70).

« Ainsi, il n'était pas un « ténor du Barreau » comme les apparences l'auraient laissé croire, et le terme « **garage** » dans sa bouche avait étonnée Louis, à la manière d'une fausse note. Maintenant, il s'efforçait d'imaginer cet homme en directeur de **garage** » (Ibid., 1981 : 70).

Le locuteur qui dit que c'était un hangar, pas un garage nie le pdv que c'était un garage.

Pdv₁ → C'était un garage.

Pdv₂ → Ce n'était pas vraiment un garage **mais** un hangar...

Cet énoncé est donc polémique.

(2) « Elle appela **mais** il ne répondait pas » (Ibid., 1981 : 57).

Les deux propositions liées par le connecteur « *mais* » dans l'énoncé (2) sont suivantes :

→ Elle appela (son appel)

→ Il ne répondait pas

Ce qui est attendu dans la première proposition, c'est de recevoir une réponse à la fin de l'appel. L'appelant veut obtenir une réponse de la personne à qui il appelle. Dans cet énoncé, il y a une situation contraire à cette attente. Ce contraste donne naissance à la polyphonie.

Pdv₁ → Elle l'appela (en attendant qu'il réponde)

Pdv₂ → Il ne répondait pas

Le connecteur « *mais* » crée ainsi une situation adverse entre les deux propositions qu'il relie, conduisant à la formation de deux pdv opposés.

(3) « Le téléphone sonna **mais** elle ne bougeait pas » (Ibid., 1981 : 58).

Une situation très similaire à la précédente s'applique également à l'énoncé (3). Les propositions dans cet énoncé sont :

→ Le téléphone sonna

→ elle ne bougeait pas

Quand le téléphone sonne, quelqu'un doit y répondre. C'est un son qui incite l'appelé à décrocher. Il est censé se tourner vers le téléphone et y répondre. Dans l'énoncé ci-dessus, la personne appelée agissait contre l'attente.

Pdv₁ → Le téléphone sonna (en attendant qu'elle bouge et y réponde)

Pdv₂ → Elle ne bougeait pas

Là aussi, le connecteur « *mais* » présentait une situation contraire aux attentes, et devenait l'élément responsable de la négation polémique.

(4) « Elle n'avait pas du tout l'accent russe, **mais** pas du tout » (Ibid., 1988 : 79).

Ce qui est nié dans cet énoncé, c'est que la professeure de ballet de Catherine, Mme Dismaïlova, avait l'accent russe. Nous rencontrons des phrases qui nous amènent au pdv₁ dans le contexte textuel : « La Russie qui était la patrie de notre professeur, Madame Dismaïlova. **Elle avait conservé un très fort accent russe** » (Ibid., 1988 : 46-47). Le père de Catherine, M. Certitude, s'oppose au pdv₁.

Pdv₁ → Elle avait l'accent russe.

Pdv₂ → Elle n'avait pas du tout l'accent russe, **mais** pas du tout.

Le connecteur « *mais* » sert ici à renforcer le pouvoir de refus. Cet énoncé est polémique.

(5) « **Mais** que cela ne t'empêche pas de manger ta pêche Melba... Elle va fondre... » (1988 : 87).

Le contexte textuel nous montre que cet énoncé est passé entre Catherine et son père, puisque ce dernier a annoncé à Catherine qu'ils déménageaient en Amérique : « Si je t'ai invitée ce soir au restaurant, m'a dit papa, c'est pour te parler de ce voyage... Eh bien, oui, ma petite Catherine, nous partons en Amérique. En Amérique où nous allons rejoindre ta maman... » (Ibid., 1988 : 86).

Pêche Melba est un dessert glacé à la pêche que son père a commandé pour la petite fille. Cette dernière a dû oublier son dessert en écoutant l'histoire de son père, car son père produit l'énoncé (5). Dire « Elle va fondre » montre que la fille ne mange pas son dessert à ce moment-là. C'est tout à fait un constat prépositionnel entièrement dérivé de la déduction logique. Son père s'oppose que ce qu'il raconte n'empêche pas sa fille de manger son dessert.

Pdv₁ → **Apparemment**, cela t'empêche de manger ta pêche Melba. (ce que je t'ai dit ce soir)

Pdv₂ → Cela ne t'empêche pas de manger ta pêche Melba.

Cet énoncé est polémique parce qu'il contient une opposition.

(6) « Il paraît que l'on a construit à la place de la Halle aux vins de grands bâtiments de béton, **mais** j'ai beau écarquiller les yeux dans le noir, je ne les vois pas » (Modiano, 1991 : 50).

Dans cet énoncé, le connecteur « mais » fonctionne précisément comme une concession. Le locuteur reproche que des bâtiments en béton aient été construits sur la place servant la halle aux vins. Il ne veut pas voir ces bâtiments en béton, il refuse presque de les voir. Pour cette raison, bien qu'il ouvre grand les yeux, il ne les voit pas.

1^{ère} proposition → j'ai beau écarquiller les yeux dans le noir.

2^{nde} proposition → je ne les vois pas.

Le locuteur mentionne que ces bâtiments ont été construits sur la place qui fut d'abord une halle aux vins. C'est pourquoi nous sommes au courant de l'existence de ces bâtiments. Ils sont là. Mais ensuite, il dit qu'il ne peut pas les voir même s'il a les yeux écarquillés. Il y a un contraste ici.

Pdv₁ → j'ai beau écarquiller les yeux dans le noir en attendant que je les vois

Pdv₂ → je ne les vois pas.

Ce contraste entre les deux propositions pose une négation polémique.

(7) « Je pourrais retrouver la date exacte de ce jour-là : au premier marchand de journaux que nous avons croisé sur notre chemin — **non pas** un kiosque, **mais** l'un de ces stands de toile verte que l'on dresse les dimanches — j'ai vu la photo et le titre en gros caractères qui annonçaient la mort de Marilyn Monroe » (Modiano, 1991 : 52).

L'énoncé (7) est un exemple typique de la négation polémique. Ici, le locuteur nie avoir vu la nouvelle de la mort de Marilyn Monroe dans un kiosque.

Pdv₁ → j'ai vu la photo et le titre en gros caractères qui annonçaient la mort de Marilyn Monroe dans un kiosque

Pdv₂ → j'ai vu la photo et le titre en gros caractères qui annonçaient la mort de Marilyn Monroe non pas dans un kiosque **mais** l'un de ces stands de toile verte que l'on dresse les dimanches

Le rejet ici n'est pas d'avoir vu la photo, mais de l'avoir vu la photo dans un kiosque. C'est un exemple de la négation de constituant. La négation n'affecte qu'un constituant, non la phrase entière. Il est polémique parce qu'il entraîne un refus.

(8) « Je sentais qu'il voulait me dire quelque chose, **mais** il ne se décidait pas » (Ibid., 1991 : 78).

Les propositions contrastées dans cet énoncé existent pour « vouloir dire quelque chose » et « ne pas se décider ». Ce personnage hésite à parler ou non. Cette hésitation nous présente deux possibilités opposées :

→ Il voulait dire quelque chose.

→ Il ne voulait pas dire quelque chose.

Ces deux possibilités représentent les deux pdv que l'on peut déduire de cet énoncé. Dans ce contexte, on peut dire que cet énoncé est polyphonique. En revanche, la proposition principale ici est « je sentais ». Le reste, « qu'il voulait me dire quelque chose, **mais** il ne se décidait pas », fonctionne comme le complément de la proposition principale. Cela le conduit à la lexicalisation qui provoque une lecture descriptive. (Voir 4.3.1) S'il n'y avait pas de « mais » dans cet énoncé, mais seulement « je sentais qu'il ne se décidait pas », alors nous dirions que cet énoncé est descriptif. Mais le connecteur « mais » crée un fort contraste, conduisant à la polémique malgré la lexicalisation.

(9) « L'eau de pluie s'écoulait sur lui, du haut des escaliers, et sa veste était trempée. **Mais** il ne bougeait pas d'un millimètre » (Ibid., 1991 : 138).

Il y a un personnage dans l'énoncé (9) qui ne se comporte pas comme prévu. Il pleut et l'homme est trempé. Normalement, il doit faire quelque chose pour se protéger de la pluie. Mais il ne bouge pas contrairement aux attentes.

Pdv₁ → On attendait qu'il bougerait pour se protéger de la pluie.

Pdv₂ → il ne bougeait pas d'un millimètre

Cet énoncé créant deux pdv opposés est polémique.

(10) « **Mais** Axter ne l'entendit pas » (Modiano, 1981 : 137).

Ici, Gilbert pose une question à Axter pour attirer son attention, mais Axter ne l'entend même pas. Encore une fois, il y a une situation qui s'oppose aux attentes. Cette attente est interrompue par le connecteur « mais ».

Cette fois-ci son sourire s'épanouit. Gilbert, de plus en plus surpris, sortit sa pipe d'un geste nerveux, comme s'il voulait que ce geste le rappelât à l'attention d'Axter et établit une connivence entre eux. Il bredouilla même :

— Toujours fidèle à Amsterdam, monsieur ?

Mais Axter ne l'entendit pas (Ibid., 1981 : 137).

Pdv₁ → Gilbert a posé une question, attendant qu'Axter l'entende et réponde.

Pdv₂ → Mais Axter ne l'entendit pas.

Si cet énoncé ne contenait pas le connecteur « mais », mais simplement « Axter ne l'entendit pas », alors nous l'appellerions descriptif. Il ne sert qu'à décrire une situation, à donner des informations, et qu'il n'y a pas d'opposition. Le connecteur « mais » représente une opposition. Il évoque l'attente de Gilbert. Et cela montre que cette attente n'a pas été satisfaite. C'est pourquoi c'est un marqueur de polyphonie.

(11) « On l'avait beaucoup plaisanté là-dessus à la caserne, **mais** il n'aimait pas le tabac brun » (Ibid., 1981 : 35).

Dans l'énoncé (11), bien que Louis soit fauché, il adore les cigarettes anglaises chères et les fume. Ses amis se sont même moqués de lui dans l'armée à cause de ce contraste, mais il a quand même continué à fumer ces cigarettes parce qu'il n'aime pas les autres tabacs bruns bon marché.

Pdv₁ → Il aimait le tabac brun.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Il n'aimait pas le tabac brun. (pour cette raison, il refuse de les fumer même s'il est pauvre)

Le connecteur « mais » représente ici continuant à fumer des cigarettes chères malgré le fait qu'on l'avait beaucoup plaisanté. En raison à la fois du manque d'argent et des moqueries de ses amis, on s'attend à ce qu'il renonce à fumer ces cigarettes chères et à fumer le tabac brun moins cher. Mais il n'y renonce pas. Car il n'aime pas le tabac brun et refuse de le fumer. Cette réfutation amène cet énoncé à une lecture polémique.

(12) « Un café était encore ouvert place de la Porte-Champerret et elle voulait téléphoner à Bellune pour tout lui raconter, **mais** elle ne se sentit pas le courage de demander un jeton à la caisse » (Ibid., 1981 : 44).

Dans cet énoncé, Odile, qui n'a que dix-neuf ans, est emmenée au commissariat par les policiers pour être mineure lors d'un contrôle de police. Elle était très inquiète et effrayée à cause de ce qu'elle avait vécu. Finalement, les policiers la relâchent à une heure tardive. Elle veut appeler son ami Bellune pour raconter ce qui s'est passé, mais elle n'a même pas le courage de demander un jeton à la caisse pour réaliser son vœu. Ce manque de courage s'oppose à sa demande. Elle veut téléphoner à son ami. Mais elle ne veut pas demander un jeton à la caisse car elle n'a pas le courage de le faire. C'est le contraste de cet énoncé.

Pdv₁ → Elle devait demander un jeton à la caisse pour qu'elle puisse téléphoner à Bellune.

Pdv₂ → Elle n'a pas demandé un jeton à la caisse car elle ne se sentit pas le courage.

Le contraste dans un énoncé n'est pas toujours explicite. Afin de le révéler, il est nécessaire d'approfondir l'analyse sémantiquement et d'examiner ce que signifie l'expression afin de parvenir à une conclusion pertinente. C'est une de ces énoncés qui nécessite d'approfondir l'analyse pour atteindre le niveau polyphonique.

(13) « **Mais** je ne vais pas vous raconter ma vie... » (Ibid., 1981 : 178).

Lorsqu'on examine le contexte textuel dans cet énoncé, on voit que le locuteur qui a déjà commencé à raconter sa vie cesse de la raconter en s'y opposant. Ce qu'il refuse ici, c'est de raconter sa propre vie.

— C'était mon atelier dans le temps, figurez-vous...

Quelque chose trahissait le caractère massif et brutal de ce visage sans qu'on pût très bien déterminer quoi.

— Avouez qu'il y a parfois des coïncidences...

— Vous êtes peintre ? demanda Odile, en continuant à caresser le chien.

— A l'époque, oui... Quand j'habitais l'atelier... je dessinais des couvertures de programmes pour les music-halls... **Mais je ne vais pas vous raconter ma vie...** (Ibid., 1981 : 177-178).

Pdv₁ → Je vais vous raconter ma vie.

Pdv₂ → Je ne vais pas vous raconter ma vie...

Ce refus rend cet énoncé polémique.

(14) « Elle ne sonne pas **mais** entre par une porte latérale » (Ibid., 1981 : 104).

Cet énoncé réfute le pdv « elle sonne ». Sa déclaration selon laquelle elle entre par la porte latérale confirme cette réfutation.

Pdv₁ → Elle sonne

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Elle ne sonne pas mais entre par une porte latérale.

Ce refus rend cet énoncé polémique.

(15) « Ce n'est pas un méchant garçon, **mais** il est un peu collant, dit Axter » (Ibid., 1981 : 140).

L'énoncé (15) est différent de (13) et (14). Il est polémique mais ce n'est pas parce que le connecteur « mais ». Car, les deux propositions reliées par « mais » ne sont pas contrastées.

→ Ce n'est pas un méchant garçon

→ Il est un peu collant

D'être collant d'une personne n'est pas un trait qui peut être mesuré selon qu'elle est bonne ou méchante. Pour cette raison, on ne peut pas dire que ces deux caractéristiques créent un contraste. Car le contraire de « pas méchant » n'est pas « collant ». Quant à savoir pourquoi cet énoncé est polémique, revenons au contexte textuel :

Gilbert demeurait immobile, devant le cottage, sans prêter attention à la valise. Son visage était d'une pâleur inquiétante et **il dévorait des yeux Odile et Louis**, les lèvres retroussées, jusqu'à l'instant où le car démarra. Louis fut étonné par l'expression de **haine et d'envie** de ce regard.

— Ce n'est pas un méchant garçon, mais il est un peu collant, dit Axter (Ibid., 1981 : 140).

Le contexte textuel nous parle de Gilbert, dont on dit qu'il n'est pas un méchant garçon, et de ses comportements suggérant qu'il est méchant ; l'expression de **haine et d'envie** de son regard.

Pdv₁ → C'est un méchant garçon.

Pdv₂ → Ce n'est pas un méchant garçon.

Il s'avère que c'est un méchant garçon par son apparence, ce qui constitue le pdv₁. Mais Axter, le locuteur de l'énoncé (17), s'oppose à cette impression. Il réfute le pdv que c'est un méchant garçon. C'est pourquoi cet énoncé est polémique.

(16) « Mon père demeurait immobile et un peu désemparé, mais il n'avait pas perdu **tout à fait** son élan » (Modiano, 1988 : 67).

Les propositions dans cet énoncé sont suivantes :

→ Mon père demeurait immobile et un peu désemparé

→ Il n'avait pas perdu tout à fait son élan.

Lorsqu'on observe ces deux propositions, on sent qu'il y a une relation contrastive entre elles. Car dans la première proposition, Catherine décrit d'abord son père comme «

immobile » et « *désemparé* », tandis que dans la seconde elle mentionne qu'il n'avait pas tout à fait perdu son élan. Mais ici encore l'adverbe « *tout à fait* » atténue l'opposition à l'idée que son père avait perdu son élan car « il n'avait pas *tout à fait* perdu » signifie qu'il a perdu *un peu*. On comprend donc que son père avait perdu un peu de son élan. Ce qui est opposé, c'est qu'il l'avait tout à fait perdu.

En voici le contexte textuel :

— Papa. C'est Monsieur Certitude, a dit Odile en essayant d'attirer l'attention de l'homme aux cheveux bruns. Et Catherine Certitude. Vous savez... mon amie du cours de danse...

— Enchanté, Monsieur, a dit mon père.

— Bonjour, a dit le père d'Odile en lui tendant une main nonchalante. Lui et sa femme reprenaient leur conversation avec leurs amis.

Mon père demeurait immobile et un peu désesparé, mais il n'avait pas perdu tout à fait son élan.

— Nous sommes venus... en... traction avant, a-t-il déclaré (Ibid., 1988 :67).

Odile, l'amie de Catherine de l'école de danse, les avait invités à un cocktail printanier chez eux. La famille d'Odile appartenait à la haute société. Le père de la petite fille voulait rencontrer les parents d'Odile. Puis Odile l'a présenté à ses parents. Mais ils étaient très indifférents à M. Certitude. Dans ce contexte, le comportement attendu de M. Certitude est d'abandonner, d'arrêter de parler à ces personnes et de se retirer de cette communauté. Bien que son immobilité et son étonnement impliquent qu'il les fera, il ne perd pas tout à fait son élan en agissant contrairement aux attentes ; Il continue de parler, bien que sur un sujet absurde et hors de propos, et essaie de suivre le rythme de la haute société.

Pdv₁ → Il avait tout à fait perdu son élan

Pdv₂ → **pdv₁ est faux.** Il n'avait pas **tout à fait** perdu son élan

Ce qui est contesté ici, ce n'est pas que M. Certitude ait perdu son élan, mais qu'il l'ait tout à fait perdue. La première proposition « *Mon père demeurait immobile et un peu désesparé* » montre que l'homme a perdu un peu son élan. La proposition suivante le confirme ; *oui, mais pas tout à fait*. Cette réfutation est responsable de la polémique de l'énoncé.

(17) « L'endroit n'est pas **loin**, mais cela ira plus vite en voiture... » (Ibid., 1981 : 49).

Odile fait équipe avec la police pour attraper un pervers. Ignorant cela, celui-ci invite Odile dans un endroit tranquille pour prendre le thé. L'homme ouvre une portière de voiture pour qu'Odile puisse monter et ajoute : « L'endroit n'est pas loin, mais cela ira plus vite en voiture... »

— Je vous propose de prendre une tasse de thé en dehors de cette gare. Je connais un endroit calme...
 Il faisait nuit. Il ouvrit la portière d'une voiture. Une DS 19. D'un ton bref :
 — L'endroit n'est pas loin, mais cela ira plus vite en voiture... (Ibid., Modiano : 49).

Le fait que l'homme ait voulu conduire jusqu'à l'endroit calme dont il parlait donne l'impression que c'est un endroit loin puisqu'il faut conduire. Après tout, le fait que l'homme dise à Odile « L'endroit n'est pas loin, mais cela ira plus vite en voiture » après avoir ouvert la portière de la voiture est pour s'opposer cette impression. Cet énoncé rejette donc le pdv « l'endroit est loin ».

Pdv₁ → L'endroit est loin

Pdv₂ → **pdv₁ est faux.** L'endroit n'est pas loin

La raison pour laquelle cet énoncé est polémique n'est pas la conjonction « mais ». Il a été possible d'analyser cet énoncé grâce au contexte textuel.

Le connecteur « mais » nous a fourni une lecture polémique.

Nous n'avons pas examiné toutes les énoncés négatives avec « mais » sous cette rubrique car certaines d'eux contiennent plus d'un marqueur de polyphonie. Dans ce cas, nous avons jugé approprié de les interpréter sous les rubriques qui nous semblent plus pertinentes. Notre point particulièrement frappant dans la présente rubrique est que le sens que certains énoncés veulent donner peut ne pas être très clair, et pour atteindre un sens profond en les interprétant, il est nécessaire de créer voire de découvrir le sens qui peut être extrait de cet énoncé. Il s'agit principalement d'une évaluation basée sur l'interprétation du chercheur qui a effectué cette analyse. Le connecteur « *mais* » attire l'attention avec de nombreux exemples de telles découvertes.

4.2.3 Le conditionnel / si hypothétique

Pour Nølke (1993 :225), le conditionnel à valeur hypothétique et le « si » hypothétique ont une signification polyphonique parce que de tels énoncés indiquent une probabilité, le contraire est toujours possible, ce qui les rend polyphoniques. Les conditionnels ne s'intègrent pas à la réalité du locuteur, qui est le détenteur de l'énoncé et responsable de l'énonciation. Ils parlent d'une autre réalité, d'une autre possibilité. Dans ce cas, il y a deux points de vue différents : l'une réelle et l'autre possible. Ces deux pdv différents apportent de la polyphonie. Analysons les énoncés de cette structure dans notre corpus :

(1) « Ils perdaient la notion du temps, et, si Brossier n'était pas revenu, ils n'auraient plus jamais quitté cette chambre, ni ce lit où ils écoutaient de la musique en se laissant dériver peu à peu » (Modiano, 1981 : 65).

L'idée qui existe et enchâssée dans cet énoncé ci-dessus est le fait que ces héros mentionnés dans le livre se sont enfermés dans une chambre et n'y quitteront qu'après l'arrivée d'un autre personnage appelé Brossier. Donc, dans cet énoncé, le pdv₁ : si Brossier était revenu, ils auraient quitté cette chambre. Alors, quel est l'énoncé que nous avons et que récite le locuteur de notre corpus ? (...) si Brossier n'était pas revenu, ils n'auraient plus jamais quitté cette chambre (...). Nous voyons que ces deux énoncés sont opposés l'un à l'autre. Cela nous donne deux pdv différents. Dans ce cas, cet énoncé qui contient ces deux réalités est polyphonique et le conditionnel en est responsable.

Pdv₁ → (...) si Brossier était revenu, ils auraient quitté cette chambre (...)

Pdv₂ → (...) si Brossier n'était pas revenu, ils n'auraient plus jamais quitté cette chambre (...)

Ici, accéder à deux pdv à partir du conditionnel rend ces énoncés polyphoniques.

(2) « Si ça ne vous gêne pas, vous faites le moins de bruit possible, dit-il à voix basse » (Ibid., 1981 : 178).

L'exemple (2) reflète une situation différente car cela ne contient pas une condition ou une hypothèse. Le locuteur n'a que l'intention de prier quelque chose. Par conséquent, cet énoncé est descriptif.

(3) « **Quelques centaines de mètres jusqu'au Neuvotel.** Ils passeraient devant le cinéma Le Drakkar, au bas de la rue, avant de traverser le pont sur la Vire. **Mais cela n'aurait pas gêné** Louis de marcher longtemps encore et il éprouvait un certain plaisir à mettre les pieds bien à plat dans toutes les flaques d'eau. On ne craint plus rien ni personne avec des semelles de crêpe » (Ibid., 1981 : 24).

Dans le contexte textuel, on aperçoit que cet énoncé décrit le moment où Louis a rencontré Brossier après avoir terminé son service militaire. « Nous dînons au Neuvotel, lui dit Brossier. J'ai réservé une table. Et deux chambres » (Ibid., 1981 : 23). A partir de là, on comprend qu'ils resteront chez Neuvotel. En prenant un verre pour fêter le décret de Louis :

« Ils trinquèrent. Il n'osait pas confier à Brossier que ses chaussures prenaient l'eau.

— A quoi vous pince, Louis ?

Il ne pense qu'à une seule chose : ôter ses chaussures et ses chaussettes trempées, les jeter dans une poubelle et avoir la certitude que jamais plus il n'aurait les pieds mouillés, grâce à des chaussures neuves à semelles de crêpe » (1981 :21).

Nous comprenons d'ici que Louis veut acheter une nouvelle chaussure, mais hésite un peu à en parler à Brossier. Finalement, Louis rassembla son courage et dit à Brossier :

- Il me faudrait des chaussures neuves...
- Mais oui... bien sûr...
- Des chaussures à semelles de crêpe (1991 : 22).

Alors ils vont lui acheter une des meilleures chaussures à semelles de crêpe. Pour Louis, marcher dans les flaques d'eau sur la route est devenu un plaisir.

Pour Louis, marcher dans les flaques d'eau sur la route est devenu un plaisir. Venons-en à l'énoncé (3). « Quelques centaines de mètres jusqu'au Neuvotel ». De là, on comprend qu'ils sont très proches de leur destination, Neuvotel. Puis on voit l'énoncé suivant : « Mais cela n'aurait pas gêné Louis de marcher longtemps encore ». C'est-à-dire, ils sont presque arrivés à destination, mais même s'ils avaient dû marcher longtemps encore, cela n'aurait pas gêné Louis parce qu'il aimait marcher dans les flaques d'eau avec ses nouvelles chaussures et que ses pieds ne se mouillaient pas. Le conditionnel est composé de :

Pdv₁ → Cela aurait gêné Louis de marcher longtemps encore, s'il n'avait pas eu ses nouvelles chaussures à semelles de crêpe.

Pdv₂ → Cela n'aurait pas gêné Louis de marcher longtemps encore comme il avait eu ses nouvelles chaussures à semelles de crêpe.

Comme vu plus haut, le conditionnel nous a donné deux pdv opposés. C'est pourquoi cet énoncé est polémique et le conditionnel est un contexte bloquer.

4.2.4 Les verbes modaux

La lecture par défaut des verbes modaux « pouvoir, devoir, falloir » fusionnés avec la négation est polémique (Nølke, 1992 : 63). Car, ces verbes contiennent une idée alternative dans la dimension sémantique qui leur est attribuée. Examinons les exemples où ces verbes sont combinés avec la négation dans notre corpus.

4.2.4.1 Pouvoir

La signification du verbe « *pouvoir* » porte sur la capacité physique ou mentale pour accomplir une action. D'après Weinrich (1989), la caractéristique sémantique du verbe pouvoir est « disposition ». « Pouvoir » est un verbe polysémique. La force illocutoire est très diversifiée. Bien qu'il soit généralement compris comme la capacité de faire quelque chose, il peut être utilisés dans des sens tels que « possibilité, autorisation, interdiction » selon le contexte. Weinrich soutient que si le verbe « pouvoir » fusionne avec la négation,

cela signifie qu'une capacité, que l'interlocuteur suppose l'existence, n'existe pas (1989 : 192-193). Pour cette raison, la combinaison « *pouvoir + négation* » est définie comme polyphonique. Car le pdv sous-jacent à cette combinaison peut s'expliquer par le fait que cette action peut être effectuée. Elle constitue également un pdv s'opposant à l'exécution de cette action. Le verbe « *pouvoir + négation* » était le verbe modal que nous avons le plus rencontré dans notre corpus. Voyons maintenant s'ils sont polyphoniques :

(1) « Je ne pouvais pas faire autrement, m'a avoué papa » (Modiano, 1988 : 21).

Dans l'énoncé (1) le locuteur s'oppose à la possibilité de faire autrement. L'adverbe « autrement » joue un rôle important dans l'interprétation polyphonique de cet énoncé. Car dire « je ne pouvais pas faire autrement » indique que l'interlocuteur s'attendait à ce qu'il se comporte différemment. Le locuteur s'oppose à cette attente. L'adverbe « autrement » crée un contraste entre le comportement du locuteur et celui que l'interlocuteur attend de lui. C'est ce contraste qui fournit une lecture polémique. Observons le contexte textuel pour une meilleure interprétation :

Un soir, au cours d'une promenade à Central Park, j'ai demandé à papa pourquoi il avait permis à Monsieur Casterade de prendre une si grande importance dans sa vie professionnelle et notre vie familiale au point de lui laisser dicter ses lettres, et d'écouter ses leçons de morale sans oser l'interrompre.

— **Je ne pouvais pas faire autrement**, m'a avoué papa. **Casterade m'a sauvé d'un bien mauvais pas** (Ibid., 1988 : 21).

Dans le contexte, l'énoncé (1) est exprimé lors d'un dialogue entre père et fille. On voit que Catherine attendait de son père qu'il se comportait autrement envers Casterade, l'associé de son père, qui leur donnait toujours des leçons de vie inutiles et pensait qu'il savait tout. Cette attente crée le pdv₁.

Pdv₁ → Tu pouvais faire autrement.

Pdv₂ → Je ne pouvais pas faire autrement.

Le pdv₁ représente le pdv de Catherine. Dans le pdv₂, le père s'oppose au pdv de pouvoir faire autrement. Cet énoncé est polémique.

Un autre point à interpréter dans cet énoncé est qu'il contient une structure de cause. La raison pour laquelle son père ne pouvait pas faire autrement est que Casterade l'a sauvé d'un bien mauvais pas. Cela nous amène à la conclusion suivante : « s'il ne m'avait pas sauvé d'un bien mauvais pas, j'aurais pu faire autrement. »

Pdv₁ → **J'aurais pu** faire autrement s'il ne m'avait pas sauvé d'un bien mauvais pas.

Pdv₂ → Je ne **pouvais** pas faire autrement **parce que** Casterade m'a sauvé d'un bien mauvais pas.

Lorsque nous reprenons cet énoncé avec une structure de cause, le pdv₁ ci-dessus se révèle, ce qui nous permet de dire une fois encore que cet énoncé soit polémique.

(2) « Le reçu que vous avez signé ne peut pas être pris en considération par les douanes françaises » (Ibid., 1988 : 42).

C'est un énoncé dans lequel Casterade, l'associé du père de Catherine, est le locuteur. Et voici l'intégralité du discours :

— Faites attention, Georges : vous vous lancez dans une aventure périlleuse... **Le reçu que vous avez signé ne peut pas être pris en considération par les douanes françaises.** Rappelez-vous l'affaire des mille après-ski autrichiens auxquels vous avez fait franchir la douane. Ils ont failli vous entraîner très loin, vos après-ski... Sans moi, vous auriez eu bonne mine derrière les barreaux... (Ibid., 1988 : 42).

Un jour, après le petit-déjeuner, Catherine entend un camion garé devant le magasin où ils habitent. Trois hommes sortent du camion et commencent à décharger les caisses. Puis les hommes remettent un reçu à son père. Celui-ci le signe et les hommes partent :

Un grand camion bâché, qui portait des inscriptions en espagnol, était garé devant le magasin et trois hommes commençaient à le décharger en posant les caisses sur le trottoir. Papa leur a fait transporter les caisses à l'intérieur et il a téléphoné à la pension de famille où habitait Monsieur Casterade. **Les trois hommes ont tendu un reçu à papa. Il l'a signé** et le camion est reparti dans un ronflement de moteur (Ibid., 1988 : 39).

On en comprend que Casterade a précédemment sauvé Georges de prison pour un problème de douane. Lors de cette énonciation, il dit que les reçus qu'il a signés ne peuvent pas être valables, craignant de vivre à nouveau la même situation. Mais le fait que Georges ait signé ces reçus montre qu'il pensait qu'ils pourraient fonctionner. C'est là que les pdv de Georges et Casterade créent le contraste, ce qui rend l'énoncé (2) polémique :

Pdv₁ → Le reçu que j'ai signé **peut/doit** être pris en considération par les douanes françaises.

Pdv₂ → Le reçu que vous avez signé ne **peut** pas être pris en considération par les douanes françaises.

Le pdv₁ représente le pdv de Georges. En pdv₁, on peut employer le verbe « *devoir* » comme alternative au verbe « *pouvoir* » car il donne la même signification épistémique.⁷

(3) « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... » (Modiano, 1988 : 80).

⁷ Selon Huot (1974), « *épistémique* » exprime la probabilité dans les verbes modaux.

L'énoncé (3) a une lecture polémique, à la fois parce qu'il commence par une conjonction concessive « *Mais* », parce qu'il contient le morphème de négation « *non* » exprimant la « *réfutation* », et parce qu'il comporte le verbe modal « *pouvoir* ».

Pdv₁ → Tu **devais** lui faire ça...

Pdv₂ → Je ne **pouvais** pas lui faire ça

Une analyse détaillée de cet énoncé a déjà été effectuée. (voir p.75)

(4) « Et on ne peut pas prévenir tes parents ? » (Modiano, 1991 : 116).

Dans l'énoncé (4), « *pouvoir* » qui se traduit en forme interrogative est utilisé dans le sens de faire une offre. Le pdv du locuteur qui fait cette offre est de le faire. Il recourt à la forme négative pour être plus persuasif et atténuer la demande de l'information.

Pdv₁ → On **peut** prévenir tes parents

Pdv₂ → On ne **peut** pas prévenir tes parents ?

Il est possible d'accéder au pdv₁ à partir du pdv₂. C'est pourquoi cet énoncé est polyphonique. Puisque les deux pdv sont opposés l'un à l'autre, il y a une négation polémique.

(5) « Malheureusement, ça ne pouvait pas marcher... » (Modiano, 1981 : 68).

Dans l'énoncé (5), l'adverbe « *malheureusement* » représente la tristesse du locuteur. Cette tristesse est aussi le signe d'un pdv positif antérieur. Aussi, un autre marqueur de polyphonie le pronom « *ça* » est celui qui dira ce que représente le pdv₁ dans cet énoncé. Dans le contexte, Louis présente Odile à Brossier. Lorsque Brossier apprend qu'Odile est chanteuse, il commence à mentionner qu'il s'intéressait également à l'art :

— Moi aussi, quand j'étais tout jeune, je rêvais **d'avoir une profession artistique...**

Il souriait, au bord de la confiance.

— Figurez-vous que j'avais rencontré un homme qui m'avait encouragé là-dedans...

Un homme remarquable... Il m'avait inscrit à **un cours d'art dramatique...**

Malheureusement, ça ne pouvait pas marcher... Je ressemblais trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain... (Ibid., 1981 : 67-68).

Les expressions « *d'avoir une profession artistique* » et « *un cours d'art dramatique* » expriment l'intérêt de Brossier pour l'art. Un homme l'avait encouragé et l'avait inscrit à un cours de théâtre. De toute évidence, Brossier voulait être acteur. Il croyait que cela pouvait marcher. Ici le pronom « *ça* » reflète son désir et sa croyance d'être acteur. Mais il existait un obstacle, et il y avait déjà un acteur qui lui ressemblait beaucoup.

Pdv₁ → Ça pouvait marcher (d'être acteur).

Pdv₂ → **Malheureusement, ça ne pouvait pas marcher.**

L'adverbe « Malheureusement » implique l'existence du pdv₁, tandis que le pronom « ça » nous explique ce qu'est le pdv₁ à l'aide du contexte textuel. Un autre marqueur de polyphonie dans l'énoncé (5) est la présence de la « structure de cause ». « La structure de cause fonctionne comme CB⁸ » (Nølke, 1993 : 226). « Malheureusement, ça ne pouvait pas marcher... **Je ressemblais trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain...** ». La phrase qui suit l'énoncé négatif nous montre pourquoi ça ne pouvait pas marcher.

→ Ça ne **pouvait** pas marcher parce que je ressemblais trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain...

Ceci nous amène à la conclusion suivante :

→ Si je ne ressemblais pas trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain, ça pouvait marcher.

Si on enlève la structure de cause qui conduit au résultat négatif, le pdv positif apparaît. La structure de cause indique une possibilité hypothétique. Cela nous montre que le pdv₁ est une possibilité potentielle. Rejouons donc les deux pdv avec leurs phrases d'accompagnement :

Pdv₁ → Ça **pouvait** marcher → si je ne ressemblais pas trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain...

Pdv₂ → Ça ne **pouvait** pas marcher → parce que je ressemblais trop à un acteur qui s'appelait Roland Toutain...

Le contraste entre le pdv₁ et le pdv₂ rend cet énoncé polémique.

(6) « Je ne vais pas pouvoir t'accompagner au cinéma, m'a dit la Danoise. Il faut que je reste un petit moment avec Tony... » (Modiano, 1991 : 96).

L'énoncé (6) contient « structure de cause » tout comme le précédent. Le locuteur dit d'abord qu'il ne va pas pouvoir l'accompagner au cinéma, puis explique la cause : Il faut que je reste un petit moment avec Tony... Cela signifie que si cette dernière n'existait pas, elle pourrait l'accompagner. La raison pour laquelle le locuteur refuse de l'accompagner au cinéma est qu'elle doit rester un petit moment avec Tony.

Pdv₁ → Je peux t'accompagner au cinéma s'il ne faut pas que je reste un petit moment avec Tony...

Pdv₂ → Je ne vais pas pouvoir t'accompagner au cinéma parce qu'il faut que je reste un petit moment avec Tony...

⁸ Contexte bloqueur

L'existence de la structure de cause montre que si cette raison n'existait pas, la possibilité inverse pourrait se réaliser, ce qui correspond au pdv_1 .

(7) « Ma petite Catherine, je ne **peux** pas venir te chercher cet après-midi à l'école. Je dois travailler toute la soirée avec 'Le Crampon'⁹ » (Modiano, 1988 : 16).

Dans l'énoncé (7), encore implicitement, la proposition qui vient après la combinaison « *pouvoir + négation* » énonce le cause de la négation. Son père refuse de pouvoir venir en disant à la petite qu'il ne pourrait pas venir la chercher à l'école car il doit travailler. Ce que nous sentons dans cet énoncé, c'est la perturbation d'une routine pour ce jour-là. Autrement dit, son père venait le chercher à l'école tous les jours, mais il ne pourrait pas venir car il doit travailler ce jour-là. S'il n'avait pas eu à travailler, il serait venu chercher Catherine à l'école ce jour-là. Créons donc nos pdv :

Pdv₁ → Je **pourrais** venir te chercher cet après-midi à l'école si je ne devais pas travailler toute la soirée avec « Le Crampon ».

Pdv₂ → Je ne **peux** pas venir te chercher cet après-midi à l'école. **Car**, je dois travailler toute la soirée avec « Le Crampon ».

Cet énoncé est polémique à cause de deux pdv opposés possibles.

(8) « Mais je ne pouvais pas m'empêcher de considérer l'avenir avec inquiétude, car il me semblait avoir commis quelque chose d'irréparable » (Modiano, 1991 : 117).

Dans cet énoncé, on voit pour la première fois l'utilisation d'un connecteur de cause explicite. Mais la dynamique de cet énoncé est très différente des autres. Nous voyons que la méthode que nous avons appliquée pour la structure de cause en (5), (6) et (7) et qui révèle le pdv_1 donne des résultats différents lorsque nous l'appliquons à l'énoncé (8). L'expression suivante n'est pas naturelle :

→ Je pouvais m'empêcher de considérer l'avenir avec inquiétude, s'il ne me semblait pas avoir commis quelque chose d'irréparable.

La raison pour laquelle cette expression ne semble pas naturelle est la phénomène de « *double négation* » qui est utilisée dans l'énoncé (8) ; « *ne...pas + empêcher* ». Lorsqu'on enlève le morphème « *ne...pas* », une des négations, de l'énoncé, comme dans l'expression juste au-dessus, l'emploi du verbe « *empêcher* », reste bizarre.

→ « Je pouvais m'empêcher de considérer l'avenir avec inquiétude »

=

→ « Je ne pouvais pas considérer l'avenir avec inquiétude »

⁹ Le père de Catherine utilise ce surnom pour désigner Monsieur Casterade.

Otons le verbe « *empêcher* » de l'énoncé (8) :

→ Je ne pouvais pas considérer l'avenir avec inquiétude, s'il ne me semblait pas avoir commis quelque chose d'irréparable.

Le sens est acceptable cette fois mais encore sous forme négative. Nous n'avons donc pas pu obtenir le pdv₁ positif antérieur. Modifions l'énoncé (8) pour qu'il soit à la fois naturel et positif :

→ Je pouvais considérer l'avenir avec inquiétude, car il me semblait avoir commis quelque chose d'irréparable.

Nous avons supprimé les éléments qui impliquent la négativité de l'énoncé. Structurellement, nous avons obtenu une forme positive. Mais examinons si nous obtenons deux pdv sémantiquement opposés :

Pdv₁ → Je **pouvais** considérer l'avenir avec inquiétude, car il me semblait avoir commis quelque chose d'irréparable.

Pdv₂ → Je ne **pouvais** pas m'empêcher de considérer l'avenir avec inquiétude, **car** il me semblait avoir commis quelque chose d'irréparable.

On voit que ces deux propositions ont le même sens, mais elles ne sont pas opposées. La double négation est l'un des contextes qui déclenche la dérivation descriptive. Dans ce cas, la lecture par défaut est descriptive. La combinaison de deux éléments négatifs conduit à une affirmation positive comme ci-dessus. Pour des informations détaillées sur ce sujet, veuillez-vous référer à la rubrique correspondante. (Voir 4.3.5) L'énoncé (8) est descriptif en raison de la double négation.

(9) « La voix était si impérieuse qu'on ne pouvait vraiment pas refuser » (Modiano, 1981 : 178).

L'énoncé (9) contient la structure « *si + adj + que* ». Ceci donne une signification de causalité.

Pdv₁ → On **pouvait** vraiment refuser si la voix n'était pas si impérieuse.

Pdv₂ → On ne **pouvait** vraiment pas refuser parce que la voix était si impérieuse.

Le pdv₂ met en évidence la possibilité du pdv₁, ce qui rend l'énoncé (9) polémique.

(10) « Elle m'a demandé d'abord des nouvelles de mon père et je n'ai pas pu lui répondre, car je n'en avais plus » (Modiano, 1991 : 105).

L'énoncé (10) a le connecteur « *car* » qui comporte la causalité.

Pdv₁ → j'aurais pu lui répondre, **si** j'avais encore des nouvelles de mon père.

Pdv₂ → je n'ai pas **pu** lui répondre, **car** je n'en avais plus.

On voit que le pdv_2 implique le pdv_1 . Deux pdv opposés provoquent une lecture polémique.

(11) « Ils ne pouvaient presque pas avancer à travers cette cohue » (Modiano, 1981 : 130).

Selon Ducrot (1972 : 272) la lecture de l'adverbe « *presque* » est descriptive. Cet énoncé ci-dessus signifie :

→ Ils pourraient à peine avancer à travers cette cohue.

Bien que la phrase soit structurellement négative, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas avancé à travers cette cohue. Pour cette raison, il n'est pas question de s'opposer au « *pouvoir avancer* ». Car, même si la forme de l'énoncé est négative, la signification montre qu'ils pouvaient à peine avancer. La lecture de l'énoncé (11) est descriptive.

(12) « Vous ne pouvez pas toujours porter mon vieille gabardine... » (Ibid., 1981 : 45).

L'énoncé (12) montre que le locuteur pense que l'allocutaire porte toujours sa vieille gabardine. Et il s'y oppose.

Pdv₁ → Vous portez toujours mon vieille gabardine...

Pdv₂ → Vous ne pouvez pas toujours porter mon vieille gabardine.

On peut facilement déduire l'existence du pdv_1 à partir du pdv_2 . La réfutation ici est pour « porter toujours la vieille gabardine ». Le locuteur conteste que l'allocutaire porte toujours sa vieille gabardine. Cet énoncé est polémique.

(13) « Je veux, mais je ne peux pas... » (Ibid., 1981 : 166).

Ici, le locuteur exprime qu'il n'est pas capable de faire malgré son vouloir.

Pdv₁ → Je peux

Pdv₂ → Je veux, mais je ne **peux** pas

Ce à quoi il s'oppose, c'est qu'il n'a pas la capacité. Il nie qu'il peut. Cet énoncé est donc polémique.

(14) « J'éprouve un sentiment de culpabilité dont l'objet demeure vague : un crime auquel j'ai participé en qualité de complice ou de témoin, je ne **pourrais** pas vraiment le dire » (Modiano, 1991 : 112).

Dans cet énoncé, le verbe “pouvoir” employé avec le conditionnel indique la possibilité car il montre une caractéristique épistémique, et il contient de la polyphonie car la possibilité inverse est toujours possible. C'est à cette possibilité que s'oppose le locuteur.

Pdv₁ → je **pourrais** vraiment le dire.

Pdv₂ → je ne **pourrais** pas vraiment le dire.

La lecture par défaut du verbe « *pouvoir* » était polémique. Douze des quatorze énoncés de l'échantillon ont été considérés comme polémiques. Deux lectures sont restées descriptives. Le phénomène de « *double négation* » et l'adverbe « *presque* » ont fonctionné comme les contextes déclencheurs de la dérivation descriptive. En considérant le verbe « *pouvoir* + négation » comme polyphonique, la conclusion suivante a été tirée comme un constat personnel : lorsqu'un locuteur dit qu'il ne peut pas faire quelque chose, il explique généralement pourquoi il ne pourra pas le faire dans la phrase suivante. Cela provoque une structure de cause dans ces énoncés, ce qui favorise une lecture polémique. De (1) à (10), sauf (4), contenaient la structure de cause. Et à l'exception de (8) parce qu'il comportait la double négation, tout avait une lecture polémique.

4.2.4.2 Devoir

Le verbe « *devoir* » est polysémique. Il a différentes caractéristiques sémantiques. Selon Huot (1974), ce verbe a deux fonctions ; l'un, « *déontique* », indique l'obligation, l'autre, « *épistémique* », exprime la probabilité. Kronning (1996) ajoute une autre fonction ; « *aléthique* », indiquant la nécessité. Selon Nølke (1992), la lecture par défaut du verbe « *devoir* » est polémique. Car surtout la fonction épistémique de ce verbe amène le lecteur vers un pdv alternative. Examinons maintenant nos exemples et essayons de les analyser polyphoniquement :

(1) « Ça ne doit pas être drôle, de se retrouver griveton ici ? » (Modiano, 1981 : 19).

Même si cela apparaît comme un énoncé interrogatif, à la suite de l'analyse que nous avons faite lors de l'examen des interro-négatives, nous avons constaté que cet énoncé affirme simplement un contenu négatif. (voir 4.2., p.10) Nous le traiterons donc comme si c'était juste un énoncé négatif, pas interrogatif. Cet énoncé est dans la catégorie de la modalité épistémique. Ce type de modalité implique une approche subjective car elle reflète le pdv du locuteur. Nous avons dit plus haut pour la signification épistémique, qu'il inclut des probabilités. Cet énoncé reflète la prédiction du locuteur. Évidemment, le locuteur a des raisons de penser qu'il ne serait pas drôle de servir dans l'armée ici. Cela peut être paraphrasée ainsi :

→ **Il est probable que** ça ne serait pas drôle, de se retrouver griveton ici.

Lorsqu'on observe le contexte textuel, on aperçoit que ce discours a eu lieu dans la ville de Saint-Lô, où Louis, l'un des protagonistes, faisait son service militaire. Louis parle

à Brossier, qu'il a rencontré dans un café là-bas. Brossier vit à Paris et est venu rendre visite à sa famille. Il est très clair qu'il ne trouvait pas cette ville drôle :

Ils étaient les seuls clients du café et Brossier lui déclara, en haussant les épaules, qu'à cette heure-là, il n'y avait plus personne dans les rues de Saint-Lô.

— **Si encore on peut parler de rues...**

Il avait éclaté d'un rire aigre.

— **Ça ne doit pas être drôle, de se retrouver griveton ici ? Non ?** (Ibid., 1981 : 19).

Comme vu ci-dessus, Brossier ne compte même pas ses rues comme des rues. De plus, l'expression « un rire aigre » indique aussi son aversion pour la ville. Brossier précise également qu'il y a passé son enfance et qu'après la guerre ce n'est plus la même ville. Cela soutient son antipathie :

Et tandis qu'ils descendaient la rue bordée de maisons neuves, toutes du même béton grisâtre, Brossier lui confia comme un secret **qu'il ne reconnaissait plus la ville de son enfance**. On avait construit **une autre ville après les bombardements de la dernière guerre**, et **Saint-Lô n'était plus Saint-Lô** (Ibid., 1981 : 20).

Pour toutes ces raisons, Brossier, le locuteur de l'énoncé (1), pense que ça ne serait pas drôle, de se retrouver griveton ici. Il demande la confirmation à l'interlocuteur, Louis, en assertant son pdv. Si un énoncé indique une possibilité, il y a toujours une possibilité alternative qui constitue le contraste. Ici le pdv de Brossier est évident. Il pense que ça ne serait pas drôle de se retrouver à griveton à Saint-Lô car il a ses propres raisons. C'est une possibilité que soutient le locuteur. Il peut aussi y avoir un énonciateur qui soutient le contraire.

Pdv₁ → Ça peut être drôle de se retrouver griveton ici.

Pdv₂ → Ça ne **doit** pas être drôle de se retrouver griveton ici.

Le locuteur de cet énoncé s'oppose au pdv qui indique que ça peut être drôle de se retrouver griveton ici. Le point de vue sous-jacent de la combinaison « *devoir* + *négation* » et celle de « *pouvoir* + *négation* » présentent les mêmes propriétés. L'opposition en (1) n'est pas de « *devoir* ». La signification de « *devoir* + *négation* » ici est la probabilité. Donc, le pdv₁ doit également véhiculer une probabilité positive. Le verbe « *pouvoir* » la fournit très bien.

(2) « Je ne devais pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis ... » (Ibid., 1981 : 83).

Nous observons un usage similaire dans l'énoncé (2). Le verbe « *devoir* » indique encore ici la possibilité. Le locuteur de cet énoncé donne une prévision. Pendant l'énonciation, ils sont au bar où Odile, l'une des protagonistes, travaille comme chanteuse. Louis, son patron et son ami qui s'appelle Brossier sont assis à une table en attendant

qu'Odile vienne. Pendant ce temps, ses amis racontent qu'ils sont déjà venus dans ce bar.

« Je ne **devais** pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis ... », dit-il à Louis.

Bejardy avait connu cet établissement **jadis**. Selon lui, le décor n'avait pas changé. C'étaient les mêmes tentures de velours sombre et, sur chacun des murs, les mêmes tableaux dans le goût du XVIII^e siècle : portraits ou scènes galantes.

— Tu m'as emmené ici, un soir, avec Hélène et ta maman..., lui dit Brossier.

— Tu crois ? Nous fréquentions plutôt cette boîte du temps de l'avenue Alphanand...

— Mais non... c'était avec Hélène et ta maman... Je ne devais pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis.... (Ibid., 1981 : 82-83).

Nous savons que l'ami de Louis, Brossier est bien plus âgé que lui. Quand ils se sont rencontrés, Brossier a demandé à Louis : « — Quel âge avez-vous ? — J'aurai vingt ans en juillet prochain » (Ibid., 1981 : 19). Louis ne lui avait pas demandé, mais il a pensé ainsi : « L'âge de Brossier ? Quarante ans, à peine » (Ibid., 1981 : 19) On sait qu'il y a environ 20 ans de différence entre Louis et Brossier. On comprend donc d'ici qu'ils sont venus dans ce bar il y a une vingtaine d'années. Brossier fait une supposition, ce qui implique qu'il était proche de l'âge de Louis à cette époque-là.

→ Je ne **devais** pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis ...

→ Il est probable que je ne **devais** pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis...

Une autre possibilité, que cette prédiction de Brossier soit fausse, crée une polyphonie. Considérons l'analyse suivante :

Pdv₁ → *Je **pouvais** être un peu plus âgé que vous, Louis...*

Pdv₂ → *C'est faux. Je ne **devais** pas être **beaucoup** plus âgé que vous, Louis*

« *Beaucoup* » ici comme adverbe scalaire est un déclencheur qui empêche la lecture polémique de cet énoncé. Ces éléments de gradation obscurcissent la signification des énoncés car dans l'analyse polyphonique on ne sait pas à quoi correspondent ces éléments scalaires pour créer le contraste. Le pdv₂ ne tient pas compte de la possibilité que Brossier soit beaucoup plus âgé que Louis à cette époque-là. En convertissant l'énoncé négatif ci-dessus en une affirmation positive dans le pdv₁, nous ne pouvons pas le laisser tel quel, puisque « beaucoup » déclare un degré. Il faut employer l'adjectif « un peu », qui est son contraire. Mais lorsqu'on le fait, les deux énoncés ne s'opposent pas. Ils signifient la même chose. Le pdv₁ est la clause complémentaire du pdv₂, pas son adversaire.

→ Je ne **devais** pas être **beaucoup** plus âgé que vous, Louis

=

→ Je **pouvais** être **un peu** plus âgé que vous, Louis

La lecture par défaut de tels énoncés est descriptive. Ce sujet sera traité en détail dans le sous-chapitre correspondant. (Voir 4.3.4)

(3) « Son visage était si pâle qu'il se demanda s'il ne **devait** pas appeler un docteur » (Ibid., 1981 : 64).

Dans l'énoncé (3), le verbe « devoir » est aléthique exprimant la nécessité. D'autre part, Perrin (2009 : 74) définit la structure « je me demande si... » comme un marqueur polyphonique puisque cette structure contient toujours deux possibilités opposées.

Pdv₁ → Il devait appeler un docteur.

Pdv₂ → Il ne devait pas appeler un docteur.

Cette structure inclut deux pdv, car elle indique une hésitation entre les deux possibilités. A cause de ces deux pdv opposés, cet énoncé est polémique.

Sur la base des exemples de notre corpus, il ne nous a pas été possible de parvenir à un jugement généralement accepté pour le verbe « devoir ». Car on peut dire que chaque énoncé acquiert un sens polyphonique selon son contexte. Le verbe « *devoir* » peut être polémique dans un contexte et descriptif dans un autre. Tout énoncé a des déclencheurs et des bloqueurs différents.

Lorsque le verbe « devoir » exprime la possibilité, c'est-à-dire lorsqu'il est épistémique, il acquiert un caractère polyphonique. Lorsqu'il y a une possibilité, son contraire est toujours possible. Dans notre corpus, il n'y a pas de l'exemple qui exprime l'obligation, c'est-à-dire « devoir » déontique, que nous puissions évaluer à propos de la polyphonie. Pour cette raison, on peut seulement dire que l'épistémique « devoir » est un contexte bloqueur.

4.2.4.3 Falloir

Le verbe « falloir » désigne l'injonction, tout comme l'impératif. Cela incite l'interlocuteur à faire quelque chose, à prendre l'action. Puisque ce verbe est utilisé avec le pronom impersonnel « il », il incite l'accomplissement collectif d'une action, qui comprend généralement une règle sociale. Par exemple ; « il ne faut pas traverser au feu rouge ». Sous-jacent de cet énoncé, il y a une implication que si l'on ne respecte pas cette règle, il y aura une pénalité. Puisqu'il fonctionne comme un énoncé impératif, il sert à faire un avertissement ou donner une directive. « Il ne faut pas traverser au feu rouge sinon vous serez condamné à une amende / vous pouvez avoir un accident ». Voyons comment le verbe « falloir » fusionné avec la négation fonctionne dans notre corpus :

(1) « Il ne **faut** pas renier notre parc Montsouris » (Modiano, 1988 : 92).

Le verbe « falloir » est ici un avertissement. En fait, cela fonctionne exactement comme un impératif. En voici le contexte textuel :

A la proue du bateau voguant vers l'Amérique,
Surtout n'oubliez pas les amis de Paris,
Car, si New York est belle et Broadway féérique,
Il ne faut pas renier notre parc Montsouris (Ibid., 1988 : 92).

C'est le poème écrit par Casterade, un ancien poète, juste avant que Catherine Certitude et son père quittent Paris pour s'installer à New York. Cet énoncé est injonctif comme un impératif. Il est possible de dire :

→ Ne reniez pas notre parc Montsouris.

Pdv₁ → Vous **pourriez** renier notre parc Montsouris. (Charmé par New York et Broadway)

Pdv₂ → Il ne **faut** pas renier notre parc Montsouris

Ceci sert d'avertissement contre la possibilité qu'une action opposée (possibilité de renier) puisse se réaliser. L'énoncé (1) est donc polémique.

(2) « Bientôt nous serons dans le Nouveau Monde... The New World... Mais, comme **le** dit Casterade, il ne **faut** pas oublier la France... » (Ibid., 1988 : 92)

Cet énoncé est une suite de la précédente. Le contexte d'énonciation est le même. L'anaphore « **le** » dans l'expression « **comme le dit Casterade** » fait référence aux détails sur la France que Casterade leur a dit de ne pas oublier dans le poème que nous avons mentionné dans l'exemple précédent. Rappelons :

A la proue du bateau voguant vers l'Amérique,
Surtout **n'oubliez pas les amis de Paris**,
Car, si New York est belle et Broadway féérique,
Il ne faut pas renier notre parc Montsouris (Ibid., 1988 : 92).

Pdv₁ → Vous **pourriez** oublier la France.

Pdv₂ → Il ne **faut** pas oublier la France.

L'une des raisons pour lesquelles Catherine et son père ont été mis en garde de ne pas oublier la France dans les énoncés (1) et (2) a peut-être la peur d'oublier la France, engloutis dans la beauté de leur nouvelle ville de résidence parce que les expressions dans les deux énoncés « New York est **belle** et Broadway **féérique** » et « Bientôt nous serons dans le **Nouveau Monde... The New World** » le confirment. Ces beautés renforcent la possibilité d'oublier la France. C'est précisément cette possibilité que rejette le locuteur des énoncés (1) et (2), ce qui les rend polémique.

(3) « Il ne **fallait** pas le contrarier, à ce moment-là » (Ibid., 1988 : 32).

Le point clé de cet énoncé peut être l'adverbe « à ce moment-là ». Car pour interpréter cet énoncé, il faut savoir le moment de ne pas le contrarier. Prenons donc le contexte textuel :

— Et vous, Mademoiselle, me disait-il d'une voix encore plus sèche, quels poètes français avez-vous étudiés cet après-midi à l'école ?

— Victor Hugo et Verlaine.

— Toujours les mêmes. Mais il n'y a pas qu'eux. C'est très vaste, la poésie. Par exemple.

Il ne fallait pas le contrarier, à ce moment-là.

Papa s'asseyait à son bureau. Et moi, je restais debout les bras croisés. Monsieur Casterade sortait de la poche intérieure de sa veste l'un des recueils de poèmes dont il était l'auteur (Ibid., 1988 : 32).

Catherine discute avec l'associée de son père, Casterade. Puisqu'il s'agit d'un vieux poète, c'est quelqu'un qui pense qu'il connaît le mieux et aime pontifier sur la poésie. C'est le contexte où il ne faut pas le contrarier.

Pdv₁ → On pouvait le contrarier à ce moment-là.

Pdv₂ → Il ne **fallait** pas le contrarier, à ce moment-là.

Dans cet énoncé, le verbe « pouvoir » n'indique pas une possibilité, comme dans les autres, il a plutôt une signification de permission car le contraire de la nécessité dans le pdv₂ est la permission, pas la possibilité. Dans l'énoncé (3), il y a une opposition à pouvoir accomplir une action (pouvoir le contrarier).

(4) « Il ne **fallait** pas que j'oublie le numéro » (Modiano, 1991 : 119).

La nécessité ressentie par le locuteur dans l'énoncé (4) semble lui avoir été imposée par quelqu'un d'autre. Lorsqu'on observe le contexte textuel, il est possible d'en voir les traces : « — N'oublie pas le numéro de la chambre quand tu reviens. Le 23... Du doigt elle me désignait le chiffre 23, en métal doré, sur le bois clair » (Ibid., 1991 : 119). On voit que le locuteur a reçu un tel ordre avant de produire l'énoncé (4). Nous avons dit que les énoncés impératifs et le verbe « falloir » contiennent des injonctions et ont tous les deux une structure similaire. S'il s'agissait d'une phrase impérative, nous l'analyserions comme ceci :

Pdv₁ → Tu oublierais le numéro de la chambre.

Pdv₂ → N'oublie pas le numéro de la chambre.

Le pdv₁ ci-dessus représente la probabilité d'oublier le numéro de la chambre. Le pdv₂ s'oppose à cette possibilité. Ce qui est contesté ci-dessous, c'est aussi la possibilité d'oublier le numéro de la chambre juste comme l'impératif. Alors cette possibilité représente le pdv₁ :

Pdv₁ → Je **pouvais** oublier le numéro.

Pdv₂ → Il ne **fallait** pas que j'oublie le numéro

Dans les assertions affirmatives, on reflète mieux la possibilité avec le verbe « pouvoir ». C'est pourquoi nous l'avons utilisé dans le pdv₁. L'énoncé (4) est polémique, car le pdv₂ implique le pdv₁ et le rejette.

(5) « Non, devant Odile il ne **fallait** pas montrer la moindre inquiétude » (Modiano, 1981 :108).

Puisque l'énoncé (5) commence par « Non », il signale qu'il y a une « réfutation » à première vue. Pour comprendre ce qui est nié, il faut observer le contexte textuel :

Il éprouvait une vague inquiétude. Quel nom exact donner à son 'travail' ? Quelle était sa 'raison sociale' ? Et celle de Béjardy ? Et pourquoi celui-ci l'avait-il si vite promu au poste d'homme de confiance ? **Ces questions, il en faisait rarement part à Odile.** Les années de solitude au collège et à l'armée l'avaient habitué à ne se confier à personne et à dissimuler ses soucis. **Au contraire, il s'efforçait vis-à-vis d'elle de paraître serein et la persuadait de la stabilité de son travail** (Ibid., 1981 : 107-108).

Louis, l'un des principaux protagonistes, cache à Odile ses inquiétudes concernant son travail et essaie de paraître calme et apaisé. Sinon, il pense que l'équilibre de leur vie risquera de se faire. « Non, devant Odile il ne fallait pas montrer la moindre inquiétude. Sinon l'équilibre fragile de leur vie risquait d'être compromis. » (Ibid., 1981 : 108) Louis s'oppose au pdv d'en parler à Odile. Il nie la possibilité de montrer ses inquiétudes à Odile, ce qui constitue le pdv₁.

Pdv₁ → Devant Odile, il pouvait montrer ses inquiétudes.

Pdv₂ → Non, devant Odile il ne fallait pas montrer la moindre inquiétude

Ainsi, le pdv₂ s'est opposé à une possibilité positive et a créé un environnement polémique.

Le verbe « falloir + négation » fournit un excellent exemple de négation polémique. Il fonctionne exactement comme un impératif, surtout lorsqu'il est utilisé à l'indicatif présent. Toutes les combinaisons « falloir + négation » que nous avons trouvées dans notre corpus sont la négation polémique. Donc, on peut dire que le verbe « falloir » est un contexte bloqueur.

4.2.5 Les verbes semi-auxiliaires modaux

4.2.5.1 Vouloir

Selon nos observations, lorsque le verbe *vouloir* est fusionné avec la négation *ne...pas*, une réfutation se produit naturellement. Lorsque un individu affirme qu'il ne

veut pas quelque chose, il n'est pas difficile d'atteindre la conclusion qu'il est contre quelque chose. Pour cette raison, nous considérons ce verbe comme un contexte bloqueur. En voici les exemples :

(1) « Ils dinaient. Nicole Haas n'avait pas **voulu** entrer dans la grande salle à manger déserte de l'auberge, et Bejardy avait choisi une table près du bar. » (Modiano, 1981 : 155)

Selon l'impression que nous avons eue par cet énoncé, le personnage nommé Nicole Haas n'a pas voulu entrer dans la salle à manger, par opposition aux attentes. Le pdv qu'elle a voulu entrer dans la salle à manger est automatiquement refusé.

Pdv₁ → Nicole Haas était entrée dans la grande salle à manger (...)

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Nicole Haas n'avait pas **voulu** entrer dans la grande salle à manger (...)

Elle réfute le pdv d'entrer dans la salle à manger.

(2) « Il nous a accompagnés jusqu'à l'immeuble du boulevard Kellermann, mais il n'a pas **voulu** monter. » (Modiano, 1991 : 77)

La même chose s'applique à l'exemple (2). Ils lui ont évidemment offert de monter mais il l'a refusé.

Pdv₁ → (...) il est monté

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. (...) il n'a pas **voulu** monter

Il rejette le pdv de monter.

(3) « Je ne **voulais** pas le mettre dans l'embarras en lui demandant s'il habitait vraiment au pavillon des Provinces françaises » (Modiano, 1991 : 70).

Pdv₁ → Je le mettais dans l'embarras en lui demandant s'il habitait vraiment au pavillon des Provinces françaises.

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Je ne **voulais** pas le mettre dans l'embarras en lui demandant s'il habitait vraiment au pavillon des Provinces françaises.

Le locuteur réfute le pdv de le mettre dans l'embarras (...) en déclarant qu'il ne le voulait pas.

(4) « Il devait de nouveau s'absenter pour son travail et il ne **voulait** pas la laisser dans sa chambre du pavillon des Provinces françaises, car la porte ne fermait pas à clef : il avait rangé dans cette valise des vêtements et des objets personnels, sans valeur, sauf pour lui » (Modiano, 1991 : 77).

Pdv₁ → (...) il l'a laissé dans sa chambre du pavillon des Provinces françaises (...)

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. (...) il ne **voulait** pas la laisser dans sa chambre du pavillon des Provinces françaises (...)

Il réfute le pdv de la laisser dans sa chambre du pavillon des Provinces françaises.

(5) « Ils ne vont pas **vouloir** se coucher, dit Martine, la femme de Viterdo » (Modiano, 1981 : 14).

Pdv₁ → Ils vont se coucher

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Ils ne vont pas **vouloir** se coucher, dit Martine, la femme de Viterdo.

Le locuteur dit qu'ils vont réfuter le pdv de se coucher.

(6) « Mais ce serait trop long à expliquer et je ne veux pas t'ennuyer » (Ibid., 1981 : 57).

Pdv₁ → (...) je vais t'ennuyer

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Je ne veux pas t'ennuyer

Le locuteur de cet énoncé réfute le pdv de lui ennuyer.

(7) « Vous ne m'en **voudrez** pas... » (Modiano, 1981 : 25).

Puisque cet énoncé a la structure « en vouloir à », le sens n'est pas « vouloir » mais plutôt « garder du ressentiment contre qqn ». Bien que cet énoncé ne contienne pas le sens de « vouloir », on peut dire qu'il est polémique. Brossier et Louis prennent un verre pour fêter la résolution de Louis. Brossier est ivre.

« Il avait trop bu. Son visage prenait une teinte écarlate. Il balbutiait :

— Dites-moi, Louis... Vous ne m'en voudrez pas... » (Ibid., 1981 :25).

Ici, le sens ressemble plus à l'impératif. (Voir 4.2.9) On peut l'analyser ainsi :

Pdv₁ → Vous m'en **voudrez**...

Pdv₂ → (Vous) ne m'en **voudrez** pas...

Lorsque nous disons à quelqu'un de ne pas faire quelque chose, nous refusons qu'il le fasse. Cela met le pdv₁ en scène. Pour cette raison, les énoncés impératifs sont polémiques.

Le contraire du verbe « vouloir » est « refuser ». Lorsque ce verbe est combiné avec la négation, il contient naturellement une opposition. Puisque le refus est la base de la polémique, on peut dire que la structure « vouloir + négation » est polyphonique. Comme on le voit dans tous ces exemples, le verbe « vouloir » fusionné avec la négation *ne...pas* est un contexte bloqueur naturel parce qu'il inclut une réfutation spontanée. Le pdv qu'il a refusé rend cet énoncé polyphonique.

4.2.5.2 Savoir

Lorsque le verbe *savoir* et la négation *ne...pas* s'articulent, il s'agit d'une réfutation, tout comme le verbe *vouloir*. Quelqu'un dit généralement qu'il ne sait pas quelque chose lorsqu'on lui pose une question. Nous voyons que les exemples suivants le soutiennent. Sous-jacente à la question posée, il y a la pensée que cette personne connaît la réponse de cette question car nous posons nos questions à la personne qui est censée les connaître. Cependant, lorsque cette personne affirme qu'elle ne sait pas, une situation d'opposition se produit. C'est cette opposition qui donne naissance à la polyphonie. Les exemples suivants sont fournis avec leurs questions données ci-dessous :

(1) « Je ne **sais** pas » (Modiano, 1981 : 43).

→ « Vous croyez qu'on va me garder longtemps ? »

(2) « Je ne **sais** pas, Coco... » (Modiano, 1981 : 155).

→ « Alors, Roland, vous avez pris une décision ? demanda Nicole Haas. »

(3) « Je ne **sais** pas » (Modiano, 1981 : 173).

→ « Et ensuite l'Argentine ? C'est décidé, dites-moi ? »

(4) « Je ne **sais** pas, dit Louis » (Modiano, 1981 : 189).

→ « Et vous ? Qu'est-ce que vous comptez faire dans l'avenir ? demanda-t-il. »

Tous ces exemples montrent que les énoncés ci-dessus, dans lesquels le verbe *savoir* est utilisé à la forme négative, ont été donnés en réponse à une question. Ce qui est nié dans ces énoncés, c'est que le locuteur est censé connaître la réponse à ces questions.

(5) « Je ne **sais** pas, dit Louis » (Modiano, 1981 : 175).

→ « Et qu'est-ce que vous allez faire quand il sera parti ? »

Au bas de cette question se trouve la pensée suivante :

→ Vous devez savoir ce que vous allez faire quand il sera parti.

Pdv₁ → Vous savez ce que vous allez faire quand il sera parti.

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Je ne sais pas.

Sous l'acte de poser des questions se cache l'idée de trouver la réponse que nous recherchons. Nous posons donc la question à la personne qui pourrait la connaître. Lorsque cette hypothèse positive se heurte à une réponse négative telle que « Je ne sais pas », une contradiction surgit. Ce contraste crée un environnement polyphonique. La personne qui a posé la question nie connaître la réponse. C'est de s'opposer à l'acte de savoir.

Notre dernier exemple ci-dessous, contrairement aux autres étudiés ci-dessus, n'a pas été donné comme réponse à une question. Cependant, la situation d'opposition à l'acte de savoir est également valable pour cet exemple.

(6) « Ils ne savent pas que c'est leur dernière promenade dans Paris »
(Modiano, 1981 :190).

Pdv₁ → Ils savent que c'est leur dernière promenade dans Paris.

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Ils ne savent pas que c'est leur dernière promenade dans Paris.

Pour résumer, le verbe *savoir*, combiné à la négation *ne...pas*, se présente comme un contexte bloqueur parce qu'il contient une réfutation comme le verbe *vouloir*.

4.2.6 La structure de cause

Nølke dit que « la structure de cause fonctionne comme CB » (1993 :226). Il est possible d'employer la négation de deux manières dans la structure de cause : l'une est l'utilisation de la négation comme proposition subordonnée après une conjonction causale, et l'autre est son utilisation comme le résultat dans la phrase principale. Des exemples appropriés pour les deux cas sont donnés ci-dessous :

(1) « Elle ne me reconnaît pas **car** je ne suis plus le jeune homme que j'étais alors... »
(Modiano, 1988 : 77).

Dans cet exemple, les deux propositions sont à la forme négative. Nous sommes donc face à la négation dans la phrase principale. Ici, nous voyons un extrait d'une conversation entre Catherine et son père. La professeure de ballet de Catherine et son père se sont rencontrés il y a longtemps. Alors que son père la reconnaissait des années plus tard, la femme ne l'a pas reconnu. Son père dit alors à Catherine que Mme Dismaïlova ne le reconnaît pas, car il n'est plus aussi jeune que lorsqu'ils se sont rencontrés alors. Ce qu'on peut dire ici, c'est que si le père de Catherine n'avait pas changé, elle l'aurait reconnu. En fait, cette femme l'a connu il y a longtemps. C'est certain. Mais elle ne le reconnaît pas, car l'homme n'a plus l'air qu'il avait. Dans de telles phrases, lorsque nous éliminons la cause, le résultat change. Cela leur donne un caractère hypothétique. Dans ce cas, il s'avère automatiquement : « si j'étais le jeune homme que j'avais été alors, **elle me reconnaîtrait** ». Cela nous montre qu'un point de vue opposé est possible.

Pdv₁ → **Elle me reconnaîtrait** si j'étais le jeune homme que j'avais été alors.

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Elle ne me reconnaît pas **car** je ne suis plus le jeune homme que j'étais alors...

De plus, la proposition causale dans de tels énoncés supporte le pdv_2 , et rejette le pdv_1 .

Pdv₁ → Elle me reconnaît

Pdv₂ → Pdv_1 est faux. Elle ne me reconnaît pas **car** je ne suis plus le jeune homme que j'étais alors...

Observons l'exemple suivant :

(2) « Il ne l'avait pas vue jusque-là **parce qu'**il lui tournait le dos » (Modiano, 1981 : 28).

Comme dans l'énoncé précédent, la proposition causale soutient le pdv_2 . Il y a un contraste entre la proposition causale et le pdv_1 . S'il a le dos tourné, il est impossible de la voir. Le pdv_1 est donc rejeté.

Pdv₁ → Il l'avait vue jusque-là

Pdv₂ → Pdv_1 est faux. Il ne l'avait pas vue jusque-là **parce qu'**il lui tournait le dos.

Aussi, l'adverbe « jusque-là » dans cet énoncé implique : « il ne l'avait pas vue jusque-là mais il l'a vue depuis lors ». Lorsqu'on considère le contexte textuel, on observe que c'est le cas : « C'est alors qu'il remarqua sa présence. Il ne l'avait pas vue jusque-là parce qu'il lui tournait le dos. Une fille aux cheveux châtain, à la peau très pâle, les yeux clairs » (Ibid., 1981 :28).

Enfin, lorsque nous considérons hypothétiquement, nous pouvons obtenir les résultats suivants :

Pdv₁ → Il l'avait vue jusque-là s'il ne lui tournait pas le dos

Pdv₂ → Il ne l'avait pas vue jusque-là **parce qu'**il lui tournait le dos.

À la suite de toutes ces évaluations, nous décidons que cet énoncé est polyphonique.

(3) « Cela ne nécessitait pas un **grand** effort physique **puisque** elles coulissaient facilement » (Modiano, 1981 : 80).

Avant de considérer cet énoncé, observons le contexte textuel pour voir ce que l'anaphore « cela » signifie et ce qui ne nécessite pas un grand effort physique : « En quoi consistait donc son travail ? A ouvrir les portes du hangar chaque fois qu'il entendait la sonnerie. Cela ne nécessitait pas un grand effort physique puisque elles coulissaient facilement. ». Ce qui est refusé ici est que d'ouvrir les portes du hangar nécessite un grand effort.

Pdv₁ → Cela nécessitait un grand effort physique

Pdv₂ → Pdv_1 est faux. Cela ne nécessitait pas un grand effort physique **puisque** elles coulissaient facilement.

Ici la proposition causale augmente le pouvoir de rejet, en supportant le pdv₂. Cet énoncé est donc polémique.

(4) « Il n’y avait pas d’autres consommateurs que lui, **en raison de** l’heure tardive » (Modiano, 1981 : 61).

De cet énoncé, nous comprenons qu’il y avait d’autres clients que lui, de meilleure heure, ce qui nous amène au pdv₁.

Pdv₁ → Il y avait d’autres clients que lui, **de meilleure heure**

Pdv₂ → Il n’y avait pas d’autres consommateurs que lui, **en raison de** l’heure tardive

Si nous observons hypothétiquement, on voit que deux idées opposées se dégagent :

→ Il y aurait d’autres consommateurs que lui, s’il n’était pas tard.

→ Il n’y avait pas d’autres consommateurs que lui, **en raison de** l’heure tardive

Compte tenu de tout cela, on peut dire que cet énoncé est polyphonique.

(5) « Il s’était évanoui de trac - ou de faim, **car** il ne mangeait **presque** pas depuis quinze jours, par crainte de perdre sa ‘ligne’ et de ne pouvoir entrer dans sa robe, pour le numéro » (Modiano, 1981 : 114).

Selon Ducrot (1972 : 272) la lecture de l’adverbe « presque » est descriptive. Car, cela atténue l’effet de la négation. « Il ne mangeait presque pas depuis quinze jours » ne signifie pas qu’il ne mangeait pas depuis quinze jours, mais qu’il mangeait très peu. On ne peut donc pas refuser qu’il ait mangé. Pour cette raison, nous ne pouvons pas accéder au pdv₁. Cet énoncé est descriptif à cause de l’adverbe « presque » jouant le rôle de contexte déclencheur.

(6) « **Comme** il n’avait pas refermé la portière, elle le vit entrer dans une maison dont la porte vitrée était ornée de ferronneries » (Modiano, 1981 : 42).

Cet énoncé rejette le pdv « il avait refermé la portière ».

Pdv₁ → Il avait refermé la portière

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Comme **il n’avait pas refermé** la portière, elle le vit entrer dans une maison dont la porte vitrée était ornée de ferronneries.

La réalisation de l’action mentionnée dans la proposition principale, c’est-à-dire « elle le vit entrer dans une maison (...) » dépend de ce qu’il n’avait pas refermé la portière. Pour cette raison, le pdv de « il avait refermé la portière » est certainement rejeté.

De plus, il est possible d’arriver à ce qui suit à partir de cet énoncé :

→ **S'il avait refermé la portière**, elle ne l'aurait pas vue entrer dans une maison dont la porte vitrée était ornée de ferronneries.

Ce nouvel énoncé que nous obtenons inclut « il avait refermé la portière », qui correspond au pdv_1 . Ainsi, on peut dire que l'énoncé (6) contient aussi le pdv_1 . Pour toutes ces raisons, cet énoncé est polémique.

(7) « Quand il eut quitté la chambre, ils s'allongèrent sur la fourrure du lit, et **comme** elle ne se sentait pas la force de se déshabiller, Louis lui ôta ses chaussures, puis tout le reste » (Modiano, 1981 : 88).

La proposition « Comme elle ne se sentait pas la force de se déshabiller » rejette le pdv_1 . Car, comme on le voit dans la suite de la phrase, c'est Louis qui ôte les chaussures d'Odile et tout le reste.

Pdv_1 → Elle se sentait la force de se déshabiller

Pdv_2 → Pdv_1 est faux. Comme **elle ne se sentait pas** la force de se déshabiller, Louis lui ôta ses chaussures, puis tout le reste.

De plus, tout comme dans l'exemple précédent. En voici la conclusion que nous avons eue à partir de cet énoncé : Si elle se sentait la force de se déshabiller, elle ôterait ses chaussures, puis tout le reste. Cette conclusion nous amène au pdv_1 . Ces évaluations nous permettent de conclure que cet énoncé est polémique.

(8) « La nuit était tiède et **nous nous sommes assis, Jacqueline et moi, sur un banc entouré de buissons de troènes, qui nous protégeaient des regards.** C'est sans doute **pour cela que Pacheco ne nous a pas remarqués**, lorsqu'il est sorti dix minutes plus tard, sa valise de cuir noir à la main » (Ibid., 1991 : 62).

Pdv_1 → Pacheco nous a remarqués

Pdv_2 → Pdv_1 est faux. Pacheco **ne nous a pas remarqués** comme nous nous sommes assis, Jacqueline et moi, sur un banc entouré de buissons de troènes, qui nous protégeaient des regards.

Cet énoncé nous amène aussi à ce pdv :

→ Pacheco **nous aurait remarqués**, si nous ne nous sommes pas assis, Jacqueline et moi, sur un banc entouré de buissons de troènes, qui nous protégeaient des regards.

Cet énoncé est polémique, puisque le pdv_1 est rejeté.

(9) « Il demeurait immobile sur le trottoir, à la lisière de deux cabarets voisins l'un de l'autre, de sorte **qu'on ne savait pas** au juste pour lequel il travaillait. » (Modiano, 1991 : 99)

Pdv_1 → On savait au juste pour lequel il travaillait

Pdv₂ → Pd_{v1} est faux. Il demeurait immobile sur le trottoir, à la lisière de deux cabarets voisins l'un de l'autre, de sorte **qu'on ne savait pas** au juste pour lequel il travaillait.

Cet énoncé met le pdv suivant en scène :

→ S'il ne demeurait pas immobile sur le trottoir, à la lisière de deux cabarets voisins l'un de l'autre, **on saurait** au juste pour lequel il travaillait. (S'il demeurait devant l'un des deux cabarets voisins l'un de l'autre, on saurait pour lequel il travaillait.)

On voit que cet énoncé est polémique à cause du pdv₁ qu'il contient.

Lorsqu'on observe tous ces exemples, la structure de cause apparaît comme un contexte bloqueur avec une exception (l'exemple n°5).

4.2.7 La négation restrictive

La négation restrictive s'affirme lorsque le morphème « ne...que » agissant comme un adverbe ou les autres adverbes exprimant une restriction tels que « seulement, uniquement » sont combinés avec la négation. Alors que le sens sous-jacent de ces adverbes inclut une restriction, le sens qu'ils acquièrent lorsqu'ils rencontrent la négation est de l'élargissement. Expliquons avec un exemple :

→ « Je lui avais **seulement** demandé si son nom, Pacheco, était d'origine espagnole ou portugaise » (Modiano, 1991 : 59).

Dans cet exemple, l'adverbe « seulement » a restreint le sens. Voyons ce qui se passe si nous rendons la même phrase négative :

→ Je ne lui avais pas **seulement** demandé si son nom, Pacheco, était d'origine espagnole ou portugaise.

Lorsque cet adverbe est combiné avec la négation, le sens de restriction a disparu, au contraire, l'effet d'élargissement s'est produit. Car, cet énoncé fusionné avec la négation implique : « Je ne lui avais pas seulement demandé si son nom, Pacheco, était d'origine espagnole ou portugaise, je lui avais demandé d'autres questions ». Les énoncés contenant de tels adverbes sont polyphoniques ; Ils s'opposent à la fois au pdv₁ et impliquent d'autres significations comme ci-dessus. Il y a deux exemples dans notre corpus contenant de tels adverbes :

(1) « Au commissariat de police du quartier du Val de-Grace, bien que toute action judiciaire se trouve éteinte du fait du double suicide, on nous apprend que le jeune couple **ne serait pas allé uniquement** à Montparnasse mais également sur les bords de la Marne,

au Perreux ; et qu'ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes mais deux femmes et deux hommes... » (Modiano, 1991 : 25).

Lorsque nous observons notre premier exemple, nous apercevons que la négation est combinée avec l'adverbe « uniquement ». Alors que ceci a normalement un sens restrictif, il le perd lorsqu'il est combiné avec la négation et a un effet d'élargissement. A partir de l'énoncé, « (...) le jeune couple ne serait pas allé uniquement à Montparnasse (...) », on comprend qu'ils sont aussi allés ailleurs. Lorsqu'on observe la suite du contexte textuel, d'autres endroits où le jeune couple est allé sont indiqués : « (...) mais également sur les bords de la Marne, au Perreux (...) ». Lorsqu'on l'examine au niveau du pdv, on peut dire qu'il s'oppose au pdv positif antérieur. Voici le pdv « le jeune couple serait allé uniquement à Montparnasse » est réfuté.

Pdv₁ → Le jeune couple serait allé uniquement à Montparnasse

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Le jeune couple ne serait pas allé uniquement à Montparnasse

Il y a des énoncés qui suggéreraient l'existence du pdv₁ dans le contexte textuel :

« Il semble, selon l'enquête, qu'Urbain et Gisèle T., après leur dîner, aient échoué dans un bar de Montparnasse » (Ibid., 1991 : 16).

« C'était la première fois — d'après les journaux d'avril 1933 — que le jeune couple entraînait dans un établissement nocturne de Montparnasse » (Ibid., 1991 : 17).

Ce livre commence par le suicide d'un jeune couple. Soupçonnée de meurtre, la police enquête d'abord un peu sur l'incident, mais il est ensuite décidé qu'il s'agissait d'un suicide et l'affaire est classée. Au cours des enquêtes, il est question de ce que le jeune couple a fait la nuit où ils se sont suicidés. Bien que les premières recherches montrent qu'ils sont allés dans un bar de Montparnasse, on apprend qu'ils sont allés dans d'autres endroits au fur et à mesure que les recherches s'approfondissaient.

A la lumière de toutes ces analyses, on dit que l'adverbe « *uniquement* » combiné à la négation est polémique car il s'oppose à la fois au pdv₁ positif antérieur et crée un effet d'élargissement.

(2) « Mais il **n'y a pas qu'eux...** » (Ibid., 1988 : 32).

Dans l'énoncé (2), « pas » exprimant la négation a été ajouté à l'adverbe de « ne...que » qui indique la restriction et l'effet d'élargissement a émergé. Nous avons besoin de l'entourage textuel pour pouvoir évaluer cet énoncé. Ici, un dialogue se passe entre Catherine Certitude de retour de l'école et l'associé de son père :

Et vous, Mademoiselle, me disait-il d'une voix encore plus sèche, quels poètes français avez-vous étudiés cet après-midi à l'école ?

— Victor Hugo et Verlaine.

— Toujours les mêmes. Mais il **n'y a pas qu'eux**. C'est très vaste, la poésie... Par exemple... (Ibid., 1988 : 32).

Dans cet énoncé, comme dans l'exemple « uniquement », il y a la réfutation du pdv_1 .

Pdv₁ → Il n'y a qu'eux.

Pdv₂ → Pdv_1 est faux. Mais il **n'y a pas qu'eux**

Lorsqu'on observe le contexte, ce que nous entendons par « il n'y a qu'eux », c'est que les mêmes écrivains français comme Hugo et Verlaine sont toujours étudiés dans les écoles. Ainsi, le pdv_1 est présent dans le contexte. Alors l'homme s'oppose à ce pdv_1 et dit « Mais il n'y a pas qu'eux ». D'autre part, le pdv_2 implique une autre signification : *il y a d'autres poètes à étudier dans la littérature française*. Le contexte textuel soutient également cette signification. Car l'homme dit que la poésie est très vaste et il commence à lire les poèmes qu'il a écrits dans sa jeunesse à titre d'exemple. C'est l'effet d'élargissement de l'adverbe restrictif fusionné avec la négation. Certes, l'utilisation du connecteur *mais* renforce également la réfutation. L'énoncé (2) est donc polémique.

A la suite de tous ces exemples, nous sommes arrivés à la conclusion que la négation restrictive est un contexte bloqueur.

4.2.8 Comme un élément comparatif

Pour qu'une lecture polémique se produise, l'énoncé négatif en question doit avoir le point de vue positif sous-jacent. Chaque énoncé qui constitue un contraste est susceptible d'être considéré comme polémique. Les énoncés exprimant la comparaison sont des contextes bloqueurs et ils sont donc polémiques. « Les comparaisons sont apparentées aux structures contrastives et sont aussi des CB¹⁰ forts » (Nølke, 1992 : 62). Ci-dessous, nous allons d'abord examiner les énoncés de comparaison qui se produisent avec « comme » que nous avons détecté dans notre corpus :

(1) « Tout à l'heure, nous avons pris l'ascenseur, mais il **n'était pas rouge, comme celui** dont avait parlé Gisele T. » (Modiano, 1991 : 24).

Il y a un contraste dans l'énoncé (1). La présence de deux énonciateurs se fait nettement sentir. L'un d'eux est la parole de Gisèle T. déclarant que l'ascenseur était rouge, et l'autre est que l'ascenseur n'était pas rouge comme elle l'a exprimé.

Pdv₁ → L'ascenseur était rouge comme **celui dont** avait parlé Gisèle T.

¹⁰ Contextes bloqueurs

Pdv₂ → **c'est faux**. Il n'était **pas** rouge, **comme celui** dont avait parlé Gisèle T.

Il y a un autre marqueur de polyphonie ici, qui est « celui ». Ce dernier représente ici la déclaration de Gisèle T. selon laquelle l'ascenseur est rouge. Le contexte textuel le soutient également : « Gisèle T., avant de succomber à ses blessures, avait pu parler, mais ses souvenirs étaient vagues. Oui, ils avaient rencontré, à Montparnasse, deux femmes, deux inconnues dont elle ne savait rien... Et celles-ci les avaient entraînés au Perreux, dans un dancing où deux hommes s'étaient joints à eux. Puis ils étaient allés dans une maison où **il y avait un ascenseur rouge** » (Ibid., 1991 : 18). *Fleurs de Ruine* est un livre sur le suicide d'un jeune couple qui a eu lieu la même nuit. Lorsque la police les a retrouvés, l'homme était mort, tandis que la jeune femme était grièvement blessée et a pu dire quelque chose, quoique vaguement, avant de mourir. Cela inclut qu'ils se soient rendus dans une maison avec un ascenseur rouge cette nuit-là. Pour en revenir à l'énoncé (1), celui-ci contient le pdv₁. Lorsque nous l'analysons à la fois au niveau du texte et de l'énoncé, nous voyons que cet énoncé est polémique.

(2) « Elle n'était pas brune et pâle **comme** Violette, mais auburn, et de ce teint que l'on pourrait appeler : irlandais » (Ibid., 1991 : 45).

De cet énoncé on comprend que la femme nommée Violette est brune et pâle. « **Violette était une brune au teint pâle** que les journaux de l'époque comparaient à une fleur vénéneuse et qu'ils appelaient 'la fille aux poisons' » (Ibid., 1991 : 44). Le contexte textuel le soutient. Et l'autre femme appelée « elle » n'est pas brune et pâle comme Violette. Voici, il existe un contraste entre les deux femmes. De plus, dans la suite de la phrase, l'apparence de cette femme appelée « elle » est également représentée ; « mais auburn, et de ce teint que l'on pourrait appeler : Ireland. » Alors ici le pdv qu'*elle* est brune et pâle comme Violette est nié :

Pdv₁ → Elle était brune et pâle comme Violette.

Pdv₂ → C'est faux. Elle n'était pas brune et pâle **comme** Violette, mais auburn, et de ce teint que l'on pourrait appeler : irlandais.

Dans cet énoncé, le connecteur « mais » adversatif apparaît comme un autre marqueur de polyphonie comportant la réfutation.

(3) « Il ne nous a pas envoyé une carte postale du Maroc **comme** il avait promis » (Ibid., 1991 : 78).

De l'énoncé (3) on comprend qu'il leur a promis d'envoyer des cartes postales du Maroc. Ici, on entend la voix de l'autre locuteur qui a promis. Le contexte textuel nous le

prouve également : « Ils m'envoient encore au Maroc... Mais je reviendrai la semaine prochaine... **Je vous écrirai une carte postale...** » (Ibid., 1991 : 78)

Pdv₁ → Je vous écrirai une carte postale...

Pdv₂ → C'est faux. Il ne nous a pas envoyé une carte postale du Maroc **comme** il l'avait promis.

Le pdv₁ est nié dans le pdv₂. Ici, il y a un contraste entre deux points de vue. Cet énoncé est polémique.

(4) « La peau n'était pas desséchée, ni blafarde **comme** le craignait Odile » (Modiano, 1981 : 9).

Pdv₁ → La peau était desséchée et blafarde

Pdv₂ → C'est faux. La peau n'était pas desséchée, ni blafarde **comme** le craignait Odile.

De l'expression « **comme le** craignait Odile » on peut déduire qu'Odile craignait que la peau fût sèche et blafarde, ce qui nous amène au pdv₁. Cet exemple est tiré du livre *Une jeunesse* de Modiano. C'est ce que ressent Odile alors que le plâtre de son fils, dont le bras est cassé, est retiré. « **Comme le** craignait Odile » représente sa peur de la sécheresse et de la décoloration sur le bras de son fils après le retrait du plâtre. Un point remarquable ici est la présence de « **le** », ce qui est le marqueur polyphonique qui est la source du pdv₁. Cela représente ce que Odile craignait. Ce que Odile craignait est que la peau était desséchée et blafarde, comme le pdv₁ l'a indiqué. Il s'agit d'une contraste entre le pdv₁ et le pdv₂, ce qui nous permet une lecture polémique.

(5) « C'est un jour pas **comme** les autres, dit Allard de sa voix grave » (Ibid., 1981 : 14).

Le contraste dans cet énoncé est entre ce jour-là et d'autres jours. Même si nous ne connaissons pas le contexte textuel, nous comprenons qu'il y a une différence qui distingue ce jour-là des autres jours. Ce jour-là, c'est l'anniversaire d'Odile. Ils mangent des gâteaux avec leurs voisins et leurs enfants. Puis, lorsque les enfants retardent l'heure du coucher, leur voisin nommé Allard le dit.

Pdv₁ → C'est un jour comme les autres.

Pdv₂ → C'est faux. C'est un jour pas **comme** les autres

Cela signifie que les autres jours sont différents de ce jour-là. Puis il fait la phrase suivante pour indiquer la différence de ce jour : « On n'a pas tous les jours trente-cinq ans. » Il s'oppose au pdv en disant que c'est un jour comme les autres. Le contraste entre les deux pdv rend cet énoncé polémique.

(6) « Ainsi, il n'était pas un 'ténor du Barreau' **comme** les apparences l'auraient laissé croire, et le terme 'garage' dans sa bouche avait étonnée Louis, à la manière d'une fausse note » (Ibid., 1981 : 70).

Louis, l'un des protagonistes du livre, est en entretien d'embauche dans sa jeunesse. Celui qui l'embauchera, Bejardy, est un homme sérieux et très élégamment vêtu. D'après ses apparences, Louis croit qu'il est avocat. Témoin le contexte textuel : « Tel qu'il était, assis là, les traits de son visage énergiques et réguliers, les cheveux bruns ondulés, le buste très droit dans sa veste prince-de-Galles, il avait l'allure d'un avocat important, et expression 'ténor du Barreau' vint à l'esprit de Louis » (Ibid., 1981 : 70).

Pdv₁ → Il était « un ténor du Barreau »

Pdv₂ → C'est faux. Il n'était pas un « ténor du Barreau » **comme** les apparences l'auraient laissé croire.

Le contraste entre ces deux pdv est entre les apparences de Béjardy le faisant ressembler à un avocat ou même à « un ténor du Barreau » et la personne qui existe dans la vie réelle. L'expression « **comme** les apparences l'auraient laissé croire » contient le pdv₁ car ce que ses apparences l'auraient laissé croire est qu'il était « un ténor du Barreau », juste comme le pdv₁ l'a indiqué. Cet énoncé est polémique.

(7) « Elle **n'a pas** réussi à se faire entendre, **sa voix ne s'est pas** dégagée du brouillard et du vacarme **comme la voix de cette chanteuse** dont elle avait lu l'histoire » (Ibid., 1981 : 104).

Ici, il y a deux négations consécutives dans un seul énoncé.

Pdv₁ → Elle a réussi à se faire entendre, sa voix s'est dégagée du brouillard et du vacarme

Pdv₂ → C'est faux. Elle n'a pas réussi à se faire entendre, **sa voix ne s'est pas** dégagée du brouillard et du vacarme **comme la voix de cette chanteuse** dont elle avait lu l'histoire.

Les rêves d'Odile prennent fin, car elle voulait être une chanteuse célèbre mais a été expulsée de l'endroit où elle travaillait en tant que chanteuse. Dans l'énoncé ci-dessus, la voix d'Odile est comparée à la voix de la chanteuse dont elle a lu l'histoire. La voix de cette chanteuse s'est fait entendre et s'est dégagée du brouillard et du vacarme mais pas celle d'Odile. Le pdv₂ nie le pdv₁, ce qui fait l'énoncé (7) polémique.

(8) « Vous comprenez, des gens comme Tabélion ne se contentent pas de sièges de Constellation » (Modiano, 1988 : 72).

Dans cet énoncé, il y a une comparaison entre les gens qui sont comme Tabéliion et ceux qui ne sont pas comme lui. Cela constitue deux pdv opposés :

Pdv₁ → Les gens qui ne sont pas comme Tabéliion se contentent de sièges de Constellation.

Pdv₂ → Les gens comme Tabéliion ne se contentent pas de sièges de Constellation.
Ce contraste rend cet énoncé polémique.

Comme on peut le voir, « comme » un élément comparatif apparaît comme un contexte bloqueur.

4.2.9 L'impératif

Les énoncés impératifs contiennent sémantiquement une injonction. Des phrases comme celles-ci incitent l'interlocuteur ou le locuteur lui-même, à agir. Dans une expression injonctive, le locuteur est comme un manipulateur. Il impose à l'interlocuteur ce qu'il veut faire ou ne pas faire par les actes illocutionnaires injonctifs (Cristea & Stoean, 2004). Il faut ici rappeler l'acte locutoire, illocutoire et perlocutoire introduits par Austin (1962), dont nous avons parlé dans le premier chapitre. Lorsque un locuteur construit une phrase pour affirmer quelque chose, il effectue l'acte locutoire. Ce que le locuteur veut dire par cet énoncé et le sens qu'il évoque dans le récepteur détermine la valeur de cette phrase. Cette valeur est l'acte illocutoire. L'effet de cet énoncé sur l'interlocuteur et sa réaction contre cet effet est l'acte perlocutoire. Examinons l'exemple (1) selon cette classification :

(1) « Ne bougez pas... » (Modiano, 1981 : 51).

L'acte locutoire → Le locuteur dit : « Ne bougez pas ».

L'acte illocutoire → Ce que le locuteur veut dire, c'est que l'interlocuteur reste immobile.

L'acte perlocutoire → Si l'interlocuteur s'arrête de bouger à la suite de cette injonction, c'est l'acte perlocutoire.

A la phrase impérative, le locuteur responsable de l'acte locutoire a un effet incitant sur l'interlocuteur à faire ou à ne pas faire quelque chose. C'est pourquoi ces énoncés sont des injonctions illocutoires. Bien entendu, la réalisation ou non de l'acte perlocutoire dépend de l'obéissance de l'interlocuteur à ces ordres.

Ducrot (1984) dit sur les phrases impératives négatives : « l'impératif négatif demande à l'interlocuteur de ne pas faire une action qu'il envisage de faire ou a commencé à faire » (222). Selon lui, il y a au moins deux énonciateurs dans un tel énoncé :

Quand Z dit à N 'Ne me quitte pas !', E₁ représente, soit sur le mode du possible envisagé, soit sur le mode du déjà commencé, le départ de N, la situation évoquée par E₁, étant celle que constateraient ou annonceraient les énoncés déclaratifs positifs 'Tu me quitteras' ou 'Tu me quittes' correspondant à l'impératif négatif 'Ne me quitte pas !' Quant à E₂, auquel le locuteur a la maladresse de s'assimiler, il demande l'annulation du départ évoqué par E₁ (Ibid., 1984 : 222).

Selon Ducrot, un impératif négatif contient une intention déjà commencée ou susceptible de commencer, qui appartient à un énonciateur autre que le locuteur. Par exemple :

(2) « Ne sois pas triste, chérie... » (Modiano, 1988 : 72).

Pdv₁ → Tu es triste ou tu seras triste...

Pdv₂ → Ne sois pas triste...

Vu le contexte textuel, on voit que la petite fille peine à retrouver son amie bien-aimée de l'école de ballet. Catherine, dont l'amie n'est plus à l'école, essaie de retrouver le numéro de téléphone de son amie dans l'annuaire téléphonique avec son père. Mais ils ne peuvent pas accéder au numéro de téléphone de quiconque avec le nom de famille de leur ami. Alors son père dit : « De toute façon, a dit papa, je compte sur Tabéliion pour m'indiquer leur numéro de téléphone. **Ne sois pas triste, chérie...** Nous finirons bien par rejoindre Tabéliion... Et tu retrouveras Odile. » Ici, son père dit à la petite fille de ne pas être triste parce qu'il sait qu'elle serait comme ils n'ont pas trouvé son amie, Odile. Cet énoncé est donc polyphonique car il contient le pdv que la fille est triste. Le père intervient dans la tristesse de sa fille et s'y oppose.

« Ne sois pas triste » veut dire → Tu es triste mais ne sois pas ! → Polémique

Considérons d'autres exemples :

(3) « N'oubliez pas le tréma sur le u... » (Modiano, 1988 : 19)

Pdv₁ → Vous oubliez/oublierez le tréma sur le u...

Pdv₂ → N'oubliez pas le tréma sur le u...

→ Vous oublierez le tréma sur le u mais *n'oubliez pas !*

(4) « N'aie pas peur, Catherine » (Ibid., 1988 : 88).

Pdv₁ → Tu as/auras peur

Pdv₂ → *N'aie pas peur*

→ Tu as peur mais *n'aie pas peur...*

(5) « N'oubliez pas d'écrire : 'Bon pour accord'... » (Ibid., 1988 : 90).

Pdv₁ → Vous oubliez/oublierez d'écrire : 'Bon pour accord'...

Pdv₂ → N'oubliez pas d'écrire : « Bon pour accord » ...

→ Vous oubliez d'écrire : « Bon pour accord » mais n'oubliez pas...

- (6) « Surtout n'oubliez pas les amis de Paris » (Ibid., 1988 : 92).

Pdv₁ → Vous oublierez les amis de Paris.

Pdv₂ → Surtout n'oubliez pas les amis de Paris.

→ Vous oublierez les amis de Paris mais surtout n'oubliez pas les amis de Paris

- (7) « Ne t'inquiète pas... Ils ne peuvent plus t'embêter... » (Modiano, 1991 : 96).

Pdv₁ → Tu t'inquiète

Pdv₂ → Ne t'inquiète pas...

→ Tu t'inquiètes mais ne t'inquiète pas... Ils ne peuvent plus t'embêter...

- (8) « Ne cherchez pas... » (Ibid., 1991 : 15).

Pdv₁ → Vous cherchez/chercherez

Pdv₂ → Ne cherchez pas

→ Vous cherchez mais ne cherchez pas...

- (9) « N'oublie pas le numéro de la chambre quand tu reviens » (Ibid., 1991 : 119).

Pdv₁ → Tu oublieras le numéro de la chambre quand tu reviens.

Pdv₂ → N'oublie pas le numéro de la chambre quand tu reviens.

→ Tu oublieras le numéro de la chambre quand tu reviens mais n'oublie pas...

- (10) « Ne dites pas de bêtises, Odile » (Modiano, 1981 : 13).

Pdv₁ → Vous dites de bêtises, Odile.

Pdv₂ → Ne dites pas de bêtises, Odile.

→ Vous dites de bêtises mais ne dites pas de bêtises, Odile.

- (11) « Et n'oubliez pas qu'à mon retour vous commencez à travailler... » (Ibid., 1981 : 45).

Pdv₁ → Vous oublierez qu'à mon retour vous commencez à travailler...

Pdv₂ → Et n'oubliez pas qu'à mon retour vous commencez à travailler...

→ Vous oublierez qu'à mon retour vous commencez à travailler mais n'oubliez pas...

- (12) « Ne reste pas dans l'appartement parce qu'ils risquent de t'embêter et de te poser des questions » (Ibid., 1981 : 57).

Pdv₁ → Tu reste dans l'appartement.

Pdv₂ → Ne reste pas dans l'appartement parce qu'ils risquent de t'embêter et de te poser des questions.

→ Tu reste dans l'appartement mais ne reste pas parce qu'ils risquent de t'embêter et de te poser des questions.

(13) « Attendez... ne quittez pas, je vous prie... » (Ibid., 1981 : 58).

Pdv₁ → Vous n'attendez pas...vous quittez...

Pdv₂ → Attendez... ne quittez pas, je vous prie...

→ Vous n'attendez pas...vous quittez mais attendez... ne quittez pas, je vous prie...

L'énoncé (13) contient deux énoncés impératifs consécutifs, l'une positif et l'autre négatif. Nous traitons des énoncés négatifs en raison du thème de notre recherche, mais au passage, il faut noter que les énoncés impératifs positifs ont aussi la même valeur polyphonique. « Attendez » a le pdv sous-jacent, « vous n'attendez pas ».

(14) « Ne nous perdons pas de vue... » (Ibid., 1981 : 130).

Pdv₁ → Nous perdons la vue

Pdv₂ → Ne nous perdons pas de vue...

→ Nous perdons la vue mais ne nous perdons pas de vue...

(15) « Et ne vous faites pas repérer dans le car de Genève... » (Ibid., 1981 : 190).

Pdv₁ → Vous ferez repérer dans le car de Genève

Pdv₂ → Et ne vous faites pas repérer dans le car de Genève...

→ Vous ferez repérer dans le car de Genève mais ne vous faites pas repérer

(16) « Vous devriez quand même être prudent avec Roland... Ne pas vous laisser entraîner... C'est un garçon charmant, mais aussi un... un... » (Ibid., 1981 : 154).

Pdv₁ → Vous vous laisserez entraîner

Pdv₂ → Ne pas vous laisser entraîner

→ Vous vous laisserez entraîner mais ne pas vous laisser entraîner...

Les énoncés impératifs ne portent de jugement ni de description ; ils ne se comprennent que par l'intervention du locuteur dans les actions. Ainsi, la lecture par défaut de ceux-ci est polémique. Ainsi, l'impératif est un contexte bloqueur.

4.2.10 L'interro-négation

L'interro-négation peuvent être utilisées pour de nombreuses raisons différentes autres que demander des informations ; tels que demander de faire quelque chose ; « Dites-moi, madame Memling, vous ne voulez pas faire une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux ? » (Modiano, 1981 : 118), la suggestion ; « Pourquoi ne pas emmener ce chien à Vienne ? » (Modiano, 1991 : 142), l'offre ; « Vous n'en voulez pas une bouffée, mon vieux ? dit Gilbert » (Modiano, 1981 : 134), l'invitation ; « Vous ne voulez pas que nous prenions un verre ensemble ? » (Modiano, 1981 : 99) ou la

confirmation ; « Ils sont excellents ici...N'est-ce pas, Jacqueline ? » (Modiano, 1981 : 91). Nous pouvons transformer ces exemples en affirmations comme suit :

(1) « Dites-moi, madame Memling, vous ne voulez pas faire une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux ? » (Modiano, 1981 : 118).

→ Je vous **demande de faire** une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux.

Cet énoncé contient le pdv positif antérieur du locuteur. Cela veut dire :

Pdv₁ → Je veux faire une partie d'échecs pendant qu'ils bavardent tous les deux

Pdv₂ → Vous ne voulez pas faire une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux ?

(2) « Pourquoi ne pas emmener ce chien à Vienne ? » (Modiano, 1991 : 142).

→ On peut emmener ce chien à Vienne.

Pdv₁ → Emmenons ce chien à Vienne (le pdv du locuteur)

Pdv₂ → Pourquoi ne pas emmener ce chien à Vienne

(3) « Vous n'en voulez pas une bouffée, mon vieux ? dit Gilbert » (Modiano, 1981 : 134).

→ Je vous **offre** une bouffée.

Pdv₁ → J'en veux une bouffée. (le pdv du locuteur)

Pdv₂ → Vous n'en voulez pas une bouffée, mon vieux ?

(4) « Vous ne voulez pas que nous prenions un verre ensemble ? » (Modiano, 1981 : 99).

→ Je vous **invite** à prendre un verre ensemble.

Pdv₁ → Je veux que nous prenions un verre ensemble (le pdv du locuteur)

Pdv₂ → Vous ne voulez pas que nous prenions un verre ensemble

(5) « **Ils sont excellents ici**...N'est-**ce** pas, Jacqueline ? » (Modiano, 1981 : 91).

Le locuteur d'une interro-négation comme « N'est-ce pas ? » demande à l'interlocuteur de lui confirmer. Par conséquent, la réponse est cachée dans la question. Le pronom démonstratif « ce » dans cette question représente le pdv positif. Dans le cinquième exemple, le pronom démonstratif « ce » signifie « Ils sont excellents ici ». Montrons-le en détail :

→ **Ils sont excellents ici**... N'est-**ce** pas, Jacqueline ?

N'est-**ce** pas signifie :

→ Ne sont-ils pas excellents ici ?

C'est une question rhétorique avec une réponse évidente. Il existe une affirmation à l'intérieur de la question.

Pdv₁ → Ils sont excellents ici

Pdv₂ → Ne sont-ils pas excellents ici ?

Ainsi, les interro-négations demandant confirmation sont polyphoniques. Les exemples (1) à (5) sont polyphoniques. Car, chacun inclut le pdv₁ positif antérieur.

Certains interrogatifs permettent plutôt de poser des questions, tandis que d'autres incluent plutôt une affirmation ; comme dans le cas des questions rhétoriques (Kerbrat-Orecchioni, 1991). Cette distinction doit être prise en compte lors de l'évaluation des énoncés interro-négatifs à propos de la polyphonie. Les questions négatives à classer comme descriptives n'assertent qu'un contenu négatif sans référence à un pdv positif antérieur, tandis que celles à classer comme polémiques tendent à rejeter la proposition précédente.

Les énoncés interrogatifs à la forme négative qui contiennent une affirmation positive sont polyphoniques. La réponse de la question est implicitement contenue dans la question. Pour cette raison, la lecture par défaut des énoncés de cette nature est polémique, car elles contiennent le pdv positif antérieur. (6) « Et on ne peut pas prévenir tes parents ? » (Modiano, 1991 : 116) par exemple, affirme que « on peut prévenir tes parents ». Ou bien (7) « Vous ne vous êtes pas trop ennuyés à ce cocktail ? » (Modiano, 1988 : 69) affirme que « Vous êtes ennuyés à ce cocktail ». Même dans cet énoncé, « trop » renforce cette affirmation. Car le locuteur est sûr qu'ils s'ennuient mais demande s'ils s'ennuient trop.

Les interrogations sont généralement divisées en deux ; question auxquelles nous répondons par oui/non et des questions qui contiennent un mot interrogatif et remettent en cause une certaine partie de la phrase (comme le lieu, l'heure). C'est pourquoi cette dernière s'appelle l'interrogation partielle/constituante et la première s'appelle l'interrogation totale. (Coveney, 2011). La plupart des interro-négations de notre corpus sont du type appelé la négation totale, à laquelle nous répondrions oui/non. Analysons d'abord ce que sont les interrogations partielles.

(8) « Pourquoi ne se mêlait-elle pas aux autres ? » (Modiano, 1981 : 28).

Dans l'énoncé (8), on n'aperçoit aucun marqueur de polyphonie. Un pdv positif antérieur n'est pas caché ici. Ce n'est rien de plus qu'une assertion négative. On peut déduire de cet énoncé le contenu négatif suivant :

Le contenu négatif → Elle ne se mêlait pas aux autres.

Le complément positif → Elle pouvait se mêler aux autres mais elle ne l'a fait pas.
Compte tenu de tout cela, l'énoncé (8) est descriptif.

(9) « Depuis combien de temps n'a-t-elle pas dormi ? » (Ibid., 1981 : 60).

L'énoncé (9) contient le mot interrogatif « combien ». Cet énoncé ne nous donne pas la moindre idée qu'il s'agisse de la polyphonie. De là, nous pouvons arriver aux assertions suivantes :

Le contenu négatif → Elle n'a pas dormi.

Le complément positif → Elle doit dormir.

Sur la base de ces deux derniers exemples, on pourrait dire que l'interro-négation partielle était descriptive, mais l'exemple suivant a contrarié cette hypothèse. L'énoncé ci-dessous en est la preuve :

(10) « Pourquoi Odile et Louis ne reviendraient-ils pas demain dimanche ? » (Ibid., 1981 : 97).

L'énoncé (10) est une question rhétorique. La réponse n'est pas attendue. En fait, la réponse est cachée dans la question. « Pourquoi Odile et Louis ne reviendraient-ils pas demain dimanche ? Car, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne reviendraient pas. Donc, ils reviendraient demain dimanche » (Ibid., 1981 :97).

Une assertion négative ne peut être déduite de cet énoncé, comme en (9) et (10). Au contraire, une assertion positive peut être déduite, ce qui correspond au pdv₁ :

Pdv₁ → Odile et Louis reviendraient demain dimanche

Pdv₂ → Pourquoi Odile et Louis ne reviendraient-ils pas demain dimanche ?

La réponse du pdv₂ est cachée dans le contexte textuel. Les phrases qui précèdent l'interro-négation montre qu'ils se sont promis qu'ils y retourneraient le week-end prochain, ce qui soutient aussi le pdv₁. « Ils quittèrent à regret la chambre. On se promet de passer le prochain week-end ensemble, à la Cité. Pourquoi Odile et Louis ne reviendraient-ils pas demain dimanche ? » Comme on peut le voir, le pdv₂ contient le pdv₁. C'est pourquoi cet énoncé est polyphonique.

Lorsqu'il pose une question rhétorique, le locuteur présente son point de vue dans la question. Cela nous amène à une assertion positive. En fait, c'est, en général, la condition la plus importante pour que nous puissions parler de polyphonie dans n'importe quel énoncé. Ainsi, une question rhétorique nous amène au pdv₁, et elle est donc un contexte bloqueur.

L'introduction d'une telle notion ne peut se faire que dans le cadre de ce que nous avons appelé *polyphonie*. Rappelons qu'une énonciation est polyphonique si elle se

présente comme étant, entre autres choses, l'accomplissement d'un acte de parole dont l'auteur - l'énonciateur, dans notre terminologie - n'est pas identifié au locuteur de l'énonciation. Ainsi nous disons que tout énoncé négatif $\sim p$ est polyphonique dans la mesure où il comporte une assertion de p , attribuée à un énonciateur qui n'est bien sûr pas le locuteur de $\sim p$. De la même façon, en posant la question *Est-ce que p ?* un locuteur L fait entendre un énonciateur L' qui affirme/a affirmé/ pourrait affirmer que p (Anscombe & Ducrot, 1981 : 17).

Quant à l'interrogation totale, elle a en elle-même deux valeurs sémantiques ; la demande d'information et la demande de confirmation. On peut dire que ceux qui demandent des informations sont plus descriptifs, tandis que ceux qui demandent une confirmation sont polémiques. En voici les exemples :

(11) « Et s'il ne s'était pas occupé de cette histoire ? » (Modiano, 1981 : 129).

L'énoncé (11) signale une possibilité. S'il s'agit d'une possibilité négative, il existe une autre possibilité positive. La possibilité négative inclut également une possibilité positive ; « *s'il s'était occupé de cette histoire ?* ». A partir de cet énoncé, on conclut donc deux possibilités opposées :

Pdv₁ → Il s'était occupé de cette histoire.

Pdv₂ → C'est faux. Il ne s'était pas occupé de cette histoire.

Considérons le contexte textuel :

Odile et Louis étaient assis face à face, du côté du couloir. Elle avait posé sa valise sur le filet à bagages et Louis gardait son sac bleu à portée de la main. Elle pensait au gros blond et se sentait découragée et prise au piège. Cette déposition qu'elle avait signée... Ils la rangeraient dans un dossier. Tant pis. Mais **peut-être** le gros blond avait-il découvert dans l'appartement de Bellune **des traces de sa présence**, car **elle croyait y avoir laissé** un exemplaire du « souple » et **quelques photos d'elle** dont Bellune avait besoin pour la couverture du disque... **Et s'il ne s'était pas occupé de cette histoire ?** (Ibid., 1981 : 128-129).

Les protagonistes Odile et Louis voyagent en train jusqu'en Angleterre dans le cadre d'un programme qui s'appelle *Jeunesse-Echanges*. Bellune, une amie très proche d'Odile, se suicide dans une chambre de l'hôtel Rovaro. Pendant ce temps, Odile habite dans son appartement. Bellune allait sortir un disque pour elle. Il a besoin de ses photos pour cela. Il peut donc y avoir des traces d'Odile dans l'appartement de Bellune. Surnommée le gros blond, le policier peut employer ces traces comme preuve contre Odile et la tenir responsable de la mort de Bellune. Alors que toutes ces possibilités suggèrent que le gros blond policier a peut-être trouvé des traces d'Odile dans l'appartement de Bellune, Odile commence à réfléchir à l'autre possibilité, « Et s'il ne s'était pas occupé de cette histoire ? ». Cet énoncé est polémique car il implique deux possibilités opposées.

(12) « Ça ne vous gêne pas, ce sac, mon vieux ? dit Gilbert » (Ibid., 1981 : 134).

Cette conversation a lieu entre Louis, l'un des protagonistes du livre intitulé *Une Jeunesse*, et Gilbert, un de ses amis. Pendant ce temps, en route pour Angleterre avec un programme qui s'appelle *Jeunesse-Echanges*, ils sont sur un bateau pour traverser la Manche. Tout au long du trajet, le sac de Louis est toujours sur le dos. Gilbert demande alors : « Ça ne vous gêne pas, ce sac, mon vieux ? ». Ce que nous comprenons ici, c'est que Gilbert pense « Ça vous gêne, ce sac » et qu'il souhaite le confirmer. Un pdv positif antérieur est donc présent dans l'énoncé interrogatif.

Pdv₁ → Ça vous gêne, ce sac.

Pdv₂ → Ça ne vous gêne pas, ce sac, mon vieux ?

Le pdv₂ reflète le point de vue du locuteur. De cet énoncé on comprend que le locuteur a le pdv₁. Puisque la question posée par le locuteur représente le contraire du pdv₁, il y a ici un contraste. C'est pourquoi l'énoncé (12) est polémique.

(13) « Ça ne vous gêne pas ? » (Modiano, 1981 : 51)

Nous devons comprendre ce que représente « ça » afin de pouvoir interpréter correctement cet énoncé. Pour cela, nous devons recourir au contexte textuel. Odile collabore avec la police pour attraper un pervers sexuel. Ce dernier l'invite dans un endroit calme pour prendre le thé. Ils montent dans la voiture de l'homme. Pendant ce temps, la police les suit secrètement. L'homme emmène la fille dans un endroit désert et essaie de l'abuser sexuellement.

Il avait lâché l'album. Il la saisit à la nuque. Elle se débattait mais il la serrait de plus en plus fort. Il la plaquait, de son épaule droite, contre le dossier de la banquette, tendait le bras gauche en arrière, ouvrait la boîte à gants.

— Attendez... Il faut que je prenne mes précautions...

Il lui présentait, à quelques centimètres de son visage, un préservatif à moitié déroulé.

— Ça ne vous gêne pas ? J'ai peur des maladies...

On comprend dès lors que le risque de contracter une maladie lors d'un rapport sexuel gêne le pervers. On peut analyser ainsi :

Pdv₁ → Ça me gêne

Pdv₂ → Ça ne vous gêne pas ?

On peut atteindre au pdv₁ à partir de cet énoncé, ce qui nous permet de dire que c'est polyphonique.

(14) « N'est-ce pas, Michael ? » (Ibid., 1981 : 153).

Nous avons dit plus haut que la question reprise « n'est-ce pas ? » indique une confirmation et qu'elle contient une référence à un pdv positif antérieur. Car, le pronom démonstratif « ce » représente directement une assertion positive. Il faut considérer le

contexte textuel pour la voir : « Vous devriez un peu visiter l'Angleterre... Si vous voulez, **Michael et moi, nous pourrions vous emmener faire une balade**, dit Harold. **N'est-ce pas, Michael ?** Par exemple, nous pourrions leur faire visiter Cambridge... » (Ibid., 1981 : 153). L'assertion positive à laquelle se réfère le pronom démonstratif « ce » est la suivante :

Pdv₁ → Michael et moi, nous pourrions vous emmener faire une balade.

Pdv₂ → Michael et moi, ne pourrions-nous pas vous emmener faire une balade ?

« **N'est-ce pas ?** » correspond au pdv₂. Quant au pdv₁, il est l'assertion à déduire de pdv₂. Une interrogation négative agit comme un énoncé négatif. Le contraste entre le pdv₁ et le pdv₂ et la présence d'une assertion positive dans l'énoncé négatif marquent une négation polémique comme l'énoncé (14) l'indique.

Dans les énoncés (15) à (16) des questions ont été posées pour confirmer des informations.

(15) « Et il n'a pas de parents ? » (Ibid., 1991 : 95).

Pdv₁ → Et il a des parents

Pdv₂ → Et il n'a pas de parents ?

Dans cet énoncé, le narrateur, s'échappant du pensionnat à l'âge de 14 ans, se rend chez elle avec une femme Danoise qu'il a rencontrée dans un café. La femme le présente à un ami. Elle dit que le garçon est sans domicile. Alors son ami lui demande : « Et il n'a pas de parents ? » Tout le monde a des parents. C'est un fait indéniable. La question à se poser ici est la suivante : est-ce que ce garçon, qui s'est enfui du pensionnat, n'a pas de parents chez qui il pourrait rester ? A l'origine de cette question se trouve ceci : il a des parents. N'est-ce pas ? il n'a pas de parents ? C'est pourquoi c'est polémique.

(16) « Et tu n'as pas la clef de chez toi ? » (Ibid., 1991 : 116).

La même situation s'applique ici ainsi que dans la déclaration précédente. Tout le monde a la clef de sa maison. Si nous ne l'avons pas, nous ne pouvons pas entrer dans notre maison. Ici, dans le contexte textuel, notre narrateur, qui s'est enfui de son pensionnat à l'âge de 14 ans, fréquente une Danoise rencontrée dans un café. Le jeune homme leur ment en disant qu'il ne peut pas aller chez ses parents car ils sont allés voyager pendant un mois. L'amie de la femme lui demande normalement : « Et tu n'as pas la clef de chez toi ? »

Pdv₁ → Tu as la clef de chez toi

Pdv₂ → Et tu n'as pas la clef de chez toi ?

Au fond de cette question se trouve ceci : « Tu devrais avoir la clef de chez toi » ce qui constitue le pdv₁. Tu as la clef de chez toi, n'est-ce-pas ? Tu n'as pas la clef de chez toi ? C'est ce pdv₁ sous-jacent à cette requête qui rend cet énoncé polémique.

Le point remarquable dans les énoncés (17) à (21) est qu'ils demandent la confirmation à l'interlocuteur en utilisant les expressions « **vous ne trouvez pas** » ou « **tu ne trouves pas** ». Ils s'adressent à l'interlocuteur en utilisant les pronoms « tu » ou « vous ». De plus, tous ces énoncés interro-négatifs contiennent le pdv du locuteur. Témoin (15) :

(17) « **Tu ne trouves pas qu'ils** sont charmants, tous les deux ? » (Modiano, 1991 : 21).

Pdv₁ → Je trouve qu'ils sont charmants, tous les deux. → **Le pdv du locuteur**

Pdv₂ → Tu ne trouves pas qu'ils sont charmants, tous les deux ? → **Demande de confirmation**

De ce point de vue, cet énoncé équivaut à :

→ *Ils sont charmants, tous les deux, n'est-ce pas ?*

Ainsi, il exprime à la fois sa propre opinion et attend que l'interlocuteur la confirme.

L'énoncé (17) est polémique à cause du contraste entre « **je trouve / tu ne trouves pas** ». Toutes ces interprétations s'appliquent également aux énoncés jusqu'à (21).

(18) « **Vous ne trouvez pas que** c'est ignoble ? » (Modiano, 1981 : 49).

Pdv₁ → Je trouve que c'est ignoble.

Pdv₂ → Vous ne trouvez pas que c'est ignoble ?

→ C'est ignoble, n'est-**ce** pas ?

(19) « Mais c'est triste aussi, ce départ pour le collège, **vous ne trouvez pas ?** » (Ibid., 1981 : 149).

Pdv₁ → Je trouve que c'est triste aussi, ce départ pour le collège.

Pdv₂ → Mais c'est triste aussi, ce départ pour le collège, vous ne trouvez pas ?

→ Mais c'est triste aussi, ce départ pour le collège, n'est-**ce** pas ?

(20) « On dirait que c'est sa mère, **vous ne trouvez pas ?** » (Ibid., 1981 : 156).

Pdv₁ → je trouve qu'on dirait que c'est sa mère.

Pdv₂ → On dirait que c'est sa mère, vous ne trouvez pas ?

→ On dirait que c'est sa mère, n'est-**ce** pas ?

(21) « **Vous ne trouvez pas qu'il** fait plus vieux que moi ? demanda Nicole à Odile, en désignant Bejardy » (Ibid., 1981 : 157).

Pdv₁ → Je trouve qu'il fait plus vieux que moi.

Pdv₂ → **Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ?**

→ Il fait plus vieux que moi, n'est-**ce** pas ?

Dans les énoncés (22) à (25) il faut faire attention à la force illocutoire de l'interrogation. Les verbes utilisés sont « *ennuyer* », « *gêner* » et « *déranger* » qui ont des sens proches. En fait, ceux-ci, comme les précédents, demandent la confirmation. Ce qui est différent cette fois, c'est que, comme dans les exemples précédents, l'énoncé interrogatif ne véhicule pas le pdv du locuteur, mais porte son souci de la possibilité de déranger l'interlocuteur.

(22) « Ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants ? » (Ibid., 1981 : 165).

L'énoncé (22) est une question de Brossier qui soupçonne que ses souvenirs militaires ennuient sa femme. En fait, cette question pourrait aussi être posée sous une forme positive : « Ça t'ennuie, chérie, ces histoires d'anciens combattants ? » Mais lorsqu'on la pose d'une manière positive, l'effet qu'il crée est bien différent de celui d'une manière négative. Dans la question négative, on voit bien que le pouvoir de demander s'atténue :

L'interrogation positive → Ça t'ennuie, chérie, ces histoires d'anciens combattants ? → **demander l'information**

L'interrogation négative → Ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants ? → **demander la confirmation**

L'énoncé (22) peut être paraphrasé ainsi :

→ **J'espère** que ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants.

Ou bien, il pourrait être possible de poser la même question ainsi :

→ Ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants, **n'est-ce pas ?**

Les deux formes paraphrasées indiquent le souhait du locuteur exprimant que la femme ne s'ennuie pas. Dans l'expression ci-dessus « n'est-ce pas ? » apparaît une fois encore dans une fonction confirmative. Mais cette fois, l'assertion qu'il confirme n'est pas positive, mais négative. Rappelons l'énoncé (5) : « Ils sont excellents ici... N'est-**ce** pas, Jacqueline ? » (Modiano, 1981 : 91). Le pronom démonstratif « ce » à l'intérieur de « **N'est-ce pas ?** » représentait une assertion positive « Ils sont excellents ici... », ce qui constitue le pdv₁ dans l'analyse polyphonique. La situation dans l'énoncé paraphrasé est différente : « Ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants, **n'est-ce pas ?** ». Le pronom démonstratif « ce » signifie cette fois une assertion négative ; « Ça

ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants », ce qui ne comporte pas le pdv_1 . L'énoncé (20) exprime le souci du locuteur avec un contenu négatif.

Le contenu négatif → J'espère que ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants.

L'énoncé (22) est descriptif puisqu'il n'est pas possible de parler de l'existence du pdv_1 qui est une assertion positive antérieure et nous n'avons pu saisir aucun contraste. Les mêmes remarques s'appliquent aux énoncés (23) et (24).

(23) « Mon chien ne vous gêne pas, mademoiselle ? » (Ibid., 1981 : 177).

Le complément positif → **j'espère** que mon chien ne vous gêne pas.

Le contenu négatif → Mon chien ne vous gêne pas.

(24) « Ça ne vous dérange pas si nous éteignons la lumière ? » (Modiano, 1991 : 137).

Le complément positif → **j'espère** que ça ne vous dérange pas si nous éteignons la lumière.

Le contenu négatif → Ça ne vous dérange pas si nous éteignons la lumière.

(25) « Ça ne doit pas être drôle, de se retrouver griveton ici ? Non ? » (Modiano, 1981 : 19).

Le contenu négatif → Ça ne doit pas être drôle, de se retrouver griveton ici.

L'assertion négative de l'énoncé (25) fournit une lecture polémique, car elle contient une possibilité, créant un contraste avec la possibilité opposée. L'analyse de cet énoncé sera donnée dans la section appropriée. (Voir 4.2.4.2)

Poser une question négative atténue le pouvoir de demande de cette question, donnant à l'interlocuteur un effet plus poli et persuasif. Les énoncés (26) et (27) ont une lecture polémique car un locuteur qui demande « Vous n'avez pas envie de faire quelque chose ? » souhaite persuader l'interlocuteur de faire quelque chose qu'il a envie. En voici les exemples :

(26) « Dites-moi, vous n'avez pas envie d'être étudiants, tous les deux ? » (Modiano, 1981 : 94)

Pdv₁ → J'ai envie de vous être étudiants, tous les deux.

Pdv₂ → Vous n'avez pas envie d'être étudiants, tous les deux ?

Le pdv_2 implique le pdv_1 contenant une affirmation positive antérieure. Considérons l'exemple suivante :

(27) « Tu n'as pas envie de voyager, toi ? » (Modiano, 1988 : 75).

La même structure est présente ici « Tu n'as pas l'envie de ... ? ». Le locuteur qui a posé cette question a l'envie de persuader l'interlocuteur. L'utilisation de la négation atténue la valeur de demande et donne à l'énoncé un effet plus persuasif.

Pdv₁ → J'ai l'envie de voyager.

Pdv₂ → Tu n'as pas envie de voyager, toi ?

Dans cet énoncé, comme dans le précédent, le pdv₂ contient un pdv positif antérieur, qui indique le contraste ; « J'ai l'envie/Tu n'as pas l'envie ».

(28) « Vous n'auriez pas une paire de chaussettes ? demanda-t-il » (Modiano, 1981 : 23).

L'énoncé (28) a rendu sa question plus polie en faisant appel au conditionnel avec la négation. On peut la paraphraser ainsi : « *Je demande une paire de chaussettes* ». Mais cette dernière ne consiste pas la gentillesse. Ou bien on peut poser cette question dans une forme positive : « vous auriez une paire de chaussettes ? » Il est loin de contenir un pdv₁ positif antérieur et descriptif.

Dans les exemples (29) à (33) l'interro-négations n'expriment qu'un contenu négatif, loin de contenir une assertion positive représentant le pdv₁. Pour cette raison, ils restent descriptifs. Le contenu négatif qu'ils expriment sera indiqué sous chacun d'eux :

(29) « Vous ne montez pas à cheval ? » (Ibid., 1981 : 116).

Le contenu négatif → Vous ne montez pas à cheval.

(30) « Il n'est pas là ? » (Modiano, 1988 : 73).

Le contenu négatif → Il n'est pas là.

(31) « Vous n'avez pas de bagages ? » (Modiano, 1981 : 90).

Le contenu négatif → Vous n'avez pas de bagages.

(32) « Tu n'es pas rassurée, hein ? » (Ibid., 1981 : 100).

Le contenu négatif → Tu n'es pas rassurée.

(33) « Les allées du Luxembourg ou je n'avais pas marché depuis une éternité ? » (Modiano, 1991 : 43).

Le contenu négatif → Les allées du Luxembourg ou je n'avais pas marché depuis une éternité.

Par conséquent, les interro-négatives sont des structures remarquables qui ont une grande variété d'usages et de force illocutoire. Pour que nous puissions les classer comme polémiques, il faut soit qu'il s'agisse de questions rhétoriques, soit qu'elles aient un caractère confirmatif. D'autre part, nous avons vu dans les exemples ci-dessus qu'être simplement confirmatif ne suffit pas toujours pour être polémique. Ils doivent contenir

un pdv positif antérieur pour que le contraste puisse se produire. En revanche, pour que ces questions négatives soient qualifiées de descriptives, elles doivent affirmer un contenu négatif. Les questions posées uniquement pour obtenir des informations ont été exclues de notre évaluation.

Dans ce sous-chapitre, sur un total de trente-trois exemples, onze ont été évalués comme descriptifs et vingt-deux comme polémiques. Dans ce cas, bien qu'il soit possible de dire que cette catégorie est un contexte bloqueur en général, il serait plus approprié de dire que cette structure, qui a un domaine d'utilisation très large, aura diverses évaluations au même rythme dans l'analyse polyphonique.

4.2.11 La proposition subordonnée complétive interrogative indirecte (La conjonction de subordination *si*)

Le type de subordonnée utilisée avec « *si* » inclut une interrogation. Cela nous montre l'hésitation du locuteur. Pour cette raison, il y a une polyphonie dans la nature de cette structure.

(1) « Je me suis demandé **si ce n'était pas le propriétaire du café** » (Modiano, 1991 : 124).

Perrin (2009 : 74) définit la structure « je me demande si... » comme un marqueur polyphonique puisque cette structure contient toujours deux possibilités opposées.

Pdv₁ → C'était le propriétaire du café

Pdv₂ → Ce n'était pas le propriétaire du café

Cette structure inclut deux pdv, car elle indique une indécision entre les deux possibilités. A cause de ces deux pdv opposés, cet énoncé est polémique.

(2) « Et je me suis demandé **s'il ne portait pas ces lunettes de soleil** parce que ses yeux depuis trente ans s'étaient usés à voir tant de gens passer le seuil de tant de mauvais lieux... » (Ibid., 1991 : 100).

Pdv₁ → il portait ces lunettes de soleil parce que ses yeux depuis trente ans s'étaient usés à voir tant de gens passer le seuil de tant de mauvais lieux...

Pdv₂ → **il ne portait pas ces lunettes de soleil** parce que ses yeux depuis trente ans s'étaient usés à voir tant de gens passer le seuil de tant de mauvais lieux...

La situation du premier exemple s'applique également à cet énoncé et les autres ci-dessous. Ce sont aussi polémiques.

(3) « Par la fenêtre du couloir qui mène à la chambre, on distingue encore, dans le crépuscule, les voies ferrées de la gare d'Austerlitz, mais elles sont désertes et l'on se demande **si cette gare n'a pas été abandonnée** » (Modiano, 1991 : 46).

Pdv₁ → Cette gare a été abandonnée

Pdv₂ → Cette gare n'a pas été abandonnée

(4) « Quelque chose, dont il se demanda plus tard **si ce n'était pas tout simplement sa jeunesse**, quelque chose qui lui avait pesé jusque-là se détachait de lui, comme un morceau de rocher tombe lentement vers la mer et disparaît dans une gerbe d'écume » (Modiano, 1981 : 193).

Pdv₁ → C'était tout simplement sa jeunesse

Pdv₂ → Ce n'était pas tout simplement sa jeunesse

(5) « J'aurais dû rester sur le trottoir d'avenue Paul-Doumer, pour voir **si elle ne partait pas** » (Modiano, 1991 : 119).

Pdv₁ → Elle partait.

Pdv₂ → Elle ne partait pas.

(6) « J'étais si stupéfaite de ce que venait d'annoncer mon père que j'ai mis aussitôt mes lunettes pour voir **si je ne rêvais pas** » (Modiano, 1988 : 85).

Pdv₁ → Je rêvais

Pdv₂ → Je ne rêvais pas

Dans ce cas, nous arrivons à la conclusion confirmant que la conjonction de subordination « si » est un contexte bloqueur.

4.3 Les contextes déclencheurs

Le mot-clé de la négation polémique est « contraste » alors que c'est « assertion » pour la négation descriptive. Cette dernière modifie le contenu dont il dispose en le transformant en un autre nouveau contenu. Cela signifie qu'un énoncé négatif classé comme descriptif est complété par un énoncé positif qui a le même sens. Le second est complémentaire du premier. L'information véhiculée par l'énoncé négatif est contenue dans une phrase positive qui la complète.

Dans la lecture descriptive il s'agit du foyer simple, qui, étant marqué par le thème, fait partie du prédicat de la phrase. L'effet spécial de la dérivation descriptive consiste en ce que la négation fusionne sémantiquement avec ce foyer pour former un nouveau prédicat. L'information véhiculée par ce prédicat 'amalgamé' est à chercher dans le contenu complémentaire de l'ancien prédicat (positif) (Nølke, 1992 : 63).

Témoin :

(1) « Je n'avais pas quitté la fenêtre » (Modiano, 1991 : 138).

Dans cet énoncé, la négation est descriptive. Le locuteur ne fait aucune opposition ou réfutation, ni aucune comparaison ou contraste. Il décrit seulement qu'il n'avait pas quitté la fenêtre. Le complément positif de cet énoncé négatif est « J'étais resté près de la fenêtre ». Autrement dit, le locuteur a dû penser qu'il valait mieux employer la négation pour indiquer qu'il est à côté de la fenêtre et il a recouru à la négation pour cette assertion.

(2) « Nous n'avons même pas besoin de sortir. Nous sommes bien ici... » (Modiano, 1991 : 22).

Cet énoncé négatif est accompagné de son complément positif. Un locuteur qui dit que nous n'avons même pas besoin de sortir se sent à l'aise et heureux là où il est. Pour le confirmer, il affirme « Nous sommes bien ici... » après l'énoncé négatif. « Rappelons que l'information véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans le contenu complémentaire du prédicat (positif) » (Nølke, 1993 : 228).

(3) « Elle n'a pas sourcillé. Elle demeurait très droite sur le fauteuil, le verre à la main » (Modiano, 1991 : 22).

Nous voyons un autre énoncé négatif qui vient avec son complément positif. Le locuteur affirme que le personnage dont il parle comme « elle » n'a pas sourcillé. On peut donc en comprendre que ce personnage ne bouge pas et ne réagit pas du tout, reste immobile. Nous pouvons dire que le complément positif est « Elle est juste assise là ». En fait, lorsqu'on observe le reste de la phrase, on aperçoit qu'elle continue avec un complément similaire. « Elle demeurait très droite sur le fauteuil, le verre à la main ». La raison de l'utilisation de la négation dans cet énoncé est uniquement de faire la description. Cet énoncé négatif est donc descriptif.

(4) « Elle ne bronchait pas » (Modiano, 1991 : 22).

(5) « Gilbert ne bougeait pas, cherchant à retarder le moment du départ » (Modiano, 1981 : 140).

(6) « Le marquis n'avait pas bronché » (Modiano, 1991 : 135).

(7) « Elle ne bougeait pas du canapé » (Ibid., 1991 : 138).

(8) « Ils ne bougeaient pas » (Op. cit., 1981 : 159).

(9) « Il avait posé sa main sur son épaule et elle ne bougeait pas » (Ibid., 1981 : 78).

(10) « Nous ne bougions pas. Nous avons l'air de prendre la pose devant l'objectif d'un photographe » (Modiano, 1988 : 14).

(11) « Les aiguilles de l'horloge ne bougeaient pas. Elles indiquaient pour toujours cinq heures et demie » (Modiano, 1991 : 91).

Lorsque nous observons les exemples ci-dessus, nous apercevons que des verbes avec presque le même sens sont utilisés comme prédicats dans chacun d'eux ; broncher, bouger, sourciller. Tous présentent des propriétés descriptives. Nous pouvons dire que le complément positif des énoncés (4) à (10) est « Il(s)/Elle restais/restaient immobile ». Dans l'énoncé (10), on aperçoit que le complément positif vient naturellement. L'énoncé (11) exprime une immobilité semblable aux autres. Son complément positif pourrait être « Elles montraient toujours la même heure ». Lorsqu'on observe la suite, on aperçoit qu'une phrase similaire prend place comme complément : « Elles indiquaient pour toujours cinq heures et demie ».

(12) « Ils ne faisaient pas de bruit » (Modiano, 1991 : 121).

L'entourage textuel de l'énoncé (12) montre que ce sont les poissons dont on dit qu'ils ne faisaient pas de bruit. Le locuteur regarde l'aquarium et décrit des poissons. Si un être ou un objet ne fait pas de bruit, cela signifie qu'il est silencieux. Le complément positif de cette phrase est « Ils étaient silencieux ». Encore une fois, revenons au contexte textuel et voyons comment le locuteur poursuit sa description : « Ils glissaient le long des parois de verre. **Ils ouvraient la bouche sans émettre aucun son**, mais de temps en temps des bulles montaient à la surface de l'eau. » Comme on peut le voir, le locuteur a utilisé une phrase affirmative à l'appui pour compléter l'énoncé négatif.

(13) « Elle ne disait pas un mot » (Modiano, 1991 : 130).

Dans l'énoncé (13) on rencontre quelqu'un qui ne dit pas un mot. C'est un énoncé descriptif. C'est juste une autre façon de dire « elle se taisait ». Il ne s'oppose à personne disant « elle disait quelques choses ». La raison de l'emploi de la négation n'est pas de contester ou de rejeter, mais simplement de faire une description. Dans le contexte textuel, la phrase suivante est « Elle semblait absente ». En d'autres termes, un individu qui ne dit rien et qui se tait semble inexistant. Ainsi, la phrase suivante soutient l'énoncé négatif.

(14) « Il ne lui répondait pas » (Ibid., 1981 : 9).

(15) « Il ne répondit pas » (Modiano, 1981 : 39).

(16) « Elle ne répondit pas » (Ibid., 1981 : 42).

(17) « Ils ne parlaient pas » (Ibid., 1981 : 97).

(18) « Elle ne répondit pas » (Ibid., 1981 : 99).

(19) « Ils ne parlaient pas » (Ibid., 1981 : 121).

(20) « Elle ne répondit pas » (Ibid., 1981 : 155).

Des exemples similaires avec l'énoncé (13) sont présentés ci-dessus. Pour tous ces énoncés (14) à (20), on peut dire qu'ils ne sont qu'une autre façon de dire « il(s)/ elle se taisait / taisaient ».

(21) « Elle n'avait pas quitté son manteau de fourrure. » (Modiano, 1991 : 137)

(22) « Celle-ci n'avait pas ôté son manteau de fourrure. » (Ibid., 1991 : 129)

Énoncés (21) et (22) nous proposent aussi une négation descriptive. Leur complément positif est « elle portait son manteau de fourrure ».

(23) « Je n'osais pas bouger » (Modiano, 1991 : 137).

(24) « Je n'osais pas refuser » (Ibid., 1991 : 19).

(25) « Il n'osait pas confier à Brossier que ses chaussures prenaient l'eau » (Modiano, 1981 : 21).

(26) « Louis n'osait pas le lui demander » (Ibid., 1981 : 71).

(27) « Je n'ai pas osé lui dire que je le connaissais déjà de vue » (Modiano, 1991 : 57).

(28) « Elle n'osait pas l'ouvrir devant Vietti » (Modiano, 1981 : 99).

(29) « De loin, elle les aperçut mais elle n'osa pas dire au chauffeur de taxi de la laisser descendre tout de suite, pour les éviter » (Ibid., 1981 : 41).

Les énoncés (23) à (29) doivent être évalués ensemble car ils sont très similaires. Dans tous les cas, le verbe « oser » agit comme un prédicat à la forme négative. Le verbe à évaluer est donc « ne pas oser ». Le sens positif de « ne pas oser », c'est « avoir peur ». Alors cela serait possible de dire que les compléments positifs des énoncés négatifs ci-dessus sont : (23) « J'avais peur de bouger », (24) « j'avais peur de refuser ». (25) « Il avait peur de confier à Brossier que ses chaussures prenaient l'eau. ». (26) « Louis avait peur de le lui demander. ». (27) « j'avais peur de lui dire que je le connaissais déjà de vue », (28) « Elle avait peur de l'ouvrir devant Vietti. ». (29) « De loin, elle les aperçut mais elle avait peur de dire au chauffeur de taxi de la laisser descendre tout de suite, pour les éviter ».

(30) « Je ne quittais pas cet homme du regard, j'étais attentif au timbre de sa voix » (Modiano, 1991 : 140-141).

(31) « Boulevard Arago, je ne détachais pas les yeux du mur sombre et interminable de la prison » (Ibid., 1991 : 111).

(32) « Elle ne détachait pas son regard du bout de papier et voulait se convaincre que le nom et l'adresse y étaient vraiment inscrits » (Modiano, 1981 : 30).

(33) « Elle ne se sentait plus la force de se lever et ne quittait pas des yeux le piano dont un rayon de soleil faisait luire une partie du clavier » (Ibid., 1981 : 58).

(34) « Elle s'éloignait et il ne la quittait pas des yeux, comme s'il avait fait le pari de la garder à la portée de son regard le plus longtemps possible » (1981 : 37).

Le complément positif d'énoncé (30) pourrait être : « Je regardais constamment cet homme ». Pour (31), « Boulevard Arago, je regardais constamment le mur sombre et interminable de la prison. ». Pour (32), « Elle regardais constamment le bout de papier et voulait se convaincre que le nom et l'adresse y étaient vraiment inscrits ». Pour (33), « Elle ne se sentait plus la force de se lever et regardais constamment des yeux le piano dont un rayon de soleil faisait luire une partie du clavier ». Pour (34) « (...) il la regardait constamment (...) ». Ces énoncés négatifs représentent une autre façon de dire que le locuteur regarde constamment quelqu'un ou quelque chose et ils sont descriptifs.

(35) « Vous n'avez pas le courage de voir le monde tel qu'il est » (Modiano., 1988 : 18).

Dans cet énoncé, « Vous n'avez pas le courage... » est synonyme de « Vous avez peur de ... ». C'est pourquoi le complément positif est « Vous avez peur de voir le monde tel qu'il est ».

(36) « Monsieur Chevreau ne cachait pas sa surprise » (Ibid., 1988 : 59).

Cet énoncé peut être dit sous une forme positive : « Monsieur Chevreau paraissait surpris. » il n'y a ni réfutation ni opposition, il est complètement descriptif.

(37) « Elle n'avait pas allumé l'ampoule et appuyait son front contre la porte » (Modiano, 1981 : 99).

L'énoncé (37) ne donne qu'une seule description. C'est une autre façon de dire « Elle était dans le noir et appuyait son front contre la porte ».

(38) « Elle ne l'écoutait pas » (Ibid., 1981 : 118).

(39) « Elle ne s'en étonnait pas » (Ibid., 1981 : 121).

(40) « Il n'en croyait pas ses yeux » (Ibid., 1981 : 181).

(41) « Ils n'eurent pas le temps de le remercier » (Ibid., 1981 : 146).

(42) « Les autres, les Teddy Boys, ne lui adressaient pas la parole et la traitaient comme une pestiférée » (Ibid., 1981 : 147).

(43) « Ils ne l'avaient pas entendu venir et se retournèrent tous les trois » (Ibid., 1981 : 150).

Les exemples (38) à (43) sont également descriptifs car ils ne décrivent que la situation dans laquelle se trouve le sujet et ne contiennent aucune opposition, comparaison ou contraste.

(44) « Il n'avait pas de comptes à lui rendre. Rien ni personne n'avait eu de prise sur lui » (Ibid., 1981 : 160).

L'énoncé (44) vient avec sa phrase à l'appui. C'est une autre façon de dire : « Il était indépendant de lui/tous ».

Tous ces exemples sont de très bons exemples de négation descriptive. Ni l'un ni l'autre ne contient une réfutation, l'utilisation de la négation est simplement pour décrire. Afin de refléter au mieux l'esprit descriptif de la négation, nous avons essayé de le montrer par de nombreux exemples. Examinons maintenant les exemples de la négation descriptive déclenchée dans les contextes spécifiques.

4.3.1 La négation lexicalisée

La lexicalisation sert à ajouter des mots ou des phrases au vocabulaire d'une langue. Les mots lexicalisés agissent comme des noms. Cela peut être appelé une sorte de processus de dérivation de mots. Parfois, cette dérivation peut se faire avec la négation. Nølke donne un exemple pour un mot lexicalisé qui fusionne avec la négation : « Remarquer que le français n'a pas d'adjectif pour l'inverse de 'cher' (comme l'anglais cheap), ce qui a eu comme résultat la lexicalisation d'un prédicat analytique pas cher » (1992 :65). C'est exactement ce que Ducrot appelle « la dérivation délocutive de la négation polémique » (1984 : 218). Des exemples de ce type de lexicalisation sont disponibles dans notre corpus :

- (1) « Pas mal, hein, ce manteau ? » (Modiano, 1981 : 45).
- (2) « Pas mal, répondit le douanier » (Modiano, 1981 : 130).

« Pas mal » est l'un des meilleurs exemples de lexicalisation. Plutôt qu'une négation, plus précisément une situation d'opposition, c'est comme un mot composé qui constitue une affirmation. C'est une structure lexicalisée qui est devenue une forme de dire « bon » ou « bien ».

- (3) « Ce n'est pas grave, dit Vietti » (Modiano, 1981 : 98).
- (4) « Ce n'est pas grave, chérie » (Ibid., 1981 : 172).
- (5) « Oh... ce n'est pas grave, tout ça ... » (Ibid., 1981 : 124).
- (6) « Oh... ce n'est pas la peine... » (Ibid., 1981 : 158).
- (7) « Non, non... Ce n'est pas la peine... » (Ibid., 1981 : 50).
- (8) « Non... Ce n'est pas possible !... » (Ibid., 1981 : 150).

Si l'on observe les énoncés (3) à (7), on aperçoit le même type de lexicalisation. Ils représentent une forme stéréotypée de dire « de rien », loin de la réfutation. Ces types de négations sont descriptifs. Quant à l'énoncé (8), nous voyons que la négation est utilisée comme une expression de surprise plutôt qu'une objection : « — J'ai reçu une carte postale de Guy Burgess, lui dit-il à voix basse, en français.

— Guy ? Non... Ce n'est pas possible !... dit Howard **stupéfait** ». Ceci nous montre que la négation est un marqueur de la stupeur. C'est aussi une expression lexicalisée.

Lorsque nous observons les exemples suivants de notre corpus, nous apercevons que la lexicalisation peut apparaître sous de nombreuses formes différentes. Ce sont des structures négatives lexicalisées que l'on trouve dans les énoncés affirmatifs. Dans ni l'un ni l'autre la négation n'a lieu au centre de la phrase. Dans ces énoncés, il n'y a pas de contraste contenant deux p.d.v. qui s'opposent. Témoin :

(9) « Nous le guettions, au coin de la rue, et nous attendions une dizaine de minutes après qu'il était entré dans le restaurant **pour ne pas** nous asseoir à la même table que lui » (Modiano, 1988 : 26).

(10) « Comme ça, nous aurons une excuse **pour ne pas** voir Casterade ... » (Modiano, 1988 : 27).

(11) « J'ai fait un effort sur moi-même **pour ne pas** frapper à la porte » (Modiano, 1991 : 119).

(12) « Je me suis raisonné **pour ne pas** aller dans le premier commissariat de police et leur avouer mon crime » (Ibid., 1991 : 119).

(13) « **Pour ne pas** trop souffrir de la faim ils dormaient et restaient allongés le plus longtemps possible » (Modiano, 1981 : 65).

Dans les énoncés (9) à (13), le morphème « ne pas » est combiné avec le morphème « pour ». Comme nous l'avons dit plus haut, ces énoncés sont affirmatifs. Le prédicat est donc sous forme positive. La négation agit ici comme le complément adverbial qui répond à la question « pourquoi » posée au prédicat. Pour l'énoncé (10) :

→ Pourquoi aurions-nous une excuse ?

→ **Pour ne pas** voir Casterade...

On voit que « pour ne pas » devient une structure langagière et se rapproche de la lexicalisation. Ceci s'applique également aux énoncés (9), (11), (12) et (13). Lorsqu'on pose la question « pourquoi » au prédicat de chacun, on rencontre la structure « pour ne

pas... ». Dans ce cas, cette utilisation de « ne pas » n'implique pas de réfutation. Appliquons l'analyse polyphonique à l'énoncé (12) :

Pdv₁ → **Pour** trop souffrir de la faim ils dormaient et restaient allongés le plus longtemps possible.

Pdv₂ → **Pour ne pas** trop souffrir de la faim ils dormaient et restaient allongés le plus longtemps possible.

À la suite de cette analyse, on aperçoit qu'on ne peut pas considérer un tel énoncé polyphonique. Car il n'inclut pas le pdv₁ mentionné ci-dessus. Logiquement, il n'est pas possible de l'inclure. C'est une indication dont nous comprenons que ces énoncés ne sont pas polémiques.

(14) « Claude Bernard s'excusait **de ne pas** pouvoir venir me rejoindre » (Modiano, 1991 : 129).

(15) « Cela dit à contrecœur, comme s'il dévoilait une tare et qu'il regrettait **de n'être pas** un vrai étudiant » (Modiano, 1981 : 92).

(16) « Cette nuit, elle a gagné une somme supérieure au salaire mensuel de Louis, et elle regrette **de n'en avoir pas** exigé plus de ce salaud aux ongles manucurés » (Ibid., 1981 : 103-104).

Les énoncés (14), (15) et (16) ont une situation un peu différente. Les verbes y utilisés comme le prédicat sont « s'excuser » en (14) et « regretter » en (15) et (16). La structure utilisée de ces verbes plus haut sont les suivants :

→ s'excuser de faire quelque chose = demander pardon pour

→ regretter de faire quelque chose = être désolé(e) de

Dans les exemples ci-dessus, « de » est utilisé avant le morphème « ne...pas » pour connecter deux verbes. Le sens qu'il donne à la phrase est d'énoncer la cause comme « pour ». La raison pour laquelle « de » est utilisé au lieu de « pour » est que les verbes utilisés comme prédicat prennent « de » en raison de leur structure. On voit ici que la négation est une proposition adverbiale causale et non de nature polémique. Il est impossible de dire par exemple en (14) :

Pdv₁ → Claude Bernard s'excusait **de** pouvoir venir me rejoindre

Pdv₂ → Claude Bernard s'excusait **de ne pas** pouvoir venir me rejoindre

Le pdv₁ n'est pas acceptable car on sait que Claude Bernard s'excusait de ne pas pouvoir venir le rejoindre. Donc, la première présupposition que nous allons tirer de cette phrase :

→ Claude Bernard s'excusait **de ne pas** pouvoir venir me rejoindre.

Présupposition → Claude Bernard n'a pas pu venir le rejoindre.

Claude Bernard ne peut donc pas s'excuser d'avoir pu venir le rejoindre parce qu'il ne pouvait pas venir. Le pdv_1 est une proposition invalide. Nous ne pouvons pas proposer un contrepoint logique au pdv_2 . Car ce n'est pas un énoncé polémique. A ce stade, il faut se référer aux notions de « négation de phrase » et de « négation de constituant », proposé par Klima (1964) et Jackendoff (1969), que nous avons évoquées au deuxième chapitre. Continuons avec l'énoncé (10) et appliquons la théorie de Jackendoff à cet énoncé : Appelons l'énoncé « Claude Bernard s'excusait de ne pas pouvoir venir me rejoindre » comme « A ». Dans cet énoncé, l'expression de négation est le morphème « ne...pas ». $X = \text{« ne...pas »}$. Si on soustrait « ne...pas » à cet énoncé, $A - x = A'$, il reste l'énoncé « Claude Bernard s'excusait de pouvoir venir me rejoindre ».

A = Claude Bernard s'excusait **de ne pas** pouvoir venir me rejoindre. (L'énoncé négatif)

x = ne...pas (l'expression de la négation)

A' = Claude Bernard s'excusait de pouvoir venir me rejoindre (On extrait **x** de **A**)

→ **A - x = A'**

Si A indique qu'A' est faux, c'est une négation de la phrase, souvent associée à la négation polémique. Lorsqu'on extrait l'expression de la négation de l'énoncé négatif et par conséquent s'il n'y a ni rejet ni opposition alors c'est la négation de constituant.

A → Claude Bernard s'excusait **de ne pas** pouvoir venir me rejoindre.

A' → Claude Bernard s'excusait de pouvoir venir me rejoindre.

→ **Il est faux que** Claude Bernard s'excusait de pouvoir venir me rejoindre

Comme nous l'avons vu, il n'est pas question ici de rejet ou d'opposition. C'est la négation de constituant. Car la négation n'affecte qu'un constituant de la phrase, pas au niveau du prédicat. Par conséquent, lorsque nous renversons la phrase, seul le morphème dans lequel la négation existe est affecté, pas la phrase entière. De là on peut conclure : la négation de la phrase est associée à la négation polémique et la négation de constituant est généralement associée à la négation descriptive. Des exceptions sont toujours disponibles.

(17) « Ils ont été gentils **de ne pas** porter plainte » (Modiano, 1981 : 46).

(18) « Il suffisait **de ne pas** bouger et, selon l'une des expressions de Bellune qu'elle aimait bien, de se fondre dans le décor » (Ibid., 1981 : 78).

(19) « Odile passait la nuit sur le divan avec lui, et il leur était souvent arrivé **de ne pas** répondre aux sonneries du téléphone » (Ibid., 1981 : 81).

(20) « Il était dommage **de ne pas** s'abandonner à **ce** bien être et à cette indolence » (Ibid., 1981 : 97).

Les énoncés (17) à (20) seront évalués dans le même groupe car ils présentent une similarité formelle. Dans ces énoncés, on voit que la négation est utilisée sous la forme de l'infinitif. Ces infinitifs négatifs, fonctionnent exactement comme des substantifs verbaux. Cela représente peut-être l'utilisation la plus proche de la négation pour être utilisée comme nom. Pour le démontrer, nous pouvons faire l'évaluation suivante :

Pour (17) → **Qu'est-ce qui** les rendait gentils ?

→ **De ne pas** porter plainte

Pour (18) → **Qu'est-ce qui** suffisait selon l'une des expressions de Bellune qu'elle aimait bien ?

→ **De ne pas bouger et** de se fondre dans le décor.

Pour (19) → **Que** leur était-il souvent arrivé quand Odile passait la nuit sur le divan avec lui ?

→ **De ne pas** répondre aux sonneries du téléphone.

Pour (20) → **Qu'est-ce qu'il** était dommage ?

→ **De ne pas** s'abandonner à ce bien être et à cette indolence

Dans toutes ces phrases, la négation a pour but de répondre à la question « quoi ». Dans ce cas, le morphème « ne pas » fonctionne comme le complément d'objet direct. La lexicalisation est très avancée. Tous ces énoncés sont descriptifs. Il n'y a ni opposition ni réfutation. Ils sont la négation de constituant comme le groupe précédent.

(21) « Dans l'une des cages, un terrier m'observait de ses yeux noirs, la tête légèrement inclinée, les oreilles dressées, **comme s'il** voulait engager une conversation et **ne pas perdre** un seul mot de ce que je lui dirais » (Modiano, 1991 : 142).

(22) « Euh... Oui, monsieur, a dit Odile, **comme si** elle ne voulait pas le contrarier » (Modiano, 1988 : 64).

(23) « Papa m'a pris le bras et nous sommes sortis du magasin, laissant Monsieur Casterade, assis à son bureau, qui répétait, machinalement, **comme s'il** n'y croyait pas encore tout à fait » (Ibid., 1988 : 85).

Dans les énoncés (21), (22) et (23), le morphème de négation remplit la même fonction dans la phrase. Avec l'utilisation de la conjonction « comme si », la négation dans ces derniers agit comme « adverbe de manière », ce qui la rapproche de la lexicalisation.

Pour l'énoncé (21) → **Comment** un terrier, de ses yeux noirs, la tête légèrement inclinée, les oreilles dressées, m'observait-il ?

→ **comme s'il** voulait engager une conversation et **ne pas perdre** un seul mot de ce que je lui dirais.

Pour l'énoncé (22) → **Comment** Odile a-t-elle dit oui ?

→ **comme si** elle ne voulait pas le contrarier

Pour l'énoncé (23) → **Comment** avons-nous quitté Monsieur Casterade, assis à son bureau, qui répétait, machinalement, en sortant du magasin ?

→ **comme s'il** n'y croyait pas encore tout à fait.

Comme nous l'avons vu, les propositions avec le morphème de négation « ne...pas » commençant par le connecteur « comme si » répondent à la question « comment ». Dans ce cas, elles agissent comme l'adverbe de manière en énoncé, ce qui les rend les propositions lexicalisées. Puisque tous ces énoncés sont la négation de constituant, la négation est comprise dans un constituant dans la phrase. Dès lors, évaluer ces énoncés selon leurs fonctions dans la phrase donnera des résultats plus précis pour notre analyse, il conviendrait d'expliquer dans quel constituant se trouve la négation dans la phrase.

(24) « Et Gilbert, **n'ayant pas** renoncé à participer à la conversation, avait ajouté : » (Modiano, 1981 : 138).

(25) « Le chien monta sur une chaise à côté d'Odile et se tint la, raide, **ne quittant pas** Bauer des yeux, tandis que celui-ci leur versait l'alcool de prune dans des flûtes à champagne » (Ibid., 1981 : 179).

Dans les énoncés (24) et (25) la négation se produit avec le participe présent, ayant un rôle d'un substantif verbal qui fonctionne comme un déterminant adjectival lié à son substantif.

Pour (24) → Quel Gilbert avait ajouté ?

→ Gilbert, **n'ayant pas** renoncé à participer à la conversation, avait ajouté :

Pour (25) → Quel chien monta sur une chaise à côté d'Odile et se tint la, raide ?

→ Le chien **ne quittant pas** Bauer des yeux...

Ainsi, la négation insérée dans la proposition subordonnée est de nature descriptive. Nous reprendrons cette question détaillé lorsque nous étudierons le rôle des propositions relatives à la polyphonie.

(26) « Ils remontaient la rue de Berri vers les Champs-Élysées, lui toujours silencieux, elle **n'osant pas** le distraire de sa rêverie » (Modiano, 1981 : 33).

Ici, la négation est un participe présent, ce qui fonctionne comme un adverbe.

→ Comment remontaient-ils la rue de Berri vers les Champs-Élysées ?

→ Lui toujours silencieux, elle **n'osant pas** le distraire de sa rêverie.

La négation est proche de la lexicalisation ici et descriptive.

Bien que tous ces exemples que nous avons examinés sous ce sous-chapitre aient rempli des fonctions différentes, le trait commun est qu'ils sont la négation de constituant et que se produit la négation délocutive, ce qui la rapproche de la lexicalisation. Des lors, le cas du rejet ou de l'opposition à un pdv_1 positif antérieur est tout aussi éloigné. « Il est à remarquer que les traces du point de vue positif sous-jacent semblent se dégrader de plus en plus au fur et à mesure qu'on s'approche de la lexicalisation, sans pour autant disparaître complètement. La polémique est intrinsèque à l'emploi de *ne... pas* » (Nølke., 1992 : 65). Pour Nølke, la lecture par défaut de tous les énoncés contenant « *ne ...pas* » est d'abord polémique. En revanche, il existe des contextes déclencheurs qui fournissent la dérivation descriptive. La lexicalisation fusionnée avec la négation est l'un de ces contextes déclencheurs qui favorisent la lecture descriptive de la négation.

4.3.2 Depuis

Nous essaierons d'étudier comment *depuis*, qui fonctionne comme une préposition dans une phrase, ou *depuis que*, qui est utilisé comme une conjonction, crée un effet polyphonique dans un énoncé négatif.

(1) « Claude Bernard n'habitait pas **depuis** longtemps ce grand chalet orné de vérandas et de bow-windows » (Modiano, 1991 : 34).

→ Claude Bernard **a emménagé** dans ce grand chalet orné de vérandas et de bow-windows **il n'y a pas longtemps**

(2) « Je n'avais pas bu de whisky **depuis que** la Danoise m'en avait offert, chez Malafosse, il y avait si longtemps... » (Ibid., 1991 : 106).

→ **J'avais bu du whisky la dernière fois que** la Danoise m'en avait offert, chez Malafosse, il y avait si longtemps...

(3) « **Depuis** plus de dix ans, il n'était pas revenu ici et les gens l'avaient oublié. » (Modiano 1981 : 20)

→ **L'homme était revenu ici pour la dernière fois il y a plus de 10 ans** et les gens l'avaient oublié.

Attal (1979 : 153) dit que pour qu'une phrase négative soit classée comme descriptive, elle doit impliquer un énoncé positif correspondant. Comme nous l'avons vu,

il est possible de réécrire les énoncés ci-dessus sous une forme positive sans en changer le sens. Aucun d'entre eux ne contient de rejet, d'opposition ou de contraste, et ils sont descriptifs.

4.3.3 Les propositions subordonnées

Pour le robert dico en ligne¹¹, une proposition subordonnée est une proposition qui dépend syntaxiquement d'une proposition principale et qui ne pourrait former une phrase complète du point de vue grammatical et sémantique sans cette principale. On compte trois types de propositions subordonnées : La proposition subordonnée relative, la proposition subordonnée complétive, la proposition subordonnée circonstancielle.

4.3.3.1 La proposition subordonnée relative

Les pronoms relatifs servent à combiner deux phrases simples et à former une phrase complexe. On compte deux espèces de la proposition subordonnée relative : Les pronoms relatifs simples et les pronoms relatifs composés. Les premières *qui, que, dont, où* constituent une proposition qui sert à remplacer et compléter un pronom ou un nom. Ils représentent leurs antécédents. Les pronoms relatifs composés sont *auquel, le quel, duquel*. On peut les combiner avec une préposition comme *au cours de, auprès, contre, à, chez, en, par, de* etc.

La négation cachée à l'intérieur d'une structure subordonnée relative a une lecture descriptive. Car une telle proposition n'a pas de fonction en soi. Il n'agit que comme un complément à la proposition principale.

Parmi les contextes monophoniques, on trouve notamment les structures prédicationnelles enchâssées 'non-stratifiables'. Il s'agit de certaines subordonnées et de syntagmes participiaux et infinitivaux. Une première classe est constituée par les expressions propositionnelles qui ont une fonction purement référentielle telles que les relatives indépendantes (Nølke, 1994 : 249).

Nous évaluerons ci-dessous les relatives subordonnées que nous avons tirées de notre corpus.

4.3.3.2 Que

(1) « Des gens très bien, ces Ancorena, me répétait-il d'un ton mondain **que je ne lui connaissais pas** » (Ibid., 1988 : 57).

¹¹ <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/proposition-subordonnee> (08.12.2021)

(2) « Ils parlaient tous les deux dans une langue mystérieuse **que je ne comprenais pas** » (Ibid., 1988 : 68).

(3) « Il employait des mots d'argot **que Louis ne comprenait pas toujours** » (Modiano, 1981 : 19).

(4) « Il écouta le 'souple' jusqu'au bout et lui dit, d'une voix très douce, **que 'cela n'entraîne pas dans le cadre de leur production'**, mais qu'il lui donnerait une liste d'imprésarios, de directeurs de cabarets, de gens de la radio ou d'autres maisons de disques susceptibles de s'intéresser à 'ce projet' » (Ibid., 1981 : 73).

(5) « Ils répétaient le refrain en chœurs alternés, et Odile et Louis se laissaient bercer par cette langue mélodieuse **qu'ils ne comprenaient pas** » (Ibid., 1981 : 131).

(6) « Une pelouse **qu'on ne taillait pas** entourait ce socle » (Modiano, 1991 : 90).

(7) « Montmartre aussi est une île **que je n'ai pas revue depuis une quinzaine d'années** » (Ibid., 1991 : 93-94).

Dans tous les exemples ci-dessus, la négation *ne...pas* est enchâssée dans une subordonnée relative. Ils n'ont pas de fonction en eux-mêmes car ils dépendent de la proposition principale. Dans la phrase, ils agissent comme un complément d'objet direct. Ils représentent leurs antécédents. Par conséquent, ils ont joué un rôle complémentaire. Cela leur donne une qualité descriptive.

4.3.3.3 Qui

(1) « C'était une sorte de maison de correction d'apparence luxueuse pour dévoyés, rebuts de familles riches, enfants naturels de femmes qu'on appelait jadis des « poules », ou enfants abandonnés au cours d'un séjour à Paris comme des bagages encombrants : tel mon voisin de dortoir, le Brésilien Mello Rodrigues, **qui n'avait pas de nouvelles de sa famille depuis un an...** » (Modiano, 1991 : 114-115).

(2) « Au début, j'enviais mes camarades **qui ne portaient pas de lunettes** » (Modiano, 1988 : 43).

(3) « Le grand salon où nous sommes entrés m'a frappé par son luxe, **qui ne correspondait pas du tout à la petite chambre de Duvelz, rue Delambre** » (Op.cit., 1991 : 21).

(4) « Vers cinq heures, nous avons attendu l'autobus 21 **qui ne venait pas** » (Ibid., 1991 : 52).

(5) « Deux ans plus tard, en 1948, un journal publiait en bas de page une autre liste d'inculpés **qui ne s'étaient pas présentés à l'audience d'une cour de justice**, et qui

étaient recherchés : le numéro 3 de la liste était « Philippe de Bellune, né à Paris le 22 janvier 1918, sans domicile connu » (Ibid., 1991 : 66).

(6) « Avec Rudy Hiden nous avons échangé des propos courtois, comme des voyageurs **qui ne se connaissent pas** et sont assis à la même table d'un wagon-restaurant » (Ibid., 1991 : 125).

(7) « Je voulais en savoir plus long sur cette fille **qui ne quittait pas son manteau de fourrure** et qui avait toujours l'air boudeur » (Ibid., 1991 : 130).

(8) « Ou bien la pluie, à force de tomber sur lui, l'effaçait comme l'eau dilue une peinture **qui n'a pas eu le temps de se fixer** » (Ibid., 1991 : 138-139).

(9) « De la gare, **qui n'était pas encore détruite**, s'échappaient des bouffées de Brest ou de Lorient » (Ibid., 1991 : 17).

(10) « Mais ce soir, Bellune avait choisi quelqu'un qui ne disait rien, **qui ne bougeait pas** et paraissait noyé au milieu du vacarme » (Modiano, 1981 : 29).

Encore une fois, dans les exemples ci-dessus, nous voyons le pronom relatif « qui » comme un complément. Il sert à compléter les antécédents que nous avons soulignés ci-dessus. Cela nous permet de le définir de manière descriptive tout en nous privant de la possibilité de l'évaluer indépendamment de la phrase principale.

4.3.3.4 Dont

(1) « J'échafaudais toutes les hypothèses concernant Philippe de Pacheco **dont je ne connaissais même pas le visage** » (Modiano, 1991 : 86).

(2) « Afin de nous inculquer la discipline **dont nos 'familles' ne nous avaient pas donné l'exemple**, la direction avait institué une rigueur de prytanée militaire : marches au pas, salut aux couleurs le matin, châtiments corporels, garde-à-vous, inspection le soir dans les dortoirs, interminables parcours de piste Hébert, les jeudis après-midi... » (Modiano, 1991 : 115).

(3) « Autour de l'estrade, se pressaient des garçons et des filles **dont la plupart n'avaient pas encore vingt ans** » (Modiano, 1981 : 27).

(4) « Il avait oublié sur la table le nœud papillon **dont elle ne parvenait pas à détacher son regard** » (Ibid., 1981 : 53).

(5) « Bejardy lui expliqua qu'il s'agissait d'une entreprise de location de 'voitures de maître' **dont ses autres 'activités' ne lui laissaient pas le temps de s'occuper** » (Ibid., 1981 : 80).

(6) « Par la fenêtre **dont ils n'avaient pas tiré les rideaux**, il voyait la Seine et, sur le quai d'en face, le bâtiment clair des usines Citroën » (Ibid., 1981 : 89).

Le pronom relatif « *dont* » prend la place d'un nom dans les exemples ci-dessus et complète son antécédent, tout comme « que » et « qui ». Par conséquent, les exemples ci-dessus sont également descriptifs.

4.3.3.5 Où

(1) « Les allées du Luxembourg **où je n'avais pas marché depuis une éternité ?** » (Modiano, 1991 : 43).

(2) « J'avais profité d'un moment **où les autres n'étaient pas encore arrivés pour dîner** et je lui avais demandé qui était au juste la jeune fille en manteau de fourrure, par rapport au marquis qu'elle semblait toujours accompagner et qui s'asseyait chaque fois à côté d'elle : 'Une parente pauvre', m'avait-il dit en haussant les épaules » (Ibid., 1991 : 132).

(3) « J'éprouvais de l'appréhension à traverser des endroits **où je n'avais pas mis les pieds depuis l'âge de dix-huit ans**, quand je fréquentais un lycée de la Montagne-Sainte Geneviève » (Ibid., 1991 : 11).

Le pronom relatif « où » dans les exemples ci-dessus remplace un nom de lieu ou de temps comme « des endroits », « un moment » et « les allées du Luxembourg » et complète son antécédent. Par conséquent, les exemples ci-dessus sont évalués comme descriptifs.

4.3.3.6 Les relatifs composés

(1) « Plusieurs semaines passèrent **au cours desquelles il ne donna pas signe de vie** » (Ibid., 1991 : 65).

(2) « Elle lui posa plusieurs questions **auxquelles il ne répondit pas** » (Modiano, 1981 : 55).

Dans les exemples ci-dessus, les relatifs composés « auxquelles » et « au cours desquelles » sont utilisés. Cependant, ils sont restés descriptifs puisque *ne...pas*, qui indique la négation, est enchâssée dans la proposition subordonnée.

4.3.3.7 La proposition subordonnée complétive

Dans les phrases suivantes, *que* ne fonctionne pas comme le pronom relatif. Sa fonction est généralement même que complément d'objet direct (abrégé en COD) et elle est fondamentale. Sans elle, le sens de la phrase se déforme. Alors que le pronom relatif

« que » nous donne des informations complémentaires et complète le COD, ici « que » est le COD lui-même, et sans lui la phrase devint insignifiante. Mais comme il s'agit encore de propositions subordonnées, elles soutiennent une lecture descriptive qui est loin d'être polémique.

(1) « Nous avons des conversations anodines : il m'expliquait **qu'il ne pouvait pas suivre tous les cours de la faculté des sciences, à cause de son travail** » (Modiano, 1991 : 58).

(2) « Mais Louis lui avait expliqué que ce soir il ne **pouvait** pas faire autrement que d'accompagner ceux qu'il appelait ses 'patrons' » (Modiano, 1981 : 83).

(3) « Je crois **que je n'aurais pas pu vivre à Paris**, dit Louis » (Ibid., 1981 : 15).

(4) « Les jours se succèdent et on se demande ce que l'on fait la, et l'on a peine à croire **que l'on ne restera pas toujours prisonnier** » (Ibid., 1981 : 160).

(5) « Nos noms, à papa et à moi, avaient été écrits sur l'invitation par Odile elle-même et je m'étonne **que papa n'ait pas compris à l'époque qu'elle l'avait fait à l'insu de ses parents** » (Modiano, 1988 : 56).

(6) « J'avais peur **que vous ne veniez pas** » (Ibid., 1988 : 62).

(7) « Sa voix s'essoufflait comme s'il était pris d'une panique soudaine à l'idée que le temps manquait pour leur faire découvrir les charmes multiples du quartier. Et **qu'une vie n'y suffirait pas** » (Modiano, 1991 : 164).

(8) « Celui-ci expliqua **que Jacqueline Boivin, sa fiancée, ne serait — hélas — pas des leurs : de la Cité universitaire, la rue Caulaincourt paraissait le bout du monde** » (Modiano, 1981 : 106).

(9) « Les jours se succèdent et on se demande ce que l'on fait la, et l'on a peine à croire **que l'on ne restera pas toujours prisonnier** » (Ibid., 1981 : 160).

(10) « Maintenant, je comprends **qu'il ne disait pas cela** parce qu'il était un père indifférent à l'éducation de sa fille » (Modiano, 1988 : 26).

(11) « Il crânait mais je voyais bien **qu'il n'était pas rassuré** » (Ibid., 1988 : 62).

(12) « Très vite, je m'étais rendu compte **qu'il ne me disait pas la vérité** : sur cette 'entreprise de textiles', il demeurait vague » (Modiano, 1991 : 19).

(13) « En somme, l'île des Loups évoquait cette île des Antilles partagée entre deux pays : Haïti et la République Dominicaine, a cette différence près **qu'elle n'avait pas gagné son indépendance**, puisqu'elle était sous la suzeraineté de Nogent et du Perreux » (Ibid., 1991 : 35).

- (14) « Elle a connu des chambres d'hôtel de ce genre, quand elle était toute jeune, et **qu'elle ne rentrait pas à Chelles dormir dans le minuscule pavillon de sa mère** » (Ibid., 1991 : 47).
- (15) « Cela voulait dire **qu'à l'époque sa mort n'avait pas encore été confirmée** » (Ibid., 1991 : 66).
- (16) « Il nous a dit qu'il avait vécu à Paris, **qu'il n'y était pas retourné depuis longtemps** et qu'il regrettait beaucoup cette ville » (Ibid., 1991 : 125).
- (17) « Louis versa à Odile un autre verre de champagne et, comme il savait **qu'elle n'avait pas diné** : (...) » (Modiano, 1981 : 86).
- (18) « L'embêtant c'est **qu'ils n'apprennent pas l'anglais**, dit Gilbert » (Ibid., 1981 : 134).
- (19) « Ils sentaient bien **qu'ils n'avaient pas leur mot à dire** » (Ibid., 1981 : 155).
- (20) « Or, tout ce que l'on sait de leur vie dans le quartier calme de la rue des Fossés-Saint-Jacques incite à croire **qu'ils ne fréquentaient pas les dancings des bords de Marne, le samedi soir** » (Modiano, 1991 : 26).
- (21) « Il écouta le « souple » jusqu'au bout et lui dit, d'une voix très douce, **que « cela n'entraîne pas dans le cadre de leur production »**, mais qu'il lui donnerait une liste d'imprésarios, de directeurs de cabarets, de gens de la radio ou d'autres maisons de disques susceptibles de s'intéresser à « ce projet » (Modiano, 1981 : 73).

4.3.3.8 La proposition subordonnée circonstancielle du temps « Quand »

« Quand » s'emploie si le temps du verbe à la proposition principale et celui du verbe à la proposition subordonnée se déroule dans le même temps, c'est-à-dire s'il s'agit d'une simultanéité. Ces propositions subordonnées fonctionnent comme le complément circonstancielle de temps dans la phrase. Lorsqu'on pose la question « quand » au prédicat, la réponse serait la proposition subordonnée circonstancielle du temps. Les énoncés suivants sont descriptifs car ils complètent la proposition principale. Ils ne constituent pas en eux-mêmes une opposition ou un rejet, mais décrivent simplement une période.

- (1) « Les autres te trouveront dans le regard, **quand tu ne porteras pas tes lunettes**, une sorte de buée et de douceur » (Modiano, 1988 : 45).

(2) « Comme ce serait étrange si les enfants connaissaient leurs parents tels qu'ils étaient avant leur naissance, **quand ils n'étaient pas encore des parents** mais tout simplement eux-mêmes... » (Modiano, 1991 : 10).

(3) « Elle finissait par se demander ce qu'elle deviendrait sans lui et se sentait perdue **quand il n'était pas à côté d'elle** » (Modiano, 1981 : 40-41).

(4) « **Quand nous n'allons pas au Restau U ou au réfectoire de la Cité**, nous dinons dans un petit restaurant mexicain à côté des arènes de Lutèce... » (Ibid., 1981 : 163)

(5) « Le chien semblait s'intéresser à album qu'il reniflait de temps en temps et son haleine embuait les photos **quand Louis ne tournait pas la page assez vite** » (Ibid., 1981 : 181).

4.3.4 Les énoncés scalaires

Le terme *scalaire* fait référence à l'existence d'une sorte d'échelle de grandeur et de gradation. Ce terme se pose quand il s'agit d'un degré ou d'une gradation allant du moins au plus. Il s'applique non seulement au verbe mais aussi aux déterminants, adjectifs et noms qui permettent la gradation. Par exemple, lorsque nous disons *Certains étudiants sont intelligents*, cet énoncé implique : *Ce n'est pas vrai que tous les étudiants sont intelligents*. L'expression la plus forte ici est « tous » alors que « certain » est le plus faible. Dans ce cas, il existe une gradation quantitative ; tous les étudiants vs certains étudiants. C'est une implicature scalaire.

La scalarité est étudiée par des linguistes tels que Ducrot (1980b), Muller (1991) et Nølke (1993) et on suppose que les expressions scalaires affectent l'interprétation des énoncés négatifs. Elles ont une structure qui est mesurée à des degrés opposés ; comme *riche / pauvre, facile / difficile, petit / grand* etc. La négation dans une expression scalaire ne désigne pas le contraire de cet énoncé. Par exemple, *elle n'est pas grande* est une expression scalaire ; l'adjectif « grande » indique le degré de grandeur d'une femme, indiquée comme « elle » ci-dessus. Normalement, quand on soustrait l'expression négative, c'est-à-dire le morphème « ne ... pas », de cet énoncé, ce qui reste c'est *elle est grande*. Ici, *pas grande* ne s'oppose pas à *grande*. Autrement dit, *pas grande* ne veut pas dire *petit*, ce qui est le contraire de *grand*. L'énoncé *elle n'est pas grande* peut signifier ceci ; *elle est assez petite* ou bien *elle est peu petite*. Ou cela peut indiquer une personne ayant une grandeur moyenne.

Rappelons que l'information véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans le contenu complémentaire du prédicat (positif). Si ce prédicat est scalaire, son complémentaire se prête à une description unique pour au moins deux raisons : parce qu'il désigne (aussi) une partie continue d'une échelle, donc un contenu cohérent et organisé, et parce qu'il n'y a pas d'autre façon de dire la même chose : le terme morphologiquement négatif — s'il existe — désigne en effet le contraire et non le complémentaire (Nølke, 1993 : 228).

Cela veut dire que *petite* et *pas grande* ne signifient pas la même chose. On ne doit pas nécessairement être ni grand ni petit : on peut être un peu grand, très petit, ou ni grand ni petit.

Un exemple :

« Ça ne sera pas **long**... » (Modiano, 1981 : 137).

« Long » est un adjectif scalaire. « Pas long » ne signifie pas nécessairement que ça sera court. *Pas long* et *court* ne sont pas toujours synonymes et peuvent signifier une longueur moyenne, ou *Pas long* pourrait être très court ou légèrement long. Cette ambiguïté rend cet énoncé descriptif.

Autre exemple :

« Sur le moment, je n'ai pas prêté **grande** attention à cette remarque » (Modiano, 1988 : 93).

« Je n'ai pas prêté **grande** attention » dans cet énoncé pourrait indiquer que le locuteur a prêté peu ou pas d'attention à cette remarque. Un mot scalaire nié est descriptif en ce qu'il provoque une telle ambiguïté.

Autre exemple :

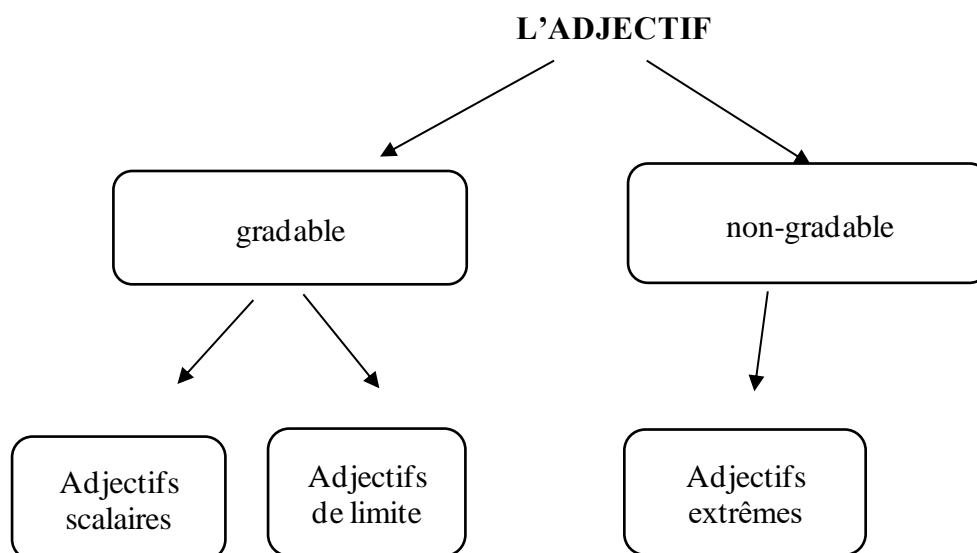
« Après tout, ce n'est pas **méchant** de barboter quelques tubes de rouge à lèvres à votre âge... » (Modiano, 1981 : 46).

Alors qu'Odile rentre de la maison de son amie tard dans la nuit, la police arrête le taxi pour un contrôle d'identité. Odile étant mineure, les policiers l'emmènent au commissariat et lui confisquent son identité. L'un des policiers lui dit de venir chercher sa carte d'identité le lendemain. Lorsqu'Odile se rend au commissariat, le policier lui pose quelques questions. Il apprend qu'elle travaille dans une parfumerie pendant un an, mais qu'elle en est expulsée pour avoir volé quelques rouges à lèvres. « Ce n'est pas méchant » ne veut pas dire « c'est bon ». *Pas méchant* et *bon* n'ont pas le même sens. Cet énoncé ne s'oppose pas au p.d.v. selon lequel barboter quelques tubes de rouge à lèvres est méchant. Il est descriptif.

« Ce n'était déjà pas si mal à vingt ans » (Modiano, 1981 : 108).

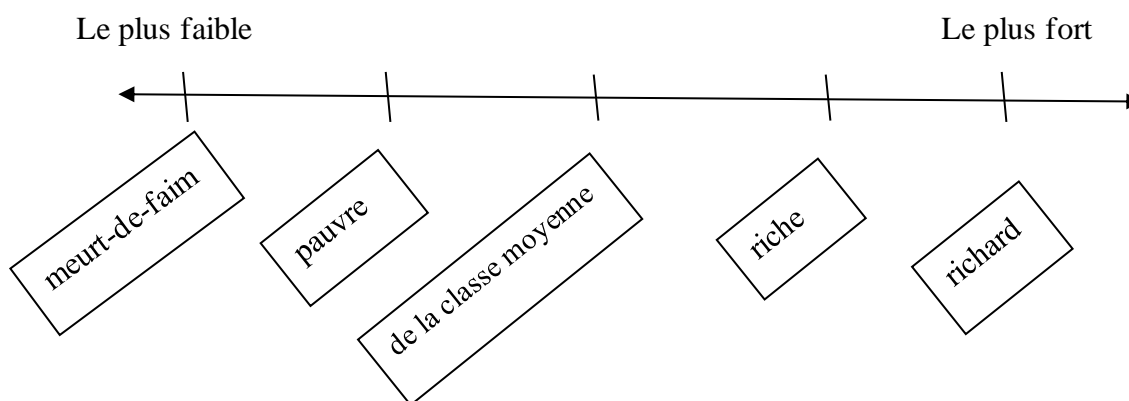
Dans l'exemple ci-dessus, « pas (si) mal » et « (si) bien » ne signifient pas la même chose. On ne peut pas dire « c'était déjà si bien à vingt ans » parce que ce que l'on entend ici, c'est « pas mal pour l'âge de vingt ans ». C'est une expression lexicalisée, utilisée pour exprimer une situation modérée. On ne sait pas si cela nie que c'était mal ou bien. Pour cette raison, il y a une situation ambiguë sur ce qui est rejeté dans un tel énoncé. A cause de ces ambiguïtés nous pouvons considérer ces énoncés comme descriptifs

Pander Matt (2006) définit des adjectif gradués avec les termes « scalarité » et « gradation ». D'abord, il divise en deux les adjectifs comme *gradables* et *non gradables*, puis les gradables en trois subdivisions : *adjectifs scalaires*, *adjectifs de limite* et *adjectifs extrêmes*.¹² Selon cette classification, on distingue les adjectifs scalaires selon leur acceptation des structures comparatives et superlatives (279).



De nombreux linguistes s'accordent à dire que les expressions scalaires devraient être classées comme descriptives car leur interprétation est floue. Par exemple ; considérons une échelle qui se compose de deux pôles opposés entre les adjectives riche et pauvre, allant du plus faible au plus fort :

¹² Scalar adjectives, limit adjectives and extreme adjectives



Soit notre énoncé scalaire négatif *Paul n'est pas riche*. Sur l'échelle contenant les deux pôles opposés ci-dessus, nous pouvons conclure de cet énoncé tout ce qui suit ailleurs que *riche*. On peut en dire ainsi :

- (1) Paul n'est pas riche ; il est meurt-de-faim.
- (2) Paul n'est pas riche ; il est pauvre.
- (3) Paul n'est pas riche ; il est de la classe moyenne.
- (4) Paul n'est pas riche ; il est richard.

Tous ces énoncés sont acceptables. Chacun d'eux implique un type de négation. Cependant, il est impossible de dire :

- (5) Paul n'est pas riche ; il est riche.

L'énoncé « *Paul n'est pas riche* » ne s'oppose pas nécessairement à cet énoncé supposé « il est riche ». De plus, nous ne savons pas exactement ce que l'énonciateur sous-tend une phrase comme *Paul n'est pas riche*. C'est pourquoi les expressions scalaires restent descriptives. En revanche, en (1), à la suite de l'énoncé *Paul n'est pas riche*, on rencontre la situation inverse ; *Paul n'est pas riche au contraire il est meurt-de-faim*. De plus, il y a un effet abaissant ; le sens de l'énoncé baisse négativement. Il s'agit de l'opposition au point de vue que *Paul est riche*. Tout cela montre que l'énoncé (1) est une négation polémique.

→ (1) Paul n'est pas riche ; il est meurt-de-faim.

Pdv₁ → Paul est riche.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. → Paul n'est pas riche ; il est meurt-de-faim.

Le même cas est valable dans l'énoncé (2). Là encore, on voit qu'il y a un contraste. Encore une fois, le pdv que *Paul est riche* est réfuté, et la phrase explicative suivante déclare qu'il est, au contraire, pauvre. L'énoncé (2) est aussi une négation polémique.

→ (2) Paul n'est pas riche ; il est pauvre.

$Pd_{v1} \rightarrow$ Paul est riche.

$Pd_{v2} \rightarrow pd_{v1}$ est faux. \rightarrow Paul n'est pas riche ; il est pauvre.

Dans l'énoncé (3), on dit que Paul est de la classe moyenne. Si Paul n'est pas riche, cela ne veut pas dire qu'il est nécessairement pauvre. C'est ce qu'exprime cet énoncé. Une personne ne doit pas nécessairement être riche ou pauvre. Il est possible qu'il soit de la classe moyenne. Lorsqu'on affirme : « Paul n'est pas riche ; il est de la classe moyenne », le pdv déclarant que *Paul est riche* est nié, même si ces deux expressions ne se contredisent pas exactement. C'est donc polémique.

Dans l'énoncé (4), la situation est légèrement différente. Fondamentalement, encore une fois, il y a une opposition au pdv affirmant que *Paul est riche*, mais cette fois, il est souligné que *Paul est très riche*, pas pauvre. De plus, il n'y a pas d'effet d'abaissement ici, au contraire, il y a l'effet majorant ; le sens de l'énoncé s'élève d'une manière positive. Aussi, nous entendons ici l'écho de la voix d'un être discursif autre que le locuteur. Cette phrase contient en fait la voix explicite d'un locuteur qui dit que *Paul est riche*. Car on ne dit pas logiquement *Paul n'est pas riche ; il est riche*, si l'on ne parle à personne. Cela n'a peut-être été dit qu'en réponse à un locuteur qui a dit *Paul est riche*. Toutes ces caractéristiques montrent qu'énoncé (4) est la négation métalinguistique.

\rightarrow (4) Paul n'est pas riche ; il est riche.

$Pd_{v1} \rightarrow$ Paul est riche.

$Pd_{v2} \rightarrow pd_{v1}$ est faux. \rightarrow Paul n'est pas riche ; il est riche.

Il serait très difficile, voire impossible, de classer ces énoncés sans les phrases explicatives qui suivent la négation. Lorsqu'il s'agit d'une expression négative scalaire qui énonce la gradation, il n'est pas possible de savoir exactement où placer l'élément soumis à cette gradation sur une échelle bipolaire comme *pauvre/riche*. Il n'est possible d'obtenir les interprétations précitées ci-dessus (1), (2), (3), (4) qu'à partir d'un énoncé comme *Paul n'est pas riche*. Mais l'interprétation polyphonique d'un tel énoncé est ambiguë, car nous ne pouvons pas savoir ce que l'on veut dire exactement. Pour cette raison, les expressions scalaires qui fusionnent avec la négation sont interprétées comme descriptives.

Jusqu'à présent, nous avons vu des adjectifs scalaires. Analysons les autres structures :

(1) « Je les écoutais parler mais je ne comprenais pas **tout** ce qu'ils disaient » (Modiano, 1988 : 27).

Dans l'énoncé (1), le locuteur est une petite fille et dit qu'elle ne comprend pas toutes les conversations de son père avec ses amis.

Cet énoncé ne contredit pas le fait que la petite fille comprend tout ce que son père et ses amis disent, il indique simplement qu'elle comprend une partie de ce qui est dit. Prenons cet exemple contenant de la scalarité et essayons de l'analyser polyphoniquement :

Pdv₁ → Je comprenais une partie de ce qu'ils disaient.

Pdv₂ → Je ne comprenais pas tout ce qu'ils disaient.

Ici « tout » est responsable de la scalarité. Nous supprimons *ne...pas* de notre phrase négative et la forme devient positive. Mais il faut apporter aussi ce qui est le contraire de « tout ». C'est parce qu'il désigne un degré entre deux pôles ; une partie¹³/tout. Il existe des antonymes des mots scalaires. Lorsqu'on le fait, on aperçoit plus haut que ces deux pdv ne s'opposent pas, au contraire, ils disent la même chose. Cela montre que les énoncés scalaires sont descriptifs.

Il y a un autre détail important dans cet énoncé, qui affecte sérieusement son interprétation. Ici, la négation ne couvre pas toute la phrase. Ce n'est donc pas une négation de la phrase. La raison en est le pronom « *tout* ». La réfutation dans cet énoncé n'est pas le fait que la petite fille ne comprend pas ce qu'ils disent, mais qu'elle ne comprend pas **tout ce qu'ils disent**. Cela signifie qu'elle comprend **une partie de ce qu'ils disent**. C'est donc le pronom « *tout* » qui est nié ici, pas le fait qu'elle comprend. C'est une négation de constituant qui est souvent associée à la négation descriptive.

Appliquons maintenant cette méthode aux exemples suivants et observons les résultats :

(2) « L'homme leur avait adressé la parole mais ils ne comprenaient pas **très bien** ce qu'il disait » (Modiano, 1981 : 146).

Nous sommes confrontés à une situation similaire à la précédente.

Pdv₁ → ils comprenaient peu ce qu'il disait.

Pdv₂ → Ils ne comprenaient pas **très bien** ce qu'il disait.

Dans cet énoncé, comme dans le précédent, la réfutation n'est pas le fait qu'ils comprennent ce qu'il dit, mais qu'ils le comprennent « très bien ». Cela signifie qu'ils comprennent ce que dit l'homme, mais pas très bien, c'est-à-dire *peu*. Comme le pdv₁ et le pdv₂ signifient la même chose, cet énoncé n'est pas polémique mais descriptif. Cela veut dire justement qu'ils comprenaient peu ce qu'il disait. « Rappelons que l'information

¹³Selon le dictionnaire antonyme suivant, l'un des antonymes de *tout* est *partie*. <https://www.dictionnaire-synonyme.com/antonyme-tout> (09.12.2021)

véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans le contenu complémentaire du prédicat (positif) » (Nølke, 1993 : 228). Ce constat de Nølke est valable pour cette analyse.

(3) « **Souvent**, par prudence, la mère et le fils ne se donnaient pas rendez-vous dans l'appartement, **mais** dans les cafés du quartier — place Victor- Hugo, avenue de la Grande-Armée... » (Modiano, 1991 : 75-76).

Pdv₁ → **Rarement**, par prudence, la mère et le fils se donnaient rendez-vous dans l'appartement mais souvent dans les cafés du quartier (...)

Pdv₂ → **Souvent**, par prudence, la mère et le fils ne se donnaient pas rendez-vous dans l'appartement mais dans les cafés du quartier — place Victor- Hugo, avenue de la Grande-Armée...

Ce qui est contesté dans cet énoncé, c'est l'adverbe « **souvent** », pas que la mère et le fils se donnaient rendez-vous dans l'appartement. La mère et le fils ne se donnaient pas rendez-vous souvent dans l'appartement. Ce qui signifie qu'ils se rencontrent rarement dans l'appartement. Donc ce qui est nié dans cet énoncé n'est pas que la mère et le fils se donnaient rendez-vous dans l'appartement, mais qu'ils se donnaient rendez-vous **souvent** dans l'appartement. Il y a ici la négation de constituants. Le pdv₁ et le pdv₂ ont la même signification. Comme attendu de la négation polémique, le pdv₂ ne s'oppose pas au pdv₁. Par conséquent, les expressions scalaires sont généralement descriptives et non polémiques. Cela nous amène à la conclusion suivante : les énoncés scalaires sont des contextes déclencheurs.

Examinons maintenant les autres structures scalaires, fusionnées avec la négation, dans notre corpus ci-dessous.

4.3.4.1 Très

Si un énoncé négatif est combiné d'une manière ou d'une autre avec une structure scalaire, la lecture par défaut est descriptive. Mais comme toujours, cela dépend du contexte. Certes, un prédicat scalaire peut être polémique, s'il y a un énonciateur qui dit le contraire dans le contexte. En supposant que les énoncés suivants sont descriptifs, mais en s'approchant par prudence du contexte textuel, nous essaierons de les analyser :

(1) « Voilà, ce n'est pas très compliqué... » (Modiano, 1981 : 70).

Cet énoncé est généralement utilisé pour exprimer « c'est simple », pas pour s'opposer au pdv « c'est très compliqué ». On parle d'une échelle entre peu/très. Ici, on veut aussi dire « c'est peu compliqué ». Mais le recours à la négation offre un moyen

d'expression plus naturel. « Ce n'est pas très compliqué » et « c'est peu compliqué » signifient la même chose. Cependant, le premier d'entre eux est généralement préféré et plus pratique. Lorsque nous observons le contexte pour voir s'il y a une personne opposée ou un point de vue positif antérieur qui dit « c'est très compliqué » pour une raison quelconque, nous voyons que ce n'est pas le cas :

- Tu lui as déjà parlé du genre de travail que je pourrais lui confier ?
- Pas encore.
- Voilà, **ce n'est pas très compliqué**... Il s'agirait d'un poste de veilleur de nuit dans un garage... quand je dis 'veilleur de nuit' ... En fait, ce serait un travail de... secrétariat... Il faudrait répondre au téléphone... ouvrir la porte aux clients... (Ibid., 1981 :70).

Comme on le voit, Béjardy propose à Louis un travail de veilleur de nuit dans son propre garage. Et lorsqu'il décrit ce travail, il commence par dire « ce n'est pas très compliqué ». Il utilise la négation pour le décrire ; ce qu'il veut dire, c'est que c'est un travail simple. C'est pourquoi, cet énoncé négatif est descriptif. Ici, c'est « très » qui est responsable de la scalarité. De cette manière, il existe de nombreux éléments responsables de la scalarité dans la langue.

(2) « Je ne sais pas **très** bien, dit Louis » (Modiano, 1981 : 88).

→ Je ne suis pas sûr

Nous voyons cet énoncé comme la réponse de Louis à une question qu'Odile lui pose. Tard dans la nuit, Louis et Odile sont invités chez Béjardy pour boire un verre. Brossier est là aussi. Mais se rendant compte qu'ils sont très fatigués, Béjardy insiste pour que Louis et Odile se reposent dans la chambre à coucher pour les visiteurs. Ils acceptent cette offre et se retirent dans leurs chambres pour dormir. Louis et Odile peut facilement entendre leur conversation de la chambre où ils se couchent. Alors Odile demande :

- Tes amis vont encore travailler ? demanda Odile.
- Oui.
- A quoi ?
- Je ne sais pas très bien, dit Louis (Ibid., 1981 :88).

De cet énoncé, on ressent non pas une opposition ou un rejet, mais une incertitude. C'est une autre façon de dire « je ne suis pas sûr ».

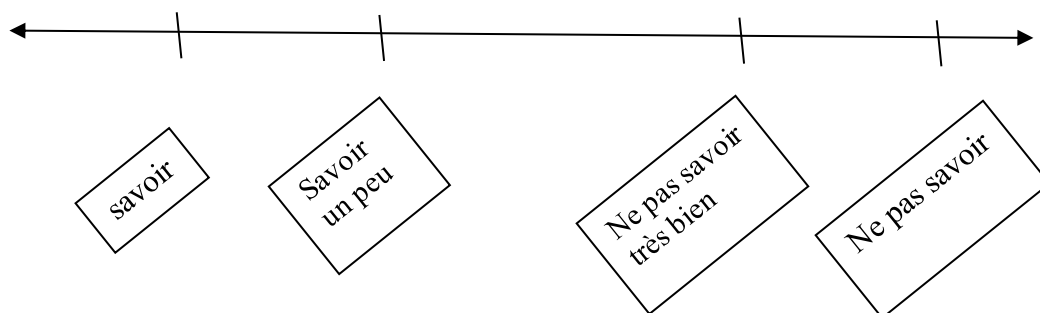
(3) « Il y a douze ans, quand ils achetèrent le chalet et le transformèrent en home d'enfants, ils ne savaient pas **très** bien comment l'appeler » (Ibid., 1981 : 8).

→ ils étaient indécis comment l'appeler

L'indécision sur le nom de la maison d'enfants qu'Odile et Louis ont ouverte il y a des années est exprimée. Dans le contexte textuel, on rencontre des expressions qui

soutiennent cette indécision : « Odile préférait un nom français : ‘Les Lutins’ ou ‘Les Diablerets’, mais Louis pensait qu’un nom anglais était plus élégant et attirerait la clientèle. Ils avaient fini par choisir ‘Sunny Home’ » (Ibid., 1981 :8).

Dans les énoncés (2) et (3), il y a une échelle entre savoir et ne pas savoir. Lorsque le locuteur affirme « je ne sais pas très bien », ce n'est ni contre ce qu'il sait ni contre ce qu'il ne sait pas parce que ce n'est pas un « je ne sais pas ». Mais on ne peut pas non plus dire « je sais ». Dans des phrases comme celle-ci, il y a une lecture descriptive découlant de cette ambiguïté.



Dans ces énoncés, comme nous l'avons fait plus haut, on peut enlever la négation et prendre le contraire de l'adverbe scalaire et faire un équivalent positif avec le même sens. Cependant, lorsque nous avons fait cela, nous n'avons pas pu obtenir un résultat très naturel. En voici un exemple :

→ Je ne sais pas **très** bien, dit Louis.

→ Je sais un peu, dit Louis.

Ils signifient en fait la même chose. Mais cela ne semble pas être un résultat naturel dans le contexte que nous avons. Témoin :

— Tes amis vont encore travailler ? demanda Odile.

— Oui.

— A quoi ?

— **Je sais un peu**, dit Louis.

Comme nous pouvons le voir, cela ne semble pas être une réponse que nous donnerons normalement. Au lieu de cela, « je ne suis pas sûr » apparaît comme une phrase positive qui donne le même sens et remplace sa contrepartie négative. Il en est de même pour l'énoncé (3).

« Je ne suis pas sûr » ou « je ne sais pas très bien », c'est au locuteur de décider lequel employer. Il établit l'énoncé qui, selon lui, décrit le mieux ce qu'il veut dire à ce moment-là. Il peut y avoir plusieurs phrases positives et négatives ayant le même sens. Ce sont la diversité, la richesse de la langue. Considérons l'exemple suivant :

(4) « Ils ne comprenaient pas **très** bien de quoi il s'agissait » (Ibid., 1981 :129).

Ici, dans le contexte textuel, Louis et Odile sont dans un train pour l'Angleterre pour blanchir l'argent de Béjardy sous le nom d'un programme d'échange de jeunesse. Ils sont entourés d'autres jeunes qui s'impliquent dans le programme. Normalement, chacun reste dans la maison d'une famille pour la durée du programme. Et on leur a donné les adresses de ces familles. L'un des jeunes dans le train demande à Odile et Louis :

— Et vous ? demanda le brun à Odile et à Louis. Vous avez l'adresse de vos familles ? Ils ne comprenaient pas très bien de quoi il s'agissait. Les familles ? Qui, celles chez qui les membres de 'Jeunesse-Echanges' habiteraient pendant leur séjour à Bournemouth. Mais Odile et Louis ignoraient l'adresse de leurs familles (Ibid., 1981 :129).

Normalement, ils doivent très bien comprendre ce qui est dit. Car ce sont les informations dont disposent les jeunes qui participent au programme. Mais ils ne comprennent pas très bien ce qu'on dit parce qu'ils sont là dans un but différent. Il n'est pas question de s'opposer à l'idée qu'ils comprennent très bien ce qu'on dit. « Ne comprendre pas très bien », dans cette expression *très bien* atténue l'effet de la négation. Ne pas tout comprendre ne peut pas être en question ; ils en comprennent évidemment une partie. Cette atténuation est une fonction disponible dans la négation descriptive. L'énoncé (4) peut s'exprimer de la façon suivante :

- Ils comprenaient **très peu** de quoi il s'agissait.
- Ils avaient **très peu** d'idées de quoi il s'agissait.
- Ils comprenaient un peu mal de quoi il s'agissait

Ou bien,

- Ils ne comprenaient pas **très bien** de quoi il s'agissait.

On aperçoit dans ce mécanisme un mobile que peut avoir le locuteur pour recourir à la négation descriptive : en effet, on se sert de la négation à des fins descriptives là où il n'y a pas de façon plus usuelle ou adéquate de décrire la même propriété. Tel est le cas si la langue ne dispose pas d'un prédicat de forme positive qui corresponde à l'amalgame, ou bien si ce prédicat 'sonne' trop fort (on aura alors la figure de la litote) (Nølke, 1992 : 63-64).

De décider lequel de ces énoncés ayant presque le même sens à employer appartient au locuteur. Parmi les énoncés qui ont presque le même sens, celui qui décrit le plus usuellement et adéquatement ce que l'on veut dire est l'énoncé (4), qui s'applique à la négation.

(5) « Nous n'étions pas **très** nombreux sur les gradins. » (Modiano, 1991 : 52)

- Nous étions peu nombreux sur les gradins.

(6) « Les affaires n'ont pas **très** bien marché » (Ibid., 1991 : 100).

→ Les affaires ont **un peu mal** marché.

(7) « Elle nous a ouvert la porte et, dans la demi-pénombre du vestibule, je n'ai pas **très** bien distingué son visage » (Ibid., 1991 : 20-21).

→ J'ai **un peu mal** distingué son visage.

Les énoncés (5) à (7) ne s'opposent pas à quelqu'un, ne contiennent aucun contraste, ne rejettent pas un pdv positif. Il est possible d'exprimer ces énoncés avec un équivalent positif qui est l'un des critères les plus importants de la lecture descriptive. « Très » et « bien », qui sont des structures scalaires, atténuent la force négative des énoncés ; cela supprime sa fonction d'opposition.

4.3.4.2 Longtemps

(1) « Elle ne resterait pas **longtemps** dans la grisaille du quartier Latin » (Modiano, 1991 : 45).

Dans cet énoncé, *longtemps* apparaît comme un adverbe scalaire. Le sens véhiculé semble à première vue impliquer que la femme restera dans ce quartier pendant une courte période. On peut mettre *peu de temps* comme le contraire de *longtemps*. Dans ce cas l'énoncé serait :

→ Elle resterait **peu de temps** dans la grisaille du quartier Latin.

Bien que le sens l'indique généralement, il n'est pas possible de savoir exactement à partir de cet énoncé combien de temps la femme restera dans ce quartier. *Pas longtemps* ne signifie pas nécessairement *peu de temps*. Cela peut être pour une courte durée, pour une durée moyenne, pour une durée très/assez courte, etc.

Comme nous ne pouvons pas être sûrs de ce que veut dire exactement le locuteur, ces énoncés sont descriptifs car ce qui est nié est ambigu.

Toutes ces informations mises à part, lorsqu'on observe l'énoncé (1), on ne trouve aucune trace d'opposition au pdv « Elle resterait **longtemps** dans la grisaille du quartier Latin ». Cet énoncé est donc descriptif.

(2) « En général, l'entrevue ne durait pas **longtemps** et elle le rejoignait, l'air découragé, ses 'souples' à la main » (Modiano, 1981 : 74).

(3) « En général, ça ne dure pas **longtemps**... » (Ibid., 1981 : 133).

(4) « Ça ne durera pas **longtemps**... » (Ibid., 1981 : 138).

(5) « Ça ne durera pas **longtemps**... Ça va aller vite... » (Ibid., 1981 : 51).

L'analyse que nous avons faite pour l'énoncé (1) peut s'appliquer également à ceux d'entre (2) et (5). Ici aussi, la lecture par défaut est descriptive car « durer » est un « verbe d'état » comme « rester » dans l'exemple (1). Il existe sept verbes d'états en français : être, paraître, sembler, rester, avoir l'air, rester et devenir.¹⁴ Nous en avons analysé trois (sembler, paraître et avoir l'air de) comme le contexte déclencheur sous une rubrique (voir 4.3.7). Les verbes d'état n'indiquent pas de mouvement dans une phrase, ils indiquent seulement la situation dans laquelle se trouve le sujet. En dehors des sept verbes que nous avons mentionnés ci-dessus, les autres peuvent être un verbe d'état s'il peut être remplacé par le verbe « être ». Par exemple dans les énoncés (4) et (5) :

→ Ça ne **durera** pas longtemps.

Il peut se transformer comme :

→ Ça ne **sera** pas longtemps.

On peut reformuler aussi l'énoncé (1) ainsi :

→ Elle ne **restera** pas longtemps dans la grisaille du quartier Latin.

→ Elle ne **serait** pas longtemps dans la grisaille du quartier Latin.

Dans ce cas, les verbes « durer » et « rester » utilisés entre (1) et (5) sont des verbes d'état.

L'importance des verbes d'état pour notre recherche est qu'ils sont descriptifs car ils n'indiquent pas une action. Ils n'ont d'autre tâche que de caractériser l'état du sujet auquel ils sont attachés ; cela donne à ces verbes une caractéristique descriptive. De ce point de vue, on voit déjà que ces énoncés sont descriptifs. Aussi, comme nous l'avons mentionné lors de l'analyse de l'énoncé (1), « pas longtemps » ne signifie pas nécessairement « peu de temps » ou « une durée courte », puisque l'adverbe est « longtemps » scalaire. Il peut également faire référence à une durée moyenne. Il faut aussi l'envisager sous cet angle ; la perception de la longévité diffère selon chacun. Pour certains, un mois c'est long, pour d'autres c'est très court. Avec cette fonctionnalité, il y a une incertitude. Cette ambiguïté se présente comme un facteur suffisant pour considérer ces énoncés comme descriptifs

4.3.4.3 Beaucoup

« Beaucoup » comme une expression scalaire est un déclencheur qui empêche la lecture polémique des énoncés ci-dessous. Les adjectifs de gradation obscurcissent la

¹⁴ Selon une fiche élaborée par Elsa Baggenstos, professeur à Numéro 1 Scolarité <https://www.numero1-scolarite.com/wp-content/uploads/2021/01/Le-verbe-daction-d%C3%A9tat-transitif-intransitif-1.pdf> (12.12.2021)

signification des énoncés car dans l'analyse polyphonique on ne sait pas à quoi correspondrait ces expressions scalaires pour créer le contraste. En convertissant l'énoncé négatif en une affirmation positive dans le pdv₁, nous ne pouvons pas le laisser tel quel, puisque « beaucoup » déclare un degré. Il faut employer « peu/un peu », qui est aussi son contraire. Mais lorsqu'on fait cela, les deux énoncés ne s'opposent pas. Ils signifient la même chose. Le pdv₁ est la clause complémentaire du pdv₂, pas son adversaire. En voici un exemple :

(1) « A l'époque, je ne me souciais pas **beaucoup** des péripéties de ce que les journaux appelèrent 'l'orgie tragique', ni du rôle de l'ascenseur de velours rouge que nous avait montré Claude Bernard au fond du salon » (Modiano, 1991 : 37).

Pdv₁ → je me souciais peu

Pdv₂ → (...) je ne me souciais pas **beaucoup** (...)

(2) « Moi aussi, à votre âge, je ne me faisais pas **beaucoup** de soucis... » (Modiano, 1981 : 68).

Pdv₁ → je me faisais **un peu** de soucis

Pdv₂ → je ne me faisais pas **beaucoup** de soucis

(3) « Lui non plus ne croyait pas **beaucoup** à son avenir dans la chanson et vers la fin il avait sans doute d'autres préoccupations » (Ibid., 1981 : 103).

Pdv₁ → Lui **aussi** croyait **un peu** à son avenir dans la chanson

Pdv₂ → Lui **non plus** ne croyait pas **beaucoup** à son avenir dans la chanson (...)

(4) « Pendant le déjeuner, on ne parla pas **beaucoup** » (Ibid., 1981 : 116).

Pdv₁ → Pendant le déjeuner, on parla **un peu**.

Pdv₂ → Pendant le déjeuner, on ne parla pas **beaucoup**.

Comme nous pouvons l'apercevoir, lorsque nous soustrayons *ne...pas* et mettons *peu* à la place de *beaucoup*, nous voyons que les deux pdv signifient la même chose. Il faut noter que « on se sert de la négation à des fins descriptives là où il n'y a pas de façon plus usuelle ou adéquate de décrire la même propriété » (Nølke, 1992 : 63). Ce doit être la raison pour laquelle la négation est utilisée dans les exemples ci-dessus. Ils sont descriptifs.

4.3.5 La double négation

Dans une langue, il existe, à part le morphème « ne... pas », de nombreuses structures qui expriment la négation comme les préfixes *ir-*, *im-*, *in-*, ou les verbes *refuser*, *manquer*, *cesser*.

La double négation se produit lorsqu'il y a deux structures négatives dans le même énoncé. Ces deux négations se détruisent sémantiquement et forment un énoncé positif : c'est-à-dire qu'elles sont utilisées pour exprimer une affirmation. « En principe, tout le monde connaît l'adage 'deux négations valent une affirmation' » (Forest, 1990 :5). On a constaté cinq énoncés qui contiennent double négation dans le corpus :

(1) « Je **n'**osais **pas** lui dire **non** » (Modiano, 1991 : 106).

L'énoncé (1) contient à la fois les morphèmes « non » et « ne...pas ». « Je n'osais pas lui dire non » signifie simplement une affirmation « je lui ai dit oui ».

Je **n'**osais **pas** lui dire **non** → je lui ai dit oui

Cet énoncé avec double négation est complètement descriptif.

(2) « Je **n'**osais **pas** quitter le restaurant **sans** dîner, car il aurait fallu que je demande mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond » (Ibid., 1991 : 129-130).

Nous sommes face à une situation similaire dans l'énoncé (2). Les morphèmes négatifs combinés cette fois sont « ne ... pas » et « sans ». Le locuteur qui énonce « Je n'osais pas quitter le restaurant sans dîner... » signifie ainsi :

« J'ai quitté le restaurant après avoir dîné... »

Je **n'**osais **pas** quitter le restaurant **sans** dîner... → J'ai quitté le restaurant après avoir dîné...

La négation est descriptive une fois encore. En voici un autre exemple :

(3) « Cette fois-là, **non plus**, je **n'**avais **pas** osé **refuser** son invitation » (Ibid., 1991 : 20).

Cet énoncé contient plus de deux négations, utilisant les morphèmes « non plus », « ne ... pas » et « refuser ». En effet, la lecture par défaut est polémique en ce qui concerne le morphème « non plus ». Car quand quelque chose n'arrive plus, cela signifie qu'elle arrivait auparavant, et un contraste entre le présent et le passé se produit ; le premier s'oppose au dernier. Comme nous l'avons dit, bien que le morphème « non plus » soit un contexte bloqueur fort, c'est énoncé est descriptif. Témoin :

Cette fois-là, **non plus**, je **n'**avais **pas** osé **refuser** son invitation → J'avais accepté son invitation encore une fois.

Comme on peut le voir, à cause de multiples négations dans cet énoncé, la lecture par défaut est descriptive.

(4) « Ça **ne** me dérange **pas** du tout de danser **sans** mes lunettes » (Modiano, 1988 : 44).

Cet énoncé, comme les autres ci-dessus, contient deux morphèmes de négation ; l'un est « ne...pas » et l'autre est « sans ». Mais cet énoncé est loin d'être une simple affirmation en raison des contextes bloqueurs qu'il possède. Tout d'abord, il y a un contraste :

→ danser avec mes lunettes

→ danser sans mes lunettes

Cela nous montre qu'il y a deux pdv opposés dans cet énoncé.

Pdv₁ → Ça me dérange de danser sans mes lunettes.

Pdv₂ → c'est faux. (Ça ne me dérange pas du tout de danser **sans mes lunettes**.)

Ici, « ça » se présente comme un autre marqueur de polyphonie et représente le pdv₁ positif antérieur de la petite fille. Il représente l'idée que danser sans ses lunettes la dérangerait. Lorsqu'on observe l'entourage textuel, la petite fille, Catherine Certitude, qui va à l'école de danse porte des lunettes. Sa professeure de ballet lui dit de danser sans lunettes. Alors la petite fille s'énerve et pense que cela, c'est-à-dire danser sans ses lunettes, va la déranger. Au bout d'un moment, elle se rend compte que c'est un avantage. Elle se crée deux mondes différents, avec et sans lunettes. Puis elle dit à son père : « Ça ne me dérange pas du tout de danser **sans mes lunettes** ». C'est une opposition à son premier pdv positif, une réfutation de celui-ci. Bien que la lecture par défaut en double négation soit descriptive, les contextes bloqueurs s'imposent dans cet exemple, rendant la lecture de cet énoncé polémique.

(5) « Je **n'**osais **pas refuser** » (Modiano, 1991 : 19).

Ici encore deux négations se juxtaposent ; l'un est le morphème « ne...pas » et l'autre est le verbe « refuser » qui a un sens négatif. La lecture par défaut de cet énoncé est descriptive.

→ Je **n'**osais **pas refuser** → J'ai accepté.

(6) « Bellune, **impassible**, **ne** le quittait **pas** des yeux » (Modiano, 1981 : 40).

Un préfixe négatif ici est « -im » et « ne ... pas » se superposent :

Bellune, **impassible**, **ne** le quittait **pas** des yeux → Bellune, sourd, le regardait.

À la suite de tous ces exemples, à une exception près, nous pouvons affirmer avec certitude que la double négation est un contexte déclencheur.

4.3.6 *Pas* elliptique

Pas employé seul déclenche souvent une lecture descriptive. « Jusqu'ici nous n'avons considéré que des exemples où 'ne...pas' était attaché au verbe de la phrase. Or

tout porte à croire que, d'une manière générale, l'absence de 'ne' est un CD favorisant fortement la dérivation descriptive. » (Nølke, 1993 :230) On dit *d'une manière générale* parce que, comme toujours, il y a des exceptions. En voici les exemples :

(1) « **Pas** le moindre éclat de voix. **Pas** même le cliquetis d'une machine à écrire » (Modiano, 1981 : 32).

La fonction de *pas* utilisée seule ici est « il n'y a pas » ; ce qui est peint dans l'énoncé (1) est une description du bureau de l'amie d'Odile, Bellune, qui possède une maison de disques. Cet énoncé peut être réécrit ainsi :

→ Il n'y a pas le moindre éclat de voix, même le cliquetis d'une machine à écrire.

« **Dans le bureau de Bellune régnait un grand calme** et, si l'on était resté quelques instants sur le seuil, on aurait pu penser que personne n'occupait ce local » (Ibid., 1981 :32). Ce qui est souligné ici, c'est le silence qui règne dans le bureau de Bellune. « Dans le bureau de Bellune régnait un grand calme » est le complément positif de l'énoncé (1). La négation est descriptive dans cet exemple.

(2) « Pas très bien... » (Ibid., 1981 : 63).

Cette citation sur la rencontre entre Odile et Louis se déroule dans une gare. Odile, bouleversée après le suicide de son amie Bellune, est épuisée dans un café de la gare tard dans la nuit. Cela attire l'attention de Louis et il commence à suivre ses mouvements. Après que la fille a quitté le café, elle se tient à peine debout et s'assoit sur un banc. Alors, afin d'offrir de l'aide, Louis demande à la fille : « Vous vous sentez mal ? ». La fille répond alors « pas très bien ».

La salle des Pas-Perdus était déserte. Louis la suivait. Elle marchait de plus en plus lentement et il craignait de la voir tomber. Enfin, elle s'assit sur un banc, près des guichets.

— Vous vous sentez mal ? demanda Louis.

— **Pas très bien...** J'ai peur de tomber dans les pommes... (Ibid., 1981 :62-63).

Selon le contexte, cette phrase elliptique dans son intégralité se lit ainsi :

→ Je ne me sens *pas très bien*.

Nølke mentionne dans un article (1993 :229) que l'adverbe « exactement » a une valeur d'échelle. Ce qu'il dit ensuite donne des indices sur l'utilisation seule de *pas* :

C'est sans doute pour cette même raison que cet adverbial permet la présence de 'pas' dans des réponses elliptiques, où on se sert par ailleurs de 'non'. Ainsi on dira 'Pas exactement' ou 'Pas tout à fait', exactement comme on dira 'Pas aujourd'hui', réponse dans laquelle la valeur descriptive de la négation ne fait pas de doute (Ibid., 1993 :229).

De ce point de vue, si l'on considère que « très bien » utilisé dans l'énoncé (2) est aussi un adverbe, alors son usage elliptique donne aussi une lecture descriptive. Il est aussi descriptif étant donné qu'il est un adverbe scalaire. (voir 4.3.4)

Mis à part la scalarité, lorsque nous observons cet énoncé, « (je ne me sens) pas très bien » n'inclut pas d'opposition, il ne fait qu'une description de ce qu'il se sent. C'est donc juste une autre façon de dire « Je me sens un peu mal ». Pour cette raison, il est descriptif.

(3) « **Pas le moindre mouvement, le moindre signe de respiration.** Peut-être était-elle morte » (Ibid., 1981 : 62).

Nous sommes face à un exemple similaire à l'énoncé (1). Nous parlons du premier moment de rencontre d'Odile et Louis, que nous avons évoqué dans l'exemple précédent. Odile est allongée, immobile, le visage invisible, la tête appuyée sur la table où elle est assise dans le café. Cet énoncé dépeint l'inaction d'Odile. Il peut être réécrit comme :

→ Elle n'avait pas le moindre mouvement, le moindre signe de respiration.

Loin d'être polémique, cet énoncé, on l'a vu, dépeint la situation de la jeune fille.

(4) « Il était jeune, **pas plus de vingt-cinq ans**, l'air ensommeillé, et tirait sur sa cigarette d'une manière sournoise, la serrant entre pouce et index » (Ibid., 1981 : 43).

Cet énoncé décrit un individu. Il communique des informations sur ce personnage, son apparence, son âge etc. L'énoncé « pas plus de vingt-cinq ans » signifie « il est moins de vingt-cinq ans ». Le producteur de cet énoncé a dû trouver plus usuelle d'employer la négation. Cet énoncé est donc descriptif.

(5) « Pourquoi pas ? » (Ibid., 1981 : 119).

Cela apparaît comme une autre façon d'accepter une offre, de dire oui.

— Dites-moi, madame Memling, vous ne voulez pas faire une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux ? proposa Brossier.

— **Pourquoi pas ?** dit Odile, en suivant des yeux Louis que Bejardy entraînait, une main posée sur son épaule dans un geste qui se voulait d'amicale protection. (Ibid., 1981 : 119)

(6) « Pas de nouvelles ? » (Modiano, 1988 : 73).

(7) « Pas de nouvelles de Pacheco ? » (Modiano, 1991 : 66).

Les questions en (6) et (7), ne concernent que l'interrogation de l'interlocuteur sur un problème, lui demandant s'il y a un développement sur un sujet existant, plutôt que de rejeter un p.d.v positif antérieur.

Dans les exemples (5) à (7), nous avons vu que le « pas » elliptique a été utilisé sous la forme d'une question. Ce sont des expressions lexicalisées qui sont loin d'avoir une valeur polémique.

(8) « Pas possible !... » (Ibid., 1981 : 177).

L'exemple (8), comme l'exemple précédent, est une expression lexicalisée. Il est évolué en une exclamation exprimant le délire, la surprise ou la tristesse.

Lorsqu'on reprend le contexte textuel, on comprend qu'il s'agit d'une expression d'excitation. Alors qu'Odile et Louis sont assis un soir à la terrasse d'un lieu-dit *Rêves*, le chien d'un homme assis à la table voisine, qu'ils rencontrent souvent dans ce quartier, s'approche d'Odile. L'homme demande si le chien la dérange et une conversation s'engage entre eux. Enfin, quand l'homme découvre où ils habitent, il devient très excité car c'est un appartement que cet homme a utilisé comme atelier jadis. Cette coïncidence semble avoir tellement excité l'homme qu'il donne une telle réaction « Pas possible !... » Cette phrase prouve cette excitation : « Il s'assit à la table d'Odile et de Louis, visiblement très ému » (Ibid., 1981 : 177).

Par conséquent, « Pas possible ! » n'est pas ici polémique mais descriptif. C'est une expression lexicalisée qui ne reflète qu'une excitation.

(9) « Pas un meuble, sauf une chaise cannelée. » (Modiano, 1981 : 96)

Cet énoncé décrit la chambre de la fiancée de Brossier, Jacqueline : « La chambre était spacieuse et possédait même un balcon. Près du lit, le mur était couvert de photos de Jacqueline. **Pas un meuble, sauf une chaise cannelée** » (Ibid., 1981 : 96).

→ Il n'y avait **pas de meuble**, sauf une chaise cannelée.

On peut le réécrire dans une forme positive ainsi :

→ Il y avait seulement une chaise cannelée comme un meuble.

Comme on peut le voir, cet énoncé ne dépeint qu'un lieu plutôt que d'être polémique. C'est pourquoi il est descriptif.

(10) « **Pas grand-chose**, dit Louis » (Ibid., 1981 : 152).

« — Et qu'est-ce que vous faites dans la vie ?

— **Pas grand-chose**, dit Louis » (Ibid., 1981 : 152).

→ Je ne fais pas grand-chose dans la vie.

(11) « **Pas grand-chose** dans cette valise : le manteau déteint que portait cet hiver d'il y a deux ans le clochard que j'avais remarqué dans les parages de la Cité universitaire » (Modiano, 1991 : 80-81).

→ Il n'y avait pas **grand-chose** dans cette valise (...)

En (10) et (11), l'expression scalaire grand-chose est combinée avec l'elliptique « pas ». C'est pourquoi ces énoncés sont descriptifs. Pour des informations détaillées sur les énoncés scalaires, consultez la rubrique associée. (voir 4.3.4)

(12) « Pas d'autre client que moi » (Ibid., 1991 : 128).

Cet énoncé descriptif, loin d'être polémique, est une autre façon de dire :

→ J'étais le seul client

(13) « Après mon rendez-vous manqué, je me suis dit : 'Je vais aller à Montparnasse voir au Café de la Marine si Ange le Maquignon est arrivé. 'J'y suis allée. **Pas d'Ange** » (Ibid., 1991 : 101).

Dans cet énoncé, *pas* elliptique est utilisé pour signifier « il n'y avait pas ». On peut réécrire cet énoncé ainsi :

→ Il n'y avait *pas d'Ange*.

Cet énoncé n'est pas polémique, il affirme simplement que ce personnage dite *Ange* n'était pas là quand il est arrivé au Café de la Marine.

(14) « — Et Axter ? Il va bien ? demanda Bejardy. — Que pensez-vous d'Axter ? demanda aussitôt Nicole Haas, comme si elle voulait qu'on répondît à sa question et non pas à celle de Béjardy » (Modiano, 1981 : 155-156).

Sur la base de cet énoncé, nous arrivons à deux conclusions :

→ Nicole Haas demanda aussitôt, comme si elle voulait qu'on répondît à sa question

→ Nicole Haas demanda aussitôt, comme si elle ne voulait pas qu'on répondît à celle de Béjardy

Mais ces deux jugements se soutiennent plutôt qu'ils ne s'opposent. De plus, « pas » est ici enchâssé dans une proposition subordonnée. On peut dire que « comme si elle s'opposait à répondre à la question de Béjardy. » fait un contraste mais la conjonction « comme si » joue également un rôle ; d'après cela, on ne peut pas directement dire que Nicole Haas s'oppose qu'on répondît à la question de Béjardy, mais on peut dire qu'il en a l'air ; ce qui donne à cet énoncé une qualité descriptive (Voir 4.3.3).

(15) « Non. **Pas beaucoup de clients**, aujourd'hui... » (Ibid., 1981 : 11).

Cet énoncé est descriptif, bien qu'il commence par une réfutation, « non ».

Analysons :

« — Alors, ça marche ? demande Louis.

— Non. Pas beaucoup de clients, aujourd'hui... » (Ibid., 1981 : 11).

La réfutation ici est pour « ça marche » et non « Pas beaucoup de clients » :

Pdv₁ → Ça marche

Pdv₂ → Non, ça ne marche pas.

« *Pas beaucoup de clients* » est un énoncé qui doit être évalué indépendamment que *non*. L'intégralité de ce *pas* elliptique se présente ainsi :

→ Il n'y a *pas beaucoup de clients, aujourd'hui...*

Cet énoncé signifie presque la même chose que « peu de clients aujourd'hui ». Il est un énoncé scalaire et descriptif. Pour une analyse détaillée de telles énoncés, voir la rubrique correspondante (voir 4.3.4).

(16) « Non, **pas très longtemps**, répondit timidement Odile » (Modiano, 1981 : 86).

« — Est-ce que vous allez passer **longtemps** dans cette boîte ?

— Non, **pas très longtemps**, répondit timidement Odile » (Ibid., 1981 :86).

On voit que l'énoncé « Est-ce que vous allez passer longtemps dans cette boîte ? » introduit le pdv « passer longtemps dans cette boîte » :

Pdv₁ → Vous allez passer longtemps dans cette boîte

L'énoncé « Non, **pas très longtemps** », signifie qu'Odile ne va pas passer longtemps dans cette boîte.

Pdv₂ → pdv₁ est faux. Odile ne va pas passer très longtemps dans cette boîte.

Odile est donc contre l'idée de passer longtemps dans cette boîte. C'est pourquoi cet énoncé est polémique bien qu'il soit scalaire. Les énoncés commençant par « non » entravent la dérivation descriptive d'un énoncé étant donné qu'ils contiennent souvent un refus.

(17) « Non, **pas encore**, mais je compte lui en parler... » (Ibid., 1981 : 93).

« — Béjardy est au courant ? demanda Louis.

— **Non, pas encore**, mais je compte lui en parler... » (Ibid., 1981 :93).

On voit que l'énoncé « Béjardy est au courant ? » met en scène le pdv dont Bejardy est au courant, qui crée le pdv₁. Cependant, l'énoncé « Non, pas encore » le nie.

Pdv₁ → Béjardy est au courant.

Pdv₂ → *Non*, Bejardy n'est *pas encore* au courant.

Par conséquent, l'exemple (16) est également polémique.

(18) « Non. Pas ce soir » (Ibid., 1981 : 28).

Travaillant comme découvreur de talents dans une maison de disques, Bellune avait l'habitude d'aller dans un lieu appelé *Palladium*, quelques fois par semaine, où des chanteurs ou des groupes amateurs se relayaient et se montraient et donnait une chance aux personnes prometteuses en les invitant à la maison de disque pour une audition. Il avait l'impression d'avoir atteint sa limite pour cette nuit-là, et il n'avait plus envie de

prêter attention à aucun chanteur. Après tout, il lui était presque impossible de marcher vers la scène en jouant des coudes.

Il consulta sa montre et décida qu'il avait suffisamment fait acte de présence. Cette fois-ci, il ne se sentait même pas le courage de porter son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens. Marcher jusqu'à l'estrade en jouant des coudes lui semblait un acte surhumain. **Non. Pas ce soir** (Ibid., 1981 :28).

Voici exactement les choses qu'il refuse de faire ce soir-là : « porter son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens » et « marcher jusqu'à l'estrade en jouant des coudes » ceux qui constituent le pdv₁.

Pdv₁ → Bellune va porter son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens et marcher jusqu'à l'estrade en jouant des coudes ce soir.

Pdv₂ → Non. Pas ce soir.

Dire « pas ce soir » implique également qu'il le fait normalement tout le temps mais qu'il ne le fera pas ce soir. Ce refus rend cet énoncé polémique.

(19) « Pas du tout... » (Ibid., 1981 : 108).

« — Si je comprends bien, vous vous méfiez de Roland ?

— **Pas du tout...** » (Ibid., 1981 :108)

Dans cet exemple, « Si je comprends bien, vous vous méfiez de Roland ? », cette question met en scène le pdv de se méfier de Roland. « *Pas du tout* » refuse ce pdv.

Pdv₁ → Vous vous méfiez de Roland

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Je ne me méfie **pas du tout** de Roland

(20) « Mais non... pas du tout... » (Modiano, 1991 :107).

« — Si ça vous embête, lui ai-je dit, on laisse tomber...

—Mais non... **pas du tout...** »

Pdv₁ → on laisse tomber

Pdv₂ → Mais non...on ne laisse **pas du tout** tomber

« On laisse tomber » proposé dans l'énoncé de « si ça vous embête, lui ai-je dit, on laisse tomber... », est rejeté dans l'énoncé « Mais non... pas du tout... ».

Les énoncés (19) et (20) sont polémiques car ils rejettent pdv₁.

(21) « Pas devant le 21. Ici » (Modiano, 1988 : 59).

Le père de Catherine Certitude s'achète de nouveaux vêtements pour un cocktail de printemps. Il dit alors à son collègue, M. Chevreau, qui les attend dans la camionnette, qu'il veut se rendre à l'adresse suivante :

« — À Neuilly, Chevreau. 21 boulevard de la Saussaye » (Ibid., 1988 : 58).

Mais lorsqu'ils s'approchent de cette adresse, Monsieur Certitude dit qu'ils veulent descendre :

À peine étions-nous engagés boulevard de la Saussaye que papa a dit :
 — Vous pouvez vous arrêter, Chevreau, et nous laisser ici.
 — Mais non... Je vous dépose au 21...
 — Je préfère que vous nous laissiez ici. Nous ferons le reste du chemin à pied (Ibid., 1988 : 58).

Après cette conversation, alors qu'ils descendent, Monsieur Certitude lui dit d'attendre là où ils sont descendus. Pas devant « 21 boulevard de la Saussaye ».

« — Attendez-nous ici. Pas devant le 21. Ici. Vous avez bien compris ? » (Ibid., 1988 : 59).

Pdv₁ → Attendez-nous devant le 21.

Pdv₂ → Ne nous attendez *pas devant le 21*.

« À Neuilly, Chevreau. 21 boulevard de la Saussaye » est l'adresse que Monsieur Certitude a donnée à Chevreau pour partir en montant dans le camionnette. Cet énoncé montre que cette adresse est à la fois le point de descendre et de remonter ; ce qui met pdv₁ dans la scène. Mais, au contraire, Albert Certitude ne descend à *21 boulevard de la Saussaye* ni ne veut remonter devant le 21. Il refuse donc pdv₁. Alors Monsieur Certitude refuse de monter ou descendre devant le 21. Cet énoncé est donc polémique.

En complétant ce sous-chapitre, nous pouvons faire le constat suivant : Les 15 des 21 énoncés sont descriptifs (71%) et 6 d'entre eux polémiques (29%). Ce résultat nous permet de conclure que *pas* elliptique est un contexte déclencheur. Bien sûr, il y aura toujours des exceptions.

4.3.7 Sembler/paraître/ avoir l'air de

La caractéristique commune des verbes tels que *sembler*, *paraître* et *avoir l'air de* est qu'ils sont des verbes d'état. Un verbe d'état décrit un état d'être, contrairement à un verbe dynamique, qui décrit une action. Ce sont des verbes qui décrivent la situation dans laquelle se trouve le sujet. En voici les exemples :

(1) « Elle ne **semblait** pas se rendre compte de la gravité de la situation » (Modiano, 1991 : 94).

L'exemple (1) nous donne une description. Selon l'énoncé, la situation est grave et doit être prise au sérieux. Mais la situation dans laquelle se trouve le locuteur est qu'il ne semble pas se rendre compte de la gravité de la situation. Il n'y a qu'une seule description ici. Cet exemple est descriptif.

(2) « D'ailleurs il avait posé cette question d'une voix lasse, pour la forme, et la réponse ne **semblait** pas l'intéresser » (Modiano, 1981 : 42).

Lorsqu'on observe le contexte textuel pour l'interprétation de cet énoncé, on aperçoit qu'il revient lors d'un interrogatoire de police. Alors qu'Odile, l'une des protagonistes du livre, rentre chez elle de son amie en taxi tard dans la nuit, la police arrête la voiture pour faire un contrôle d'identité. Odile étant mineure, les policiers l'emmènent au commissariat et l'interrogent. C'est le contexte textuel de cet énoncé. Lors de cet interrogatoire, la police demande à Odile ce qu'elle faisait dehors à cette heure-là. Mais elle ne lui répond pas. La police ne la pousse pas pour une réponse car il pose cette question par formalité et en effet il ne s'intéresse pas non plus à la réponse.

--- « Qu'est-ce que vous faisiez dehors, à cette heure-là ?

Elle ne répondit pas. D'ailleurs il avait posé cette question d'une voix lasse, pour la forme, et la réponse ne semblait pas l'intéresser. » (Modiano, 1981 : 42)

Comme dans l'énoncé précédent, il n'y a qu'une description de la situation. Par conséquent, cet énoncé est également descriptif.

(3) « Leur fils, âgé de cinq ans, porte un plâtre au bras gauche, mais cela ne **semble** pas le gêner » (Modiano, 1981 : 7).

Cet énoncé indique que le fils de cinq ans d'Odile et Louis n'est pas gêné par le port d'un plâtre au bras. Il dépeint que l'enfant ne semble pas être gêné par le port de ce plâtre. Il n'est pas question ici de rejeter le pdv « cela semble le gêner ». Cet énoncé est descriptif.

(4) « Selon un témoignage recueilli par les enquêteurs, l'une des deux femmes qui entraînent le couple T. au Perreux avait une chevelure auburn et elle ne **paraissait** pas plus de vingt ans » (Modiano, 1991 : 46).

Dans l'exemple (4), le verbe *paraître* sert à décrire une situation plutôt qu'à créer un contraste. Lorsque nous observons le contexte textuel, nous ne pouvons trouver aucune situation de comparaison ou de contraste qui suggérerait la polyphonie. Il n'y a aucune information suggérant que la femme mentionnée dans cet exemple semble avoir plus de vingt ans. Ici, le locuteur n'a utilisé la négation qu'à des fins de description et ne s'est opposé à personne ni à aucun point de vue adverse. Elle ne paraissait pas plus de vingt ans est une autre façon de dire elle paraît avoir 20 ans au maximum. Nous sommes face à une phrase correspondante dans un contexte textuel : « Un peu plus bas que le Palais du Café, sur le trottoir opposé, **une fille de vingt ans**, Sylviane, disputait des parties de billard au premier étage du Cluny. Elle n'était pas brune et pâle comme Violette, mais auburn, et de ce teint que l'on pourrait appeler : irlandais » (Ibid., 1991 : 45).

Dans le livre, qui raconte l'histoire d'un couple qui s'est suicidé, il y a une fille qui est suspectée par la police, qui enquête sur où et avec qui le couple s'est rendu la nuit de l'incident. Cette fille est une rousse, pas plus de 20 ans, selon un témoignage. La police soupçonne cette fille, nommée Sylviane, d'avoir été l'une des deux femmes qui ont emmené le couple au Perreux cette nuit-là parce que les deux femmes sont décrites comme ayant 20 ans et les cheveux roux.

Par conséquent, l'exemple (4) n'est pas polémique mais descriptif.

(5) « Ils ne m'ont pas **paru** spécialement gais, alors » (Modiano, 1991 : 26).

La même situation dans l'exemple (4) est valable pour l'exemple (5) également. Encore une fois, dans cette affirmation, il n'y a pas de contradiction, pas de rejet d'un pdv opposé, pas d'opposition à quelqu'un. Le locuteur ne décrit qu'un état de chose. C'est le rapport du serveur travaillant à l'endroit où le couple qui s'est suicidé s'est rendu cette nuit-là. Il décrit pour sa part, l'état d'âme du couple cette nuit-là. Par conséquent, l'énoncé (5) est un exemple de négation descriptive.

(6) « Mais la voix restait pure, Odile ne **paraissait** pas souffrir du trac et sa raideur avait du charme, surtout la fin, quand elle interpréta un vieux succès, La Chanson des rues : (...) » (Modiano, 1981 : 84).

Un soir, Louis fréquente avec ses patrons le cabaret où chante sa fiancée Odile. Louis est très nerveux et excité de voir sa fiancée sur scène pour la première fois. Pour cette raison, il craint qu'Odile oublie les paroles de la chanson ou arrête de la chanter d'un coup. Malgré sa peur, Odile ne paraît pas souffrir du trac.

« Elle chantait. Louis savait la chanson par cœur et craignait qu'elle oubliât une parole ou qu'elle s'interrompît brusquement. Il enfonçait ses ongles dans les paumes de ses mains et fermait les yeux » (Ibid., 1981 :84).

Bien qu'il y ait le connecteur « mais », l'utilisation du verbe « paraître » dans cet énoncé a atténué la polémique, nous décrivant seulement qu'Odile ne paraissait pas souffrir du trac. Ici on ne trouve aucune trace de rejet du pdv « Odile paraissait souffrir du trac ». Cet énoncé est descriptif.

(7) « Vous n'**avez** pas **l'air de** vous rendre compte, Louis... » (Modiano, 1981 : 175).

Dans cet énoncé on voit le verbe *avoir l'air de*. Cet exemple, comme les deux derniers, n'est qu'une description. Nous n'avons aucune donnée nous permettant de considérer cet énoncé comme polémique. Au contraire, la négation n'est utilisée que pour décrire une situation. Nicole Haas, l'un des personnages du livre, irait en Argentine avec son mari Roland. Elle dit à Louis, dont elle se sent proche :

— Vous savez que Roland est un assassin ? Oui, un assassin... Il y a eu des articles de journaux dans le temps... Qu'est-ce que je ferai avec un assassin en Argentine ? **Vous n'avez pas l'air de vous rendre compte, Louis...** Moi, là-bas, en tête à tête avec cet assassin... (Ibid., 1981 : 175).

Comme on peut le voir, la femme ne dépeint que ses sentiments actuels. Il n'y a aucun signe de polyphonie. C'est pourquoi dans cet exemple la négation est descriptive.

(8) « Il n'avait pas l'air de vouloir rentrer tout de suite à son bureau » (Ibid., 1981 : 55).

L'énoncé (8), comme les autres, est descriptif car il ne décrit que la situation dans laquelle se trouve le sujet.

Lorsque nous sommes arrivés à la fin de ce sous-chapitre, nous avons constaté les résultats suivants : Dans les exemples que nous avons, les verbes *sembler*, *paraître* et *avoir l'air de* se constituent la négation descriptive parce qu'ils décrivent un état. Dans ce cas, on peut dire que les verbes d'états sont les contextes déclencheurs.

4.4 Les énoncés performatifs

Austin (1962) propose une théorie pour classer les phrases affirmatives comme les constatifs et performatifs, ce qu'on a abordé en détail dans le chapitre premier. C'est une question de curiosité comment les performatifs se comporteront lorsqu'ils seront combinés avec la négation. Pour rappeler brièvement, si un verbe exécute l'action qu'il exprime lors de l'énonciation, c'est un verbe performatif. Il doit être exprimé à la première personne du singulier « je » ou du pluriel « nous » et se dérouler à l'indicatif présent. En effet, il faut se référer ici aux embrayeurs « je, ici, maintenant » (Benveniste, 1966). Il ne serait pas faux de dire qu'un énoncé performatif est directement affecté par les conditions qui composent l'énonciation. Ce qui distingue les verbes performatifs des autres est qu'ils doivent exprimer une intention. Un énoncé performatif définit à la fois l'action qu'il fait et en est directement affecté. Le locuteur fait l'action en question et dit qu'il est en train de le faire. « Les verbes performatifs nomment des actions qui sont accomplies, en tout ou en partie, en disant quelque chose (énoncer, promettre) ; les verbes non performatifs nomment d'autres types d'action, des types d'action indépendants de la parole (marcher, dormir) »¹⁵ (Malmkjær, 2002 : 499).

Un test possible pour les performatifs est donc le teste 'par la présente'. Dans le cas des performatifs, il est toujours possible d'insérer par la présente : je lègue – je lègue

¹⁵ Performative verbs name actions that are performed, wholly or partly, by saying something (state, promise); nonperformative verbs name other types of action, types of action which are independent of speech (walk, sleep).

par la présente ; les passagers sont avertis – les passagers sont avertis par la présente. Dans un constatif, il n'est pas approprié d'insérer par la présente : je marche – *je marche par la présente ; Je suis surveillé – *Je suis par la présente surveillé (Ibid., 2002 : 499).¹⁶

Essayons de montrer avec un exemple :

→ « Je n'osais pas quitter le restaurant sans dîner, car il aurait fallu que **je demande mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond** » (Modiano, 1991 : 129-130).

Dans cet exemple, considérons la proposition « je demande mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond » indépendamment du reste de la phrase.

→ Je **demande** mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond.

« Demander » est un verbe performatif. Cet énoncé indique « l'acte de demande », qui est accompli lorsque le locuteur le dit. Appliquons le test « par la présente » et observons à la fois la validité du test :

→ Je **demande, par la présente**, mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond.

Comme nous l'avons vu, l'énoncé ci-dessus accepte « par la présente ».

Comment les énoncés performatifs, qui ont la particularité de décrire les actions qu'elles accomplissent, seront évaluées en analyse polyphonique lorsqu'ils fusionnent avec la négation ? Nous essaierons de trouver une réponse à cette question. La contrainte à laquelle nous sommes confrontés à ce stade est la rareté des exemples que nous pouvons trouver dans notre corpus. Cela peut être dû au fait que les verbes performatifs doivent être à l'indicatif présent et à la première personne au singulier ou au pluriel. Notre corpus se compose de trois romans et la narration dans ces romans est généralement au passé. On ne peut rencontrer des exemples d'énoncé performatif que dans les parties où il y a des dialogues. Pour cette raison nous avons un camp d'échantillonnage très limitée. Il y a deux exemples que nous pouvons évaluer comme performatifs. Considérons-les :

(1) « **J'espère** que vous ne souffrez pas du mal de mer » (Modiano, 1981 : 133).

Le verbe « espérer » utilisé dans l'énoncé (1) peut être considéré comme performatif. L'intention de ce verbe est « l'acte d'espérance ».

¹⁶ A possible test for performatives is therefore the hereby test. In the case of performatives, it is always possible to insert hereby: I bequeath – I hereby bequeath; passengers are warned – passengers are hereby warned. In a constative, it is not appropriate to insert hereby: I walk – *I hereby walk; I am being watched – *I am hereby being watched.

« J'espère par le présente que vous ne souffrez pas du mal de mer » (Acceptable)

Mais le problème ici est : Le morphème de négation n'est pas combiné avec ce verbe, il est dans la proposition subordonnée. C'est une négation de constituant. De plus, la négation fonctionne ici comme un complément d'objet direct :

→ **Qu'**espérez-vous ?

→ ...que vous ne souffrez pas du mal de mer.

La négation est enchâssée dans une subordonnée figée. On sait que ce type d'énoncés est descriptif (Voir 4.3.3).

(2) « Bien sûr, je ne vous **oblige** pas d'y assister... » (Ibid., 1981 : 141).

L'énoncé (2) contient le verbe « obliger ». Nous nous demandons si ce verbe est performatif : Ce verbe indique « l'acte d'obligation » ; un verbe exprimant une intention. L'acte d'obliger a lieu lors de l'énonciation. Ce verbe incite le destinataire à faire quelque chose. Mais ici il a le sens inverse puisque énoncé est à la forme négative. Il indique de ne pas forcer quelqu'un à faire quelque chose.

→ Je ne vous oblige pas, par le présent, d'y assister. (acceptable)

Lorsqu'on recherche si cet énoncé est polémique, on n'y aperçoit pas d'opposition, de comparaison, de contraste ou de rejet. Louis et Odile, partis en Angleterre avec un programme jeunesse, ont le droit de suivre des cours avec d'autres jeunes pendant leur séjour là-bas. Axter, qui en est responsable, fournit des informations à ce sujet. Il informe Louis et Odile qu'ils ont le droit d'assister aux cours, mais qu'ils n'y sont pas obligés. Cet énoncé est donc descriptif.

Comme nous n'avons pas assez d'exemples, nous n'avons pas pu déterminer si les énoncés performatifs étaient déclencheurs ou bloqueurs. Cela pourrait faire l'objet d'une autre recherche.

4.5 La voix collective *on*

Selon la ScaPoLine, les êtres discursifs se divisent en trois : LOC, ALLOC et tiers (Nølke et al., 2004 :40). Suivant cette classification, « les tiers sont les êtres discursifs qui peuvent être représentés par les pronoms de la troisième personne, par les noms propres ou par les syntagmes nominaux ayant une référence non générique » (Ibid., 2004 : 38). Les tiers sont divisés en deux ; ON hétérogène, ON homogène. « ON hétérogène, que nous appelons ON-polyphonique, est un vrai collectif où les membres se distinguent tant qu'individus susceptibles de prendre la parole » (Ibid., 2004 :39). Lorsqu'un pdv est lié à une voix collective, le locuteur aussi devient la partie intégrante de cette voix commune.

Dans un tel cas, il met un pdv sur scène avec lequel il est d'accord. « Vers l'autre pôle de l'échelle se trouvent les ON homogènes. Ce sont des êtres discursifs pris en tant que collectivité à contours flous, à savoir la LOI, la doxa, les idées reçues, les vérités éternelles » (Ibid., 2004 : 39). Ce qui distingue ces deux sous-types est que « le premier est divisible en plusieurs voix tandis que la LOI est indivisible » (Ibid., 2004 : 39). En voici les exemples :

(1) « On ne danse pas avec des lunettes » (Modiano, 1988 : 9).

Dans le premier exemple, on voit une des petites filles fréquentant l'école de danse de Catherine Certitude à New York, portant des lunettes, qui lui rappellent sa propre enfance. La petite fille enlève ses lunettes avant les cours, tout comme Catherine quand elle était enfant parce qu'on ne danse pas avec des lunettes : « Il y a parmi ces élèves, une petite fille qui porte des lunettes. Elle les a posées sur une chaise, avant de commencer le cours, comme Je le faisais au même âge chez Madame Dismaïlova. **On ne danse pas avec des lunettes** » (Ibid., 1988 : 9). Ce que l'on comprend de là, c'est que Madame Dismaïlova, elle aussi, a un rôle sur l'attitude en question de Catherine. Lorsque nous parcourons le contexte textuel, nous rencontrons le détail suivant :

Je me souviens de mon premier cours de danse. Papa en avait choisi un, dans le quartier, rue de Maubeuge. Notre professeur, Madame Galina Dismaïlova, s'est dirigée vers moi :

— **Il faudra que tu danses sans lunettes** (Ibid., 1988 :43).

Ci-dessus, nous observons Madame Dismaïlova ayant le pdv « on ne danse pas avec des lunettes » et Catherine l'apprend d'elle. Par conséquent, « ON » dans cet énoncé est hétérogène. Il représente une voix collective, y compris Madame Dismaïlova et Catherine.

Pdv₁ → On danse avec des lunettes.

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. On ne danse pas avec des lunettes.

Cet énoncé est un exemple pertinent pour « ON hétérogène », qu'on appelle « ON-polyphonique ».

(2) « On ne sert pas d'alcool aux mineurs, mademoiselle » (Modiano, 1991 : 115).

Le narrateur de *Fleurs de ruine*, âgé de 14 ans, s'est échappé de son pensionnat et a rencontré une Danoise dans un café.

Chez Malafosse, la Danoise a dit :

— Un whisky pour le petit vieux...

Le garçon, derrière le zinc, a souri et lui a répondu :

— **On ne sert pas d'alcool aux mineurs, mademoiselle** (Ibid., 1991 :115).

La Danoise voulait lui acheter du whisky, mais le garçon a rejeté cette offre, le pdv de servir de l'alcool aux mineurs, par une voix collective.

Pdv₁ → On sert d'alcool aux mineurs (le pdv que La Danoise met en scène)

Pdv₂ → On ne sert pas d'alcool aux mineurs (le rejet du garçon)

Tout le monde sait qu'il est interdit par la loi de vendre de l'alcool aux mineurs. « ON-polyphonique inclue des instances où L et/ou A en font partie, ce qui peut être marqué par exemple par 'on, nous, vous'. » (Nølke et al., 2004 : 40) Le rejet par le garçon de la demande de la Danoise avec une voix collective fait de lui une partie de cette voix. Il véhicule son pdv par une voix collective homogène désignée par la loi, le plus probablement, pour augmenter sa force persuasive et sa validité. Autre exemple :

(3) « **On n'a pas** tous les jours trente-cinq ans » (Modiano, 1981 : 14).

A l'occasion du trente-cinquième anniversaire d'Odile, Louis, leurs enfants et quelques voisins viennent faire la fête. Une fois le gâteau coupé, les enfants se rassemblent sur la terrasse. La voisine Martine dit que les enfants ne voudront pas dormir cette nuit-là. De plus, leur ami, Allard souligne que c'est un jour spécial :

Elle découpe le gâteau. Les enfants ont quitté la table et se sont groupés tous les cinq au bord de la terrasse. Odile et Louis apportent à chacun d'eux une part de gâteau sur une petite assiette.

— Ils ne vont pas vouloir se coucher, dit Martine, la femme de Viterdo.

— Tant pis. C'est un jour pas comme les autres, dit Allard de sa voix grave. **On n'a pas tous les jours trente-cinq ans** (Ibid., 1981 : 14).

Ce que l'on veut dire ici, c'est que ce jour n'était pas un jour ordinaire : « C'est un jour pas comme les autres ». Pour cette raison, ce n'est pas un problème si les enfants ne dorment pas tôt cette nuit-là. Aujourd'hui, c'est l'anniversaire d'Odile et cela n'arrive qu'un jour par an. Juste en un seul jour dans la vie, on a trente-cinq ans. On n'a pas tous les jours trente-cinq ans. Rappelons qu'Attal (1979 : 153) dit que pour qu'une phrase négative soit classée comme descriptive, elle doit impliquer un énoncé positif correspondant.

→ On a trente-cinq ans juste en un seul jour dans la vie.

→ On n'a pas tous les jours trente-cinq ans.

C'est une assertion plutôt qu'une réfutation. Et c'est une vérité qui s'applique à tout le monde. Tout le monde fête son trente-cinquième anniversaire juste en un seul jour dans sa vie. Pour cette raison, il est utilisé avec « on », une voix collective. Ici, « on-homogène » représente « tout le monde », y compris le locuteur. Cette fois c'est descriptif.

(4) « Pendant le déjeuner, **on ne parla pas beaucoup** » (Modiano, 1981 : 116).

Cet énoncé contient une collectivité dont les limites ne sont pas très claires. Prenons le contexte textuel pour voir qui est inclus dans « ON » :

Le premier jour du printemps, **Béjardy invita Odile et Louis à déjeuner**, et tous deux, pour profiter du soleil, décidèrent d'aller à pied jusqu'au quai Louis-Blériot. **Brossier** leur ouvrit la porte et les conduisit au salon où **une table de cinq couverts** était dressée. **Bejardy** se trouvait en compagnie d'**une jeune femme brune**, celle de la photo que Louis avait remarquée sur la cheminée, le premier jour (Ibid., 1981 : 115).

Ce paragraphe nous dit combien de personnes participe au déjeuner et les identités des personnes qui sont prêtes. En conséquence, il y aura cinq personnes au total, car une table pour cinq a été préparée. Invités par Béjardy, Louis, Odile, Brossier, qui leur a ouvert la porte, et Nicole Haas, l'amie de Béjardy. Nous voyons donc qui est inclus dans « ON ». C'est un « ON-hétérogène ».

Lorsqu'on prend le contenu, on rencontre « beaucoup ». C'est une expression scalaire. (Voir 4.3.4) Nous savons que la lecture de telles expressions sont descriptives lorsqu'elles sont combinées avec la négation parce qu'il s'agit d'un adverbe qui énonce une échelle, ce qui s'oppose n'est pas l'action, mais cette échelle. C'est-à-dire : l'énoncé « on ne parla pas beaucoup » ne s'oppose pas à l'acte de parler ; il affirme juste, « on ne parla pas **beaucoup** ». Autrement dit, « on parla **peu** ». Mais c'est au locuteur d'employer la négation, de décider laquelle exprimerait le mieux ce qu'il voulait transmettre. Ainsi, cet énoncé est descriptif plutôt que polémique en raison de la scalarité.

Nous avons examiné quatre énoncés sous ce titre. (1) « On ne danse pas avec des lunettes » (Modiano, 1988 : 9) est un exemple pertinent pour « ON hétérogène » et polyphonique. (2) « On ne sert pas d'alcool aux mineurs, mademoiselle » (Modiano, 1991 : 115) véhicule son p.d.v par une voix collective homogène désignée par la loi et est polyphonique. (3) « On n'a pas tous les jours trente-cinq ans » (Modiano, 1981 : 14) contient « on-homogène » qui représente « tout le monde », y compris le locuteur. Cette fois c'est descriptif. Finalement, (4) « Pendant le déjeuner, on ne parla pas beaucoup » (Modiano, 1981 : 116). C'est un « ON-hétérogène » qui est descriptif plutôt que polémique en raison de la scalarité. Comme vous pouvez le voir, nous avons obtenu un résultat différent pour chaque énoncé. C'est parce que chacun a un contexte différent. Il semble bien difficile de généraliser que la voix collective « ON » soit descriptive ou polémique.

4.6 L'analyse des énoncés polémiques

Jusqu'ici, nous avons essayé de créer nos propres contextes déclencheurs ou bloqueurs en évaluant nos exemples dans un groupe qui ont des caractéristiques structurellement ou sémantiquement communes. Certains exemples ont été exclus de cette catégorisation en ne montrant pas de caractéristiques communes. Nous avons décidé ici de présenter ces exemples, que nous avons analysés indépendamment, en les séparant en « analyse des énoncés polémiques et descriptifs ». Nous examinerons maintenant dans cette rubrique les exemples que nous avons jugés polémiques.

(1) « Je ne vous rends pas votre passeport tout de suite. Vous viendrez le chercher demain à deux heures. Entendu ? » (Modiano, 1981 : 43).

Comme Odile était mineure, elle a été prise dans un contrôle de police tard dans la nuit alors qu'elle revenait de son amie et a été emmenée au commissariat. Après que la police eut pris sa déposition, il dit à Odile l'énoncé (1). L'opposition ici n'est pas qu'il lui rende son passeport. Dire « pas tout de suite » signale qu'il le remettra un autre temps. Lorsque nous observons l'énoncé qui suit « Vous viendrez le chercher demain à deux heures », nous rencontrons une expression qui le soutient. En effet, cela signifie :

→ Je vous rends votre passeport demain à deux heures.

Ici, la police s'oppose au pdv de lui rendre son passeport à ce moment-là, ce qui constitue le pdv₁. Il refuse de lui rendre son passeport tout de suite. C'est la raison pour laquelle cet énoncé est polémique.

(2) « Je ne l'ai pas remarqué » (Modiano, 1991 :26).

L'élément polyphonique dans cet énoncé est l'anaphore *le*. Celui-ci représente l'énoncé précédent. Son utilisation avec la négation signifie que le pdv sous-jacent qu'il représente est rejeté. En voici le contexte textuel :

'Ils arrivèrent vers dix heures, déclare le garçon qui les servit. Ils étaient seuls, elle très jolie, très blonde, très fine... Ils étaient assis là, sous le balcon. **Ont-ils fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter ? Je ne l'ai pas remarqué.** Le samedi soir, à cette saison, il y a beaucoup de monde. Ils ne m'ont pas paru spécialement gais, alors. De toute façon, je me souviens qu'à onze heures et demie ils réglèrent leurs consommations' (Ibid., 1991 :26).

La citation ci-dessus le témoignage d'un garçon servant le jeune couple dans un restaurant-dancing lors de l'enquête policière, qui s'est rendue au Perreux dans l'espoir d'attraper des détails qui pourraient être importants après le suicide du jeune couple dans *Fleurs de Ruines*. La police a dû poser des questions au garçon pour savoir si le jeune couple, qui était rentré chez lui ce soir-là avec deux hommes et deux femmes, avait fait

la connaissance de quelqu'un dans ce restaurant et si le garçon avait remarqué quoi que ce soit à ce sujet. Là-dessus le garçon dit ainsi : « Ont-ils fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter ? Je ne l'ai pas remarqué. »

Anaphore *le* représente la question, « Ont-ils fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter ? ». Le pdv sous-jacent de celle-ci « ils ont fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter ».

Pdv₁ → j'ai remarqué qu'ils ont fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter

Pdv₂ → Je ne l'ai pas remarqué. (Je n'ai pas remarqué qu'ils ont fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter)

Comme nous pouvons le voir, le pdv₂ rejette le pdv₁.

La combinaison de ces deux énoncés est ainsi : « Je n'ai pas remarqué s'ils ont fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter. » C'est une proposition subordonnée complétive interrogative indirecte (Voir 4.2.11). De telles propositions sont polyphoniques car elles contiennent deux possibilités, une positive et une négative.

Pdv₁ → Ils ont fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter

Pdv₂ → Ils n'ont pas fait connaissance avec ceux qu'ils devaient inviter

Dans les deux formes d'évaluation, on voit que cet énoncé est polémique.

(3) « Cette fois-ci, il ne se sentait même pas le courage de porter son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens » (Modiano, 1981 : 28).

Dans l'énoncé (8), *cette fois-ci* est responsable de la polyphonie. Lorsque nous affirmons *cette fois* et rejetons quelque chose, cela signifie que nous le faisons avant. Illustrons le contexte textuel : « Il avait plus de cinquante ans et travaillait dans une maison de disques. On le chargeait de se rendre deux ou trois fois par semaine au Palladium et de repérer certains groupes de musiciens amateurs. Bellune leur fixait rendez-vous à la maison de disques et ils y passaient une audition » (Ibid., 1981 : 28). Comme vous pouvez le voir, le travail de Bellune est de venir à cet endroit appelé *Palladium* quelques jours par semaine, d'écouter attentivement les chanteurs ou les groupes de musiciens qui joueront et de déterminer s'il y a une lumière en eux. Cela signifie que Bellune le fait quelques jours par semaine. Mais cette fois, il n'arrive pas à se concentrer et il refuse de le faire.

Pdv₁ → Il portait son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens. (le pdv qu'on a obtenu en partant du fait que son travail est de le faire)

Pdv₂ → Cette fois-ci, il ne se sentait même pas le courage de porter son attention sur un chanteur ou un groupe de musiciens.

S'il n'y avait pas *cette fois-ci*, nous définirions probablement cet énoncé comme descriptif au motif du fait qu'il ne reflète qu'un sentiment. Mais dans ce contexte, il est polyphonique.

(4) « Elle ne s'est pas engagée à droite, dans l'avenue ombragée d'arbres que suivait le 63 » (Modiano, 1991 : 118).

Le narrateur, qui s'est évadé d'un pensionnat à l'âge de 14 ans, accepte de se rendre chez une Danoise rencontrée dans un café. La femme le ramène chez elle avec sa voiture. Reprenons le contexte textuel : « C'était le chemin que suivait l'autobus 63 quand nous le prenions, mon frère et moi, pour aller au Bois de Boulogne » (Modiano, 1991 : 118). Comme on peut le voir, il s'agit d'une comparaison entre l'itinéraire du bus numéro 63 et celui de la maison de la femme. La comparaison est un élément fort de la polyphonie. On comprend d'ici que le bus numéro 63 tourne à droite depuis la route bordée d'arbres en question, mais la Danoise ne le fait pas.

Pdv₁ → L'autobus 63 s'est engagée à droite, dans l'avenue ombragée d'arbres

Pdv₂ → Elle ne s'est pas engagée à droite, dans l'avenue ombragée d'arbres

Cet énoncé est polémique, car il contient deux pdv opposés.

(5) « Peut-être n'avait-il pas quitté la péniche du quai d'Austerlitz » (Modiano, 1991 : 85).

En traquant son ami Pacheco, perdu depuis longtemps, le narrateur de *Fleurs de ruine* trouve une lettre de demande d'emploi et une page de magazine dans un portefeuille parmi les vieilles affaires de son ami. En conséquence, il apprend que le nom de son ami n'est pas Pacheco et qu'il fréquentait les refuges de l'Armée du Salut. Cet événement le secoue profondément et il commence à y réfléchir. Peut-être qu'il est toujours dans ces refuges. « Peut-être » est l'élément responsable de la polyphonie parce qu'il contient des possibilités. Cela peut être à la fois une possibilité positive et une possibilité négative. Dans ce cas, la polyphonie est inévitable.

Pdv₁ → Peut-être avait-il quitté la péniche du quai d'Austerlitz

Pdv₂ → Peut-être n'avait-il pas quitté la péniche du quai d'Austerlitz

Cet énoncé est polyphonique parce qu'il contient ces deux possibilités opposées.

(6) « Je ne suis pas allé au cinéma, ce soir-là » (Modiano, 1991 : 97).

—Je ne vais pas pouvoir t'accompagner au cinéma, m'a dit la Danoise. Il faut que je reste un petit moment avec Tony...

Elle avait prévu de m'emmener au Gaumont-Palace voir *Salomon et la Reine de Saba*. Elle a fouillé dans ses poches et m'a tendu un billet de dix francs.

—Tu vas tout seul au Gaumont comme un grand... (Ibid., 1991:97).

Lorsqu'on observe le contexte textuel, on aperçoit que le narrateur a le plan d'aller au cinéma avec la Danoise, mais elle ne peut pas l'accompagner car elle a un autre travail. La femme donne de l'argent au narrateur de 14 ans et lui demande qu'il aille au cinéma seul comme un adulte. Par conséquent, il y a un pdv d'aller au cinéma dans le sous-texte, ce qui correspond à pdv₁. Mais le locuteur a rejeté ce pdv et n'est pas allé au cinéma ce soir-là. S'il n'est pas allé au cinéma, on comprend de cet énoncé qu'il a fait d'autres choses cette nuit-là, et lorsqu'on observe le contexte textuel, on aperçoit qu'il se promenait dans le quartier : « Je me suis promené dans le quartier. En remontant l'avenue Junot, je suis arrivé devant le château des Brouillards. »

Pdv₁ → Je suis allé au cinéma, ce soir-là. (comme la femme danoise l'a demandé)

Pdv₂ → C'est faux. Je ne suis pas allé au cinéma, ce soir-là. Je me suis promené dans le quartier.

Le narrateur rejette le pdv de la Danoise d'aller au cinéma seul comme un grand et il se promène dans le quartier. Sur la base de cet énoncé, nous pouvons arriver à l'information que le narrateur a refusé le pdv d'aller au cinéma et qu'il a fait d'autres choses au lieu d'aller au cinéma ce soir-là. C'est pourquoi cet énoncé est polyphonique.

(7) « Ils ne partageaient pas les mêmes préoccupations » (Modiano, 1981 : 143).

« Odile et Louis auraient volontiers assisté aux cours mais il fallait se lever tôt, et ceux qui apprenaient l'anglais au Boscombe Collège, bien qu'ils eussent à peu près leur Age, leur semblaient des étrangers. Que leur dire ? Rien. Ils ne partageaient pas les mêmes préoccupations. » (Ibid., 1981 : 143)

La citation ci-dessus a un caractère comparatif. Lorsqu'ils sont allés en Angleterre avec le programme jeunesse Odile et Louis, ils pouvaient très bien y suivre des cours d'anglais avec d'autres jeunes à peu près du même âge. Mais ils ne le voulaient pas parce qu'ils étaient si différents d'eux. Ils ne partageaient pas les mêmes préoccupations. Cette différence entre eux et les autres jeunes crée une atmosphère de polyphonie. Ce n'est qu'à partir de cet énoncé que l'on arrive au pdv indiquant que les autres jeunes ont entre eux des préoccupations communes mais différentes de celles d'Odile et de Louis.

Pdv₁ → Ils partageaient les mêmes préoccupations. (Les autres jeunes)

Pdv₂ → Ils (Louis et Odile) ne partageaient pas les mêmes préoccupations. (avec les autres jeunes)

La comparaison est toujours signe de polyphonie.

(8) « Non, je ne trouve pas, dit Odile timidement » (Modiano, 1981 : 157).

Il faut se référer au contexte textuel pour voir ce qui est nié dans cet énoncé :

— **Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ?** demanda Nicole à Odile, en désignant Béjardy.

Odile ne savait quoi répondre. Louis baissait la tête.

— **Non, je ne trouve pas**, dit Odile timidement. (Ibid., 1981 :157)

Ici, Louis et Odile dînent avec le patron de Louis Béjardy et sa compagne Nicole Haas. Apparemment dérangée par Béjardy, Nicole pose une question à Odile, faisant référence à Béjardy : **Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ?** Cette question contient une affirmation. Nicole trouve que Béjardy fait plus vieux qu'elle. Plus précisément, cela signifie :

→ Je trouve que Béjardy fait plus vieux que moi. **Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ?**

En effet, Nicole veut qu'Odile l'approuve. Maintenant, si nous l'examinons polyphoniquement :

Pdv₁→ Je trouve que Béjardy fait plus vieux que moi. **Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ?**

Pdv₂→ **Non, je ne trouve pas**

Comme nous pouvons le voir clairement, Odile refuse le pdv de Nicole. Cet énoncé est polémique.

(9) « Non, non, il ne me gêne pas, dit Odile qui caressait le chien » (Ibid., 1981 : 177).

A la terrasse d'un café appelé *Rêve*, où Odile et Louis vont régulièrement, un chien de l'homme assis aux tables d'appoint pose son menton sur le genou d'Odile. Alors l'homme à qui appartient le chien demande :

« — Mon chien ne vous gêne pas, mademoiselle ? Sinon, n'ayez aucun scrupule à le lui dire...

Il remuait à peine les lèvres mais sa voix de basse portait à grande distance.

— Non, non, il ne me gêne pas, dit Odile qui caressait le chien » (Ibid., 1981 : 177).

En posant cette question, l'homme veut savoir si le chien gêne Odile. Les questions comme celle-ci signalent toujours deux possibilités : Le chien la gêne ou il ne la gêne pas. L'homme pose la question ci-dessus à Odile au cas où son chien la gêne. Cela signifie ainsi :

Pdv₁→ Mon chien vous gêne.

Pdv₂→ Non, non, il ne me gêne pas.

Odile s'oppose donc ici au pdv que le chien la gêne. Cet énoncé est polémique.

(10) « Non, Béjardy ne se sentirait pas le cœur de les laisser, Odile et lui, dans une minuscule mansarde surchauffée » (Ibid., 1981 : 106).

→ Cet énoncé s'oppose au pdv indiquant que Bejardy se sentirait le cœur de les laisser, Odile et lui, dans une minuscule mansarde surchauffée.

(11) « Non, dit Odile. Je n'ai pas été étudiante » (Modiano, 1981 : 164).

Louis et Odile se rendent sur la cité universitaire pour rencontrer la petite amie de Brossier. Ce dernier les salue. Connaissez-vous ce quartier ? il demande. Alors Odile donne cette réponse.

Pdv₁→ J'ai été étudiante

Pdv₂→ C'est faux. Je n'ai pas été étudiante et je ne connais pas ce quartier

La caractéristique commune des énoncés (8) à (11) est qu'ils commencent par un marqueur de polyphonie très important, « non ». Ce marqueur a un caractère polémique car il contient en lui-même une réfutation. Cette dernière est la base de la polémique.

(12) « Je n'ai pas toujours travaillé dans le commerce... » (Modiano, 1988 : 77).

C'est un énoncé que le père de Catherine Certitude a prononcé. Cela montre non seulement que le locuteur s'oppose au pdv qu'il a toujours travaillé dans le commerce, mais implique aussi qu'il a travaillé dans d'autres domaines : « En ce temps-là, Catherine, j'étais un jeune homme assez bien de sa personne et, pour gagner un peu d'argent de poche, j'avais voulu faire de la figuration au Casino de Paris » (Ibid., 1988 : 77). De là on comprend que le père de Catherine était figurant dans un célèbre music-hall parisien dans sa jeunesse.

Pdv₁→ J'ai toujours travaillé dans le commerce

Pdv₂→ C'est faux. Je n'ai pas toujours travaillé dans le commerce

Le fait qu'il ait été figurant dans sa jeunesse réfute déjà le pdv indiquant que le père de Catherine ait toujours travaillé dans le commerce. C'est pourquoi cet énoncé est polémique.

(13) « Vraiment, ça n'aurait pas été gai avec ce temps » (Modiano, 1981 : 25).

Elles attendaient dans le hall. Deux brunes, l'une d'elles les cheveux ramenés en queue de cheval. Elles étaient venues dans la voiture de celle à la queue de cheval, une DS 19 qui avait failli tomber en panne du côté de Valogne. **Vraiment, ça n'aurait pas été gai avec ce temps.** (Ibid., 1981 : 25)

Lorsque Louis reçoit sa lettre, il rencontre Brossier. Ils mangent ensemble et le célèbrent. Plus tard, ils viennent dans un hôtel pour rencontrer deux copines. La voiture des filles a failli s'arrêter sur le côté de Valogne. Et en même temps, ce ne serait vraiment pas amusant. Il s'agit ici d'une situation hypothétique. Cette phrase pourrait être construite ainsi :

→ Si la voiture des filles était tombée en panne du côté de Valogne, vraiment, ça n'aurait pas été gai avec ce temps.

Dans le contexte textuel, « ça » signifie la voiture en panne. Non seulement cet énoncé s'oppose au pdv selon lequel la panne de voiture aurait été gai avec ce temps, mais il semble impliquer le pdv que la panne de voiture aurait été gai quand le temps serait meilleur.

Pdv₁ → cela aurait été gai avec ce temps.

Pdv₂ → ça n'aurait pas été gai avec ce temps.

Ces pdv ci-dessus donnent l'impression qu'une panne de voiture était normalement une chose joyeuse, mais cette fois les conditions météorologiques l'ont empêché. C'est-à-dire, s'il avait fait beau, **la panne de voiture aurait été gai**, ce qui constitue le pdv₁. En raison de ces impressions et du rejet de pdv₁, cet énoncé est polémique.

(14) « Je ne te laisserai pas tomber... » (Modiano, 1988 : 88).

Nous avons descendu les escaliers de la butte Montmartre et **papa m'a soulevée dans ses bras et m'a portée le long de l'avenue Trudaine, comme il le faisait jadis au Casino de Paris.**

— N'aie pas peur, Catherine, m'a-t-il dit. **Je ne te laisserai pas tomber...** J'ai fait des progrès **depuis la dernière fois...** (Ibid., 1988 : 88).

Il est très difficile d'analyser correctement cet énoncé sans contexte textuel. Selon le contexte textuel, sur le chemin du retour d'un dîner, son père soulève Catherine et la porte de l'autre côté de la rue. « Comme il le faisait jadis au Casino de Paris » fait référence à l'époque où son père était figurant au music-hall du Casino de Paris. Son histoire est la suivante :

Un soir, on m'a demandé de remplacer l'un des porteurs. Les porteurs, ma petite Catherine, sont ceux qui doivent porter les danseuses de la revue. **Et la danseuse que je devais porter, c'était ta maman.** Nous ne nous connaissions pas encore. Je l'ai prise dans mes bras de la façon que l'on m'a indiquée... **Je suis entré en scène avec elle en titubant, sans mes lunettes. Et patatras!.. Je me suis cassé la figure... Nous sommes tombés tous les deux par terre...** Ta maman avait une crise de fou rire... Il a fallu baisser le rideau. Elle m'a trouvé très sympathique.. C'est au **Casino de Paris** que j'ai connu aussi ton professeur, Madame Dismaïlova... Elle faisait partie de la revue... (Ibid., 1988:78).

Lorsque nous considérons et évaluons cette histoire, nous voyons que la phrase de son père « Je ne te laisserai pas tomber » a un sens. Son père, qui avait laissé tomber la mère de Catherine il y a des années, promet maintenant à sa fille qu'il ne la laisserait pas tomber. Il refuse ainsi le pdv de la laisser tomber.

Pdv₁ → Je te laisserai tomber...

Pdv₂ → **C'est faux.** Je ne te laisserai pas tomber...

Immédiatement, il affirme ainsi : « J'ai fait des progrès depuis la dernière fois ... », déclarant qu'il a fait des progrès depuis la dernière fois qu'il a laissé tomber son épouse. Il est possible de l'interpréter de la façon suivante : « Catherine, j'ai laissé tomber ta mère, mais n'aie pas peur, je ne te laisserai pas tomber. » Cet énoncé est polyphonique car il contient toutes ces significations et rejette pdv₁.

(15) « Cette assemblée conversait et jouait aux cartes dans l'obscurité. Chaque fois, Mary allumait les lampes et le lustre, comme si ce rôle lui était dévolu et que les autres eussent jugé trop difficile pour eux ou indigne de leur rang d'appuyer sur un interrupteur. **Ou bien n'y pensaient-ils pas** » (Modiano, 1981 : 112).

Dans cet énoncé, il y a une possibilité, une supposition. « Ou bien » nous amène à cette réflexion. En effet, cela nous donne des opinions. Lorsqu'on observe ce que représente "y", on aperçoit qu'il est « d'allumer les lampes » dans le contexte textuel. Des idées attestent que c'est Marie qui allume les lampes à chaque fois. Peut-être que c'est le rôle de Mary, peut-être que les autres sont trop paresseux pour se lever et allumer les lampes, peut-être allumer les lampes est un travail déshonorant pour eux. **Ou bien n'y pensaient-ils pas.** Parmi ces options, peut-être qu'ils y pensaient, mais ils ne le faisaient pas, peut-être qu'ils ne le faisaient pas parce qu'ils n'y pensaient pas. Cette possibilité nous ouvre les portes de la polyphonie.

Pdv₁ → Ou bien, ils y pensaient mais ils ne le faisaient pas

Pdv₂ → Ou bien n'y pensaient-ils pas et ils ne le faisaient pas

C'est peut-être parce que Mary allume chaque fois les lampes dans leur assemblée parce que d'autres pensaient à le faire mais ne le voulaient pas. Ou bien, c'est peut-être parce que les autres ne le faisaient pas parce qu'ils n'y pensaient pas. Ces deux possibilités donnent naissance à la polyphonie.

(16) « Les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas, et le seul moyen qu'ils s'en sortent tous les deux, c'est d'avoir de l'argent » (Modiano, 1981 : 103).

→ « Il faut qu'elle se procure de l'argent. Les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas, (...) »

Bien qu'il n'y ait pas de conjonction entre les deux phrases ci-dessus, elles sont dans une relation de cause à effet. On peut affirmer ainsi :

→ Comme les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas, il faut qu'elle se procure de l'argent.

→ Il faut qu'elle se procure de l'argent parce que les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas

Dans les deux conditions ci-dessus, on souligne que les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas et il est appuyé par une phrase de conclusion : « Il faut qu'Odile se procure de l'argent ». Le pdv affirmant que les mille cinq cents francs de Béjardy suffisent est automatiquement rejeté parce que si cet argent avait suffi, Odile n'aurait pas eu besoin de se procurer de l'argent.

Pdv₁ → Les mille cinq cents francs de Béjardy suffisent

Pdv₂ → Pdv₁ est faux. Les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas

Lorsque nous observons le contexte textuel, nous apercevons des phrases qui soutiennent pdv₂ et s'opposent à pdv₁ : « **Il faut qu'elle se procure de l'argent. Les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas, et le seul moyen qu'ils s'en sortent tous les deux, c'est d'avoir de l'argent.** »

Le fait qu'Odile ait besoin de se procurer de l'argent, et que le seul moyen qu'ils s'en sortent tous les deux (Odile et Louis), c'est d'avoir de l'argent, sont les indications que les mille cinq cents francs de Béjardy ne suffisent pas. Ces indicateurs rejettent également pdv₁, c'est-à-dire le pdv que les mille cinq cents francs de Béjardy suffisent. Cet énoncé est donc polémique.

(17) « D'abord, ils **ne comprirent pas** ce qu'ils disaient » (Ibid., 1981 : 158-159).

Pour l'exemple (17), il faut attirer l'attention sur la focalisation de la négation. Selon Nølke (1994) la focalisation de la négation se divise en deux : simple et spécialisée. Si un énoncé a la focalisation de la négation simple, la portée sera large. En d'autres termes, la négation affecte toute la phrase et la totalité de la signification couvre la portée de la focalisation. Mais si la focalisation de la négation est spécialisée, la portée de la négation sera limitée par un élément dans la phrase comme un adverbial ou un complément etc. Pour Nølke (1993), qui a souligné que pour distinguer si un énoncé est polémique ou descriptif, il faut connaître la focalisation de cet énoncé, si une focalisation simple est en cause, cet énoncé est considéré plutôt comme descriptif. Mais si la focalisation spécialisée existe, alors la négation est considérée comme polémique. Bien sûr, il y a des exceptions. Maintenant, si nous revenons à notre exemple, *d'abord* comme un adverbe constitue la focalisation de la négation.

Vers deux heures du matin, Louis et Odile furent réveillés par des voix qui étaient celles de Béjardy et de Nicole Haas. **D'abord, ils ne comprirent pas ce qu'ils disaient.** Béjardy parlait sans être interrompu et **Louis pensa qu'il lisait quelque chose ou s'entretenait avec quelqu'un au téléphone** (Ibid., 1981 : 158-159).

Cette phrase rejette le pdv de « D'abord, ils comprirent ce qu'ils disaient » et implique le pdv *Puis, ils comprirent ce qu'ils disaient*. « Béjardy parlait sans être interrompu et Louis pensa qu'il lisait quelque chose ou s'entretenait avec quelqu'un au téléphone. » Ces énoncés soutiennent que Louis et Odile n'ont pas compris ce que disaient Béjardy et Nicole Haas.

— Salaud ! criait Nicole Haas.

— Tais-toi !

Un objet se brisait par terre.

— Tu es folle ! Tu vas réveiller tout le monde !

— Je m'en fous !

— Tu crois qu'ils vont se battre ? dit Odile (Ibid., 1981 :159).

Comme on l'a vu plus haut, ils comprennent qu'ils se disputent.

(18) « D'habitude, il ne lui témoignait pas une telle familiarité » (Modiano, 1981 : 100-101).

Cet énoncé a été prononcé pour décrire la relation entre Vietti et Odile. Odile demande de l'argent à Vietti. Ce dernier veut, d'autre part, profiter de lui sexuellement en échange de cet argent. Pour cette raison, il lui témoigne d'une familiarité. Les mots *d'habitude* et *telle* sont les mots clés dans cet énoncé. L'énoncé « D'habitude, il ne lui témoignait pas une telle familiarité » confirme que Vietti témoignait d'une familiarité à Odile en ce moment-là, ce qui constitue pdv₁ mais qu'il ne la témoignait d'habitude.

Pdv₁ → Il lui témoignait d'une familiarité

Pdv₂ → D'habitude, il ne lui témoignait pas une telle familiarité

Comme nous l'avons vu, il est possible d'arriver à deux pdv opposés à partir d'un même énoncé. C'est la base de la théorie de la polyphonie.

(19) « Après avoir quitté l'appartement de Simone Cordier, je n'ai pas tout de suite pris le métro à la station Boissière » (Modiano, 1991 : 107).

Dans cet énoncé, le pdv selon lequel le locuteur a pris le métro tout de suite à la station Boissière, est opposé, et il est suggéré également qu'il a pris le métro à une autre station plus tard. Cet énoncé est donc polémique et polyphonique.

(20) « Ça n'arrive pas à tout le monde d'avoir la Médaille militaire à vingt-trois ans... » (Modiano, 1981 : 108).

Cet énoncé signifie « Cela arrive à très peu de gens d'avoir la Médaille militaire à vingt-trois ans ». Il remet non seulement en question le pdv que c'est quelque chose qui peut arriver à n'importe qui d'avoir la Médaille militaire à vingt-trois ans, mais aussi suggère que très peu de gens l'ont dans la vie. C'est pourquoi il est polyphonique.

(21) « Je ne le reconnaissais pas, d'après les photos floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès » (Modiano, 1991 : 100).

Dans *Fleurs de Ruine*, le narrateur raconte à son ami Claude Bernard ce qui est arrivé à son père, ancien membre d'un gang. Claude Bernard lui dit qu'un ancien membre de ce gang est maintenant concierge dans un club de nuit et que le narrateur peut lui parler s'il le souhaite. À ce sujet, le narrateur réfléchit :

J'aurais voulu le questionner au sujet de Pagnon, mais j'ai éprouvé une sensation de malaise, à l'instant où nous passions devant lui. Plus tard, j'ai cherché son nom parmi ceux des autres membres de la bande. Deux jeunes gens avaient servi de plantons, rue Lauriston : un certain Jacques Labussière et un certain Jean-Damien Lascaux. Labussière, en ce temps-là, était domicilié rue de la Ronce à Ville-d'Avray et Lascaux quelque part du côté de Villemomble. Ils avaient été condamnés à la prison à perpétuité. Lequel des deux était-il ? **Je ne le reconnaissais pas, d'après les photos floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès** (Ibid., 1991 : 100).

Ici, les photos floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès sont indiquées comme la raison du fait que le locuteur ne le reconnaissait pas. Cela donne la possibilité suivante :

→ Si les photos n'avaient pas été floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès je l'aurais peut-être reconnu

Pdv₁ → Je l'aurais reconnu, si les photos n'avaient pas été floutées

Pdv₂ → Je ne le reconnaissais pas, d'après les photos floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès

Le fait que l'énoncé contienne ces deux possibilités rend cet énoncé polyphonique.

(22) « Bien sûr, vous n'êtes pas obligés de rester jusqu'à la fin du séjour, dit Stewart » (Modiano, 1981 : 122).

Cet énoncé va à la fois contre le pdv de « vous êtes obligé de rester jusqu'à la fin du séjour » et implique le pdv que « vous pouvez partir avant la fin du séjour. ». Cet énoncé est donc polémique.

4.7 L'analyse des énoncés descriptifs

Sous cette rubrique, nous analyserons les énoncés descriptifs qui n'ont pas de traits communs avec les autres.

(1) « Je n'**aime** pas ce quartier... » (Modiano, 1981 : 49).

(2) « Je n'**aime** pas les filles qui boudent, tu sais... » (Ibid., 1981 : 100).

(3) « Nos amis de la Cité universitaire ne **s'étonnaient** pas de son absence — Il reviendra, un jour, il nous rapportera des cartouches de cigarettes américaines... » (Modiano, 1991 : 79).

Les exemples ci-dessus utilisent des verbes de sentiments : s'étonner, aimer. Lorsque ces verbes sont combinés avec la négation, ils expriment l'absence du sentiment dont parle le verbe. C'est un sentiment que ressent le locuteur. Les émotions ne peuvent pas être remises en question. Si quelqu'un n'aime pas la couleur rouge, nous ne pouvons pas le juger à cause de cela. Donc, si le locuteur dit qu'il n'aime pas quelque chose ou quelqu'un, à moins qu'il ne le dise spécifiquement pour s'opposer à quelqu'un, c'est la définition de son sentiment, et cet énoncé est descriptif.

Dans l'énoncé (1), Odile monte dans la voiture d'un pervers sexuel pour collaborer avec la police afin de l'attraper. L'homme l'invite à prendre un café et ils montent dans sa voiture. « Je n'aime pas ce quartier... » dit l'homme en traversant la rue Saint-Lazare. Ce n'est pas une opposition mais une description du sentiment.

Dans l'énoncé (2), Odile est renvoyée du cabaret où elle chante. Pendant ce temps, Vietti, qui possède une maison de disques, est également là. Ils vont boire un verre ensemble. Odile est très malheureuse et déprimée parce qu'elle a été licenciée. Là-dessus Vietti dit : « Je n'aime pas les filles qui boudent, tu sais... ». Ici aussi, nous voyons Vietti décrire ses sentiments.

Dans les énoncés (1) et (2), il n'y a pas d'objection à l'affirmation opposée de quelqu'un ou d'un pdv. Les locuteurs décrivent simplement ce qu'ils ressentent au moment de l'énonciation.

Lorsqu'on observe l'énoncé (3), on aperçoit le verbe *s'étonner*. Ici aussi, il y a une expression de sentiment. Cet énoncé exprime que ses amis ne s'étonnaient pas par la disparition de Pacheco. Il n'y a pas de rejet, pas d'opposition, juste une expression de sentiment. Les énoncés (1) à (3) sont descriptifs.

(4) « Ils n'avaient pas remarqué ma présence » (Modiano, 1991 : 129).

L'énoncé ci-dessus est descriptif. Il décrit simplement une situation dans laquelle le locuteur se trouve au moment de l'énonciation. Il n'était pas censé s'opposer au pdv « ils ont remarqué ma présence » Par conséquent, il n'y a pas d'objection. Le locuteur dépeint qu'en attendant que son ami vienne dans le restaurant où il est allé manger, quelques personnes assises à la table d'en face n'ont pas remarqué qu'il était là : « Les trois hommes s'esclaffèrent. La fille, elle, avait l'air de boudier. Le patron leur choisit une

table vis-à-vis de la mienne. **Ils n'avaient pas remarqué ma présence.** Le brun me tournait le dos. L'autre était assis à côté de la fille, sur la banquette » (Ibid., 1991 : 129).

L'équivalent positif → Ils avaient ignoré ma présence

Comme on l'a vu, cet énoncé est descriptif.

(5) « Je n'**avais** pas la clef, a-t-il dit » (Ibid., 1991 : 118).

(6) « Je n'**ai** pas de qualification spéciale, sauf que j'ai été employé depuis l'âge de 15 ans dans la restauration (cafés, restaurants, etc.) » (Ibid., 1991 : 81).

(7) « Comment le savait-il ? Je n'**ai** pas **eu** la présence d'esprit de le lui demander » (Ibid., 1991 : 99).

La caractéristique commune des énoncés (5) à (7) est qu'ils sont formés du verbe « avoir ». Ce verbe ne contient pas une action. Il parle d'une situation. Lorsqu'il est combiné avec la négation, il parle de l'absence de l'objet en question. Pour cette raison, il est le plus souvent descriptif.

Dans l'énoncé (5), s'échappant du pensionnat à l'âge de 14 ans, le narrateur se rend à la maison de la Danoise qu'il a rencontrée dans un café, et lorsqu'ils arrivent devant l'appartement, un homme se tient à la porte. *Je n'aurais pas la clef, a-t-il dit.* Il n'y a pas d'opposition, seulement une assertion. Il est donc descriptif.

Dans l'énoncé (6), après être resté longtemps sans nouvelles de Pacheco, son ami narrateur décide d'ouvrir la valise noire qu'il lui avait confiée en sortant. Il en sort de vieux vêtements et un portefeuille dans une poche de pantalon. Après avoir vidé son contenu, il reste quelques vieux papiers et pièces d'identité. Il trouve une page de magazine sur l'actualité du couple qui s'est suicidé il y a des années, qui appartient à notre jeune couple qui s'est suicidé au début du livre, et une lettre de candidature. C'est dans cette lettre que l'énoncé (6) est contenu.

Monsieur le Directeur,

Je suis en ce moment au centre d'accueil de l'Armée du Salut, sur la péniche, quai d'Austerlitz, en face de la gare. Il y a un réfectoire, des douches et le dortoir est bien chauffé. J'ai passé plusieurs semaines, l'automne dernier, à la Cité du refuge de la rue Cantagrel où je travaillais dans un atelier. **Je n'ai pas de qualification spéciale, sauf que j'ai été employé depuis l'âge de 15 ans dans la restauration (cafés, restaurants, etc.)** (Ibid., 1991 : 81).

Le contexte textuel nous montre que cet énoncé ne contient pas d'opposition, et que le locuteur décrit une situation qui lui est propre et qu'il utilise la négation pour indiquer quelque chose qui n'est pas en soi. Cet énoncé est donc descriptif.

Dans l'énoncé (7), on voit qu'il y a une situation similaire avec (5) et (6), il ne contient pas d'objection, et est une description du locuteur.

(8) « Elle **ne comprenait pas** ce qu'il voulait dire » (Modiano, 1981 : 74).

(9) « Il **ne comprend pas** que je donne mes rendez-vous dans le square » (Modiano, 1988 : 32).

(10) « Je **ne vois pas** ce que vous voulez dire » (Modiano, 1991 : 65).

Le point commun des énoncés (8) à (10) est qu'ils contiennent le verbe comprendre. Le verbe « voir » n'est utilisé que dans l'énoncé (10), mais comme il signifie aussi « comprendre », nous l'avons inclus dans ce groupe. Quel que soit le contexte textuel, il est possible de qualifier ces énoncés comme descriptifs car on aperçoit qu'il n'y a là aucune opposition, et que le locuteur ne décrit qu'un état de non-compréhension. Par conséquent, ces énoncés sont descriptifs.

(11) « Il ne portait même pas son vrai nom » (Modiano, 1991 : 71).

Lorsqu'on recherche le sens véhiculé dans un équivalent positif de cet énoncé, comme l'ont dit Attal (1979 : 153) et Nølke (1993 : 228), on peut facilement dire qu'« il avait un nom autre que son vrai nom ». On peut dire que de tels énoncés sont descriptifs. Il en est de même pour l'énoncé suivant.

(12) « Elle n'avait pas vieilli » (Modiano, 1991 : 106).

« Elle n'avait pas vieilli. Les mêmes yeux verts. Ce qui faisait la belle architecture du visage était resté intact : le front, l'arcade sourcilière, le nez droit » (Ibid., 1991 : 106).

Lorsqu'on observe la suite de l'énoncé dans le contexte textuel, on aperçoit qu'il possède son complément positif. La négation a été utilisée afin de décrire qu'elle n'avait pas vieilli, mais était restée la même.

(13) « Annecy n'avait pas changé en trois ans » (Modiano, 1981 : 192).

Semblable à la situation des énoncés (11) et (12), l'énoncé (13) a également un discours descriptif pas polémique. Car, on dit qu'Annecy n'a pas changé en trois ans et est restée la même. Lorsque nous examinons le contexte textuel, il existe également des informations sur l'aspect qui n'a pas changé : « Annecy n'avait pas changé en trois ans. Il pleuvait, comme les dimanches où l'on rentrait à sept heures du soir au collège. » Comme on peut le voir, l'accent a été mis sur le fait qu'Annecy est une ville aux pluies fréquentes. Et cette situation n'a pas changé en trois ans, elle est restée la même.

(14) « Jacqueline ne va pas tarder... » (Modiano, 1981 : 162).

« Mais non... mais non... J'espère bien que vous suivrez mon exemple... Jacqueline ne va pas tarder... Elle avait un cours un peu plus long, ce soir... »

Cet énoncé veut dire, « Jacqueline va bientôt arriver » sans aucune réfutation ou opposition. C'est donc descriptif.

(15) « Bejardy avait connu cet établissement jadis. **Selon lui, le décor n'avait pas changé. C'étaient les mêmes tentures de velours sombre et, sur chacun des murs, les mêmes tableaux dans le goût du XVIII^e siècle** : portraits ou scènes galantes » (Modiano, 1981 : 82).

Ici, Louis et Béjardy se rendent au club afin d'écouter Odile. On voit les commentaires de Béjardy sur le décor. On souhaite souligner que le décor n'a pas changé, mais est resté le même tout comme dans l'énoncé précédent. De plus, il existe des énoncés positifs à l'appui pour confirmer cela dans le contexte textuel comme : « C'étaient **les mêmes tentures de velours sombre et, sur chacun des murs, les mêmes tableaux dans le goût du XVIII^e siècle** : portraits ou scènes galantes ». Ainsi cet énoncé est descriptif.

(16) « Louis ne les écoutait pas. Il guettait avec anxiété l'apparition d'Odile » (Modiano, 1981 : 83).

Dans la suite du contexte précédent, en attendant l'apparition d'Odile, Béjardy et Brossier se parlaient de leur précédent passage dans ce club.

Bejardy avait connu cet établissement jadis. Selon lui, le décor n'avait pas changé. C'étaient les mêmes tentures de velours sombre et, sur chacun des murs, les mêmes tableaux dans le goût du XVIII^e siècle : portraits ou scènes galantes.

— Tu m'as emmené ici, un soir, avec Hélène et ta maman..., lui dit Brossier.

— Tu crois ? Nous fréquentions plutôt cette boîte du temps de l'avenue Alphand..

— Mais non... c'était avec Hélène et ta maman... Je ne devais pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis... (Ibid., 1981 : 82-83).

Louis ne les écoutait pas, il était occupé par quelques pensées dans son esprit. Il attendait avec anxiété l'apparition d'Odile. Il craignait qu'Odile ne puisse pas chanter pendant que Louis l'écoutait. Le fait que Louis ne les écoute pas ne contient pas une opposition ou un rejet. La négation ne servait qu'à décrire la situation immédiate de Louis.

(17) « Il s'était tu. Je n'avais pas insisté » (Modiano, 1991 : 58).

Ici, nous voyons que Pacheco s'est tu après avoir dit où il travaillait. D'autre part, le locuteur déclare qu'il n'avait pas insisté au silence de son ami. Il n'y a pas d'opposition, pas de rejet, pas de déni. Il n'y a qu'une description de la situation actuelle.

(18) « Je ne me suis pas présenté... » (1981 : 178)

Odile et Louis à la terrasse d'un café appelé Rêve, où ils vont régulièrement, entament une conversation avec un homme. En raison de certaines coïncidences, une proximité se développe entre eux. L'homme se présente alors : « Je ne me suis pas présenté... Bauer... ». Le contexte textuel nous montre aussi que cet énoncé contient une négation, dans laquelle l'homme entre afin de s'introduire, plutôt que de rejeter un pdv.

(19) « Et il n'était pas rasé. » (Modiano, 1981 : 90)

Les vêtements eux-mêmes de Brossier le décontenaient. Plus de chapeau tyrolien à plume rousse, ni de complet terne et fripé de voyageur de commerce, ni de chaussures et de chaussettes noires. Non. Mais une chemise à motifs imprimés sous un chandail blanc, un pantalon de toile et des chaussures de basket-ball composaient un camaïeu dont Brossier semblait fier. Et il n'était pas rasé. Ni coiffé. Louis et Odile admiraient cet homme nouveau (Ibid., 1981 : 90).

‘Lorsqu’on considère tout le paragraphe dans lequel se trouve cet énoncé, on aperçoit qu’il est question d’un changement positif surprenant dans l’apparence de Brossier, un ami de Louis et d’Odile. Il est décrit comme n’étant pas habillé comme d’habitude, pas rasé ni même coiffé. Par conséquent, il n’y a pas d’objection ici, seulement les descriptions de l’apparence physique de Brossier.

(20) « Dans l’annuaire, nous n’avons pas trouvé un seul Ancorena et le 21 boulevard de la Saussaye n’était pas mentionné » (Modiano, 1988 : 71).

La petite Catherine s’inquiète lorsque sa chère amie Odile ne vient pas au cours de danse depuis longtemps. Avec son père, ils recherchent son numéro dans l’annuaire. Ils s’appellent Ancorena et habitent au 21 boulevard de la Saussaye.

« Papa et moi, nous avons cherché son numéro de téléphone. Dans l’annuaire, nous n’avons pas trouvé un seul Ancorena et le 21 boulevard de la Saussaye n’était pas mentionné. On passait directement du 19 au 23 » (Ibid., 1988 : 71).

La situation dont il est question ici est un résultat plutôt qu’une opposition. Catherine et son père recherchent dans l’annuaire le nom et l’adresse de la famille d’Odile, mais ne trouvent ni l’un ni l’autre. Le résultat de cette recherche est négatif. Ici la négation est utilisée afin de décrire une situation. Il n’y a pas un pdv_1 rejeté comme « Dans l’annuaire, nous avons trouvé un seul Ancorena et le 21 boulevard de la Saussaye était mentionné ». Cet énoncé est donc descriptif.

4.8 L’analyse de la négation métalinguistique

Comme on le sait, nous avons examiné en détail le terme de négation métalinguistique dans le deuxième chapitre. (voir 2.2.2, p.54). Afin de rappeler brièvement, nous avons dit que parmi les types de négation, c’est le plus facile à détecter car il nécessite la présence concrète d’un être discursif autre que le locuteur. Il est considéré comme un sous-genre de la négation polémique, principalement parce qu’il implique une opposition. Ce type de négation est comme une sorte d’écho que l’énoncé négatif rejette (Larrivée & Perrin., 2010). Lorsque nous avons parcouru les trois œuvres

de Modiano qui composent notre corpus, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple de négation métalinguistique dans l'œuvre intitulée *Fleurs de ruine*. Ci-dessous, nous assisterons à une analyse détaillée de cet exemple :

(1) « Au commissariat de police du quartier du Val de-Griace, bien que toute action judiciaire se trouve éteinte du fait du double suicide, **on nous apprend que le jeune couple ne serait pas allé uniquement à Montparnasse mais également sur les bords de la Marne, au Perreux ; et qu'ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes mais deux femmes et deux hommes...** Les recherches entreprises pour retrouver ces quatre personnes sont jusqu'ici demeurées sans résultat » (Modiano, 1991 : 25).

Fleurs de ruine commence par le suicide d'un jeune couple. Soupçonnée de meurtre, la police enquête d'abord sur l'incident. Au cours des enquêtes, il est question de ce que le jeune couple a fait et où ils sont allés la nuit où ils se sont suicidés. Bien que les premières recherches montrent qu'ils sont allés dans un bar de Montparnasse, au fur et à mesure que les recherches s'approfondissent, on apprend qu'ils sont allés d'autres endroits.

A partir de l'énoncé, « (...) on nous apprend que le jeune couple ne serait pas allé uniquement à Montparnasse (...) », on comprend qu'ils sont aussi allés ailleurs. Lorsqu'on observe la suite du contexte textuel, d'autres endroits où le jeune couple est allé sont indiqués : « (...) mais également sur les bords de la Marne, au Perreux (...) ». Si l'on l'examine au niveau du pdv, on peut dire qu'il s'oppose au pdv positif antérieur. Voici le pdv « le jeune couple est allé uniquement à Montparnasse » est nié.

Pdv₁ → Le jeune couple est allé uniquement à Montparnasse

Pdv₂ → Le pdv₁ est faux. Le jeune couple n'est pas allé uniquement à Montparnasse

Dans le contexte textuel, il y a des énoncés justificatifs qui suggéreraient l'existence du pdv₁ : « Il semble, selon l'enquête, qu'Urbain et Gisele T., après leur dîner, aient échoué dans un bar de **Montparnasse** » (Ibid., 1991 : 16).

« C'était la première fois — d'après les journaux d'avril 1933 — que le jeune couple entra dans un établissement nocturne de **Montparnasse** » (Ibid., 1991 : 17).

Ici on voit bien que l'énoncé « (...) on nous apprend que le jeune couple ne serait pas allé uniquement à Montparnasse mais également sur les bords de la Marne, au Perreux » est polémique.

Lorsqu'on considère l'énoncé, « (...) et qu'ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes mais deux femmes et deux hommes... », on aperçoit un effet d'écho. Il y a encore une opposition, mais cette fois il s'agit d'une correction.

Pdv₁ → ils avaient entraîné chez eux deux femmes

Pdv₂ → ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes mais deux femmes et deux hommes...

Deux témoins qui ont vu le jeune couple la nuit du suicide disent qu'ils étaient avec les deux femmes. Cela suggère qu'ils rentrent chez eux avec deux femmes, ce qui constitue pdv₁ : « Un témoin assurait les avoir vus, vers vingt-deux heures, au Café de la Marine, un dancing, 243, boulevard Raspail ; un autre, au cabaret des Isles, rue Vavin, en compagnie de **deux femmes** » (Ibid., 1991 : 17). Au fur et à mesure que l'enquête progresse, il s'avère qu'ils ont entraîné chez eux non pas deux femmes, mais deux femmes et deux hommes. Le pdv₂ affirme en effet le pdv₁, c'est-à-dire qu'ils ont entraîné deux femmes chez eux. Dans ce cas, bien que le pdv₂ se soit opposé à la présence de deux femmes, ce n'était pas faux mais incomplet ; cela devrait être deux femmes et deux hommes. Pour cette raison, il y a une correction.

L'énoncé ci-dessus se compose de deux phrases qui se succèdent. Le premier ; *ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes*, ce qui contient la négation, et la deuxième ; *mais deux femmes et deux hommes*, ce qui a un rôle correctif et explicative sur la phrase négative. C'est-à-dire que la deuxième phrase disant *mais deux femmes et deux hommes...* corrige la phrase négative. Donc une phrase corrective est requise dans la négation métalinguistique.

En général, face à une phrase négative, le sens se réduit en négatif. C'est l'*effet d'abaissement*. Cette particularité ne se retrouve pas dans la négation métalinguistique. (Nølke, 1994a : 224) Normalement, nous supposons qu'après cet énoncé, « *ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes (...)* », comme une exigence de l'effet d'abaissement, ils n'ont entraîné personne chez eux. Lorsque la clause « *mais deux femmes et deux hommes...* » est ajoutée, on aperçoit qu'il y a plus de deux femmes. C'est la valeur majorante de la négation métalinguistique. Aussi, avec l'apparition de cette clause, le présupposé qui implique qu'ils n'ont entraîné personne chez eux est ainsi supprimé, ce qui est l'un des traits de la négation métalinguistique.

Comme on peut l'observer, la négation métalinguistique dispose de riches fonctions et emplois. « Tous ces emplois apparaissent cependant avoir une propriété en commun qui rend assez aisé le décellement de la négation métalinguistique : ils introduisent un autre locuteur dans l'énoncé, ce qui provoque un effet 'échoïque' » (Nølke, 1994a : 232). Dans cet énoncé, on entend les voix de témoins portant témoignage du fait qu'« ils avaient entraîné chez eux deux femmes ». Par conséquent, cet énoncé est métalinguistique.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons analysé les énoncés négatifs d'*Une jeunesse*, *Catherine Certitude* et *Fleurs de ruine* de Modiano dans le cadre des théories d'Oswald Ducrot et Henning Nølke de la ScaPoLine tout en essayant de les classer comme descriptifs, polémiques et métalinguistiques. Notre but en faisant cela était essentiellement de déterminer l'effet de la négation sur la polyphonie. Nous avons vu que le contexte joue un rôle très important dans l'établissement de cette classification. Le micro-contexte, qui représente les éléments qui précèdent et qui suivent et le macro-contexte qui fait partie l'entourage textuel ont été déterminants dans la catégorisation des énoncés négatifs tirés d'œuvres sélectionnées. En micro-contexte, on observe dans quelle mesure les éléments et les structures grammaticales dans l'énoncé de refus, c'est-à-dire pdv_2 , affectent la signification ou l'interprétation polyphonique. En macro-contexte, en revanche, il s'agit du contexte extralinguistique comportant les éléments dans la situation d'énonciation : type ou fonction de texte, les conditions spatiaux-temporelles de l'énonciation ou la relation entre les sujets parlants.

Nous avons décidé de ce thème à la suite de nos recherches dans les domaines linguistiques et littéraires et nous avons vu la possibilité d'atteindre plus d'un point de vue ou d'une voix en partant d'un seul énoncé négatif. Cela nous a conduit à chercher la réponse de la question suivante : La négation est-elle responsable de la polyphonie ?

En tant que corpus, nous avons choisi les trois romans de Patrick Modiano afin de constater, à partir des énoncés contenant le morphème de « ne...pas », la polyphonie dans la négation et ces énoncés négatifs ont été catégorisés selon la théorie de Ducrot et Nølke, comme polémique, descriptif et métalinguistique. Ce faisant, nous avons également appuyé sur les approches de linguistes tels que Perrin, Moeschler, Forest et Martin. Dans cette étude, on a étudié, uniquement le morphème « *ne ... pas* » parmi les éléments qui se rapportent à la négation. Si nous avions inclus tous les morphèmes négatifs dans l'analyse, cela aurait conduit la recherche aux directions différentes, car chaque morphème de négation fait l'objet d'une autre recherche, et poserait des contraintes en termes de limite de recherche. Nous l'avons limité donc au morphème « *ne ... pas* » et n'avons utilisé que les énoncés qui le contient.

On a choisi trois livres comme corpus afin d'avoir de nombreux exemples variés. Le fait que Patrick Modiano soit un auteur vivant, contemporain et lauréat du prix Nobel a influencé notre choix. On peut donc dire qu'il est un auteur dont les œuvres ont été peu

analysées. La polyphonie mise à part, il a fait l'objet de peu de travaux linguistiques en général. Pour cette raison, nous avons choisi ses livres comme corpus.

Cette présente étude se compose de quatre chapitres : La naissance de la polyphonie, la polyphonie de la négation, méthodologie de la recherche et analyse contextuelle.

Dans le premier chapitre, après avoir discuté de l'approche du théoricien russe Mikhaïl Bakhtine, acceptée comme le point de départ de la théorie de la polyphonie, nous avons examiné comment cette théorie, apparue dans la littérature, a affecté la linguistique. Le terme de polyphonie n'était pas inconnu après la Première Guerre mondiale. Il apparaît, par exemple, dans le livre d'A. Steinberg sur Dostoïevski en 1923, mais c'est dans la littérature russe et le célèbre livre du théoricien Bakhtine (1929) *Problèmes de poétique de Dostoïevski* que le concept évolue vers le dialogue. Dans cette œuvre (1970), le concept de dialogue se développe principalement dans le contexte des relations entre l'auteur et les personnages qu'il crée. Dans ce livre, Bakhtine étudie la relation réciproque entre l'auteur et le héros dans l'œuvre de Dostoïevski, et il donne une brève description du concept de polyphonie. Bakhtine l'a développé et fourni des approches pour un traitement ultérieur. Bien qu'il n'ait pas explicitement défini la polyphonie, il mentionne clairement dans ses textes le rejet de la thèse de l'unicité du sujet parlant. Des linguistes comme Oswald Ducrot et Henning Nølke ont pu baser leurs propres travaux de recherches sur son travail original. En ce qui concerne la dimension linguistique, c'est Oswald Ducrot, qui a utilisé pour la première fois la polyphonie comme un terme linguistique. Ducrot (1984a) a été influencé par les études de Bakhtine sur la polyphonie en littérature et a voulu apporter une perspective linguistique à ces idées. La théorie de la polyphonie est importante car elle réfute l'idée jusque-là dominante ; l'unicité du sujet parlant. Avec son apparition cette pensée perd de son effet. La polyphonie est une théorie qui soutient que les énoncés ne sont pas seulement les points de vue d'un seul locuteur. Au cœur de cette théorie se trouve la pensée suivante : tout énoncé est susceptible de contenir plusieurs discours « encastés » (Nølke, 1993 : 219). La voix de deux locuteurs différents – celle du récepteur et de l'émetteur - peuvent être entendues dans un même énoncé. Après Bakhtine, c'est le travail de Gérard Genette qui semble avoir influencé Ducrot. De même que Genette (1972 : 226), sous le terme de voix, a défini différents rôles pour l'auteur, le narrateur et les personnages, et les a différenciés en fonction de leurs rôles dans le texte, Ducrot (1984) divise les sujets parlant en trois titres principaux : *producteur empirique, le locuteur et l'énonciateur*. La polyphonie de Ducrot n'a pas seulement été influencée par Bakhtine et Genette, mais certaines des idées de Bally ont également été

très efficaces dans la formation de la polyphonie de Ducrot. « C'est en lisant Bally, et spécialement le début de *Linguistique générale et linguistique française* (1^{er} repartie, 1^{re} section), que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie » (Ducrot, 1986 : 37). Même si son article intitulé *La notion de sujet parlant* en 1982 a d'abord donné quelques indices sur la polyphonie, cet article a été développé dans le chapitre VIII de son livre *Le dire et le dit*, qu'il a publié en 1984, et existe encore aujourd'hui comme un ouvrage de référence pour ceux qui souhaitent étudier la polyphonie de Ducrot. Cependant, il ne définit pas le terme de polyphonie assez précisément, et laisse de nombreuses zones d'ombres. À ce stade, la ScaPoLine (*La théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique*), voit le jour afin de compléter ce que Ducrot a laissé inachevé. Un groupe de linguistes et littéraires scandinaves, dont faisait partie Henning Nølke, décident d'effectuer des recherches sur la polyphonie. En 1999, ils fondent alors la ScaPoLine. Ils ont tous pour inspiration première Bakhtine. Ils réalisent qu'il y a un manque de théorisation dans ce domaine, conduisant à de nombreux malentendus et ils décident avant tout de faire une distinction entre polyphonie linguistique et polyphonie littéraire. Le groupe de linguistes décide alors de créer une théorie de la polyphonie entièrement basée sur des faits linguistiques et fonde la ScaPoLine. Un nom particulièrement important de ce groupe est Henning Nølke. La ScaPoLine qui est restée fondamentalement fidèle à la théorie de la polyphonie de Ducrot souhaite présenter une théorisation dans le cadre descriptif. Elle vise à découvrir les distinctions implicites chez Ducrot et à leur apporter de nouveaux termes. Ainsi, dans le premier chapitre, nous avons présenté l'approche de Ducrot et de la ScaPoLine de manière comparative et démontré les innovations introduites par la ScaPoLine. Après avoir examiné comment la théorie de la polyphonie, qui est le noyau de la thèse, s'est manifestée en littérature par Bakhtine, le premier chapitre a montré comparativement comment cette théorie a été maniée en linguistique par deux théoriciens, l'un français et l'autre scandinave.

Dans le deuxième chapitre, nous nous sommes concentrés sur l'influence de la négation sur la polyphonie. Il est évident que la négation a une place importante dans le domaine de la polyphonie. Elle est au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. La négation est illustrée dans l'introduction à la théorie et constitue un élément polyphonique clé. Nous avons cherché à montrer l'utilisation de la négation dans la polyphonie à l'appui des théories de Ducrot et Nølke, mais en s'appuyant également sur les approches d'autres théoriciens comme Klima et Jackendoff. Ils parlent de deux types

de négation : la négation de phrase et la négation de constituant. Alors que Klima montre une approche syntaxique, Jackendoff adopte une perspective purement sémantique pour leur distinction. Tout au long de notre étude nous avons conclu que la négation en polyphonie est basée sur l'existence des points de vue opposés. L'une d'eux appartient au L locuteur, qui exécute l'énonciation, et l'autre à un énonciateur E_1 , un point de vue qui s'y oppose.

L'exemple classique de la négation polyphonique donné par Ducrot (1972 : 38) montre ainsi :

Énoncé → Ce mur n'est pas blanc.

Pdv₁ : ce mur est blanc

Pdv₂ : pdv₁ est faux. Ce mur n'est pas blanc.

A partir de cet exemple, il est possible de voir qu'un énoncé reflète deux points de vue : l'un est le pdv₁, qui dit que ce mur est blanc, et l'autre est le pdv₂, qui dit que c'est faux, c'est-à-dire que ce mur n'est pas blanc. Nous avons constaté qu'au cœur de cette approche de la polyphonie de la négation se trouve l'idée de s'opposer à quelque chose que quelqu'un dit, en disant le contraire. Ducrot (1984) et Nølke (1993) définissent trois types de négation et les classent comme descriptive, polémique et métalinguistique selon leur usage, leurs significations et leurs degrés de polyphonie. Si un énoncé marque l'existence d'un interlocuteur qui dit contrairement à ce que dit le locuteur, alors c'est polémique. Mais s'il n'exprime qu'un état du monde et ne contient pas d'opinion opposée, alors nous pouvons dire qu'il est descriptif. La négation métalinguistique est considérée comme une subdivision de celle polémique. En voici les exemples :

Énoncé → Elle n'a pas une fille.

Pdv₁ : Elle a une fille.

Pdv₂ : pdv₁ est faux → Elle n'a pas une fille, elle a un fils. (La négation polémique)

Énoncé → Elle n'a pas une fille, elle a des filles.

Pdv₁ : Elle a une fille.

Pdv₂ : Elle n'a pas une fille, elle a deux filles. (La négation métalinguistique). Il

s'agit d'une réfutation mais l'énoncé contient la parole auquel il s'oppose.

→ Heureusement, elle n'a pas une fille. (La négation descriptive). Il n'y a aucun autre point de vue ou personne opposée. Il n'existe que la négation utilisée afin de décrire une situation.

Dans ce chapitre, nous avons examiné en détail les types de négation pour bien mesurer son effet dans la polyphonie linguistique. À ce stade, outre Ducrot et Nølke, nous avons bénéficié des approches de linguistes tels que Moeschler, Perrin, Forest et Martin. Ce chapitre nous a montré que l'énoncé négatif reflète une psychologie différente de celle

positive. La phrase négative indique que le sens est inversé lorsque le contraire est dit. C'est-à-dire que lorsqu'on dit le contraire d'une phrase négative, le sens s'inverse. Il n'est peut-être pas possible de dire la même chose pour les phrases positives. Afin de prouver cette thèse, Ducrot (1984) montre qu'il existe une dissymétrie entre les énoncés affirmatifs et négatifs. En conséquence, il dit qu'il y a des affirmations dans les énoncés négatifs, alors qu'il n'y en a pas de négatifs dans les affirmations.

Après un énoncé négatif 'Pierre n'est pas gentil', on peut enchaîner 'Au contraire, il est détestable'. A quoi le deuxième énoncé est-il 'contraire' ? Non pas au premier pris dans sa totalité, mais au point de vue positif que celui-ci, selon moi, nie et véhicule à la fois. Or cette possibilité d'enchaînement est exclue si le premier énoncé est positif. On n'aura jamais 'Pierre est gentil. Au contraire, il est adorable'. Certes, en disant 'Pierre est gentil', je laisse entendre généralement que quelqu'un a cru ou déclaré qu'il ne l'était pas, mais je ne peux pas faire allusion à l'attitude de cet énonciateur virtuel pour s'y opposer au moyen de au contraire. D'où l'on peut conclure qu'un tel énonciateur a une présence et un statut différents dans l'énoncé positif et dans l'énoncé négatif. (216)

À la lumière de ces informations, on peut employer l'énoncé « Marie est intelligente » afin de justifier la thèse de Ducrot. Dans ce cas, ajoutons l'expression « au contraire » à une affirmation positive : « Marie est intelligente, au contraire, elle est géniale ». Il ne conviendrait pas d'employer cette expression dans un énoncé affirmatif. Rendons également la phrase négative et essayons l'énoncé « Marie n'est pas intelligente » : « Marie n'est pas intelligente, au contraire, elle est complètement idiote. » Comme on peut le voir, c'était un discours beaucoup plus naturel et usuel. A la fin du deuxième chapitre, nous avons donc conclu que la négation est plus adaptée à employer en polyphonie que les énoncés positifs et son effet dans la polyphonie est primordial. Ainsi la question « Quel est le rôle de la négation dans la polyphonie linguistique ? », l'une des questions auxquelles nous cherchons à répondre au départ, a été répondue.

Dans le troisième chapitre, nous avons expliqué notre méthode de recherche, son objectif et les résultats que nous visons à atteindre à la fin de la recherche. Nous avons présenté notre corpus et nous avons indiqué comment nous ferions notre analyse.

Dans le dernier chapitre, nous avons constaté qu'alors que les énoncés négatifs sont interprétés polyphoniquement, le contexte reste essentiel pour les classer comme descriptifs, polémiques ou métalinguistiques. L'interprétation d'un énoncé négatif peut différer radicalement selon l'entourage textuel. Par exemple : « Elle n'avait pas vieilli. Les mêmes yeux verts. Ce qui faisait la belle architecture du visage était resté intact : le front, l'arcade sourcilière, le nez droit » (Modiano, 1991 :106). En tant que tel, nous avons défini cet énoncé comme descriptif car il ne contient aucune comparaison, ni contraste,

ni rejet ou opposition. Il ne représente que l'apparence physique dudit personnage. Mais si c'était comme suit ; « Contrairement à ce que j'attendais, elle n'avait pas vieilli. » on qualifierait alors cet énoncé de purement polémique. Car il y aurait une comparaison et un contraste entre mon attente et l'image de la femme, ce qui donnerait naissance à pdv_1 .

Pdv₁ → Elle avait vieilli (ce que j'attendais)

Pdv₂ → Elle n'avait pas vieilli (au contraire)

Lorsque nous observons la suite de l'énoncé dans le contexte textuel, nous apercevons qu'il y a des propositions positives qui soutiennent l'énoncé négatif comme le dit Nølke (1993) et Attal (1979) : « Les mêmes yeux verts. Ce qui faisait la belle architecture du visage était resté intact : le front, l'arcade sourcilière, le nez droit » (Ibid., 1991 :106). Selon eux, l'information véhiculée par la négation descriptive est à chercher dans le contenu complémentaire du prédicat (positif). La négation a été utilisée afin de décrire qu'elle n'avait pas vieilli, mais était restée la même. Cela nous a montré que le contexte joue un rôle très important dans l'analyse des énoncés négatifs. Ainsi la question « Quel est le rôle du contexte dans l'analyse polyphonique des énoncés négatifs ? », l'une des questions auxquelles nous cherchons à répondre au départ, a été répondue. Dans ce cas, on peut dire que sans contexte, les interprétations polyphoniques sont largement floues. « Isolées de leur contexte, les phrases négatives simples sont ambiguës, mais cela ne signifie pas que le langage ne dispose d'aucun marqueur de négation polémique » (Perrin, 2009 : 74). A ce stade, nous avons vu que Nølke (1990, 1992) mentionne un certain nombre d'indicateurs qui soutiennent la classification d'un énoncé négatif comme polémique ou descriptive. Celles-ci, contextes bloqueurs, nécessitent la lecture polémique d'un énoncé, contextes déclencheurs, ceux qui permettent une lecture descriptive. En réponse à la question « Quelle méthode est utilisée afin de classer les énoncés négatifs ? », nous pouvons dire ainsi : Nous avons fondé notre analyse sur les concepts de « contextes bloqueurs » et de « contextes déclencheurs » que Nølke a avancés afin de classer les énoncés négatifs et nous avons analysé tous les énoncés négatifs contenant le morphème « ne...pas », tirées de trois livres différents de Modiano, dans leur micro-contexte et macro-contexte. Nous avons essayé de créer nos propres contextes bloqueurs et déclencheurs en évaluant nos exemples dans les groupes qui ont des caractéristiques structurellement ou sémantiquement communes. Certains exemples ont été exclus de cette catégorisation en ne montrant pas de caractéristiques communes avec d'autres. Nous les avons présentés en analysant indépendamment sous les rubriques suivants : analyse des énoncés polémiques et analyse des énoncés descriptifs.

Neuf des quinze sous-chapitres que nous avons classés comme contextes bloqueurs sont basés sur les éléments que Nølke reconnaît également comme des contextes bloqueurs. Ce sont ainsi : Le clivage avec la négation, Concession, Le connecteur « mais », Conditionnels / « si » hypothétique, Les verbes modaux : Pouvoir, Devoir, Falloir, Structure de cause, « Comme » un élément comparatif. Nous avons identifié six d'entre eux comme bloqueurs : Impératif, L'interro-négation, Les verbes semi-auxiliaires modaux : Vouloir, Savoir, La négation restrictive, Proposition subordonnée complétive interrogative indirecte (La conjonction de subordination « si »).

En ce qui concerne les contextes déclencheurs, nous en avons constaté trois en dehors de ceux que Nølke a identifiés. Ceux-ci sont : Double négation, Depuis, Sembler/paraître/ avoir l'air de. Voici nos sous-chapitres basés sur ce que Nølke a proposé : La négation lexicalisée, La proposition subordonnée relative : Que, Qui, Dont, Où, Les relatifs composés, La proposition subordonnée complétive, La proposition subordonnée circonstancielle du temps « Quand », Les énoncés scalaires : Très, Longtemps, Beaucoup, *Pas* elliptique.

En tant que corpus, nous ne savons pas ce que nous trouverions dans ces livres au moment de les choisir. Il nous est presque impossible de savoir quels exemples contextuels s'y trouvent. Pour cette raison, nous ne pouvons pas prédéterminer le contexte, car chaque énoncé a son propre contexte. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous avons tiré tous les énoncés contenant le morphème *ne...pas* à partir d'œuvres choisies. Au lieu de les évaluer au hasard, nous avons analysé chaque énoncé selon son micro-contexte et macro-contexte, à l'aide des contextes que Nølke a proposés comme déclencheurs et bloqueurs. Ce faisant, nous avons appliqué la méthode d'analyse polyphonique de Ducrot. En conséquence, nous avons découvert de nouveaux contextes qui, nous l'espérons, contribueront à la théorie de la polyphonie. Ceux-ci sont : Double négation, Depuis, Sembler/paraître/avoir l'air de, Impératif, L'interro-négation. Les verbes semi-auxiliaires modaux : Vouloir, Savoir, La négation restrictive, Proposition complétive interrogative indirecte (La conjonction de subordination « si »).

En dehors de ceux-ci, un autre constat que nous n'avons pas donné sous une rubrique spécifique dans la thèse mais qui est découvert lors de l'analyse est que lorsque les verbes exprimant le sentiment sont combinés avec la négation, ils apparaissent comme descriptifs, puisque l'absence de ce sentiment contenu dans le verbe en question est décrite dans l'énoncé négatif (voir 4.7, p. 190). Nous avons une autre découverte similaire ; verbes d'état. Ceux-ci n'indiquent pas de mouvement dans une phrase, ils

indiquent seulement la situation dans laquelle se trouve le sujet. Cela leur donne un caractère descriptif. (voir p.160)

En plus de tout cela, nous pensons également que chaque énoncé que nous avons abordé lors de l'analyse des énoncés négatifs constitue un exemple pour une recherche ultérieure car la rareté des études appliquées dans ce domaine est le plus grand obstacle devant la découverte de nouveaux contextes. À la fin de notre étude, nous sommes convaincus qu'au fur et à mesure que les analyses dans ce domaine se multiplient, la théorie linguistique de la polyphonie se développera et de nouveaux contextes seront découverts.

A notre avis, l'originalité de ce travail est la découverte des nouveaux contextes évoqués plus haut. Nous le devons au fait que c'est un travail à la fois théorique et appliqué qui combine deux phénomènes importants de la linguistique, la « négation » et la « polyphonie ».

Essayons de répondre aux questions suivantes que nous nous sommes posées au début de notre recherche :

7. Est-il possible d'obtenir différentes voix/points de vue à partir d'un seul énoncé ?
8. Peut-on parler de l'existence d'un être discursif autre que le locuteur dans un seul énoncé ?

Ce sont les premières réponses que nous avons obtenues à la suite de nos recherches. Oui, il est possible d'atteindre plus d'un point de vue ou d'une voix appartenant à différents locuteurs, à partir d'un seul énoncé. Il serait approprié de mentionner ici la différence entre le point de vue et la voix. La différence entre eux s'explique principalement par la forme et le contenu. La voix prend la fonction de l'acte locutoire, qui sert à énoncer des mots, des phrases. Le point de vue, quant à lui, traite de ce que ces voix véhiculent, de ce que ces mots et phrases veulent dire, à savoir le contenu. Selon Ducrot (1984a), le responsable de l'acte d'énonciation est le locuteur. La voix se révèle grâce au locuteur et ne doit pas être confondue avec l'énonciateur. L'énonciateur est une instance qui parle par l'énonciation, incorporant ses idées, sa perspective à travers l'énonciation. C'est-à-dire que l'énonciateur est le détenteur de ce que les mots, les phrases véhiculées par la voix - le locuteur - signifient, en d'autres termes, le contenu. Ils sont porteurs des points de vue construits dans l'énoncé. Les points de vue s'expriment à travers des énonciateurs. Dans ce cas, on peut dire que le point de vue est égal au concept d'énonciateur de Ducrot. Ici, il conviendra de mentionner ce qui suit afin de comprendre cette distinction : Ducrot et Carel (2009) parlent de deux types de conception de la

polyphonie. Le premier est attitudinal et l'autre est musical. La polyphonie est un phénomène qui doit être évalué en deux dimensions. Le mot *polyphonie* évoque automatiquement le sens d'avoir plus d'une voix dans un seul énoncé. Cela signifie également qu'il y en a plus d'un contenu sémantique. L'approche attitudinale soutient que le locuteur contient plus d'un contenu dans un énoncé. L'autre conception musicale traite de la coexistence de plus d'une voix dans un seul énoncé. « Cette deuxième conception, « musicale », de la polyphonie considère ainsi qu'un énoncé est polyphonique s'il « fait entendre » différents discours attribués à des sources différentes (qui peuvent être d'ailleurs déterminées ou non) » (Ibid., 2009 : 35). Sur la base de ces deux concepts de Ducrot et Carel, on peut dire que la conception attitudinale renvoie au concept de point de vue, tandis que la conception musicale renvoie au concept de voix, comme on peut le comprendre d'après son nom. Maintenant, si nous revenons à la réponse de la question, on peut atteindre à la fois plus d'une voix et un point de vue, à partir d'un seul énoncé. La polyphonie est la capacité de voir la présence de multiples points de vue ou voix d'un seul énoncé. Expliquons-la avec un exemple :

« Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... » (Modiano, 1988 : 80)

Une phrase qui commence par « non » a toujours une valeur polémique parce que de telles phrases contiennent « l'opposition », ou en d'autres termes, la « réfutation », qui est inhérente à la négation polémique. Pour cette raison, cette phrase peut être qualifiée comme un bon exemple de négation polémique. Maintenant, analysons-le polyphoniquement :

Énoncé négatif → Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça...

Pdv₁ → Tu pouvais lui faire ça

Pdv₂ → pdv₁ est faux. (Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça...)

A partir de cet énoncé négatif, Lorsqu'on exécute une analyse polyphonique sans contexte, pdv₁ doit être une affirmation positive et dire le contraire de « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... ». Dans ce cas, il ne serait pas faux de dire logiquement pdv₁ = tu pouvais lui faire ça. Même en parlant pour les verbes qui contiennent la modalité, on voit que l'opposé du verbe « pouvoir » apparaît généralement comme « devoir ». Dans ce cas, c'est l'un des pdv possibles de dire pour le pdv₁ = Tu devais lui faire ça. Afin d'arriver à une conclusion, nous devons recourir au contexte textuel. Pour comprendre à quoi ou à qui le locuteur s'oppose, on observe donc les énoncés précédents :

— Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom.

Papa a éclaté de rire.

— Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? (Ibid., 1988 :79).

La présence de marqueurs polyphoniques tels que « mais » et « non » au sein de l'énoncé négatif et leur interprétation représentent une analyse micro-contextuelle. Lorsque nous abordons cet énoncé à un niveau macro-contextuel et l'interprétons en incluant l'entourage textuel, nous pouvons comprendre ce que signifie cet énoncé et quel type de négation il contient. Lorsqu'on observe l'entourage textuel ci-dessus, on aperçoit que cette conversation, dans *Catherine Certitude*, a lieu entre père et fille. Ils sont à l'école de danse que fréquente la fille. Le père raconte à sa fille ses vieux souvenirs. Madame Dismaïlova, la professeur de ballet de la petite fille, est une amie de Saint-Mandé de son père avec qui elle travaillait dans un music-hall et son nom était Odette. À ce stade, Madame Dismaïlova leur dit au revoir et part. Puis la petite fille a dit à son père que tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom. Mais son père dit : « Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? ». Puis il ajoute lui-même : « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... ». L'anaphore « Ça » représente ici pdv₁. Le pdv « Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom » se trouve sous l'anaphore « ça ».

Le contexte textuel nous évoque que le père de Catherine Certitude est fondamentalement opposé au pdv de sa fille. Nous pouvons montrer ainsi :

Pdv₁ = Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom.

Pdv₂ = Tu crois que j'aurais dû lui dire : bonjour, Odette. Comment vont les amis de Saint-Mandé ? Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça ...

La conclusion que nous en tirons ici est que, lors d'une conversation entre père et fille, à partir de « Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça », nous avons atteint à la voix de la petite fille véhiculant son point de vue : « Tu aurais dû lui parler et l'appeler par son vrai nom ». Comme le père l'a rejeté, le pdv₁, nous avons évalué cet énoncé comme polémique.

En voici autre exemple :

« Et le monde de la danse n'était pas la vie réelle, mais un monde où l'on sautait et où l'on faisait des entrechats au lieu de marcher simplement » (Modiano, 1988 : 43).

L'énoncé ci-dessus a un contraste afin de montrer la différence entre le monde de la danse et le monde réel. Le locuteur s'oppose à l'idée que le monde de la danse est comme la vraie vie. Ici ce n'est pas un autre locuteur concret auquel il s'oppose, mais un énonciateur qui représente un pdv contraste. En voici le contexte textuel: la petite fille

suit des cours de ballet dans une école de danse. Sa professeure lui dit qu'elle devrait être sans lunettes lorsqu'il danse. En plus de cela, la petite fille enviait ses amis qui ne portaient pas de lunettes. Mais puis, elle pense que c'est un avantage car elle a donc deux mondes différents : « Mais, à la réflexion, je me suis dit que j'avais un avantage : vivre dans deux mondes différents, selon que je portais ou non mes lunettes » (Ibid., 1988 :43). C'est la phrase qui précède l'énoncé négatif ci-dessus. Le contexte textuel soutient que deux mondes différents sont contrastés et qu'il n'y a pas de locuteur autre que la petite fille, c'est un énoncé négatif qui est censé s'opposer à un énonciateur qui dit le contraire.

Ces deux exemples nous ont montré qu'à partir d'un énoncé, il est possible d'atteindre plus d'une voix appartenant à différents êtres discursifs dans le premier et plus d'un point de vue appartenant au même locuteur dans le second. Sur la base de notre analyse, nous pouvons facilement répondre aux questions (1) et (2) par l'affirmative.

9. Quels sont les marqueurs polyphoniques ?

Nølke (1990, 1992) mentionne un certain nombre d'indicateurs qui soutiennent la classification d'un énoncé négatif comme polémique ou descriptive. Celles-ci, contextes bloqueurs, nécessitent la lecture polémique d'un énoncé, contextes déclencheurs, ceux qui permettent une lecture descriptive.

Nous ne pouvons répondre à cette question que dans le cadre de notre corpus. Car chaque nouveau corpus créera de nouveaux contextes bloqueurs. Selon cela, les contextes bloqueurs que nous avons basés sur ceux que Nølke avait proposé : Le clivage avec la négation, La concession, Le connecteur *mais*, Le conditionnel / *si* hypothétique, Les verbes modaux : Pouvoir, Devoir, Falloir, Structure de cause, *Comme* un élément comparatif. Ceux que nous avons identifiés comme bloqueurs : L'impératif, L'interrogation, Les verbes semi-auxiliaires modaux : Vouloir, Savoir, La négation restrictive, La proposition subordonnée complétive interrogative indirecte (La conjonction de subordination *si*).

Nous avons dit que « Isolées de leur contexte, les phrases négatives simples sont ambiguës, mais cela ne signifie pas que le langage ne dispose d'aucun marqueur de négation polémique » (Perrin, 2009 : 74). Il existe des structures qui permettront à la lecture d'un énoncé comme polémique ou descriptive :

Les formules de réfutation, les prophrases ou modalisateurs comme *non*, *n'importe quoi*, *c'est faux*, *c'est pas vrai*, *je crois pas (que...)*, *je pense pas (que...)*, *je trouve pas (que...)*, *je prétends pas que...*, *je me demande (si...)*, *je vois pas pourquoi*, *on peut pas dire (que...)*, *soi-disant (que...)*, *c'est pas*

que..., *c'est pas parce que...* peuvent être assimilés à des marqueurs de négation polémique (Ibid., 2009 : 74).

Bien qu'il ne soit pas possible pour cette étude de donner une réponse complète à cette question, nous avons mentionné ci-dessus les éléments de polyphonie que nous avons constatés dans notre travail. Le mot-clé ici est le contraste. « Tout moyen linguistique qui introduit une nuance de contraste entrave la dérivation descriptive » (Nølke, 1990 : 224). Chaque énoncé qui constitue un contraste est susceptible d'être considéré comme polémique.

Quant aux résultats numériques, dans l'analyse des livres choisis comme corpus, nous avons détecté deux cent cinq énoncés négatifs dans le livre *Une jeunesse*, cinquante dans *Catherine Certitude* et cent onze dans *Fleurs de ruines*, comportant le morphème « *ne...pas* ». Si l'on considère leur distribution comme descriptive, polémique et métalinguistique, les résultats sont les suivants :

| Tableau 2. La répartition de types de négations selon trois livres de Patrick Modiano | | | | |
|--|------------------|--------------------|-------------------------|--------------|
| | Polémique | Descriptive | Métalinguistique | Total |
| <i>Une jeunesse</i> | 83 | 122 | 0 | 205 |
| <i>Catherine Certitude</i> | 30 | 20 | 0 | 50 |
| <i>Fleurs de ruine</i> | 43 | 67 | 1 | 111 |
| Le nombre total : | 180 | 185 | 1 | 366 |
| Le pourcentage : | %49,18 | %50,54 | %0,27 | |

Dans *Une jeunesse*, un total de deux cent cinq énoncés négatifs qui comportent le morphème *ne ... pas* ont été constatés. Après avoir été classés comme la négation

descriptive, polémique et métalinguistique, quatre-vingt-trois phrases ont été classées comme polémiques et cent vingt-deux comme descriptives. Aucune négation métalinguistique n'a été rencontrée dans ce livre.

Dans *Fleurs de ruine*, un total de cent onze énoncés négatifs qui comportent le morphème *ne ... pas* ont été constatés. Quarante-trois phrases ont été classées comme polémiques et soixante-sept comme descriptives. Un énoncé a été constaté comme la négation métalinguistique dans ce livre.

Dans *Catherine Certitude*, un total de cinquante énoncés négatifs qui comportent le morphème *ne ... pas* ont été constatés. Ils ont été classés comme la négation descriptive, polémique et métalinguistique. Trente des cinquante phrases ont été classées comme polémiques et vingt comme descriptives. Aucune négation métalinguistique n'a été rencontrée dans ce livre.

L'un des livres choisis *Catherine Certitude* est un livre pour enfants. Il a été choisi en prenant en considération le caractère différent des exemples rencontrés dans un livre pour des enfants. En effet, selon Muller (1991), la négation polémique est la première à se développer chez l'enfant. Afin de tester la validation de la théorie de Muller, *Catherine Certitude* a été examiné spécifiquement sous cet angle et on a identifié si la négation polémique a émergé plus que d'autres types de négation comme l'a dit Muller. D'après les résultats que nous avons obtenus dans ce livre, nous avons observé que, contrairement aux deux autres livres, les énoncés polémiques étaient plus nombreux que les énoncés descriptifs. Sur les cinquante énoncés au total, vingt sont descriptifs et trente sont polémiques. Les énoncés polémiques ayant un pourcentage de 60 %, sont plus nombreux. Dans ce cas, nous avons obtenu un résultat qui soutient la théorie de Muller. Chez l'enfant, la négation polémique se développe premièrement. Pour cette raison, nous pouvons conclure qu'il y a plus d'énoncés polémiques dans un livre pour enfants. Nos données le confirment également. Bien sûr, des recherches plus approfondies devraient être menées à ce sujet afin d'obtenir des résultats plus fiables.

Dans les deux autres livres, nous avons vu que les énoncés descriptifs étaient plus nombreux. En effet, c'était un résultat que nous attendions, car nous avons employé les sources écrites en tant que corpus, nous avons donc fait une analyse textuelle. L'auteur fait des descriptions afin de visualiser une photographie dans l'esprit du lecteur. De plus, non seulement le décor ou les personnages sont peints, mais aussi les émotions et les comportements. Par conséquent, il est très possible qu'il y ait tant de négation descriptive dans le roman, qui est un genre écrit dans lequel tant de descriptions sont faites.

Un autre résultat remarquable est que nous n'avons rencontré qu'une seule négation métalinguistique dans un total de trois livres sélectionnés comme corpus. Puisque la négation métalinguistique est une subdivision de la négation polémique et qu'elle est fondamentalement considérée comme la négation polémique, nous pouvons dire que nous avons classé deux types de négation fondamentaux, l'une polyphonique et l'autre non polyphonique. Bien que la raison de l'existence si peu de données métalinguistique reste inexplicable, nous concluons que la négation métalinguistique est un type plus courant dans la langue orale car elle nécessite l'existence concrète d'un autre être discursif que le locuteur. Nous sommes arrivés à la conclusion que le fait que notre corpus soit basé sur la langue écrite nous a empêché d'atteindre des exemples de ce type de négation. Pour le prouver et parvenir à un jugement plus précis, il conviendrait d'observer un environnement d'une conversation naturelle et de classer les énoncés négatifs obtenus à partir de celui-ci. Ainsi, une comparaison correcte peut être faite entre la langue écrite et orale en fonction des résultats à obtenir.

Faire une analyse en langue écrite est beaucoup plus difficile qu'en langue orale et ses possibilités sont limitées. Alors qu'il existe un certain nombre de facteurs qui facilitent l'interprétation dans la langue orale ; tels que la prosodie, l'intonation, les gestes, l'accentuation, l'analyste en langue écrite ne les possède pas. Ainsi, lors de l'analyse d'un corpus écrit, l'analyste doit porter une attention particulière aux propriétés syntaxiques, aux éléments utilisés et aux structures mises en valeur dans la phrase. Compte tenu de tout cela, il est très difficile de reconnaître pleinement le contexte dans un corpus écrit. Cela ne peut aller au-delà de l'interprétation de ce que veut dire le locuteur en exécutant l'hypothèse d'une manière ou d'une autre.

La langue orale est un domaine beaucoup plus avantageux afin de maîtriser l'entourage situationnel car tous les sujets parlants sont directement dans la situation de l'énonciation. Dès le début, ce contexte leur a été donné. Ils connaissent les éléments contextuels qu'il a composés. Ils sont les premiers à être témoins du discours. En tant que l'observateur d'un tel discours oral, il sera beaucoup plus efficace de faire une analyse discursive. Il ne sera pas possible de dire la même chose pour la langue écrite. Un observateur effectuant une analyse textuelle n'a pas ces avantages. Il n'a pas les éléments situationnels extralinguistiques. L'absence d'ensemble de circonstance est un obstacle à surmonter pour cet observateur afin de faire une analyse correcte. Le texte ou le discours qu'il analysera ne se produit pas devant ses yeux. C'est une conversation déjà terminée. Il

analyse un discours déjà achevé. Pour cela, l'analyste doit bien évaluer les éléments contextuels du texte et analyser en conséquence.

C'est une étude pragmatico-sémantique ; l'interprétation des données recueillies du corpus peut être exécutée effectivement en reconnaissant le contexte. La contrainte primaire de toute étude interprétative est de rendre compte de l'interaction entre les matériaux linguistiques et les contextes dans lesquels ils se manifestent. Analyser un corpus écrit peut être la contrainte de cette étude. La classification de la négation dans une analyse dans laquelle un corpus d'une langue orale sera utilisé peut permettre à l'analyste de mieux comprendre le contexte, de le rapprocher de résultats plus précis et d'enlever les contraintes de cette étude.

GLOSSAIRE

Allocutaire : La ScaPoLine décrit l'interlocuteur comme allocutaire abrégé en ALLOC. C'est un être discursif dans un énoncé. 1.4.2, p.35

Contextes bloqueurs : Nølke soutient que le noyau de la négation est l'opposition. Chaque énoncé négatif est considéré premièrement comme polémique. Si, pour une raison quelconque, pdv_1 dans l'analyse polyphonique est supprimé, il devient alors la négation descriptive. En disant « *contextes bloqueurs* », Nølke veut dire « *bloqueurs de dérivation descriptive* ». Ainsi, ce sont des contextes qui fournissent une lecture polémique. 4.2, p.72

Contextes déclencheurs : C'est un terme proposé par Henning Nølke qui signifie les contextes permettant une lecture descriptive et qui n'ont pas de propriété polyphonique. 4.3, p.132

Effet d'abaissement : Dans un énoncé sous forme négative, la signification à déduire est généralement négatif. Par exemple, de la phrase « Pauline n'est pas intelligente » on déduit que Pauline est imbécile. Lorsqu'on affirme « Richard n'est pas riche », on comprend que Richard est pauvre. C'est ce qu'on appelle l'effet d'abaissement. Cette fonctionnalité n'est disponible que dans la négation polémique. 2.2.1, p. 48

Effet majorant : C'est l'inverse de l'effet d'abaissement. C'est une particularité qui ne se retrouve que dans la négation métalinguistique. La signification de l'énoncé après la négation gagne une valeur majorante au lieu de l'effet d'abaissement. Par exemple : Paul n'est pas **millionnaire** ; il est **milliardaire**. 2.2.2, p. 52

Énoncé constatif : Voir *Énoncé performatif*.

Énoncé performatif : Austin (1962) divise les phrases affirmatives en deux groupes ; l'un sert à décrire le monde, tandis que l'autre sert à accomplir une action. Le premier groupe qui sert à décrire s'appelle constatifs et l'autre qui sert à accomplir une action s'appelle performatifs. Si un verbe exécute l'action qu'il exprime lors de l'énonciation, c'est un verbe performatif. Il doit être exprimé à la première personne du singulier « je » ou du pluriel « nous » et se dérouler à l'indicatif présent. Un énoncé performatif définit à la fois l'action qu'il fait et en est directement affecté. Le locuteur fait l'action en question et dit qu'il est en train de le faire. Ce qui distingue les verbes performatifs des autres est qu'ils doivent exprimer une intention. 1.4.1, p.18, 4.4, p.174

Énoncé : C'est l'établissement d'une phrase qui convient à une certaine situation en tant que lieu, moment et personne (je, ici, maintenant). Ces derniers qui affectent la situation d'énonciation s'expriment par l'énoncé. Il a le pouvoir de signification.

Énonciateur : Pour Ducrot, le terme « énonciateur » représente les points de vue qu'un énoncé contient, et non la personne qui exécute l'énonciation comme son nom l'indique. C'est une instance qui porte des points de vue et des voix différents dans l'énoncé. 1.4.1, p.22, p.37

Être discursif : Selon la ScaPoLine, c'est une entité sémantique susceptible de saturer les sources. Il fonctionne comme la source des points de vue différents et multiples au sein d'un énoncé. Dans la terminologie de Ducrot, l'énonciateur s'est chargé de cette tâche. 1.4.2, p.34

L'acte illocutoire : Ce que le locuteur veut dire par un énoncé et le sens qu'il évoque dans le récepteur détermine la valeur de cette phrase. Cette valeur est l'acte illocutoire. 1.4.1, p.19

L'acte locutoire : Lorsqu'un locuteur énonce une phrase, il effectue l'acte locutoire. 1.4.1, p.19

L'acte perlocutoire : L'effet d'un énoncé sur l'interlocuteur et sa réaction contre la signification véhiculée est l'acte perlocutoire. 1.4.1, p.19

La négation descriptive : La négation descriptive, comme son nom l'indique, survient lorsque l'on recourt à la négation afin de décrire un individu ou un état de chose. Dans ce type de négation, il n'y a pas d'opposition à un locuteur explicite ou implicite ou à un pdv adverse. Le but de l'utilisation de la négation ici n'est que de faire une description.

La négation métalinguistique : Le terme « la négation métalinguistique » vient à l'origine de Ducrot (1972). Puisqu'elle est basée sur la réfutation, elle est considérée comme un sous-type de la négation polémique. Il y a aussi un rejet à la racine de ceci. Cependant, la présence concrète d'un être discursif autre que le locuteur est requise. Ainsi, la négation métalinguistique s'oppose non pas à un énonciateur mais à un locuteur. 2.2.2, p.51

La négation polémique : La négation polémique est au centre de la théorie de la polyphonie linguistique. Au cœur de ce type de négation se trouve toujours la *réfutation*. Le locuteur de l'énoncé négatif s'oppose toujours à un point de vue susceptible d'être défendu par un autre locuteur explicite ou implicite. Elle se manifeste par l'opposition à un point de vue positif antérieur. 2.2, p.43, 2.2.1, p.46

Lien de responsabilité : Le lien de responsabilité est défini par la notion de source. Un être discursif considéré comme la source d'un point de vue en est déclaré responsable par la ScaPoLine. Un être discursif qui n'est pas considéré comme la source de pdv en est déclaré non responsable. 1.4.2, p.36

Lien énonciatif (lien) : C'est un concept introduit par la ScaPoLine qui est destiné à rendre explicite la relation entre un être discursif et un point de vue. 1.4.2, p.35

Locuteur-en-tant-qu'être-du-monde : Il est le locuteur pris comme une personne à part entière, avec toutes ses caractéristiques, y compris celle de la responsabilité de l'acte d'énonciation (Ducrot, 1984a : 199). Si le locuteur se parle de lui-même comme le sujet de l'énoncé, on y parle de l'existence du locuteur-en-tant-qu'être-du-monde. Il est la personne qui s'exprime en tant que sujet parlant. 1.4.1, p.15

Locuteur-en-tant-que-constructeur (LOC) : C'est une entité qui assume la responsabilité de l'acte d'énonciation et construit les éléments composant la configuration polyphonique. 1.4.2, p.32

Locuteur-en-tant-que-tel : Le locuteur en tant que tel est donné comme la source de l'énonciation. Sa seule activité est d'être responsable de l'énoncé. 1.4.1, p.15-16

Macro-contexte : Le macro-contexte représente l'entourage textuel. Il s'agit du contexte extralinguistique comportant les éléments sur la situation d'énonciation : type ou fonction de texte, les conditions spatio- temporelles de l'énonciation ou la relation entre les sujets parlants. 4.1, p.69

Micro-contexte : Le micro-contexte représente les éléments qui précèdent et qui suivent selon lequel on observe dans quelle mesure les éléments et les structures grammaticales dans l'énoncé de refus, c'est-à-dire pdv₂, affectent la signification ou l'interprétation polyphonique. 4.1, p.69

Performatif explicite : Le performatif est également divisé en deux : performatif implicite et performatif explicite (Austin, 1962). Par exemple, dans *Je te promets de travailler*, nous voyons que le locuteur promet explicitement de travailler en utilisant le verbe de promettre. Dans *Je travaillerai*, il dit qu'il travaillera. En effet, cela peut être considéré implicitement, dans certains contextes, comme une promesse de travailler fait par le locuteur 1.4.1, p.19

Performatif implicite : Voir *Performatif explicite*.

Phrase : Une phrase est une unité concrète qui a un sens mais n'a pas la signification, qui fait l'objet d'étude des grammairiens, dans laquelle les mots s'assemblent dans un ordre syntaxique. La même phrase peut avoir différentes significations dans différents

contextes. Nous appelons une phrase « énoncé » lorsqu'elle est construite conformément à son contexte.

Point de vue (pdv) : C'est une unité sémantique qui représente le sens véhiculé à partir d'un énoncé. 1.4.2, p.33

Polyphonie attitudinale : Ducrot et Carel (2009) parlent de deux types de conception de la polyphonie. Le premier est attitudinal et l'autre est musical. La polyphonie est un phénomène qui doit être évalué en deux dimensions. Le mot *polyphonie* évoque automatiquement le sens d'avoir plus d'une voix dans un seul énoncé. Cela signifie également qu'il y en a plus d'un contenu sémantique. L'approche attitudinale soutient que le locuteur contient plus d'un contenu dans un énoncé. La conception attitudinale renvoie au concept de point de vue. 1.4.3, p.38

Polyphonie externe : La polyphonie externe est le cas si l'on peut parler de l'existence d'au moins un être discursif autre que le locuteur. 1.4.1, p.29

Polyphonie interne : Si un énoncé ne reflète que les points de vue d'un locuteur, on dit qu'il y a une polyphonie interne. 1.4.1, p.30

Polyphonie musicale : La conception musicale renvoie au concept de voix. Il traite la coexistence de plus d'une voix qui sont les sources de plus d'un point de vue dans un seul énoncé. 1.4.3, p.38

Producteur empirique : C'est l'instance qui est matériellement responsable de la production de l'acte d'énonciation, indépendamment de qui est linguistiquement marqué dans l'énoncé comme étant responsable de celui-ci. 1.4.1, p.22

Vériconditionnel : Il signifie les conditions de vérité d'un énoncé. Si un énoncé affecte les conditions de vérité de la phrase, il est vériconditionnel. 2.2.3, p.60

ANNEXES

| Annexe I. Les répartitions des énoncés polémiques, descriptifs et métalinguistique dans <i>Catherine Certitude</i> (1988) | |
|--|--|
| Descriptive | Polémique |
| 1. Nous ne bougions pas. (14) | On ne danse pas avec des lunettes. (9) |
| 2. Euh... Oui, monsieur, a dit Odile, comme si elle ne voulait pas le contrarier. (64) | Ma petite Catherine, je ne peux pas venir te chercher cet après-midi à l'école. (16) |
| 3. Je les écoutais parler mais je ne comprenais pas tout ce qu'ils disaient. (27) | Vous ne m'écoutez pas, Georges, disait Monsieur Casterade à papa. (18) |
| 4. Vous n'avez pas le courage de voir le monde tel qu'il est. (18) | N'oubliez pas le tréma sur le u... (19) |
| 5. Maintenant, je comprends qu'il ne disait pas cela parce qu'il était un père indifférent à l'éducation de sa fille. (26) | Je ne pouvais pas faire autrement, m'a avoué papa (21) |
| 6. Nous le guettions, au coin de la rue, et nous attendions une dizaine de minutes après qu'il était entré dans le restaurant pour ne pas nous asseoir à la même table que lui. (26) | Mais il n'y a pas qu'eux... (32) |
| 7. Comme ça, nous aurons une excuse pour ne pas voir Casterade ... (27) | Il ne fallait pas le contrarier, à ce moment-là. (32) |
| 8. Il ne comprend pas que je donne mes rendez-vous dans le square. (32) | Le reçu que vous avez signé ne peut pas être pris en considération par les douanes françaises. (42) |
| 9. Au début, j'enviais mes camarades qui ne portaient pas de lunettes. (43) | Et le monde de la danse n'était pas la vie réelle, mais un monde où l'on sautait et où l'on faisait des entrechats au lieu de marcher simplement. (43) |
| 10. Les autres te trouveront dans le regard, quand tu ne porteras pas tes lunettes, une sorte de buée et de douceur. (45) | Ça ne me dérange pas du tout de danser sans mes lunettes. (44) |
| 11. Nos noms, à papa et à moi, avaient été écrits sur l'invitation par Odile elle-même et je m'étonne que papa n'ait pas compris à l'époque qu'elle l'avait fait à l'insu de ses parents. (56) | Pas devant le 21. Ici. (59) |
| 12. Des gens très bien, ces Ancorena, me répétait-il d'un ton mondain que je ne lui connaissais pas. (57) | Vous comprenez, des gens comme Tabélion ne se contentent pas de sièges de Constellation. (72) |
| 13. Monsieur Chevreau ne cachait pas sa surprise. (59) | Mon père demeurait immobile et un peu désemparé, mais il n'avait pas perdu tout à fait son élan. (67) |
| 14. J'avais peur que vous ne veniez pas. (62) | Vous ne vous êtes pas trop ennuyés à ce cocktail ? (69) |

| | |
|---|--|
| 15. Il crânait mais je voyais bien qu'il n'était pas rassuré. (62) | Ne sois pas triste, chérie... (72) |
| 16. Ils parlaient tous les deux dans une langue mystérieuse que je ne comprenais pas. (68) | Elle ne me reconnaît pas car je ne suis plus le jeune homme que j'étais alors... (77) |
| 17. Dans l'annuaire, nous n'avons pas trouvé un seul Ancorena et le 21 boulevard de la Saussaye n'était pas mentionné. (71) | J'étais si stupéfaite de ce que venait d'annoncer mon père que j'ai mis aussitôt mes lunettes pour voir si je ne rêvais pas. (85) |
| 18. Il n'est pas là ? (73) | Tu n'as pas envie de voyager, toi ? (75) |
| 19. Pas de nouvelles ? (73) | Je n'ai pas toujours travaillé dans le commerce... (77) |
| 20. Sur le moment, je n'ai pas prêté grande attention à cette remarque. (93) | Eh bien, ma petite Catherine, a-t-il dit d'une voix très basse, presque un chuchotement, elle ne s'appelait pas Galina Dismaïlova à cette époque-là, mais tout simplement Odette Marchal... (78) |
| 21. | Et elle n'était pas russe mais originaire de Saint-Mandé où ses parents, de très braves gens, tenaient un petit café restaurant....(78-79) |
| 22. | Elle n'avait pas du tout l'accent russe, mais pas du tout. (79) |
| 23. | Mais non. Je ne pouvais pas lui faire ça... (80) |
| 24. | Mais que cela ne t'empêche pas de manger ta pêche Melba.. |
| 25. | N'aie pas peur, Catherine, m'a-t-il dit. (88) |
| 26. | Je ne te laisserai pas tomber... (88) |
| 27. | N'oubliez pas d'écrire : « Bon pour accord... » (90) |
| 28. | Surtout n'oubliez pas les amis de Paris, (92) |
| 29. | Il ne faut pas renier notre parc Montsouris. (92) |
| 30. | Bientôt nous serons dans le Nouveau Monde... The New World... Mais, comme le dit Casterade, il ne faut pas oublier la France... (92) |

| Annexe II. Les répartitions des énoncés polémiques, descriptifs et métalinguistique dans <i>Fleurs de ruine</i> (1991) | | | |
|---|--|--|---|
| No. | Descriptive | Polémique | Méta-linguistique |
| 1 | Elle ne resterait pas longtemps dans la grisaille du quartier Latin. (45) | Il paraît que l'on a construit à la place de la Halle aux vins de grands bâtiments de béton, mais j'ai beau écarquiller les yeux dans le noir, je ne les vois pas. (50) | (...) et qu'ils avaient entraîné chez eux non pas deux femmes mais deux femmes et deux hommes... (25) |
| 2 | Pas de nouvelles de Pacheco ? (66) | Après avoir quitté l'appartement de Simone Cordier, je n'ai pas tout de suite pris le métro à la station Boissière. (107) | |
| 3 | Je n'osais pas refuser. (19) | Je ne l'ai pas remarqué. | |
| 4 | Nos amis de la Cité universitaire ne s'étonnaient pas de son absence — Il reviendra, un jour, il nous rapportera des cartouches de cigarettes américaines... (79) | On ne sert pas d'alcool aux mineurs, mademoiselle. (115) | |
| 5 | Très vite, je m'étais rendu compte qu'il ne me disait pas la vérité : sur cette « entreprise de textiles », il demeurait vague. (19) | Elle n'était pas brune et pâle comme Violette, mais auburn, et de ce teint que l'on pourrait appeler : irlandais. (45) | |
| 6 | Pas grand-chose dans cette valise : le manteau déteint que portait cet hiver d'il y a deux ans le clochard que j'avais remarqué dans les parages de la Cité universitaire. (80-81) | Ne cherchez pas... (15) | |
| 7 | Elle nous a ouvert la porte et, dans la demi-pénombre du vestibule, je n'ai pas très bien distingué son visage. (20-21) | Je pourrais retrouver la date exacte de ce jour-là : au premier marchand de journaux que nous avons croisé sur notre chemin — non pas un kiosque, mais l'un de ces stands de toile verte que l'on dresse les dimanches — j'ai vu la photo et le titre en gros caractères qui annonçaient | |

| | | | |
|----|---|---|--|
| | | la mort de Marilyn Monroe. (52) | |
| 8 | Je n'avais pas bu de whisky depuis que la Danoise m'en avait offert, chez Malafosse, il y avait si longtemps... (106) | Cette fois-là, non plus, je n'avais pas osé refuser son invitation. (20) | |
| 9 | Ils ne m'ont pas paru spécialement gais, alors. (26) | Je ne voulais pas le mettre dans l'embarras en lui demandant s'il habitait vraiment au pavillon des Provinces françaises. (70) | |
| 10 | J'éprouvais de l'appréhension à traverser des endroits où je n'avais pas mis les pieds depuis l'âge de dix-huit ans, quand je fréquentais un lycée de la Montagne-Sainte Geneviève. (11) | Tout à l'heure, nous avons pris l'ascenseur, mais il n'était pas rouge, comme celui dont avait parlé Gisele T. (24) | |
| 11 | Nous n'avons même pas besoin de sortir. Nous sommes bien ici... (22) | Il devait de nouveau s'absenter pour son travail et il ne voulait pas la laisser dans sa chambre du pavillon des Provinces françaises, car la porte ne fermait pas à clef : il avait rangé dans cette valise des vêtements et des objets personnels, sans valeur, sauf pour lui. (77) | |
| 12 | Elle ne bronchait pas. (22) | Il nous a accompagnés jusqu'à l'immeuble du boulevard Kellermann, mais il n'a pas voulu monter. (77) | |
| 13 | Le grand salon où nous sommes entrés m'a frappé par son luxe, qui ne correspondait pas du tout à la petite chambre de Duvelz, rue Delambre. (21) | C'est sans doute pour cela que Pacheco ne nous a pas remarqués, lorsqu'il est sorti dix minutes plus tard, sa valise de cuir noir à la main. (62) | |
| 14 | Or, tout ce que l'on sait de leur vie dans le quartier calme de la rue des Fossés-Saint-Jacques incite à croire qu'ils ne fréquentaient pas les dancings des bords de Marne, le samedi soir. (26) | Je sentais qu'il voulait me dire quelque chose, mais il ne se décidait pas. (78) | |
| 15 | Je me suis raisonné pour ne pas aller dans le premier commissariat de police et leur avouer mon crime. (119) | Tu ne trouves pas qu'ils sont charmants, tous les deux ? a dit Duvelz de son accent dental. (21) | |
| 16 | Claude Bernard n'habitait pas depuis longtemps ce grand | Il ne nous a pas envoyé une carte postale du Maroc comme il avait promis. (78) | |

| | | | |
|----|--|---|--|
| | chalet orné de vérandas et de bow-windows. (34) | | |
| 17 | Elle n'a pas sourcillé. Elle demeurait très droite sur le fauteuil, le verre à la main. (22) | Lui, il ne m'a pas reconnu. (42) | |
| 18 | En somme, l'île des Loups évoquait cette île des Antilles partagée entre deux pays : Haïti et la république Dominicaine, à cette différence près qu'elle n'avait pas gagné son indépendance, puisqu'elle était sous la suzeraineté de Nogent et du Perreux. (35) | Sauf que les Magasins généraux de Paris ou on l'avait enfermé avec des centaines de gens n'étaient pas l'Armée du Salut. (85-86) | |
| 19 | Selon un témoignage recueilli par les enquêteurs, l'une des deux femmes qui entraînent le couple T. au Perreux avait une chevelure auburn et elle ne paraissait pas plus de vingt ans. (46) | Par la fenêtre du couloir qui mène à la chambre, on distingue encore, dans le crépuscule, les voies ferrées de la gare d'Austerlitz, mais elles sont désertes et l'on se demande si cette gare n'a pas été abandonnée. (46) | |
| 20 | A l'époque, je ne me souciais pas beaucoup des péripéties de ce que les journaux appelèrent « l'orgie tragique », ni du rôle de l'ascenseur de velours rouge que nous avait montré Claude Bernard au fond du salon. (37) | Peut-être n'avait-il pas quitté la péniche du quai d'Austerlitz. (85) | |
| 21 | Souvent, par prudence, la mère et le fils ne se donnaient pas rendez-vous dans l'appartement, mais dans les cafés du quartier — place Victor- Hugo, avenue de la Grande-Armée... (75-76) | Ce n'était pas une vocation ni un don particuliers qui me poussaient à écrire, mais tout simplement l'énigme que me posait un homme que je n'avais aucune chance de retrouver, et toutes ces questions qui n'auraient jamais de réponse. (86) | |
| 22 | Les allées du Luxembourg ou je n'avais pas marché depuis une éternité ? (43) | Ainsi, cet homme que j'avais côtoyé pendant des mois ne s'appelait pas Philippe de Pacheco (83) | |
| 23 | Elle a connu des chambres d'hôtel de ce genre, quand elle était toute jeune, et qu'elle ne rentrait pas à Chelles dormir | C'est embêtant, ça... Et il n'a pas de parents ? (95) | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | dans le minuscule pavillon de sa mère. (47) | | |
| 24 | Nous n'étions pas très nombreux sur les gradins. (52) | Ne t'inquiète pas... Ils ne peuvent plus t'embêter... (96) | |
| 25 | Vers cinq heures, nous avons attendu l'autobus 21 qui ne venait pas. (52) | Je ne vais pas pouvoir t'accompagner au cinéma, m'a dit la Danoise. Il faut que je reste un petit moment avec Tony... (96) | |
| 26 | Je n'ai pas osé lui dire que je le connaissais déjà de vue. (57) | Je ne suis pas allé au cinéma, ce soir-là. (97) | |
| 27 | Nous avions des conversations anodines : il m'expliquait qu'il ne pouvait pas suivre tous les cours de la faculté des sciences, à cause de son travail. (58) | Pas d'Ange. (101) | |
| 28 | Je n'avais pas insisté. (58) | Il demeurait immobile sur le trottoir, à la lisière de deux cabarets voisins l'un de l'autre, de sorte qu'on ne savait pas au juste pour lequel il travaillait. (99) | |
| 29 | Je ne vois pas ce que vous voulez dire. (65) | Je ne le reconnaissais pas, d'après les photos floues de l'un et de l'autre qui avaient paru dans les journaux de l'époque, au moment du procès. (100) | |
| 30 | Plusieurs semaines passèrent au cours desquelles il ne donna pas signe de vie. (65) | Et je me suis demandé s'il ne portait pas ces lunettes de soleil parce que ses yeux depuis trente ans s'étaient usés à voir tant de gens passer le seuil de tant de mauvais lieux... (100) | |
| 31 | Deux ans plus tard, en 1948, un journal publiait en bas de page une autre liste d'inculpés qui ne s'étaient pas présentés à l'audience d'une cour de justice, et qui étaient recherchés : le numéro 3 de la liste était « Philippe de Bellune, né à Paris le 22 janvier 1918, sans domicile connu ». | Elle m'a demandé d'abord des nouvelles de mon père et je n'ai pas pu lui répondre, car je n'en avais plus. (105) | |
| 32 | Elle ne semblait pas se rendre compte de la gravité de la situation. (94) | Mais non... pas du tout... (107) | |

| | | | |
|----|---|---|--|
| 33 | Il ne portait même pas son vrai nom. (71) | J'éprouve un sentiment de culpabilité dont l'objet demeure vague : un crime auquel j'ai participé en qualité de complice ou de témoin, je ne pourrais pas vraiment le dire. (112) | |
| 34 | Je n'ai pas de qualification spéciale, sauf que j'ai été employé depuis l'âge de 15 ans dans la restauration (cafés, restaurants, etc.) (81) | Et on ne peut pas prévenir tes parents ? (116) | |
| 35 | Dans l'une des cages, un terrier m'observait de ses yeux noirs, la tête légèrement inclinée, les oreilles dressées, comme s'il voulait engager une conversation et ne pas perdre un seul mot de ce que je lui dirais. (142) | Et tu n'as pas la clef de chez toi ? (116) | |
| 36 | Comment le savait-il ? Je n'ai pas eu la présence d'esprit de le lui demander. (99) | Mais je ne pouvais pas m'empêcher de considérer l'avenir avec inquiétude, car il me semblait avoir commis quelque chose d'irréparable. (117) | |
| 37 | J'échafaudais toutes les hypothèses concernant Philippe de Pacheco dont je ne connaissais même pas le visage. (86) | N'oublie pas le numéro de la chambre quand tu reviens. (119) | |
| 38 | Une pelouse qu'on ne taillait pas entourait ce socle. (90) | Elle ne s'est pas engagée à droite, dans l'avenue ombragée d'arbres que suivait le 63. (118) | |
| 39 | Les aiguilles de l'horloge ne bougeaient pas. (91) | J'aurais dû rester sur le trottoir de l'avenue Paul-Doumer, pour voir si elle ne partait pas. (119) | |
| 40 | Montmartre aussi est une île que je n'ai pas revue depuis une quinzaine d'années. (93-94) | Il ne fallait pas que j'oublie le numéro. (119) | |
| 41 | Les affaires n'ont pas très bien marché. (100) | Je me suis demandé si ce n'était pas le propriétaire du café. (124) | |
| 42 | Je n'osais pas lui dire non. (106) | Mais il ne bougeait pas d'un millimètre. (138) | |
| 43 | Elle n'avait pas vieilli. (106) | Pourquoi ne pas emmener ce chien à Vienne ? (142) | |
| 44 | Le whisky m'a semblé d'un goût particulièrement amer, | | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | mais il m'a donné le courage de leur avouer que je ne pouvais pas rentrer chez moi, car mes parents étaient absents l'un et l'autre jusqu'au mois prochain. (115) | | |
| 45 | Boulevard Arago, je ne détachais pas les yeux du mur sombre et interminable de la prison. (111) | | |
| 46 | Pas d'autre client que moi. (128) | | |
| 47 | C'était une sorte de maison de correction d'apparence luxueuse pour dévoyés, rebuts de familles riches, enfants naturels de femmes qu'on appelait jadis des « poules », ou enfants abandonnés au cours d'un séjour à Paris comme des bagages encombrants : tel mon voisin de dortoir, le Brésilien Mello Rodrigues, qui n'avait pas de nouvelles de sa famille depuis un an... (114-115) | | |
| 48 | Afin de nous inculquer la discipline dont nos « familles » ne nous avaient pas donné l'exemple, la direction avait institué une rigueur de prytanée militaire : marches au pas, salut aux couleurs le matin, châtiments corporels, garde-à-vous, inspection le soir dans les dortoirs, interminables parcours de piste Hébert, les jeudis après-midi... (115) | | |
| 49 | J'ai fait un effort sur moi-même pour ne pas frapper à la porte. (119) | | |
| 50 | Il nous a dit qu'il avait vécu à Paris, qu'il n'y était pas retourné depuis longtemps et qu'il regrettait beaucoup cette ville. (125) | | |
| 51 | Je n'avais pas la clef, a-t-il dit. (118) | | |

| | | | |
|----|---|--|--|
| 52 | Ils ne faisaient pas de bruit. (120) | | |
| 53 | Avec Rudy Hiden nous avons échangé des propos courtois, comme des voyageurs qui ne se connaissent pas et sont assis à la même table d'un wagon-restaurant. (125) | | |
| 54 | Ils n'avaient pas remarqué ma présence. (129) | | |
| 55 | Celle-ci n'avait pas ôté son manteau de fourrure. (129) | | |
| 56 | Je n'osais pas quitter le restaurant sans diner, car il aurait fallu que je demande mon manteau qu'un garçon avait rangé dans un vestiaire, tout au fond. (129-130) double négation | | |
| 57 | Je voulais en savoir plus long sur cette fille qui ne quittait pas son manteau de fourrure et qui avait toujours l'air boudeur. (130) | | |
| 58 | Elle ne disait pas un mot. (130) | | |
| 59 | Claude Bernard s'excusait de ne pas pouvoir venir me rejoindre. (129) | | |
| 60 | Le marquis n'avait pas bronché. (135) | | |
| 61 | Ça ne vous dérange pas si nous éteignons la lumière ? (137) | | |
| 62 | Elle n'avait pas quitté son manteau de fourrure. (137) | | |
| 63 | Je n'osais pas bouger. (137) | | |
| 64 | Elle ne bougeait pas du canapé. (138) | | |
| 65 | Je n'avais pas quitté la fenêtre. (138) | | |
| 66 | Ou bien la pluie, à force de tomber sur lui, l'effaçait comme l'eau dilue une peinture qui n'a pas eu le temps de se fixer. (138-139) | | |
| 67 | Je ne quittais pas cet homme du regard, j'étais attentif au timbre de sa voix. (140-141) | | |

| Annexe III. Les répartitions des énoncés polémiques, descriptifs et métalinguistique dans <i>Une jeunesse</i> (1981) | | |
|---|---|---|
| No. | Descriptive | Polémique |
| 1 | Il y a douze ans, quand ils achetèrent le chalet et le transformèrent en home d'enfants, ils ne savaient pas très bien comment l'appeler. (8) | La peau n'était pas desséchée, ni blafarde comme le craignait Odile. (9) |
| 2 | Leur fils, âgé de cinq ans, porte un plâtre au bras gauche, mais cela ne semble pas le gêner. (7) | Ils ne vont pas vouloir se coucher, dit Martine, la femme de Viterdo. (14) |
| 3 | Il ne lui répondait pas. (9) | Les minuscules rides à la commissure des lèvres n'existaient pas, mais le reste n'a pas changé, non... (10) |
| 4 | Il n'a pas changé. Elle avait le même visage a vingt ans. (10) | Et Louis non plus n'a pas changé. (10) |
| 5 | Elle ne parvient pas à ôter le cil et scrute son visage. (10) | Ne dites pas de bêtises, Odile. (13) |
| 6 | Non. Pas beaucoup de clients, aujourd'hui... (11) | C'est un jour pas comme les autres, dit Allard de sa voix grave. (14) |
| 7 | On n'a pas tous les jours trente-cinq ans. (14) | Ça ne doit pas être drôle, de se retrouver griveton ici ? (19) |
| 8 | Il employait des mots d'argot que Louis ne comprenait pas toujours. (19) | Un café était encore ouvert place de la Porte- Champerret et elle voulait téléphoner à Bellune pour tout lui raconter, mais elle ne se sentit pas le courage de demander un jeton à la caisse. (44) |
| 9 | Il n'osait pas confier à Brossier que ses chaussures prenaient l'eau. (21) | Je ne vous rends pas votre passeport tout de suite. (43) |
| 10 | Mais ce soir, Bellune avait choisi quelqu'un qui ne disait rien, qui ne bougeait pas et paraissait noyé au milieu du vacarme. (29) | Je ne sais pas. (43) |
| 11 | Elle ne détachait pas son regard du bout de papier et voulait se convaincre que le nom et l'adresse y étaient vraiment inscrits. (30) | Mais cela n'aurait pas gêné Louis de marcher longtemps encore et il éprouvait un certain plaisir à mettre les pieds bien à plat dans toutes les flaques d'eau. (24) |
| 12 | Je crois que je n'aurais pas pu vivre à Paris, dit Louis. (15) | Vous ne m'en voudrez pas... (25) |
| 13 | Pas le moindre éclat de voix. (32) | Vraiment, ça n'aurait pas été gai avec ce temps. (25) |
| 14 | Pas même le cliquetis d'une machine à écrire. (32) | Cette fois-ci, il ne se sentait même pas le courage de porter son attention sur |

| | | |
|----|---|---|
| | | un chanteur ou un groupe de musiciens. (28) |
| 15 | Depuis plus de dix ans, il n'était pas revenu ici et les gens l'avaient oublié. (20) | Non. Pas ce soir. (28) |
| 16 | Ils remontaient la rue de Berri vers les Champs-Élysées, lui toujours silencieux, elle n'osant pas le distraire de sa rêverie. (33) | Il ne l'avait pas vue jusque-là parce qu'il lui tournait le dos. (28) |
| 17 | Vous n'auriez pas une paire de chaussettes ? demanda-t-il. (23) | On l'avait beaucoup plaisanté là-dessus à la caserne, mais il n'aimait pas le tabac brun. (35) |
| 18 | Il ne répondit pas. (39) | Il n'y avait pas d'autres consommateurs que lui, en raison de l'heure tardive. (61) |
| 19 | Bellune, impassible, ne le quittait pas des yeux. (40) | Comme il n'avait pas refermé la portière, elle le vit entrer dans une maison dont la porte vitrée était ornée de ferronneries. (42) |
| 20 | Elle ne répondit pas. (42) | Mais ce serait trop long à expliquer et je ne veux pas t'ennuyer. (57) |
| 21 | De loin, elle les aperçut mais elle n'osa pas dire au chauffeur de taxi de la laisser descendre tout de suite, pour les éviter. (41) | Et n'oubliez pas qu'à mon retour vous commencez à travailler... (45) |
| 22 | Elle s'éloignait et il ne la quittait pas des yeux, comme s'il avait fait le pari de la garder à la portée de son regard le plus longtemps possible. (37) | Non... non... Ne vous en faites pas... (46) |
| 23 | Pourquoi ne se mêlait-elle pas aux autres ? (28) | Vous ne trouvez pas que c'est ignoble ? (49) |
| 24 | Pas mal, hein, ce manteau ? (45) | Le téléphone sonna mais elle ne bougeait pas. (58) |
| 25 | Ils ont été gentils de ne pas porter plainte. (46) | Ça ne vous gêne pas ? (51) |
| 26 | Après tout, ce n'est pas méchant de barboter quelques tubes de rouge à lèvres à votre Age... (46) | Ne bougez pas... (51) |
| 27 | L'endroit n'est pas loin, mais cela ira plus vite en voiture... (49) | Elle appela mais il ne répondait pas. (57) |
| 28 | Je n'aime pas ce quartier... (49) | Ne reste pas dans l'appartement parce qu'ils risquent de t'embêter et de te poser des questions. (57) |
| 29 | Elle finissait par se demander ce qu'elle deviendrait sans lui et se sentait perdue quand il n'était pas à côté d'elle. (40-41) | Attendez... ne quittez pas, je vous prie... (58) |
| 30 | Ça ne durera pas longtemps... (51) Ça va aller vite... | Cela ne nécessitait pas un grand effort physique puisqu'elles coulissaient facilement. (80) |

| | | |
|----|--|--|
| | D'ailleurs il avait posé cette question d'une voix lasse, pour la forme, et la réponse ne semblait pas l'intéresser. (42) | Son visage était si pâle qu'il se demanda s'il ne devait pas appeler un docteur. (64) |
| 31 | Il avait oublié sur la table le nœud papillon dont elle ne parvenait pas à détacher son regard. (53) | Ils perdaient la notion du temps, et, si Brossier n'était pas revenu, ils n'auraient plus jamais quitté cette chambre, ni ce lit où ils écoutaient de la musique en se laissant dériver peu à peu. (65) |
| 32 | Elle lui posa plusieurs questions auxquelles il ne répondit pas. (55) | Malheureusement, ça ne pouvait pas marcher... (68) |
| 33 | Il était jeune, pas plus de vingt-cinq ans, l'air ensommeillé, et tirait sur sa cigarette d'une manière sournoise, la serrant entre pouce et index. (43) | Ainsi, il n'était pas un « ténor du Barreau » comme les apparences l'auraient laissé croire, et le terme « garage » dans sa bouche avait étonné Louis, à la manière d'une fausse note. (70) |
| 34 | Il n'avait pas l'air de vouloir rentrer tout de suite à son bureau. (55) | Non, ce n'était pas un hasard si Bejardy vivait ici, et le contraste entre les reliures, les moquettes trop lourdes du salon, et les petites maisons tristes de Javel habitait sûrement cet homme. (71-72) |
| 35 | Il écouta le « souple » jusqu'au bout et lui dit, d'une voix très douce, que « cela n'entrait pas dans le cadre de leur production », mais qu'il lui donnerait une liste d'imprésarios, de directeurs de cabarets, de gens de la radio ou d'autres maisons de disques susceptibles de s'intéresser à « ce projet ». (73) | Ce n'était pas vraiment un garage mais un hangar au flanc duquel s'élevait une construction de teinte ocre, dont la pièce de rez-de-chaussée communiquait avec le hangar par une porte de fer. (79) |
| 36 | Elle ne se sentait plus la force de se lever et ne quittait pas des yeux le piano dont un rayon de soleil faisait luire une partie du clavier. (58) | Mais Louis lui avait expliqué que ce soir il ne pouvait pas faire autrement que d'accompagner ceux qu'il appelait ses « patrons ». (83) |
| 37 | Non, non... Ce n'est pas la peine... (50) | Non, pas très longtemps, répondit timidement Odile. (86) |
| 38 | Depuis combien de temps n'a-t-elle pas dormi ? (60) | Celui de maintenant ne porte pas de culotte de cheval, dit Odile. (86) |
| 39 | Pas le moindre mouvement, le moindre signe de respiration. (62) Peut-être était-elle morte. | Quand il eut quitté la chambre, ils s'allongèrent sur la fourrure du lit, et comme elle ne se sentait pas la force de se déshabiller, Louis lui ôta ses chaussures, puis tout le reste. (88) |
| 40 | Pas très bien... (63) | N'est-ce pas, Jacqueline ? (91) |
| 41 | Pour ne pas trop souffrir de la faim ils dormaient et restaient allongés le plus longtemps possible. (65) | Dites-moi, vous n'avez pas envie d'être étudiants, tous les deux ? (94) |

| | | |
|-----------|--|---|
| 42 | Voilà, ce n'est pas très compliqué... (70) | N'est-ce pas, Jacqueline ? (95) |
| 43 | Louis n'osait pas le lui demander. (71) | Ou bien n'y pensaient-ils pas. (112) |
| 44 | En général, l'entrevue ne durait pas longtemps et elle le rejoignait, l'air découragé, ses « souples » à la main. (74) | Pourquoi Odile et Louis ne reviendraient-ils pas demain dimanche ? (97) |
| 45 | Il avait posé sa main sur son épaule et elle ne bougeait pas. (78) | Vous ne voulez pas que nous prenions un verre ensemble ? (99) |
| 46 | Il suffisait de ne pas bouger et, selon l'une des expressions de Bellune qu'elle aimait bien, de se fondre dans le décor. (78) | Les mille cinq cents francs de Bejardy ne suffisent pas, et le seul moyen qu'ils s'en sortent tous les deux, c'est d'avoir de l'argent. (103) |
| 47 | Moi aussi, à votre âge, je ne me faisais pas beaucoup de soucis... (68) | D'habitude, il ne lui témoignait pas une telle familiarité. (100-101) |
| 48 | Bejardy lui expliqua qu'il s'agissait d'une entreprise de location de « voitures de maître » dont ses autres « activités » ne lui laissaient pas le temps de s'occuper. (80) | Elle n'a pas réussi à se faire entendre, sa voix ne s'est pas dégagée du brouillard et du vacarme comme la voix de cette chanteuse dont elle avait lu l'histoire. (104) |
| 49 | Odile passait la nuit sur le divan avec lui, et il leur était souvent arrivé de ne pas répondre aux sonneries du téléphone. (81) | Elle ne sonne pas mais entre par une porte latérale. (104) |
| 50 | Selon lui, le décor n'avait pas changé. (82) C'étaient les mêmes tentures de velours sombre et, sur chacun des murs, les mêmes tableaux dans le goût du XVIII ^e siècle : portraits ou scènes galantes. (82) | Non, Bejardy ne se sentirait pas le cœur de les laisser, Odile et lui, dans une minuscule mansarde surchauffée. (106) |
| 51 | Louis ne les écoutait pas. (83) | Ça n'arrive pas à tout le monde d'avoir la Médaille militaire à vingt-trois ans... (108) |
| 52 | Elle ne comprenait pas ce qu'il voulait dire. (74) | Non, devant Odile il ne fallait pas montrer la moindre inquiétude. (108) |
| 53 | Mais la voix restait pure, Odile ne paraissait pas souffrir du trac et sa raideur avait du charme, surtout la fin, quand elle interpréta un vieux succès, La Chanson des rues : (84) | Pas du tout... (108) |
| 54 | Louis versa à Odile un autre verre de champagne et, comme il savait qu'elle n'avait pas diné : (86) | Ce n'est pas une mauvaise fille, malgré les apparences. (118) |
| 55 | Je ne devais pas être beaucoup plus âgé que vous, Louis.... (83) | Dites-moi, madame Memling, vous ne voulez pas faire une partie d'échecs, pendant qu'ils bavardent tous les deux ? (118) |
| 56 | Je ne sais pas très bien, dit Louis. (88) | Bien sûr, vous n'êtes pas obligés de rester jusqu'à la fin du séjour, dit Stewart. (122) |

| | | |
|----|---|---|
| 57 | Par la fenêtre dont ils n'avaient pas tiré les rideaux, il voyait la Seine et, sur le quai d'en face, le bâtiment clair des usines Citroën. (89) | Et s'il ne s'était pas occupé de cette histoire ? (129) |
| 58 | Et il n'était pas rasé. (90) | Ne nous perdons pas de vue... (130) |
| 59 | Cela dit à contrecœur, comme s'il dévoilait une tare et qu'il regrettait de n'être pas un vrai étudiant. (92) | Vous n'en voulez pas une bouffée, mon vieux ? dit Gilbert. (134) |
| 60 | Ils ne parlaient pas. (97) | Ça ne vous gêne pas, ce sac, mon vieux ? dit Gilbert. (134) |
| 61 | Vous n'avez pas de bagages ? (90) | Mais Axter ne l'entendit pas. (137) |
| 62 | Il était dommage de ne pas s'abandonner à ce bien être et à cette indolence. (97) | Ce n'est pas un méchant garçon, mais il est un peu collant, dit Axter. (140) |
| 63 | Ce n'est pas grave, dit Vietti. (98) | Ils ne partageaient pas les mêmes préoccupations. (143) |
| 64 | Elle n'avait pas allumé l'ampoule et appuyait son front contre la porte. (99) | Mais c'est triste aussi, ce départ pour le collège, vous ne trouvez pas ? (149) |
| 65 | Elle ne répondit pas. (99) | N'est-ce pas, Michael ? (153) |
| 66 | Pas un meuble, sauf une chaise cannelée. (96) | On dirait que c'est sa mère, vous ne trouvez pas ? (156) |
| 67 | Elle ne répondit pas. (99) | Vous ne trouvez pas qu'il fait plus vieux que moi ? demanda Nicole à Odile, en désignant Bejardy. (157) |
| 68 | Elle n'osait pas l'ouvrir devant Vietti. (99) | Non, je ne trouve pas, dit Odile timidement. (157) |
| 69 | Je n'aime pas les filles qui boude, tu sais... (100) | Je ne sais pas, Coco... (155) |
| 70 | Tu n'es pas rassurée, hein ? (100) | Vous devriez quand même être prudent avec Roland... Ne pas vous laisser entraîner... C'est un garçon charmant, mais aussi un... un... (154) |
| 71 | Ils ne pouvaient presque pas avancer à travers cette cohue. (130) | Non, dit Odile. Je n'ai pas été étudiante. (164) |
| 72 | Lui non plus ne croyait pas beaucoup à son avenir dans la chanson et vers la fin il avait sans doute d'autres préoccupations. (103) | Je veux, mais je ne peux pas... (166) |
| 73 | Celui-ci expliqua que Jacqueline Boivin, sa fiancée, ne serait — hélas — pas des leurs : de la Cité universitaire, la rue Caulaincourt paraissait le bout du monde. (106) | Nicole Haas n'avait pas voulu entrer dans la grande salle à manger déserte de l'auberge, et Bejardy avait choisi une table près du bar. (155) |
| 74 | Cette nuit, elle a gagné une somme supérieure au salaire mensuel de Louis, et elle regrette de n'en avoir pas exigé plus de ce salaud aux ongles manucurés. (103-104) | Non, non, il ne me gêne pas, dit Odile qui caressait le chien. (177) |

| | | |
|----|---|--|
| 75 | Ce n'était déjà pas si mal à vingt ans. (108) | D'abord, ils ne comprirent pas ce qu'ils disaient. (158-159) |
| 76 | Pourquoi pas ? (119) | Mais je ne vais pas vous raconter ma vie... (178) |
| 77 | Vous ne montez pas à cheval ? (116) | Et ne vous faites pas repérer dans le car de Genève... (190) |
| 78 | Il s'était évanoui de trac ~ ou de faim, car il ne mangeait presque pas depuis quinze jours, par crainte de perdre sa « ligne » et de ne pouvoir entrer dans sa robe, pour le numéro. (114) | Quelque chose, dont il se demanda plus tard si ce n'était pas tout simplement sa jeunesse, quelque chose qui lui avait pesé jusque-là se détachait de lui, comme un morceau de rocher tombe lentement vers la mer et disparaît dans une gerbe d'écume. (193) |
| 79 | Pendant le déjeuner, on ne parla pas beaucoup. (116) | Vous ne pouvez pas toujours porter mon vieille gabardine... (45) |
| 80 | Elle ne l'écoutait pas. (118) | Je ne sais pas. (173) |
| 81 | Elle ne s'en étonnait pas. (121) | Je ne sais pas, dit Louis. (175) |
| 82 | Ils ne parlaient pas. (121) | La voix était si impérieuse qu'on ne pouvait vraiment pas refuser. (178) |
| 83 | Oh... ce n'est pas grave, tout ça... (124) | Ils ne savent pas que c'est leur dernière promenade dans Paris. (190) |
| 84 | Ils ne comprenaient pas très bien de quoi il s'agissait. (129) | |
| 85 | Pas mal, répondit le douanier. (130) | |
| 86 | Ils répétaient le refrain en chœurs alternés, et Odile et Louis se laissaient bercer par cette langue mélodieuse qu'ils ne comprenaient pas. (131) | |
| 87 | J'espère que vous ne souffrez pas du mal de mer, dit Gilbert. (133) Performatif | |
| 88 | En général, ça ne dure pas longtemps... (133) | |
| 89 | L'embêtant c'est qu'ils n'apprennent pas l'anglais, dit Gilbert. (134) | |
| 90 | Ça ne sera pas long... (137) | |
| 91 | L'homme leur avait adressé la parole mais ils ne comprenaient pas très bien ce qu'il disait. (146) | |
| 92 | Et Gilbert, n'ayant pas renoncé à participer à la conversation, avait ajouté : (138) | |
| 93 | Ça ne durera pas longtemps... (138) | |
| 94 | Non... Ce n'est pas possible !... (150) | |
| 95 | Gilbert ne bougeait pas, cherchant à retarder le moment du départ. (140) | |

| | | |
|------------|--|--|
| 96 | Bien sûr, je ne vous oblige pas d'y assister... (141) | |
| 97 | Ils n'eurent pas le temps de le remercier. (146) | |
| 98 | Les autres, les Teddy Boys, ne lui adressaient pas la parole et la traitaient comme une pestiférée. (147) | |
| 99 | Ils ne l'avaient pas entendu venir et se retournèrent tous les trois. (150) | |
| 100 | Oh... ce n'est pas la peine... vraiment... (158) | |
| 101 | Pas grand-chose, dit Louis. (152) | |
| 102 | Jacqueline ne va pas tarder... (162) | |
| 103 | Mon chien ne vous gêne pas, mademoiselle ? (177) | |
| 104 | Ça ne t'ennuie pas, chérie, ces histoires d'anciens combattants ? (165) | |
| 105 | Elle ne répondit pas. (155) | |
| 106 | Ils sentaient bien qu'ils n'avaient pas leur mot à dire. (155) | |
| 107 | Pas possible !... (177) | |
| 108 | Que pensez-vous d'Axter ? demanda aussitôt Nicole Haas, comme si elle voulait qu'on répondît à sa question et non pas à celle de Bejardy. (155-156) | |
| 109 | Si ça ne vous gêne pas, vous faites le moins de bruit possible, dit-il à voix basse. (178) | |
| 110 | Ils ne bougeaient pas. (159) | |
| 111 | Les jours se succèdent et on se demande ce que l'on fait là, et l'on a peine à croire que l'on ne restera pas toujours prisonnier (160) | |
| 112 | Il n'avait pas de comptes à lui rendre. (160) | |
| 113 | Quand nous n'allions pas au Restau U ou au réfectoire de la Cité, nous dinons dans un petit restaurant mexicain à côté des arènes de Lutèce... (163) | |
| 114 | Et qu'une vie n'y suffirait pas. (164) | |
| 115 | Ce n'est pas grave, chérie. (172) | |
| 116 | Vous n'avez pas l'air de vous rendre compte, Louis... (175) | |
| 117 | Je ne me suis pas présenté... (178) | |
| 118 | Le chien monta sur une chaise à côté d'Odile et se tint là, raide, ne quittant pas Bauer des yeux, tandis que celui-ci leur versait l'alcool de prune dans des flutes à champagne. (179) | |

| | | |
|------------|--|--|
| 119 | Le chien semblait s'intéresser à album qu'il reniflait de temps en temps et son haleine embuait les photos quand Louis ne tournait pas la page assez vite. (181) | |
| 120 | Il n'en croyait pas ses yeux. (181) | |
| 121 | Je ne sais pas, dit Louis. (189) | |
| 122 | Annecy n'avait pas changé en trois ans. (192) | |

BIBLIOGRAPHIE

- Ambroise, B. (2008). « Les conditions de la performativité et l'efficacité des actes de parole-réponse à J. Butler », In *Les conditions de la performativité et l'efficacité des actes de parole*.
- Anscombe, J. C., & Ducrot, O. (1981). « Interrogation et argumentation », *Langue française*, (52), 5-22.
- Anscombe, J. C. (1985). « Introduction : de l'énonciation au lexique », *Langages*, 80, 5-8.
- Anscombe, J.C., (2005). « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (éds), *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 75-94.
- Anscombe, J.-C. (2009). « La comédie de la polyphonie et ses personnages », *Langue française* n° 164, p. 11-31.
- Attal, P. (1971). « Négation de phrase et négation de constituant ». *Langue Française*, (12), 98-111.
- Attal, P. (1979). « Négation et quantificateurs », Thèse de doctorat d'État (non publiée) Paris VIII.
- Bakhtine, M. (1970). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. L'Âge d'homme.
- Bakhtine, M. (1984a). « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, 265, 308.
- Bakhtine M., (1984b). « Les Carnets 1970-1971 », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 351-377.
- Bakhtine, M. (2010). *The dialogic imagination: Four essays* (Vol. 1). University of Texas Press.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- Bergson, H. (1957). *L'évolution créatrice*. Paris : PUF.
- Bres, J., Nowakowska, A. (2006). « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », Perrin L. (éd.) *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques* 28, Metz, 21-48.
- Carel, M., & Ducrot, O. (2009). « Mise au point sur la polyphonie », *Langue française*, (4), 33-43.

- Carston, R. (1998). « Negation, Presupposition, and the Semantics / Pragmatics distinction », *Journal of Linguistics* 34, 2, p. 309-350.
- Coltier, D. & Dendale, P. (2006). « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », Perrin, L. (éd), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, *Recherches linguistiques*, 28, Université de Metz, 271-299.
- Coveney, A. (2011), « L'interrogation directe », *Travaux de linguistique* 2, 63, 112–145.
- Cristea, T., & Stoean, C. Ş. (2004). *Modalités d'énonciation*. Editura ASE. Détrie, C., Siblot, P. et Verine, B., (éd.), (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion.
- Ducrot O. et Todorov T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot, O. & Barbault, M. C. (1973). « Analyses de langue : *ou*, la notion de cause, le rôle de la négation dans le langage ordinaire », *Enseignement du français et enseignement des mathématiques. Recherches pédagogiques*, n°56, I.N.R.D.P., p. 86-106
- Ducrot, O. et al. (1980a.) *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot O. (1980b). *Les échelles argumentatives*. Paris, Éd. de Minuit.
- Ducrot, O. (1984a). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1984b), « Polyphonie », *Lalies*, 4, p. 3-30.
- Ducrot, O. (1986). « Charles Bally et la pragmatique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 40, p. 11-37.
- Ducrot, O. (2001). Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs ». *Polyphonie–linguistique et littéraire*, 3, 19-41.
- Forest, R. (1990). « La double négation existe-t-elle? », *Linx*, 22(1), 5-14.
- Forest, R. (1992). « L'interprétation des énoncés négatifs », *Langue française* 94, p. 35-47.
- Genette, G. (1972). *Figures III*, Paris, Seuil.
- Huot, H. (1974), *Le verbe devoir. Étude synchronique et diachronique*, Paris.
- Jackendoff, R. (1969). « An Interpretive Theory of Negation ». *Foundations of Language*, 5(2), 218-241.
- Kerbrat-Orecchioni C., (1990), « Les interactions verbales », tome I, *Approche interactionnelle et structure des conversations*, Paris, Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1991), « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? », in : Kerbrat-Orecchioni, Catherine (éd.), *La question*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 87–111.
- Klima, E. S. (1964). « Negation in English », *The Structure of Language*. Englewood Cliffs: Prentice Hall, 246-323.
- Langshaw, A. J. (1962). « How to do things with words », *Cambridge (Mass.)*, 2005-168.
- Larrivée, P., & Perrin, L. (2010). « Voix et point de vue de la négation », *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage Recherches linguistiques*, 31, 175-200.
- Malmkjær, K. (Ed.). (2009). *The Routledge linguistics encyclopedia*. Routledge.
- Martin, R. (1983). « Compte rendu de Jacques Moeschler, 1982, Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation », *Revue de linguistique romane* 47, p.178-180
- Martin, R. (1988). « La négation dans un modèle sémantique multivalué », *Travaux du centre de recherches sémiologiques : La négation*. Université de Neuchâtel. (1-15).
- Modiano, P. (1981). *Une jeunesse*, Paris, Gallimard.
- Modiano, P. (1988). *Catherine Certitude*, Paris, Gallimard.
- Modiano, P. (1991). *Fleurs de ruine*, Paris, Edition de Seuil.
- Moeschler, J. (2013). « Négation, portée et distinction négation descriptive/métalinguistique », *La linguistique de la contradiction*, 163-179.
- Muller, C. (1991). *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Droz.
- Nølke, H. (1989). Polyfoni. *En sprogteoretisk indføring*.
- Nølke, H. (1990). « Formes et emplois des énoncés négatifs : polyphonie et syntaxe de 'ne... pas' ». *Revue Rolane*, 25, 2.
- Nølke, H. (1992). « Ne... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation. » *Langue française*, (94), 48-67.
- Nølke, H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- Nølke, H. (1994a). « Les lectures de ne... pas : éléments d'une explication modulaire », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (5), 223-234.
- Nølke, H. (1994b). *Linguistique modulaire : de la forme au sens* (Vol. 28). Peeters Publishers.

- Nølke, H. (2017). *Linguistic Polyphony: The Scandinavian Approach: ScaPoLine*. Brill.
- Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C. (2004). *Scapoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Pander Maat H. (2006), « Subjectification in gradable adjectives », in A. Athanasiadou, C. Canakis & B. Cornillie (eds), *Subjectification : various paths to subjectivity*, Berlin : Mouton de Gruyter, 279-321.
- Perrin, L. (2007). « Aspects de la voix du locuteur à l'intérieur du sens », *Cahiers de praxématique* 49. Montpellier : Pulm. 79-102
- Perrin, L. (2009). « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *Langue française*, 164(4), 61-79. <https://doi.org/10.3917/lf.164.0061>
- Robbe-Grillet A. (1963). *Pour un nouveau roman*, Paris, Minuit.
- Šteinberg, A. Z. (1980). « Sistema svobody Dostoevskogo », *YMCA-PRESS*, Paris, p. 34-37 Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0075>
- Thomson, C. (2006). « Dire l'alterité: Les Guérillères de Monique Wittig. », *Acta poética*, 27(1), 273-291. Recuperado en 20 de octubre de 2020, de http://www.scielo.org.mx/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0185-30822006000100013&lng=es&tlng=fr.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.

CURRICULUM VITAE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom et Surnom : Gulden PAMUKCU

Lieu et date de naissance : Adapazarı – 24.09.1987

Nationalité : République Turque

@ : g.pamukcu@mehmetakif.edu.tr

RENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION

Mastère, Université Paris Sorbonne (Paris IV), Langue Française, Paris/France-2013-2014

Etudes universitaires, Université de Selçuk, Langue et Littérature Françaises, Konya/ Turquie, 2006 -2011

Lycée, Lycée de Muratpaşa, Langue Etrangère, Antalya/ Turquie, 2001-2004

EXPERIENCES PROFESSIONNELS

Université de Burdur Mehmet Akif Ersoy, Département des langues et littératures occidentales, Assistante de recherche, 04.07.2017- Toujours en cours

Université de Pamukkale, Département de langue et littérature françaises, Assistante de recherche, 02.02.2015-20.06.2017

Ministère de l'éducation Nationale Turque, Direction de l'éducation nationale du district d'Antalya Kepez, 14.08.2014- 10.06.2015

Professeur de français, Ecole de langue étrangère de l'association de la culture américaine 05.09.2011-01.11.2012

LANGUES ETRANGERES

Français, Compréhension écrite et orale (très bien), production écrite et orale (très bien)

Anglais, Compréhension écrite et orale (très bien), production écrite et orale (très bien)

DOMAINS DE RECHERCHES

La linguistique française, la polyphonie linguistique, la pragmatique, la sémantique